



La fonction publique du Québec

● De départs en mutations, un véritable chambardement

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Petit à petit, mine de rien, et tout en proclamant haut et fort l'indépendance des fonctionnaires par rapport au nouveau régime politique, le gouvernement du Parti québécois a chambardé quasi de fond en comble toute la haute fonction publique du Québec.

Ainsi, au rythme des départs, des nominations, des mutations, et des mises à la retraite volontaires ou forcées qui se sont

succédées, à petit feu, presque délicatement, mais sans relâche depuis plus d'un an, les nouveaux dirigeants politiques de la province auront modifié presque complètement la direction administrative des ministères.

En revanche, ils auront toutefois maintenu dans leurs fonctions, ou encore conservé à leur service mais en les déplaçant, quelques-uns des hommes clés du régime libéral de Robert Bourassa, hauts fonctionnaires dont on a d'abord dit qu'ils étaient indispensables à la transition mais

dont il faudra bientôt comprendre qu'ils sont indispensables tout court.

Cependant, ces quelques cas, tout importants qu'ils soient, demeurent exceptionnels. Règle générale, c'est la fièvre du changement qui, à partir du bureau du premier ministre, s'est carrément emparée de la plupart des ministères québécois.

De la centaine de hauts fonctionnaires en poste en novembre 1976, à peine la moitié occupent encore la même fonction tandis que près d'une trentaine, et pas

parmi des moindres, ont quitté le service de l'Etat.

Déjà importante chez sous-ministres adjoints et associés où pas moins du tiers des effectifs en poste au moment du déclenchement des élections n'est plus là, ce remue-ménage devient phénoménal à l'échelon supérieur de sous-ministre en titre. Poste qui confère à son titulaire la fonction d'administrateur numéro un du ministère et qui en fait, presque toujours, l'alter ego du ministre, dans certains cas, le vrai patron.

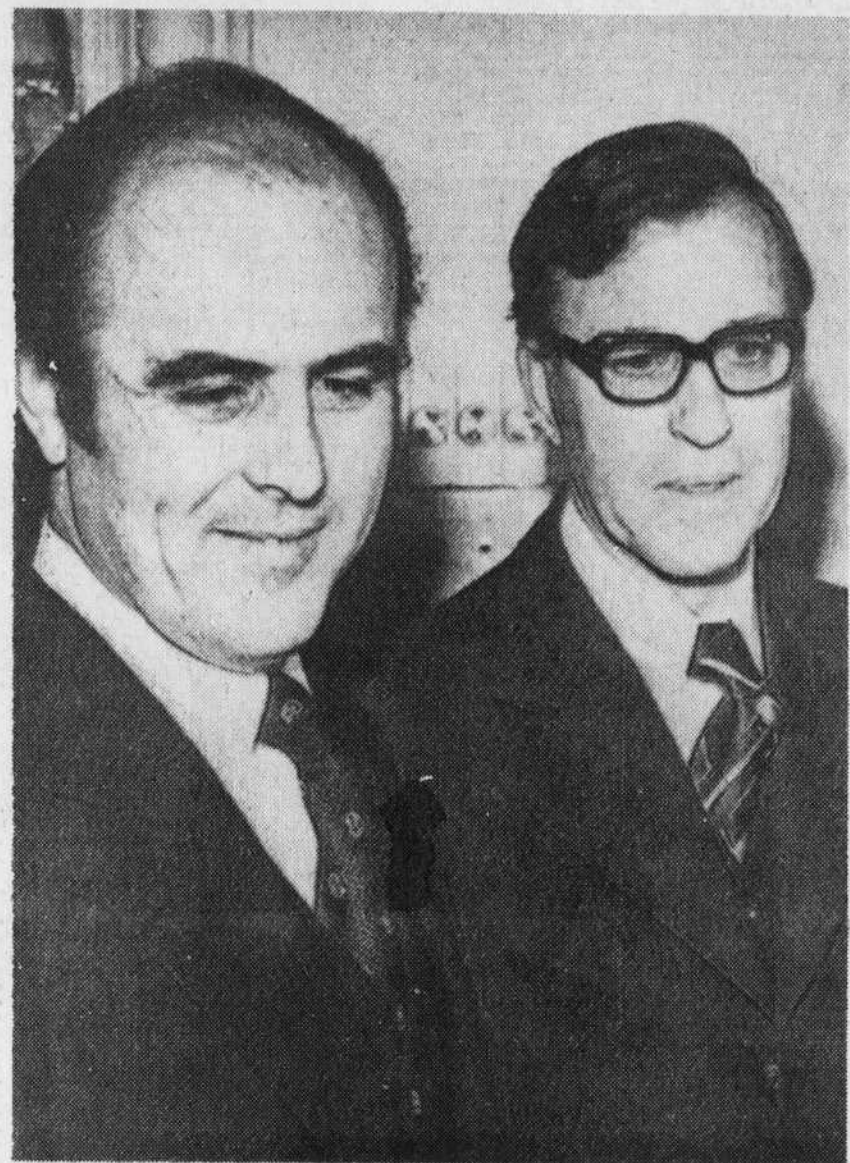
A ce niveau, le nombre et l'importance des changements laissent bouche bée: des 21 sous-ministres en poste sous le régime libéral, sept seulement, soit le tiers occupent la même fonction au même ministère tandis que trois autres ont été mutés ailleurs.

Ces sept "survivants" sont MM. Guy Coulombe, secrétaire général du conseil exécutif et premier fonctionnaire de l'Etat, Pierre Martin, sous-ministre de l'Éducation, Gérard Frigon, aux Communications, Claude Bélanger, à la Fonction

publique, André Gauvin, au Revenu, Jean-Noël Poulin, aux Terres et Forêts et Michel Duchesneau, au Tourisme, Chasse et Pêche.

Et encore la liste risque de se retrécir très bientôt puisqu'un rumeur de plus en plus persistante veut que M. Martin quitte sous peu son poste tandis qu'il est déjà entendu que M. Frigon s'offrira en septembre prochain une année sabbatique au Collège militaire de Kingston, endroit privilégié pour cotoyer des hauts

Voir page 6: Fonction publique



Après avoir occupé sans accroc majeurs le portefeuille des Postes qu'il cède à son collègue, M. Gilles Lamontagne, M. Jean-Jacques Blais (à gauche) a accepté hier le siège le moins couru du cabinet fédéral, celui de solliciteur général. (Téléphoto CP)

Gilles Lamontagne aux Postes

Blais accepte la succession plutôt inconfortable de Fox

par Lise Bissonnette

OTTAWA — C'est le jeune député de Nipissing et ex-ministre des Postes, M. Jean-Jacques Blais, qui a accepté hier l'un des sièges les moins courus du cabinet fédéral, celui de solliciteur général, pour remplacer M. Francis Fox qui avait remis sa démission lundi dernier.

M. Blais a prêté serment chez le gouverneur général hier matin et M. Gilles Lamontagne, qui en arrivait tout juste puis qu'il était entré au cabinet sans portefeuille le 19 janvier, y est retourné pour hériter du ministère des Postes. Son Conseil des ministres ainsi remis en ordre, M. Trudeau s'est envolé pour deux jours en Colombie britannique, pour une tournée mi-politique mi-électorale.

La nomination de M. Blais a surpris tous ceux qui croyaient que le premier ministre ne pouvait que nommer un "ancien" à une fonction devenue tout à fait inconfortable depuis l'automne dernier, alors qu'éclairait pour de bon la série de révélations à propos d'actes illégaux imputés à la Gendarmerie royale du Canada, dont le solliciteur général a la responsabilité ministérielle.

Agé de 37 ans seulement, entré au cabinet en septembre 1976 en même temps que M. Fox, M. Blais a occupé sans accroc majeurs le portefeuille aride et sans gloire des Postes. Comme son règne

n'a connu aucune des grèves d'importance qui ont fait la réputation des Postes canadiens, il n'a guère été mis sur la sellette aux Communes sauf pour prendre acte de temps à autre des plaintes courantes sur la lenteur et la mauvaise qualité du service.

Mais il a dû se familiariser récemment avec une partie des dossiers qui l'attendent en avant à répondre de la participation des Postes à la fameuse opération "Cathedral" par laquelle la Gendarmerie royale du Canada se permettait depuis une quarantaine d'années, en ignorant les

prescriptions de la loi, d'ouvrir du courrier.

À la sortie des Communes, hier après-midi, M. Blais a annoncé qu'il irait de l'avant très bientôt, "probablement dès la semaine prochaine", avec le projet de loi que M. Fox entendait proposer au Parlement pour permettre de légaliser, dans certaines conditions, ces opérations. Le ministre de la Justice, M. Ron Basford, qui agissait cette semaine à titre de solliciteur général intérimaire, avait précisé qu'il s'agirait d'une mesure "temporaire" sujette à révision lorsque la commission

royale d'enquête sur la GRC, la commission McDonald, ferait ses recommandations finales à ce sujet.

M. Blais semblait rayonnant à l'intérieur comme à l'extérieur de la Chambre. C'était jour de répit pour lui, l'opposition ne lui ayant posé qu'une question et ayant accepté d'attendre la réponse durant au moins une journée, pour lui permettre de se familiariser avec les dossiers.

Même si M. Blais n'était pas l'un des plus illustres membres du cabinet, on dit, dans l'entourage de M. Trudeau, que

Voir page 6: Jean-Jacques Blais

L'aviation éthiopienne lance une contre-attaque en Ogaden

MOGADISCIO, (d'après Reuter et AFP) — L'Éthiopie a déclenché la contre-attaque qu'elle préparait depuis plusieurs semaines pour reconquérir l'Ogaden en lançant une série de raids aériens synchronisés contre les positions des forces somaliennes, annonçait-on de source diplomatique occidentale hier à Mogadiscio.

Des F-5 d'origine américaine et des MIG-21 et 23 de fabrication soviétique pilonnent depuis la nuit de mardi à mercredi les positions du Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO) dans la vallée de la Docata, dans les collines entourant Harrar et Jijiga, et à Babilé, localité située entre ces deux villes.

Les raids s'échelonnent le long la route reliant Harrar à Tug Wajala et Hargeisa, du côté somalien de la frontière. Les autorités somaliennes s'attendent à des bombardements sur le territoire même de la Somalie.

Les ambassadeurs des pays arabes et occidentaux à Mogadiscio ont été convoqués hier au ministère des Affaires étrangères, où on les a informés de craintes du gouvernement. Celui-ci s'attend avant quinze jours à des attaques aériennes contre les villes du nord de la Somalie qui ont servi d'arrière-bases aux maquisards somalis et contre Hargeisa, capitale régionale, et le port de Berbera, ancienne base

navale soviétique, précise-t-on de source diplomatique.

Toujours de même source, on indique que les forces éthiopiennes ont progressé vers l'est à partir de Harrar le long de la route menant vers la Somalie. Elles seraient à plus de cinq kilomètres de la ville, où il y a quelques semaines encore on signalait des combats.

L'Éthiopie, qui a reçu d'importantes quantités d'avions modernes soviétiques ces derniers mois, a désormais une

complète maîtrise du ciel dans la région.

Les avions éthiopiens, selon les mêmes sources, ont frappé également au cœur même de l'Ogaden contrôlé depuis six mois par les forces somaliennes. Ils ont bombardé la ville d'Og Gode à partir d'appareils des localités de Ginir et Negelle.

Les avions à réaction éthiopiens ont également attaqué la ville de Godé, en plein cœur de la région d'Ogaden. Une

Voir page 6: En Ogaden

La GRC croyait avoir découvert des influences étrangères au sein du PQ

par Alain Duhamel

Le commissaire Jean Keable a interrompu brusquement le témoignage de M. John Starnes, ancien directeur général des services de sécurité de la GRC, et a demandé au solliciteur général du Canada de produire tous les documents à l'appui des motifs qui ont conduit les policiers à exécuter l'opération "Ham".

M. John Starnes venait de terminer une longue déposition sur les influences étrangères dans le Parti québécois lorsque Me Michel Décar, procureur de la Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois, a constaté que le témoignage ne paraissait pas s'appuyer sur les documents de la GRC en possession de la Commission d'enquête.

Me Décar a jugé que la déposition du témoin allait encore "plus loin" que ne le laissaient entrevoir les documents de la GRC remis par le solliciteur général du Canada au commissaire Jean Keable, l'automne dernier. A son avis, la Commission d'enquête ne peut s'en remettre uniquement à des déclarations ou à des "soupçons" sans en vérifier les sources vérifiables.

M. John Starnes a pris l'entière responsabilité de l'opération "Ham" exécutée le 9 janvier 1973 dans le but de copier le contenu des bandes d'ordinateur du Parti québécois. Ni les ministres du cabinet, ni le commissaire de la GRC n'en ont été informés. Le témoin a insisté sur le caractère

"apolitique" de cette opération et, en général, des opérations des services de sécurité. "Leur en avoir parlé aurait donné à cette opération un caractère politique ou une orientation qu'elle n'avait pas et qu'elle ne devait jamais avoir (...)" Un service de sécurité pour fonctionner efficacement ne doit pas s'engager ni apparaître engagé dans une controverse publique...

Le témoin a déclaré que la GRC se

préoccupait particulièrement en 1971 des efforts du Parti québécois pour obtenir des renseignements confidentiels en recrutant des fonctionnaires dans ce qu'il a été convenu d'appeler le réseau "Parizeau".

"Ce réseau était bien organisé, parfois artisanal, mais remarquablement efficace", a dit M. Starnes.

En se procurant la liste des membres du PQ, la GRC comptait repérer les

membres de ce réseau, mesurer la pénétration d'éléments extrémistes dans le PQ, identifier l'entourage d'un militaire collaborateur du RIN (Rassemblement pour l'Indépendance nationale) puis du PQ et connaître tous les indépendantistes à l'emploi du gouvernement du Canada, de la police et de l'armée.

Le témoignage de M. John Starnes a pris des proportions nouvelles quand il a

Voir page 6: La GRC

Clark presse le gouvernement de réduire la taille de son appareil

OTTAWA (PC) — Le parti conservateur a demandé hier au gouvernement fédéral de s'abstenir de dépenses afin de mettre un terme au gaspillage des deniers publics.

C'est le chef de ce parti, M. Joe Clark, qui a présenté aux Communes une motion qui en plus de limiter la croissance du secteur public visait à réduire la taille de l'appareil gouvernemental.

Dans un discours qui laisse présager de la ligne de conduite qu'adoptera ce parti au cours de la prochaine campagne élec-

torale, M. Clark a soutenu que le gouvernement devrait abolir certaines agences ou sociétés de la Couronne devenues inutiles.

La motion du chef de l'opposition, pourfendue par les néo-démocrates, proposait la création d'un comité des Communes dont le mandat serait d'étudier l'adoption de "lois crépusculaires" (Sunset laws) ou de "mesures de clôture" qui prévoieraient la suppression des programmes et organismes inutiles, une diminution radicale des règlements imposés au secteur

privé et l'adoption de techniques plus souples en matières de budget.

Les "sunset laws" sont en vigueur dans quelques États américains et dans certaines provinces et elles stipulent que les organismes gouvernementaux doivent justifier périodiquement leur raison d'être sinon ils sont abolis.

M. Clark a cité quelques chiffres pour appuyer sa motion. Il a signalé par exemple que la portion du Produit national brut (PNB) affecté aux dépenses

Voir page 6: Joe Clark

RIMOUSKI

c'est tout près du fleuve, de la montagne, de la nature vraie; c'est tout prêt à vous recevoir, à vous offrir une expérience d'abord humaine.

Université du Québec à Rimouski

chez VITO

Cuisine Italienne authentique

La meilleure cave à Montréal

ATMOSPHÈRE, TRADITION, EXCELLENCE

735-3623

5412 Côte des Neiges Montréal

La course au leadership libéral

Entre l'homme "du parti" et l'homme "de la situation"

par Rodolphe Morissette

Les présidents régionaux du Parti libéral du Québec sont partagés, à propos des deux candidats au leadership, MM. Raymond Garneau et Claude Ryan, entre ce qu'ils appellent respectivement l'homme du parti et l'homme de la situation.

Comme on l'indiquait dans l'édition de mercredi, les présidents régionaux sont divisés en deux clans à peu près égaux quant au candidat qu'ils appuient. Depuis sa forteresse dans toute la moitié est de Montréal, M. Ryan a acquis les appuis de la plupart des présidents des régions situées sur la rive sud du Saint-Laurent entre Montréal et Montmagny, tandis que M. Garneau rallie, depuis son château fort de Québec, quelques présidents de régions situées dans la moitié ouest de la métropole et ceux des régions situées au nord de l'île de Montréal.

Interrogés par LE DEVOIR sur la ma-

nière dont ils percevaient les deux candidats, les présidents régionaux s'enthousiasment pour l'un ou pour l'autre en invoquant tantôt le caractère spécial de la conjoncture politique actuelle (ce sont les partisans de M. Ryan), tantôt les intérêts du parti et l'expérience du gouvernement (où s'inscrivent les partisans de M. Garneau).

Ainsi, M. Jean-Guy Picard, président de la région de Québec (les sept comtés de la ville de Québec et de la banlieue) et chaud partisan de M. Garneau, estime que M. Ryan, "qui n'a aucune expérience dans le parti", est actuellement au sommet de sa popularité et que d'ici au 15 avril, il sera "en chute libre". Il s'explique en disant que le congrès au leadership doit choisir "un chef de parti, non un premier ministre".

A cet égard, du reste, la candidature de M. Ryan "dépassait complètement" M. Picard. Il ajoute que si M. Garneau est

"parti au bas de l'échelle dans le parti", M. Ryan y entre à peine et qu'il ne fait pas un "chef d'équipe". Aussi ne voit-il que des comtés sûrs pour M. Garneau dans sa région.

Dans les Cantons de l'Est, qui regroupent six comtés, M. Garneau est en avance dans Orford et dans Saint-François, tandis que M. Ryan paraît pour l'heure plus populaire que son rival dans Brome-Missisquoi, dans Johnson et dans Mégantic-Compton. Dans le comté de Sherbrooke, en revanche, les candidats seraient nez à nez, suivant le président régional, le Dr Bertrand Scalabrini, partisan de M. Ryan et son organisateur dans la région.

M. Scalabrini parle d'un mouvement pro-Ryan dans la population de la région, qui était, au départ, pourtant acquise à M. Garneau. Les présidents des associations de comté de Johnson, de Brome-Missisquoi et de Mégantic-Compton

souscrivent à la candidature de M. Ryan, tandis que ceux de Saint-François et d'Orford appuient son rival. Demain, les organisateurs ont organisé une "journée Ryan" à Sherbrooke: le candidat y rencontrera les militants, participera à un déjeuner populaire et s'adressera aux étudiants de l'Université. On rapporte que les 500 premiers billets pour le déjeuner populaire se sont vendus dans les premières 48 heures qui ont suivi l'annonce de sa tenue.

Le président de la région des Mille-Îles, M. Paul Vaillancourt, appuie M. Garneau, qui note qu'il "a eu beau chercher, mais n'a pu retracer de premier ministre du Québec qui n'ait pas d'expérience politique préalable" — allusion à M. Ryan.

De M. Garneau, le président des Mille-Îles dit qu'"il est un vieux militant, un bâtisseur du parti" et que, sa manière de négocier étant connue, "il saura faire le lien

avec les autres provinces" canadiennes. En revanche, le programme de M. Ryan "l'inquiète", principalement à cause de son manque de précision. L'homme tout court l'inquiète, en réalité: "Il a voulu créer un gouvernement parallèle lors de la crise d'octobre 70", dit M. Vaillancourt, qui ne lui pardonne pas d'avoir encouragé la population à voter pour René Lévesque le 15 novembre, lui (Ryan) qui avait été le premier conseiller de M. Robert Bourassa. Il ajoute que M. Ryan asservira le parti à ses fins plutôt que de se mettre à son service.

Dans les Mille-Îles, le lancement de la campagne Ryan aurait eu beaucoup d'impact, a noté le président et beaucoup de gens restent indécis. Il se dit assuré que les délégués "les plus politisés" — qu'il oppose au "peuple" — appuieront M. Garneau, tout comme les hommes d'affaires et la gent féminine de Ville Laval. Les présidents des cinq comtés de la région

tardent à se prononcer en faveur de l'un ou de l'autre candidat.

Dans la région Salaberry, au sud-ouest de l'île de Montréal, le président, le notaire Jean-Pierre Audette, travaille à la campagne de M. Ryan. Il estime que chez les délégués potentiels au congrès, les deux candidats sont pour l'heure nez à nez. Il a été difficile à M. Audette de faire son choix; mais s'il connaît et apprécie hautement M. Garneau, il pense que "Ryan est l'homme de la situation", car, dit-il, son image et sa crédibilité sont meilleures.

M. Sam Capozzi est le président de la région Montréal-sud-ouest et c'est un fervent partisan de M. Garneau. Il dit n'avoir rien contre M. Ryan, mais il précise qu'il lui est "indispensable" de donner son appui à un membre du parti et M. Garneau "est un libéral de souche". M. Capozzi se demande comment M. Ryan mènerait des pourparlers avec le gouvernement central sur la constitution et ses inquiétudes, à cet égard, l'amènent à rapprocher M. Ryan de M. Rodrigue Biron!

Dans sa région, M. Capozzi reconnaît que M. Ryan est peu organisé, tandis que "Raymond est organisé jusque par-dessus la tête", sauf dans Marguerite-Bourgeoys, fief de l'ex-directeur du DEVOIR. Un "sondage" récent mené par M. Capozzi lui dit que son favori domine dans quatre comtés, soit Notre-Dame-de-Grâce, Westmount, Saint-Henri et Sainte-Anne, quoique dans Saint-Henri, et encore davantage dans Verdun, les opinions seraient fort partagées. Enfin, M. Capozzi croit que "rien n'est dans le sac encore" et que si M. Ryan l'emportait, il se rallierait à lui.

Michel Gratton appuiera Ryan et Yvon Picotte, Garneau

par Rodolphe Morissette

Après avoir échoué dans sa tentative pour la candidature du ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, au leadership du Parti libéral du Québec, le député libéral de Gatineau à l'Assemblée nationale, M. Michel Gratton, se rallie à la cause de M. Claude Ryan, tandis que son collègue du comté de Maskinongé, M. Yvon Picotte, décide d'appuyer M. Raymond Garneau.

Voilà qui porte à huit le nombre de députés de l'opposition libérale à Québec qui appuient M. Ryan et à six, ceux qui souscrivent à la candidature de M. Garneau. En plus de ce dernier, 25 députés libéraux siègent à l'Assemblée nationale.

Le député de Maskinongé, M. Yvon Picotte, avait confié au DEVOIR jeudi dernier qu'il se prononcerait lundi soir sur les deux candidats, soit après avoir scruté la performance de chacun lors de l'assemblée publique régionale de Trois-Rivières dimanche dernier.

Or il appert que M. Picotte n'a pas digéré la remarque que M. Ryan laissait échapper en conférence de presse au terme de l'assemblée de dimanche. Malgré les critiques qu'il venait d'adresser à l'administration Bourassa, en particulier au sujet de la faiblesse de son leadership, M. Ryan avait souligné que plusieurs membres de l'équipe Bourassa méritaient des éloges ("high marks") et il citait, entre autres, les noms de MM. Guy Saint-Pierre et Claude Forget. Or un journaliste anglophone l'avait interrompu en demandant: "Et M. Garneau?" — "Pensons aux Jeux olympiques", rétorqua M.

Ryan sur un ton moqueur, en haussant les épaules.

Quelques jours plus tard, M. Picotte avait pris sa décision: "Je comprends mal qu'un candidat à la chefferie de notre parti se plaise à critiquer l'ancienne administration libérale tout en vantant seulement ceux de cette ancienne équipe qui l'appuient. Je n'ai pas aimé l'allusion malveillante au dossier olympique faite à Trois-Rivières dimanche dernier, surtout quand on sait que ce n'était pas Raymond Garneau qui était responsable du dossier."

M. Picotte appuiera donc M. Garneau parce qu'il représente, dit-il, une valeur sûre: non seulement a-t-il fait ses preuves, mais encore il est le seul des ministres du gouvernement Bourassa qui n'ait jamais été sérieusement critiqué. En six ans comme ministre des Finances, M. Garneau, souligne-t-il, est toujours resté très populaire, tandis que M. Jacques Parizeau, le titulaire péquiste du même ministère, "a réussi à se faire détester d'à peu près tout le monde en moins d'un an et demi".

Son de cloche tout à fait opposé de la part du député de Gatineau, M. Michel Gratton, qui avait tout fait, jusqu'à la semaine dernière, pour convaincre M. Jean Chrétien de venir sur la scène provinciale... M. Gratton a déclaré hier qu'après avoir procédé "dans l'Outaouais et dans toutes les régions du Québec" à une vaste consultation, il est arrivé à la conclusion que "la personne qui s'impose est M. Claude Ryan". Il a donc décidé d'appuyer sa candidature avec tous les moyens dont

il dispose.

Président-fondateur du mouvement d'unité nationale Québec-Canada, M. Gratton entend recruter à la cause Ryan les militants de cet organisme. Il aura de plus le soin de rallier à ce dernier les libéraux de trois autres régions, soit les Laurentides, la Mauricie et le Nord-Ouest québécois, sans compter celle de l'Outaouais.

Les raisons invoquées par le député de Gatineau sont de deux ordres. D'abord, il mentionne "l'honnêteté intellectuelle et l'intégrité" de M. Ryan, qualités qui, à son sens, inspirent la confiance chez les Québécois de toutes les sphères de la société. De plus, M. Gratton mentionne les opinions de M. Ryan "sur les grandes questions de l'heure".

Mais le président régional du Parti libéral du Québec dans l'Outaouais, M. Claude Tessier, ne l'entend guère ainsi, qui a réagi sans tarder aux propos de M. Gratton et à sa position qu'il qualifie de "dithyrambique". Au DEVOIR, M. Tessier avait confié la semaine dernière qu'il ne se prononcerait pas tout de suite; il s'était cependant dit peu impressionné de voir arriver M. Ryan à la réunion régionale de Hull du 22 janvier, "dans sa propre voiture, conduite par son épouse et seulement quelques minutes avant l'assemblée".

M. Terrier a déclaré hier qu'il prenait parti maintenant "afin de ne pas laisser croire indûment que cette importante partie du Québec (entendons: l'Outaouais) suit la position dithyrambique du député de Gatineau". Le président régio-

nal rejette l'allégation de M. Gratton que M. Ryan "s'impose" et il estime, en revanche que la compétence éprouvée de M. Garneau sur les questions économiques et en administration "en fait l'homme de la situation et de l'avenir".

"A 43 ans, continue M. Terrier, M. Garneau constitue pour les libéraux du Québec la valeur la plus sûre à opposer tantôt à un René Lévesque vieillissant". C'est M. Garneau qui fera "toute la différence" en face de l'actuel premier ministre du Québec, tandis que M. Ryan, à son avis,

ne serait qu'"une copie carbone de René Lévesque", tous deux issus du journalisme.

Les huit députés qui appuient M. Ryan sont MM. Fernand Lalonde, Claude Forget, André Raynaud, John Claccia, Raymond Mailloux, Julien Giasson, Michel Gratton et Mme Thérèse Lavoie-Roux. Les six qui se rangent derrière M. Garneau sont MM. Michel Pagé, Yvon Picotte, Victor Goldbloom, Georges Vaillancourt, Richard Verreault et Zoël Saindon.

Les quarante premières années sont les plus dures.



Puisque vous travaillez, vous devriez souscrire à un REÉR du Trust Royal.

N'attendez pas. Faites-le dès aujourd'hui. Si vous êtes salariée et prévoyez travailler pendant quelques années encore, vous devriez venir nous voir et nous vous expliquerons en détail les différents régimes enregistrés d'épargne-retraite dont nous dispo-

sons. Nous avons six REÉR faciles à comprendre. Tous ont fait leurs preuves. Nous pouvons même examiner avec vous la possibilité de vous accorder un prêt à un taux préférentiel pour vous aider à partir du bon pied. Si vous avez déjà cherché ailleurs, si vous

avez fait la queue ici et là, si vous avez lu une ou deux brochures, vous devriez venir chez nous. Nous aimerions discuter avec vous de nos régimes enregistrés d'épargne-retraite dans tous les détails. Nous sommes convaincus que cela vous profitera.

Savoir dénicher un chez-soi.

Ce ne sont pas les moyens qui manquent: vous pouvez soit faire la tournée des quartiers qui vous plaisent, soit fouiller les annonces classées, ou soit miser sur un tuyau.

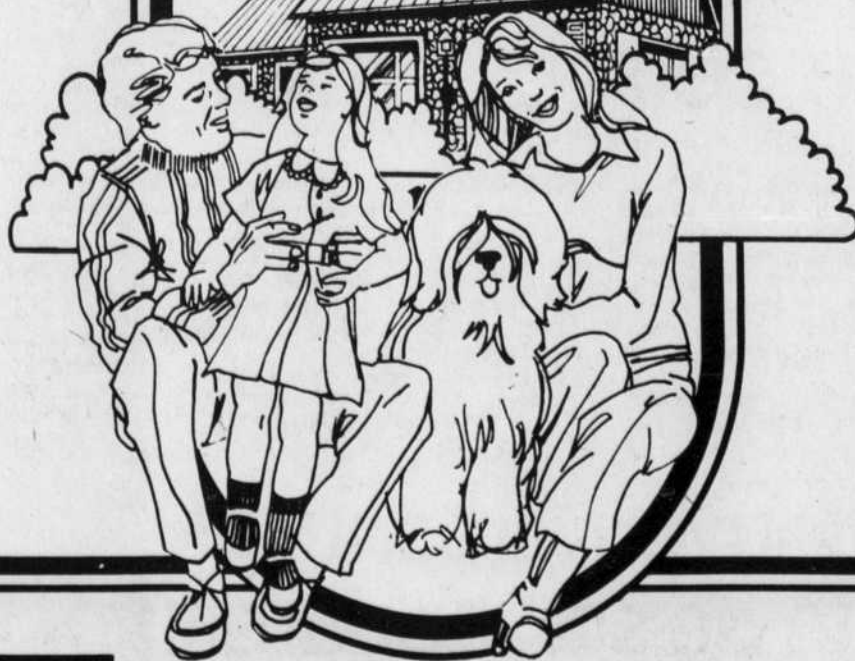
Mais pour trouver cette maison rêvée d'une façon aussi rapide qu'infailible, il vaut mieux vous assurer la collaboration d'un agent du Trust Royal.

L'agent connaît les propriétés disponibles dans les secteurs qui vous plaisent. En tenant compte du

mode de vie de votre famille, il peut, tout en respectant le prix qui vous convient, réussir à vous satisfaire.

En plus de vous proposer une formule de financement à votre mesure, l'agent se chargera de régler une foule de détails qu'entraîne de nos jours une telle transaction.

Il n'en tient qu'à vous de puiser aujourd'hui même à cette exceptionnelle source d'expérience.



Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

Le Trust Royal
vous en offre plus pour votre argent.

16 bureaux pour mieux vous servir dans la région de Montréal.
Pour renseignements appelez 876-2676.

La fermeture des 30 écoles

La CECM découvre la nécessité d'une planification

par Paule des Rivières

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) aurait vraisemblablement pu éviter de se retrouver devant l'obligation de fermer une trentaine d'écoles si elle avait, au cours des dernières années, planifié l'utilisation de ses équipements scolaires. C'est du moins l'évidence à laquelle se sont rendus hier une majorité de commissaires lors d'un débat au cours duquel ils ont voté la fermeture de 30 écoles.

La décision a été endossée par 15 des 16 commissaires présents. Malgré l'opposition massive des parents dont les enfants seront affectés par ces fermetures d'écoles, les commissaires en ont conclu que les restrictions budgétaires, le coût de l'entretien d'écoles à moitié vides et la baisse de la clientèle scolaire les obligeaient à "sacrifier" ces écoles.

Par ailleurs, afin de "rendre plus attrayante une proposition dramatique", selon l'expression du président M. Luc Larivée, les commissaires ont chargé le directeur général de la CECM de constituer un groupe de travail chargé de la planification à long terme des équipements scolaires.

Le groupe de travail sera formé des membres du service de planification des équipements scolaires, des directeurs ou représentants de régions administratives et de membres des services pédagogiques de la commission. Le groupe soumettra son plan de travail à la CECM lors d'une réunion du mois de mars. Le groupe

tiendra naturellement compte des prévisions démographiques, des ressources financières et de la réalité territoriale de la CECM.

Ce groupe de travail modifiera éventuellement le seul véritable critère qui a amené les commissaires à fermer 30 écoles, et qui consiste en une norme d'utili-

sation des bâtiments scolaires, datant de 1972, et stipulant qu'une école n'est plus vraiment rentable si son taux d'occupation est en-dessous de 65% de sa capacité.

Les commissaires ont aussi déploré la lenteur du ministère de l'Éducation à faire connaître sa politique concernant la dernière école de quartier. Une telle poli-

tique devait être rendue publique en novembre dernier, ce qui n'a pas été fait.

Bien que les commissaires se rallient volontiers derrière leur président qui croit que la qualité de l'enseignement sera mieux servie dans des écoles plus achalandées, tous reconnaissent que la décision de fermer 30 écoles a été com-

mandée par des considérations d'ordre économique.

Quant aux parents touchés par cette décision, la majorité est loin d'adhérer aux thèses pédagogiques de M. Larivée. Au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu avant la réunion des commissaires, les représentants du comité d'école de l'école Dujarié ont expliqué pourquoi ils s'opposaient à la fermeture de cette école primaire de 227 élèves, située à Cartierville.

Dans un premier temps, la présidente du comité, Monique Plourde, a exposé les raisons pédagogiques qui poussent les parents à s'opposer à la fermeture.

Elles peuvent se résumer comme suit: l'école Dujarié facilite la cohérence et la continuité pédagogiques d'un niveau à l'autre puisque les enseignants se connaissent et connaissent leurs élèves, elle permet une identification plus facile des problèmes des enfants et elle facilite la vie de groupe, l'école étant moins grosse.

Les parents croient par ailleurs que l'école de quartier est plus accessible en dehors des heures de classes car les enfants ont à voyager en autobus. De plus ils sont d'avis que les enfants ne devraient pas avoir à subir le choc de l'adaptation à une nouvelle école, même si elle n'est pas située très loin de l'ancienne.

Enfin, les parents estiment que leur participation est avantagée par le maintien de la petite école et permet une implication plus dynamique.

Les représentants de l'école Dujarié ont fait valoir leur point de vue devant les commissaires mais ils n'ont pu le faire avant que la commission ne prenne le vote sur les fermetures d'écoles. Les parents de l'école Dujarié ont expliqué que leur école est d'une part entourée d'écoles anglaises et d'autre part à proximité d'une école privée qui risque ainsi de connaître un essor l'an prochain. Les commissaires ont assuré les contestataires qu'ils réviseraient leur décision mais il semble qu'il y ait très peu d'espoir pour les parents.

En attendant, les parents demeurent déterminés à sauver leur école et ils font circuler une pétition qu'ont signée 925 personnes en quatre jours.

"Somme toute, ce à quoi nous nous en prenons, c'est à l'obsession administrative du service ou de la rentabilité qui a dicté aux administrateurs scolaires du Québec, au cours des dernières années, leur politique de regroupement ou de concentration. Cette politique... a connu des effets désastreux en éducation", estime le comité de parents de l'école Dujarié.

Ces propos rejoignent ceux qu'a tenus hier le commissaire dissident Louis Bouchard, qui a déploré l'absence de recours des parents, et qui s'est interrogé sur la sagesse d'une décision visant à défavoriser l'école de quartier alors que le Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire au Québec suggère le maintien de ces écoles et préconise une participation accrue des parents.

Enfin, soulignons que l'Alliance des professeurs s'est traditionnellement opposée à la disparition des écoles de quartier. Environ 600 enseignants devront être transférés mais on ignore combien seront mis en disponibilité à la suite des fermetures.

Pour sa part, le Regroupement scolaire progressiste croit que l'abolition du partage des écoles selon la confessionnalité réglerait bien des problèmes et éviterait des fermetures. Enfin, signalons que la CECM doit, au cours des prochaines années, tenter de travailler de concert avec des municipalités afin d'en arriver à une meilleure utilisation du sol.

Les écoles qu'on doit fermer sont les suivantes: Marie-de-l'Incarnation, annexe, Saint-Cloilde, Salaberry, l'école des métiers commerciaux et son annexe, Albani, Saint-Bernardin, annexe, Sainte-Véronique, Saint-Étienne, Saint-Gérard, annexe, Saint-Barthélemy, annexe, Saint-Stanislas, Malvina-Marchand, Saint-Donat, annexe, Saint-Herménégilde, Boucher-de-la-Bruère, annexe 2, Saint-Paul-de-Viauville, Taillon, Rouen-Desjardins, Dujarié, Saint-Isaac-Jogues, annexe, René Guénette, annexe, Soeur-Sainte-Anne-Marie, Henri-Bourassa, classique, Saint-Gabriel, annexe, Saint-Dominic, annexe, Saint-Edmond of Canterbury, annexe, Thomas d'Arcy McGee, annexe, Harold Doran, Papineau Junior Hugh.

Voyageur: grève de 24 heures

Les 500 chauffeurs d'autobus de la compagnie Voyageur ont débrayé hier à travers toute la province pour protester contre l'inertie de leurs représentants syndicaux, qui auraient, selon les syndicats, laissé trainer la négociation sur la distribution du travail et la définition des tâches.

Les chauffeurs, qui ont eu gain de cause en fin de journée, sont affiliés aux Teamsters.

L'arrêt de travail était illégal car la convention collective se termine en juin. Toutefois, certains problèmes de distribution des tâches avaient fait leur apparition et les représentants des Teamsters n'avaient pas assez consacré d'efforts pour régler ce problème.

C'est en présence de quelque 125 chauffeurs mécontents, que les négociateurs des Teamsters en sont venus à une entente hier avec la partie patronale dans un hôtel de Drummondville. L'accord définitif sera signé lundi. Les chauffeurs doivent reprendre travail ce matin.

aujourd'hui

A 8 h à l'hôtel Loews La Cité, journée d'étude sur la Charte des droits de la personne et la gestion des ressources humaines, organisée par la Corporation professionnelle des conseillers en relations industrielles du Québec.

A 20 h au centre Monchanin, rue Saint-Urbain, soirée ukrainienne avec M. Bohdan Oryshkevich, qui traitera des problèmes d'identité et de culture ukrainienne au Canada et en Ukraine.

Cliniques de la Croix-Rouge, à Hull, à l'imprimerie du gouvernement canadien, de 9 h à 11 h et de 13 h à 16 h; à Montréal, à la faculté de Génie de l'Université McGill, de 10 h à 18 h.

Activités des candidats au leadership du Parti libéral du Québec:

Claude Ryan en tournée à Sherbrooke, à 11 h 30, rencontre avec les étudiants de l'Université; à 12 h 30, déjeuner populaire organisé par les clubs sociaux de Sherbrooke à l'hôtel New Wellington; à 17 h 30, dîner avec les membres des comités exécutifs de la région au Club social de Sherbrooke; et à 20 h 30, rencontre avec les militants libéraux au Club de Réforme.

Raymond Garneau, à 20 h au Centre Paul-Sauvé, salle nationale, assemblée de financement populaire pour la région du Nord-est de Montréal.



Rénovation d'une maison de la SCHL

Des citoyens du quartier Saint-Louis à Montréal ont pris sur eux hier de commencer la restauration d'une maison de trois étages abandonnée depuis deux ans. Les logis, au 69 de la rue Saint-Cuthbert, près de Saint-Laurent, ont été acquis le mois dernier par la Société centrale d'hypothèques et de logement. La SCHL refuserait que les citoyens se chargent eux-mêmes de la restauration en ayant recours à des bénévoles et à quelques travailleurs spécialisés. Selon ces citoyens, il est absurde de laisser se détériorer un emplacement qui pourrait loger trois familles si on investit environ \$36.000. La SCHL insisterait pour sa part pour que des entrepreneurs soient retenus pour effectuer ces travaux de rénovation. Ce dossier n'est pas neuf, puisqu'au University Settlement, de la rue

Saint-Urbain, l'animatrice Marie Cayer disait détenir une correspondance entre la SCHL et un groupe du quartier Saint-Louis; ce dossier a été repris, fin 1977, à la faveur de contacts entre la SCHL et les intéressés.

En 1975, l'estimé des réparations nécessaires se montait à \$63.000, ce que les citoyens disaient ne pas pouvoir assumer. Cette fois-ci, dit Marie Cayer, les architectes de la SCHL avaient accepté nos plans mais la réponse qu'on nous fit, le jour même de la vente aux enchères (pour défaut d'acquiescer les taxes à la ville de Montréal), nous laisse croire qu'il y aurait encore cet obstacle de l'absence d'entrepreneurs généraux et de "sous-contractants".

(Photo Jacques Grenier)

Grenier: l'affaire Marion rebondira à l'Assemblée

par André Tardif

"L'affaire Marion" aura un rebondissement dès l'ouverture des travaux de l'Assemblée nationale, le 21 février à Québec, à moins que d'ici là, le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, ne fasse la lumière sur la question.

C'est la promesse qu'a faite hier M. Fernand Grenier, député de Mégantic-Compton, où se sont déroulés certains des événements du désormais célèbre enlèvement de 81 jours.

Ravi à son chalet de Stoke, non loin de Sherbrooke, en août dernier, M. Charles Marion, gérant du crédit à la Caisse populaire de Sherbrooke-est, était de retour parmi les siens en novembre, après versement d'une rançon de \$50.000.

L'enlèvement a été entouré du plus profond mystère. Au début, les ravisseurs exigeaient \$1 million. Ils avaient ensuite diminué leurs exigences à \$500.000. Deux tentatives de versement par des émissaires de cette dernière somme, consentie par les employeurs de M. Marion, avaient tourné en queue de poisson. Finalement, c'est Pierre Marion, d'Ottawa, qui, avec l'aide d'amis, avait réussi à négocier le retour de son père.

Les ravisseurs sont toujours en liberté, et à la Sûreté du Québec, qui avait pris l'affaire en main, on répond toujours que l'enquête suit son cours.

Au cours d'une conférence de presse hier soir, M. Grenier a d'abord expliqué qu'il s'intéressait à l'affaire parce qu'il connaissait plusieurs membres de la famille Marion, et aussi parce que des fonds publics "considérables" avaient été versés dans cette affaire.

"Lorsque j'ai demandé au ministre de la Justice, à l'Assemblée nationale avant Noël, combien l'enquête de la SQ avait coûté jusque-là, il m'a répondu qu'il s'agissait d'environ trois quarts de million. Mais je soupçonne qu'il ne parlait que du temps supplémentaire versé aux poli-



M. Fernand Grenier

ciers, et que l'enquête a sans doute coûté le double, soit au moins \$1 1/2 million".

Il a expliqué qu'il avait tenté de rencontrer privément M. Bédard récemment, mais que ce dernier s'était refusé. Et c'est pourquoi il dévoilait publiquement, dans l'espoir que cela saurait faire aboutir les choses, 10 questions bien précises au ministre de la Justice.

"Si l'enquête piétine sur place, il doit être conscient que la population demeure inquiète et réagit au moindre fait irrégulier, comme on a pu en juger le week-end dernier à Sherbrooke quand la petite Manon Dubé est disparue.

"S'agit-il de ce que l'on a qualifié de plus grande supercherie ou encore d'affaire la plus crapuleuse? S'agit-il d'une prétendue intervention d'un corps policier autre que la SQ ou la police de Sherbrooke, possibilité que je n'elimine

pas et qui aurait eu avantage à discrétiser la SQ ou encore les caisses populaires?"

M. Grenier a affirmé que dans son esprit, une chose était claire: il est impossible qu'un tel événement demeure plus longtemps sans réponse, et qu'il fallait, pour la famille Marion ainsi que pour tous, que des réponses soient fournies par le gouvernement québécois.

"Quand on sait que dans une très grande majorité de cas analogues, des indices viennent confirmer des soupçons ou au moins donnent des indications si pertinentes que les doutes n'ont plus leur place, il faut, dans cette affaire, que M. Bédard agisse aussi rapidement qu'il l'a fait dans le cas du premier ministre Lévesque ou encore de l'ex-ministre des Finances, M. Raymond Garneau".

Castonguay appelé à un rôle international

OTTAWA (PC) — M. Claude Castonguay, ancien ministre des Affaires sociales du Québec, a été nommé au sein de la Commission trilatérale, un organisme international voué au développement des pays industrialisés.

C'est ce qu'a annoncé hier M. Mitchell Sharp, vice-président de la division nord-américaine de la commission. Cet organisme a été fondé par M. David Rockefeller président de la Chase and Manhattan Bank et il regroupe 200 membres en Amérique du Nord, en Europe et au Japon.

M. Castonguay, qui a été ministre des Affaires sociales de 1971 à 1973, est président du Fonds Laurentien Inc., président du conseil d'administration de L'Impériale, vice-président du centre hospitalier de l'Université Laval et il siège au sein des conseils d'administration de nombres d'autres compagnies. Il est de plus président de l'Institut canadien des actuaires.

Service des Loisirs Saint-Edouard, Inc.

CONNAISSEZ-VOUS VOS ANCÊTRES ?

Depuis trois ans, les Loisirs St-Edouard Inc. offrent au grand public (16 ans et plus) les moyens de retrouver ses ancêtres et de mieux connaître le milieu et les époques où ceux-ci ont vécu. Un peu plus de six cents personnes ont profité de ces cours et ils nous ont exprimé leur satisfaction non seulement sur l'organisation matérielle de ces cours mais aussi sur le choix des professeurs qui les ont donnés.

COURS DE GÉNÉALOGIE 2e Session

9 février au 18 mai inclusivement.

- 9 février 1978 - Comment faire la recherche en généalogie ? par M. Claude Perrault.
- 16 février 1978 - La documentation généalogique au Canada et aux États-Unis, sauf le Québec. par Mme Marthe Faribout-Beauregard.
- 23 février 1978 - La généalogie et la démographie historique. par M. Hubert Charbonneau.
- 2 mars 1978 - Décrets, Lois et Ordonnances concernant les registres paroissiaux ainsi qu'une vue d'ensemble sur les méthodes généalogiques. par Me Jean Bergeron.
- 9 mars 1978 - Travaux pratiques en généalogie (selon une nouvelle approche). par M. Claude Perrault et Me Jean Bergeron.
- 16 mars 1978 - La paléographie et la généalogie. par M. Claude Perrault.
- 23 mars 1978 - Travaux pratiques en paléographie. par M. Claude Perrault.
- 30 mars 1978 - Continuité et innovation dans le droit civil de la province de Québec et ses conséquences pour la généalogie. par Me Jacques Boucher.
- 6 avril 1978 - Problèmes généalogiques dans les surnoms et les transformations de noms. par Mme Yvonne Lambert-Tardif.

La nomenclature complète des cours qui suivront sera donnée le 9 février.

Les cours se donnent tous les jeudis soir de 7:45 hres P.M. à 10:00 hres P.M. au centre St-Edouard, dans la salle Morin, 6515 rue St-Denis, Montréal, tout près de la station de Métro Beaubien.

Frais d'inscription: \$60.00 (payables en deux versements, si désiré)

Pour participer à ces cours, il faut s'inscrire au secrétariat des Loisirs St-Edouard, 6517, rue St-Denis. Renseignements: tél.: 277-9415, 277-0841.

Ma maison sous les arbres...

au Domaine des Hauts-Bois du Mont Bruno

Aux 1000 demeures personnalisées déjà construites, nous vous offrons d'ajouter la vôtre:

39 plans de toutes catégories à compter de \$33.904 y compris un terrain.

Des changements aux plans sont autorisés avant la signature de la convention.

Vous pouvez acheter un terrain, boisé à terme à 7% d'intérêt pour construction immédiate ou future de votre plan par l'entrepreneur de votre choix.

Votre plan sera sujet à approbation, politique adoptée afin d'éviter une répétition excessive des mêmes modèles.

Dans l'intervalle, vous louez un appartement-jardin tout confort.

Vous y trouverez, écoles, loisirs, sports, centre de commerce et de services communautaires.

Domaine des Hauts-Bois du Mont Bruno
ITINÉRAIRE Par le pont Jacques-Cartier et la route 3 ou par le pont-tunnel Latourne, on emprunte la route 20 (transcanadienne) pour 9 minutes jusqu'à la sortie 62 de Sainte-Julie où des enseignes indiquent l'endroit!

Le Mont Bruno est un environnement de forêts et de lacs propices à la détente et aux sports de plein air, à quelques minutes de Montréal.



Cherchez la faible!

Médaille



Aucune n'est plus faible.

éditorial

Le verdict de la Robin Hood

Pour une grande partie de la population, il ne faisait guère de doute, avant même que les procès ne commencent, que les gardes privés de la Robin Hood étaient bel et bien coupables d'avoir tiré sur les grévistes, en juillet dernier, au mépris de la vie ou à tout le moins de l'intégrité physique des victimes. Le choc de la fusillade, filmée et retransmise dans les médias, à travers le pays, avait même été tel que les autorités, en plus d'accélérer le règlement du conflit qui pourrissait aux minoteries, avaient entrepris de réviser la situation des agences dites de sécurité et de réformer plus largement le code du travail.

L'acquittement mercredi des deux derniers gardes impliqués dans ces événements n'a donc point passé inaperçu, c'est le moins qu'on puisse dire, encore qu'un tel verdict de la part d'un jury n'est pas sans précédent, bien au contraire. Si cette décision judiciaire met un terme aux poursuites criminelles engagées à la suite de la célèbre fusillade, le dossier des agences et de la sécurité sur les lignes de piquetage n'est pas pour autant fermé. A voir au contraire la réaction de certains entrepreneurs en police industrielle, on peut s'attendre à pire lors d'un prochain affrontement.

Le verdict des douze jurés rendu cette semaine à la suite de la longue "adresse" du président du tribunal, le juge Paul Reeves, a été fort mal accueilli à la CSN. Il est bien possible que d'autres "pairs" en seraient venus, sous la direction d'un autre magistrat, à une conclusion différente. Cela se produit du reste régulièrement quand un jury ne parvient pas à un verdict unanime ou qu'un tribunal d'appel renverse les déductions qu'un juge a pu appliquer au cas dont il était saisi. A moins toutefois de faire la preuve que les procédures ont été biaisées d'une manière ou d'une autre, il faut, au lieu de se scandaliser en pareilles circonstances, présumer que l'accusation n'a pu être établie au-delà de tout doute raisonnable et qu'en conséquence, que les victimes aiment cela ou pas, les accusés devaient être libérés. En somme, la Justice ne saurait être excellente quand elle libère les gars de la United Aircraft, et pourrie quand elle exonère les gardes de la Robin Hood.

Il n'en reste pas moins inacceptable que la propriété ait plus de prix que la santé ou la vie humaine et qu'on tolère, dans des conflits où les esprits deviennent vite surchauffés, une si-

tuation où les armes ne sont que d'un côté. A cet égard, et indépendamment de la sanglante échauffourée de la Robin Hood, deux problèmes fort sérieux se posaient et se posent encore du point de vue de l'application des lois et du maintien de l'ordre public. Puisque dans notre société le droit de porter des armes n'est pas considéré, en effet, comme une des libertés du citoyen, mais qu'au contraire, sauf les exceptions permises par la loi, le monopole de la force physique tend à être remis entre les mains de la police, c'est d'abord à celle-ci d'empêcher les gens d'en venir aux coups et de tenter de se faire à eux-mêmes justice sommaire.

Or, plusieurs affaires moins connues mais tout aussi graves que celle de la Robin Hood témoignent tantôt que la police s'est abstenue d'intervenir activement pour neutraliser les esprits égarés ou les fauteurs de troubles, tantôt s'est rangée en faveur d'une partie contre l'autre ou du moins a paru le faire. Avec les effectifs considérables des services de police et les budgets astronomiques qu'ils font peser sur le trésor public et l'impôt des contribuables, on s'attendrait normalement à ce que le ministère de la Justice ait amplement de quoi assurer le respect de la loi et le maintien de l'ordre dans les rues et aux abords des usines.

La prolifération des agences de sécurité au Québec et l'augmentation proprement étourdissante de leurs effectifs posent à ce chapitre de troublantes questions. Qu'il s'agisse de la protection de la propriété contre le vol ou le vandalisme ou encore de la sécurité physique des personnes, faut-il croire que les services publics de police soient à ce point inefficaces que les citoyens et les entreprises et institutions doivent en reconstituer d'autres, privés, à leurs frais, et indirectement aux frais de la collectivité? Ou bien, nos forces de police sont-elles tellement devenues intègres et rébarbatives aux sales coups qu'en d'autres temps le pouvoir leur confiait, que certains intérêts doivent aujourd'hui s'en remettre, pour ces sombres besognes, à des polices parallèles?

Il faut garder en tête bien davantage des préoccupations de ce genre que les opinions diverses qu'on peut se faire des responsabilités de chacun dans la fusillade de la Robin Hood. À la suite de cet épisode, le ministère de la Justice a entrepris cet été la révision du dossier des agences de sécurité et d'investigation. Sauf erreur, les conclusions de cet exa-

men n'ont pas encore été tirées. Elles devraient l'être dans les meilleurs délais et rendues publiques. Non seulement parce que certains gardes et quelques agences peuvent interpréter le verdict de la Robin Hood comme une permission de tirer à gogo sur les "intrus", mais parce qu'avec une telle mentalité certains de ces "services" prêtent sans doute flanc aux mêmes penchants criminels que ceux qu'on a mis au jour ces derniers mois dans les services de police.

M. Marc-André Bédard a fermé voici peu de mois la compagnie de sécurité Sécurix en prétextant d'une infraction technique de l'un de ses agents et en invoquant le fait qu'un certain Mitchell Bronfman en était le président. De son propre aveu, cette entreprise dirigée par d'anciens membres de la GRC a été impliquée dans plusieurs conflits ouvriers à travers la province. D'autres agences de sécurité ont vivement riposté aux soupçons qui frappaient, on s'en souvient, l'ensemble de cette "industrie". Le problème reste toutefois posé de savoir quels contrôles et quelles sanctions, le cas échéant, sont exercés sur les armes et sur les "méthodes" de ces "services de sécurité" parallèles aux services de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada, de la Sûreté du Québec et de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Si des gardiens privés ont le droit de porter des armes et à l'occasion de s'en servir aux abords des usines et des entrepôts, la même prérogative doit être reconnue à ceux qui tiennent des piquets de grève ou de protestation dans les environs. Il n'est pas difficile de voir où cette logique de la légalité armée peut aller. Nous y serons conduits tôt ou tard si les polices privées doivent continuer de se développer au point de prendre le pas, dans les conflits de travail, sur les services publics d'ordre et de sécurité. La violence appelle la violence.

Nous n'y échapperons pas si, alors que les autorités fédérales veulent restreindre le marché et la circulation des armes, et donc les occasions de s'en servir imprudemment ou à mauvais escient, les autorités provinciales, de qui relève le maintien de l'ordre et le contrôle des agences de sécurité, laissent celles-ci proliférer et certaines d'entre elles ouvrir le feu sur des gens désarmés.

Jean-Claude LECLERC

lettres au DEVOIR

Culture québécoise et problématique péquiste

M. Victor-Lévy Beaulieu

Votre texte paru dans LE DEVOIR du 30 décembre a piqué ma curiosité. Ce qui a surtout retenu mon attention était moins le texte lui-même (les comparaisons, les descriptions, les explications) que ce que j'appellerais le sous-texte et sens profond qui s'en dégage.

De deux choses l'une: ou bien votre article était l'expression ironique de votre perception d'une certaine réalité anglo-canadienne, l'ironie ayant pour but de provoquer le lecteur anglophone tout en renforçant la valeur de la culture québécoise auprès du lecteur francophone — si c'était le cas, votre texte se prête à un malentendu grave — ou bien votre texte est l'expression sincère d'une conviction profonde dont je ne dispute pas le fond mais qui révèle une contradiction évidente entre vos aspirations et la manière dont vous entendez les réaliser.

Prenons le premier cas. Si votre intention était de provoquer par l'ironie je trouve que vous vous y êtes singulièrement mal pris. L'opposition entre la culture du Canada anglais ("inodore, incolore et sans saveur") et la culture québécoise ("vibrante, profonde, triomphante et prodigieuse") dévolée tout le long du texte est fondée sur la facilité, c'est-à-dire sur des caractéristiques stéréotypées et vides de sens qui ont sûrement frappé le lecteur moyen mais qui risquent, contrairement à votre intention de valoriser la culture québécoise, de confirmer les préjugés latents ou avérés qu'entretiennent certains Québécois francophones à l'égard des minorités habitant leur province car se moquer du Canadien anglophone revient à se moquer de la minorité anglophone et en fin de compte de toute minorité

qui habite la province du Québec. Etait-ce vraiment votre propos d'attiser un feu xénophobe?

Si, par contre, vous avez voulu qu'on prenne votre texte au pied de la lettre, je ne peux que vous renvoyer à l'article de Marcel Rioux paru dans le Jour (11-17 nov/77 p. 20) où le sociologue médiocre sur la difficulté de "redevenir une majorité" — le dilemme auquel tout Québécois (francophone) doit faire face depuis le 15 novembre "il faut avoir assez confiance en soi pour cesser d'être sur la défensive ou, ce qui pis est, manifester de l'agressivité envers les autres. Cela fait partie essentielle de notre passage de minorité à majorité. Que nous servirait de nous proclamer le nouveau pays du Québec si nous continuons à nous comporter comme des provinciaux?" Il semble, M. Beaulieu, que vous soyez tombé dans le piège dont a parlé Marcel Rioux. Vous êtes, malgré vous, sur la défensive et par conséquent vous vous sentez le besoin de manifester cette agressivité vis-à-vis de l'autre. N'est-ce pas se comporter en provincial?

Vous auriez pu faire une appréciation d'un état de fait culturel en vous appuyant sur des exemples concrets faisant ainsi preuve de réflexion sérieuse car vous avez soulevé une problématique fondamentale dans le débat sur l'unité canadienne: le Canada anglais existe-t-il en tant qu'entité culturelle ou le Québec présente-t-il la seule véritable alternative culturelle aux valeurs que nous imposent les États-Unis? J'ai pourtant du mal à comprendre comment vous pouvez valoriser une culture sur le dos d'une autre tout en reprochant au Parti québécois son nationalisme "étroit et traditionnel" pour insister ensuite sur le besoin d'une ouverture vers d'autres cultures, surtout vers cel-

les du tiers monde. Puisque votre xénophobie à l'égard des "anglais" se marie mal avec vos prétentions internationalistes, votre démarche est profondément ambiguë et on hésite à vous prendre au sérieux.

D'ailleurs, Rioux lui-même reprend l'idée d'ouverture et de fermeture. Selon lui, "il faut quand même dépasser au plus vite certaines attitudes de la société fermée" pour nous débarrasser de notre provincialisme afin d'arriver au plus tôt à une société à la mesure du monde". On dirait M. Beaulieu que vous êtes arrivé à la dernière étape de ce processus sans passer par la première... ou peut-être croyez-vous que les deux attitudes sont compatibles?

Evidemment on pourrait répondre que cette agressivité n'est qu'une contre-agressivité puisque ce sont nous, les Québécois, qui sommes agressés depuis des générations. Il me semble quand même qu'étant donné la nature du débat, le fait qu'il touche tout ce qu'il y a de plus viscéral chez l'homme et que les médias exploitent souvent le côté passionnel de la discussion, une personne dont le métier est de manier les idées, de travailler la langue et qui participe étroitement à la création de cette "nouvelle culture québécoise" serait en mesure de dépasser ce niveau de discussion en ouvrant des voies, en proposant de nouveaux horizons, en stimulant et excitant la curiosité, en construisant enfin et peut-être aussi en ramenant le débat sur un plan plus conceptuel. Vous ne faites qu'éveiller les préjugés en vous enfonçant dans les malentendus du passé et cette démarche est d'autant plus décevante de la part d'un écrivain qu'on estime.

Alvina RUPRECHT

Ottawa, le 1er février 1978

Claude Ryan, un vrai nationaliste

Les adversaires de Claude Ryan ont essayé et continuèrent d'essayer de noircir la réputation de ce dernier surtout en ce qui a trait à son nationalisme. On laisse entendre que les seuls vrais nationalistes sont indépendantistes ou souverainistes. Est-ce à dire que tous ceux qui ont vécu au Québec avant 1960, c'est-à-dire avant l'avènement du séparatisme de Marcel Chaput, n'étaient pas nationalistes et n'aimaient pas autant le Québec que les péquistes d'aujourd'hui? Poser la question, c'est y répondre.

Un sondage récent indiquait que le pourcentage de séparatistes au Québec se situait entre 20% et 25% de la population, à peu près le même depuis une dizaine d'années. Comment expliquer que les journaux donnent tant d'importance à la minorité de 25%? Com-

ment expliquer aussi que le gouvernement actuel agisse comme si 75% de la population l'appuyait. Il est évident aujourd'hui plus que jamais que si le Parti québécois s'est emparé du pouvoir le 15 novembre 1976 c'est parce que d'aucuns ont voté contre Bourassa plutôt que pour le P.Q. et des milliers de Québécois naifs et confiants ont cru aux chefs du P.Q. quand ces derniers promettaient tout simplement un bon gouvernement. Les masques sont tombés depuis lors. Le P.Q. a versé dans la plus honteuse des supercheries pour arriver au pouvoir.

M. Claude Ryan, comme des milliers d'autres nationalistes, a momentanément cru aux déclarations solennelles du P.Q. Le vrai visage du P.Q., bien différent de celui d'avant le 15 novembre, est en voie de rallier tous ceux qui ont

toujours cru et qui croient encore dans un Québec fort au sein du Canada. Les adversaires du séparatisme sont sortis de leur isolement et silence. Jusqu'au 15 novembre 1976, vous étiez considéré croulant et vieux jeu si vous n'adhériez pas au Parti québécois. Que le directeur du Devoir, journal qui a toujours défendu les meilleurs intérêts des Québécois, se mette en tête des nationalistes non-séparatistes est symptomatique et prometteur. Tous ceux qui connaissent Claude Ryan, et ils sont légions, savent que ce dernier ne sacrifiera jamais les plus hauts intérêts et aspirations des Québécois. Ils n'hésiteront pas le moment venu de mettre leur avenir dans une équipe dirigée par Claude Ryan, chef nationaliste à l'esprit ouvert.

Raymond ROY
Sherbrooke, 30 janvier 1978

Si le sel s'affadit, avec quoi salera-t-on?

M. René Lévesque, premier ministre et président du Parti québécois.

Au cours d'une interview avec un journaliste américain, vous auriez laissé tomber que les Québécois sont ou se comportent comme des enfants gâtés.

Voici quelques réflexions: 1— Aucune réforme politique d'inspiration sociale-démocrate n'a de chance d'être efficace et durable à moins de s'enraciner dans des citoyens préoccupés dans leur cœur par l'injustice et l'inégalité; à moins de ne venir que structurer une volonté collective que diminuent les écarts entre riches et pauvres.

2— C'est faire preuve d'inconséquence ou de malhonnêteté de faire croire que la réforme politique et sociale prônée dans le programme du Parti québécois pourra se faire sans sacrifice économique de la part des plus favorisés parmi nous. Notre volonté d'indépendance politique est aussi et peut-être d'abord une question de valeurs. Elle devra normalement nous "coûter" cher. Dans le contexte capitaliste nord-américain, si elle ne nous coûte rien c'est qu'elle ne change pas grand-chose; et si elle ne change grand-chose, c'est qu'elle n'est pas assez profonde.

3— Pourquoi faut-il laisser aux prêtres ou évangélistes de tous ordres d'enseigner et de stimuler au partage, à la générosité, à l'amour de ses concitoyens? Pourquoi faut-il que ces qualités ne soient proposées que dans un contexte religieux alors qu'elles sont indispensables à toute réforme réelle de notre vie collective? Je vous envoie ces quelques lignes un peu en vrac en espérant que l'esprit qui les anime s'en dégage assez. J'essaie de continuer de croire que le parti dont je suis membre est encore notre meilleur instrument de changement politique. Mais si le sel s'affadit, avec quoi salera-t-on?

Marcel RHEAULT
Sherbrooke, le 30 janvier 78

Mise au point sur le conflit au Cégep de Ste-Foy

M. le rédacteur en chef

Je souhaiterais ardemment que votre quotidien "LE DEVOIR" rectifie les inexactitudes qui ont été rapportées sous le titre "Le directeur du Cégep de Ste-Foy capitule", jeudi, le 26 janvier 1978.

a) En paragraphe deux, le conflit n'opposait pas, comme il est dit, la direction du collège aux 4.300 étudiants, mais bien la direction du collège au Groupe des professeurs soutenus par 634 étudiants.

b) En paragraphe trois, on devrait lire: avec l'appui de ces derniers, les professeurs, des professionnels non enseignants et une partie des cadres réclamaient la démission de M. Jobin.

Et j'explique ici la contradiction que j'apporte. A la suite de la réélection de M. Ghislain Jobin au poste de directeur général du Cégep de Ste-Foy, en début décembre 1977, le groupe de professeurs de cette même institution prend la décision suivante: chaque fois que M. Jobin met les pieds dans son bureau du Cégep, les professeurs suspendent leurs cours, vont chercher M. Jobin dans son bureau et le reconduisent gentiment à la porte du Cégep. Ensuite les cours reprennent. Et ce fut fait à quelques reprises. Le 13 décembre, au cours d'une

assemblée générale qui réunissait quelque 1.200 étudiants sur 4.300, la décision de boycotter les cours est prise.

Les cours doivent reprendre le 16 janvier mais sont reportés au 23, dû au malaise devenu intolérable. A la fin de cette même semaine, M. Bill Kineham, président du syndicat des professeurs, déclare à la télévision d'Etat: "Les professeurs acceptent que M. Jobin remplisse ses fonctions de directeur général jusqu'à la fin du 2e terme, mais il devra renoncer à partir de juin 1978 à remplir son troisième mandat de trois ans."

Lundi, le 23 janvier, reprise des cours. Les élèves se réunissent en assemblée générale, et votent à 634 contre 594, sur un total de 4.300 élèves, de boycotter les cours jusqu'au mercredi 25, date limite où M. Jobin doit faire connaître sa décision.

Mardi le 24, lors d'une conférence de presse, M. Jobin fait part de sa décision de quitter son poste de directeur général du Cégep Ste-Foy, et ce immédiatement, espérant que sa démission enraye le climat malsain qui règne dans cette institution depuis l'automne 1977.

Le but du boycottage ayant été atteint, mercredi le 25 janvier, les

élèves se réunissent à nouveau en assemblée générale. Un étudiant, chef-de-file et porte-parole des 634 élèves dissidents, propose une motion de blâme et certaines mesures de représailles contre la station C.J.R.P., qui dans son éditorial de la veille, avait fait une violente dénonciation contre les professeurs et le groupe d'élèves dissidents. L'assemblée rejette les propositions, dénonce le propos comme étant un élève non accrédité du Cégep Ste-Foy, donc n'ayant pas droit de siéger et va le reconduire gentiment à la porte de l'assemblée. Incidemment, ce même jeune homme est membre avoué et actif du Groupe Marxiste-Léniniste de Québec.

Donc, dans l'article paru dans votre quotidien, le journaliste fait porter l'odeur de cette malheureuse histoire sur le dos des étudiants alors que tout doit porter sur le compte des professeurs qui se sont servis des étudiants pour arriver à leur triste fin.

Le journalisme bien fait a une valeur inestimable, lorsqu'il est mal fait, il a une valeur destructive inestimable.

Lyse T. AUDET
Ste-Foy, le 31 janvier 1978

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

bloc-notes

La mort lente des kiosques à journaux

Depuis 37 ans, douze mois par année, David Smith vend des journaux et des périodiques dans son petit kiosque de la rue Guy, coin Sherbrooke. Comme tous les vendeurs, il étale la marchandise que les passants peuvent consulter avant d'acheter. C'est pourquoi, tout à côté de son minuscule abri, il dresse depuis toujours ses porte-journaux métalliques sur lesquels sont exposés les quotidiens, les hebdomas, les magazines et, pour les plus jeunes, les albums de bandes dessinées.

Mais David Smith a reçu l'autre jour la visite des inspecteurs municipaux qui lui ont rappelé que le règlement 270 interdit d'afficher de la sorte sur la voie publique. Catastrophé, notre vendeur a obtenu l'hospitalité du directeur d'une succursale bancaire qui l'a autorisé à disposer ses porte-journaux sur le seuil d'une porte dé-

saffectée. Rien à faire: cela aussi est interdit par le même règlement. A toutes fins utiles, M. Smith est réduit à stocker tous ses imprimés dans son édicule, hors la vue du public. Pour un vendeur de journaux, c'est le coup de mort.

Bientôt, les kiosques à journaux que l'on trouve dans toutes les grandes villes du monde n'auront plus leur place à Montréal. Faute de combattants, ces lieux familiers tendent à disparaître. C'est une vieille institution qui meurt. Certes les habitudes des consommateurs y sont pour beaucoup. On achète de préférence ses périodiques et journaux dans les magasins de tabac, les librairies, les pharmacies, les stations de métro, chez le dépanneur et le pharmacien. Mais les autorités municipales, après avoir implanté il y a quelques années des kiosques construits suivant des normes bien

définies, vont peu à peu chasser de la rue les vendeurs de journaux auxquels il est même défendu de déposer sur le trottoir les ballots destinés à la récupération, même durant quelques heures.

On se souvient encore de la triste affaire des boîtes à journaux, frappées d'interdit naguère, parce que les autorités municipales y voyaient des risques d'obstruction sur la voie publique et des sources de pollution du paysage urbain. Ces dépôts, outre qu'ils facilitaient la diffusion des journaux dans les quartiers domiciliaires, offraient aux Montréalais l'avantage d'acheter facilement leur quotidien du matin et dispensaient les entreprises de presse, du moins en partie, de mettre en place un service extrêmement coûteux de livraison à domicile.

Hier, c'était les boîtes à journaux. Et maintenant, peu à peu,

les kiosques s'en vont et s'en iront de plus en plus vite si la Ville continue de brandir son règlement 270 qui, sans viser directement les imprimés, les touchent quand même.

Le paysage urbain sera-t-il, pour cela, dépollué? On ne fera pas à la mairie le reproche de vouloir restreindre la diffusion de l'information. Mais on demandera au conseil municipal s'il pense qu'une grande ville est plus propre, plus moderne, plus civilisée, plus progressiste quand elle chasse les vendeurs de journaux de ses rues et de ses places.

A sa manière, simple et modeste, David Smith servait la presse et la liberté qui ne s'en porteront pas mieux quand il n'y aura plus de David Smith dans les rues de Montréal.

Michel ROY

BILLET

La laine des moutons

Raconte, Françoise, raconte... et comme Françoise Gaudet-Smet ne demande pas mieux, elle déroule l'écheveau de ses souvenirs. Elle qui a tissé, au fil des jours, des "chauffe-cœur" et "ramasse-miettes" qui forment la trame d'un quotidien coloré. C'est avec des retableaux que Françoise crée du beau. Mille petits riens et anecdotes rassemblés ont fait de sa vie une courtépisode harmonieuse qui la tient chaud et lui permet d'oublier son hiver.

Raconte, Françoise, raconte. Et cela coule de bonne source ou plutôt de torrent (elle dit elle-même: "Je suis un torrent") et dès qu'elle prend la parole elle s'éclaire, s'anime, donnant raison à celui qui a écrit: "Seuls les gens passionnés ont quelque chose à dire". Un torrent, avec tout ce que cela charrie d'eau impétueuse; cette eau qui, filtrée, apaise la soif, calme les fièvres, et, harnachée, crée la lumière. Comme un torrent elle charrie mots, idées, rires et sous-rires, des galets luisants, quelques scories aussi, bien sûr, mais

tant de pierres précieuses et si précieuses.

Elle a été très applaudie l'autre jour, à Paris, quand elle a évoqué au cours d'une conférence, ses débuts comme journaliste. "Dans le rond de ma lampe, avec un enfant attaché à ma jupe" comme il était convenable à l'époque (il y a cinquante ans) elle collaborait, chez elle, au Bulletin des agriculteurs. Elle en a fait du chemin, cette femme énergique qui s'est mise en route, un bon matin, munie de son premier passeport où, en anglais seulement, on mentionnait qu'elle était "British citizen". Depuis, elle marche d'un bon pas le long du chemin du Roy, ce chemin pavé de bonnes et moins bonnes intentions, qu'elle a emprunté sans trop s'inquiéter s'il mène à Ottawa ou à Québec. L'histoire dira le reste. En attendant, elle est du côté de la vie, si belle à étendre, à partager. Elle grimpe les escaliers "comme une jeunesse" et croit à l'avenir. Elle regarde, attendrie, les "jeunes repousses", les bourgeons, et sème

dans toutes les bonnes terres même si, lucide, elle sait bien — elle qui s'y connaît en fleurs, plantes, seve et humus — qu'elle ne verra pas toutes les floraisons dont on ne peut brusquer la lente germination. Elle laboure, sème, sème inlassablement comme si elle allait, elle-même, tout récolter, moissonner et engranger.

Fouillant dans ses souvenirs comme dans une corbeille à tiroir, devant un auditoire de trois cents personnes, elle a raconté avoir reçu un jour la lettre d'une paysanne québécoise qui avait cherché en vain un cahier d'instruction en français pour "écouter tuques, bas, foulards et mitaines pour les siens. Françoise trouva un manuel de tricot rédigé en français avec les mesures... anglaises (chez nous, on n'en est pas à une contradiction près!) elle en fit part à ses lectrices et dans les semaines qui suivirent elle reçut jusqu'à cinquante mille lettres. Autant de femmes réclamaient, à leur tour, le précieux manuel pour "habiller chaude-

ment" les leurs. "Des lettres, il y en avait partout, même dans la salle de bain" cela témoignait d'un besoin et une grande compagnie de Toronto, flairant la bonne affaire, écrivit à la journaliste. "Madame, nous, nous vendons de la laine et ça nous est bien égal qu'elle soit tricotée en français ou en anglais".

Et le Tout-Paris a applaudi cette phrase prononcée — par un de ces hardys qui font si bien les choses — le jour même où Le Monde publiait, à la une, ce titre fracassant: "La francisation" au Québec accélère l'exode des firmes anglophones". Et l'anecdote de la laine tricotée indifféremment en anglais ou en français (ô ironie suprême!) était racontée ce soir-là, à Paris, par une Québécoise qui arborait fièrement l'insigne de l'Ordre du Canada. Et l'on voudrait continuer à tondre notre mouton national en l'empêchant de bêler dans la langue de son choix? Beh...

Rolande A. LACERTE

Paris

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910.
Directeur: Jean-François Roy.
Rédacteur en chef: Michel Roy.
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigne.
Directeurs de l'information: Jean-François Roy, Pierre Lacroix.
Trésorier: Bernard Laroque.

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bonin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
ABONNEMENT: Edition quotidienne \$60 par année, \$33 tous les mois \$21. A l'étranger: \$85 par année, \$38 tous les mois \$24. Editions du samedi: \$18 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste mentionné sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 ligne groupée.

des idées

des événements

des hommes

La question des minorités

Combien de fois faudra-t-il attendre, comme au Nouveau-Brunswick, 5 ans pour une école secondaire à Moncton où les Acadiens constituent un tiers de la population, 20 ans pour une école normale, 102 ans pour une loi sur les langues officielles dont certains articles n'entrent en vigueur que 8 ans plus tard; ou, comme à Halifax, 111 ans pour qu'UNE école française desserve 10,000 familles; ou comme à Sudbury, 109 ans pour un simple projet-pilote de tribunal bilingue; ou comme au Manitoba, 87 ans avant qu'on ne s'avise qu'une loi vitale pour les francophones a peut-être été supprimée inconstitutionnellement?

Que dire quand le présent lui-même confirme le passé? Quand au Nouveau-Brunswick, les municipalités échappent à toutes fins pratiques à la loi sur les langues officielles et que les Acadiens n'ont encore qu'un faible accès aux postes importants de la fonction publique provinciale? Quand en Saskatchewan, des parents attendent encore que le ministère de l'Éducation tienne une promesse faite en 1970 de leur accorder l'enseignement d'une heure de français par jour? Quand en Colombie briannique, on proteste contre l'établissement d'une chaîne de télévision française... parce qu'elle prend la place d'une chaîne américaine? Quand en Ontario, M. Gérard Filion a toutes les peines du monde à obtenir un procès en français et que les francophones de Windsor-Essex doivent livrer une lutte épineuse pour obtenir une malheureuse école? Quand à Ottawa, la capitale du pays, il n'y a pas encore de système judiciaire véritablement bilingue?

Statistique Canada indique pour 1976 une baisse de la proportion des francophones dans toutes les provinces hors du Québec. En mars dernier, M. Don Cartwright, directeur de la recherche du Conseil consultatif des districts bilingues

du gouvernement fédéral, déclarait que "la création de districts bilingues est tout à fait inutile dans l'Ouest et dans la majorité des Maritimes et ne réussirait pas à endiguer l'assimilation massive des francophones dans le nord et l'est de l'Ontario, et du Nouveau-Brunswick". Le rapport Les Héritiers de lord Durham, émanant de la Fédération des francophones hors Québec, s'est vu confirmé dans ses conclusions dramatiques par celui de M. R.-J. Ravault, intitulé La Francophonie clandestine et préparé pour le compte du gouvernement fédéral.

On ne peut balayer le passé d'un revers de la main. Les mesures discriminatoires et une politique d'immigration systématiquement préjudiciable ont bouleversé des rapports de forces qui ne jouaient pas encore totalement en défaveur des francophones au début de la Confédération. Ce que M. W.A. Lafrance disait de l'Ontario dans un article au DEVOIR en avril dernier, s'applique à toutes les autres provinces à majorité anglophone: "le libéralisme, en Ontario (...) ne tend à s'afficher que lorsque ceux et celles qui en sont l'objet sont irrévocablement voués à la défaite définitive".

Ce qui n'empêche pas M. Charles Taylor (qui recoupe en cela M. Claude Ryan) de nous exhorter à ne pas "provoquer de la part de l'Ontario un traitement réciproque, ce qui voudrait dire qu'il reviendrait en arrière sur les progrès qu'il a fait très péniblement ces dernières années". Très péniblement pour les francophones, certes, qui doivent les arracher de haute lutte, de l'aveu de M. William Davis lui-même. M. Lafrance nous rappelle l'étrange coïncidence entre les dits

par
LISE NOËL

"progrès" et l'éveil du mouvement indépendantiste dans les années '60 au Québec ainsi que la victoire du Parti québécois le 15 novembre 1976. Mme Gisèle Richer, présidente de l'Association des Canadiens français de l'Ontario, corrobore cette assertion.

Quand cela ne serait pas le cas, M. J.-L. Bourdeau, ancien président de cette association, aurait raison de constater: "Les autres provinces n'ont jamais été influencées par les politiques québécoises quand celles-ci étaient très généreuses, je ne vois pas pourquoi elles se mettraient à agir en fonction du Québec aujourd'hui".

Quand les provinces anglophones réagissent aux politiques du Québec, elles ne font que le gratifier d'un "traitement réciproque", pour reprendre l'euphémisme de M. Taylor; quand c'est le Québec qui réagit, il fait montre d'un "esprit de revanche", il "rend l'injustice pour l'injustice". Two wrongs don't make a right", lui préche-t-on maintenant.

Si l'on doit oublier les injustices, la décence exige que l'initiative en ce sens ne vienne pas de ceux qui les ont perpétrées.

Les Anglo-Québécois:
groupe dominant ou
groupe dominé?

Isolés depuis toujours des Franco-Québécois, ne parlant souvent pas leur langue, ne lisant pas ou peu leurs journaux, ne regardant pas leur télévision, ignorant l'angle sous lequel ils comprennent leur histoire "commune", les Anglo-Québécois voient maintenant s'ébranler

dans différentes directions ces 81% de la population en marge desquels ils ont vécu pendant des décennies sans leur prêter plus qu'une parcelle d'attention. Et ils ont peur, peur de l'inconnu; ils se sentent étrangers dans leur propre pays. Certains entendent ce qui se passe mais n'arrivent pas à s'y adapter; comme ce cadre, ancien résident de Pierrefonds, qui est "établir à Toronto:

... something very important has come home to Emerson Hughes. He grew up in the English bastion of Montreal and took it for granted that the French would speak English to him. Now, because his French is not as fluent as his English, he feels uncomfortable, insecure, and understands how French Quebecers have felt for generations. (1)

Des articles du Montreal Star (2) ont montré cet isolationnisme et cette peur chez les anglophones de Montréal et des Cantons de l'Est. Ils semblent aussi indiquer que ceux d'entre eux qui comprennent le mieux les francophones, sont souvent des immigrants d'origine (ce que tendraient à confirmer des expériences personnelles). L'Anglais d'ici qui a suivi consciencieusement des cours de français demeure dans son milieu et finit par l'oublier en partie; l'immigrant s'en servira comme d'un pont pour s'intégrer à la communauté francophone.

Échapper à l'isolement relève en majeure partie des Anglo-Québécois eux-mêmes. C'est d'ailleurs le défi que leur lance M. Davidson Dunton pour parvenir à surmonter le malaise que M. John Roberts diagnostique comme étant une "inaptitude à faire face" ("inability to cope"). Mais beaucoup, préfèrent poser aux défenseurs des droits des minorités même s'ils ne défendent en fait que les intérêts du groupe dominant.

Où encore ils nous réduisent à l'état de minorité dans l'ensemble du Canada. Qu'on relise à ce propos le discours de M. A. K. Paterson à l'université Bishop à

Lennoxville le 28 mai dernier ou les communiqués de l'Association provinciale des enseignants catholiques dans les journaux à la même époque. Tout récemment, devant la commission Pépin-Robarts, la Quebec Federation of Home and School Associations manifestait sa crainte que le gouvernement fédéral ne reconnaisse plus que les Anglo-Québécois appartiennent à la majorité qui constitue le Canada et qu'il lui demande de se confiner à son statut de minorité au Québec. Toujours devant cette commission, l'Université Bishop se faisait l'interprète des anglophones de l'Estrie: "nous commençons à peine à éprouver et à comprendre ce que cela signifie que d'appartenir à une minorité".

Comment leur reprocher de ne pas percevoir ce qui échappe à M. Trudeau lui-même qui nous désigne comme "la minorité francophone canadienne concentrée dans la province de Québec" (discours du 11 mars à Verdun)?

Si l'anglais a jusqu'à maintenant semblé indispensable aux 81% de francophones du Québec, ce n'est pas tant parce que 235 millions d'anglophones l'entourent, mais plutôt à cause de la présence quotidienne du million d'anglophones qui vivent au Québec même. À partir du moment où ces derniers doivent parler le français, les Franco-Québécois ont le choix d'être bilingues.

Le système d'éducation offrira à tous les membres de la collectivité francophone la possibilité de connaître l'anglais, mais le degré d'utilisation qu'ils en feront relèvera de la motivation des individus en fonction des contraintes que leurs choix respectifs leur imposeront. Mais pour ce groupe important de Franco-Québécois qui, outre quelques voyages occasionnels, passeront la plus grande partie de leur vie au Québec même, il ne devra plus y avoir d'obligation sine qua non de parler l'anglais chez eux. Cela n'a rien de commun avec l'édification par l'intérieur d'un ghetto asphyxiant: pas plus que nous les autres peuples ne passent leur existence sur des quais de gare...

Les anglophones insistent sur la nécessité de pouvoir parler "librement" le français, qu'on ne leur fasse pas "avaloir" ("shove it") ou "ram it down their throat"), insouciant du fait que cela n'est possible que si les francophones doivent continuer à parler l'anglais. Des esprits libéraux (MM. H. McLennan, E. Forsey, R. Cook et M. Richler) se braquent soudainement et disent se sentir rejetés. Ayant toujours fait preuve de sympathie envers les francophones et conscients de leur bonne volonté individuelle, ils veulent ignorer totalement les rapports de forces. Sans en être avertis peut-être, ils s'attendent à de la gratitude de notre part; que nous exigions ce qu'ils nous offraient de bon gré en tant qu'individus, leur devient intolérable. C'est un phénomène analogue qui s'est produit aux États-Unis quand les Noirs ont négligé de se confondre en remerciements auprès des libéraux blancs qui avaient milité à leurs côtés dans la lutte pour l'acquisition d'une égalité qu'ils considéraient leur revenir de droit.

Anglo-Québécois et minorités
francophones: deux poids,
deux mesures

En 1867 échu au Québec un statut particulier... pour protéger sa minorité anglophone, statut dont ne fut pas gratifiée une minorité francophone d'égale importance numérique au Nouveau-Brunswick. Le Québec était la seule des quatre provinces fondatrices à tomber sous le coup de l'article 133 qui consacrait le bilinguisme dans les chambres, registres et procès-verbaux de sa législation, de même que dans ses cours de justice. Le Québec ne pouvait modifier les bornes de ses comités anglophones sans leur assentiment à la majorité absolue (comités "privilièges"); de plus, le nombre de ses circonscriptions électorales fédérales devait demeurer fixe. Afin toujours d'assurer la représentation des comités anglophones, le Québec était aussi la seule province dont les sénateurs et les conseillers législatifs devaient posséder leur domicile et leurs biens-fonds dans

leur propre circonscription et non dans l'ensemble de la province.

Les minorités franco-catholiques des autres provinces fondatrices ne pouvaient compter pour leur part que sur l'article 93 qui assurait la protection des écoles confessionnelles, protection dont jouissait d'ailleurs la minorité anglo-protestante du Québec. Nous savons qu'elle devait s'avérer illusoire au Nouveau-Brunswick (1871) et dans la province nouvellement établie du Manitoba (1890 et 1916). L'Ontario pratiqua une discrimination linguistique (1912) plutôt que religieuse. Créées plus tard, les autres provinces ne furent pas astreintes à l'article 93 au profit de leurs minorités francophones.

Dès sa fondation en 1870, le Manitoba avait lui aussi été soumis à l'article 133, les francophones comptant alors pour 50% de la population. Quand leur nombre eut diminué à un tiers en 1890, le gouvernement manitobain prit l'initiative de supprimer l'article en question. Les doutes sur la constitutionnalité de cette mesure empêchèrent peu de gens de dormir... jusqu'au moment où le Québec s'avisa de voter la loi 101 qui, selon certains, entrerait elle aussi en conflit avec l'article 133.

Même si dans un avenir rapproché, la Cour Suprême le déclarait inconstitutionnel, le geste de 1890 aurait eu au moins 87 ans pour faire son effet; cette même décision dans le sens de l'inconstitutionnalité aurait cette fois-ci pour résultat immédiat d'annuler cette partie de la loi 101. Résultat d'autant plus discutables dans son principe que l'article 133 ne s'applique pas aux huit autres provinces qui peuvent pratiquer l'unilinguisme dans leur législation et leur système de justice sans risquer pour autant d'agir inconstitutionnellement. On pourra invoquer la légalité, pas la justice.

Au Québec même, les anglo-protestants ont refusé aux immigrants le libre choix de la langue d'enseignement quand ils étaient en mesure de le leur accorder. Ce n'est qu'en 1955, en effet, que le PSBGM assura une éducation en français aux protestants francophones et ce, à l'exclusion des membres anglophones de leur communauté qui auraient voulu s'en prévaloir. Le PSBGM n'ouvrit ses écoles françaises aux non-francophones qu'en 1969 (loi 63).

Quand le Québec touche à ses anglophones ou, plus précisément, quand il les effleure, on crie à l'ethnocentrisme, au racisme, au "nativisme", au totalitarisme même. M. Trudeau se précipite pour l'admonester. M. Fox craint d'être obligé d'intervenir.

Mais lorsque les représentants des minorités francophones demandent à M. Trudeau un rendez-vous à l'automne 1976, ils l'obtiennent le 31 mai 1977! Il est vrai qu'ils n'ont pas l'attrait de la nouveauté: depuis le temps qu'ils se plaignent...

Quand M. Trudeau dispose enfin d'un moment à leur consacrer, c'est pour les relier au groupe Telier et leur demander un engagement "réciproque" à défendre l'unité canadienne. Dans le cas des Anglo-Québécois, c'est d'une question de principe qu'il s'agit; dans celui des Franco-Canadiens, ce n'est plus qu'un marché. Et si ces derniers se montrent déçus des mesures adoptées à leur endroit, M. John Roberts leur recommande de faire preuve de plus de maturité et d'être "raisonnables".

Encore heureux quand on ne leur assène pas un constat clinique du genre "aucune politique, fût-elle dynamique et généreuse, ne pourra refaire l'histoire" accompagné d'une recommandation de concentrer leurs efforts au Nouveau-Brunswick et en Ontario "dont les gouvernements provinciaux sont du reste disposés à faire leur part pour les francophones. Tout le reste n'étant que nostalgie et regrets", comme le déplore M. Michel Roy. La seule excuse au mauvais traitement des minorités serait-elle d'être efficace?

1 — Ferrante, A. et Dewar, E., "Quebec's English: a Vanishing Minority", MACLEAN'S 4/4/77, pp. 21-22.
2 — Arnpoulos, S., "Special Report", THE MONTREAL STAR, 12, 14, 15/2/77; Diebel, L., "A Village Clings to Anglo Heritage", ibid., 4/4/77.

Haïti, l'endroit des choses

Il serait présomptueux de parler de boom économique en Haïti, à un moment précisément où la presse étrangère en parle sous un jour plutôt sombre. Des manchettes lugubres laissent le lecteur non-averti sur une vague impression d'horreur qui, somme toute, est loin de refléter la situation réelle d'un pays méconnu.

Depuis 5 ans, Haïti connaît tranquillement et sûrement une période de reprise et d'expansion économique. Elle se manifeste à bien des égards: les statistiques publiées conjointement par l'État haïtien et les Organisations Internationales pour le développement attestent des heureuses perspectives d'avenir de ce pays. Diverses enquêtes consacrées à de nombreux projets de développement et d'investissement font état de l'accélération en cours. En outre, une telle tendance est confirmée par les renseignements dont dispose tout à tour: l'ACDI, l'OEA, l'AID, le FAC, la BID, la BIRD, la FAO, l'ITICA, l'OIC, le PAM, le PNUD, etc. toutes organisations internationales coopérant avec le gouvernement d'Haïti, et dont la compétence éprouvée des fonctionnaires ne saurait être mise en doute.

De tels faits, ajoutés aux réalisations qui s'inscrivent harmonieusement dans le cadre du Plan quinquennal 1971/1976, annoncent une mutation certaine et évidente de la société haïtienne. Cependant, tout importantes qu'elles puissent être, ces réalisations donnent une vision incomplète de l'objectif réel de ce premier plan. En feront foi d'ailleurs: le programme routier, d'urbanisme, d'adduction d'eau potable, d'hygiène et de santé, d'éducation, d'agriculture, de l'industrie. Etc.

Le progrès ayant ses lois propres, Haïti, un peu tardivement, certes, y fait face enfin. Et courageusement. Rationnellement. La préparation des budgets de développement et des prévisions d'investissement de 1963/64 à 1977/78, permet de constater la progression de l'économie haïtienne, qui a passé de 17.135.780 millions de gourde (1) en 1963/64 à 896.803.655 millions de gourde en 1977/78, compte tenu évidemment des difficultés de tous ordres avec lesquelles, on le sait, le pays était confronté.

Pour mieux saisir cette évolution de l'économie haïtienne et les raisons qui l'expliquent, il est peut-être bon de souligner qu'elle n'aurait guère été possible sans la mise en place des structures d'une politique commerciale et industrielle très rationnelle, dont le résultat a favorisé l'implantation en Haïti des investissements privés et étrangers.

Ainsi l'année 1971 marque un tournant capital dans la vie économique du pays: en effet une étape décisive est amorcée avec le lancement du premier plan quinquennal 1971/1976.

Transport et communication

Dans le domaine du transport aérien qui a connu ces dernières années un essor plus qu'encourageant, le trafic — passagers, aussi bien que celui du fret, est en très nette progression: une augmentation en 1976 de près de 20% comparée à la période précédente. Cette progression est si remarquable qu'elle entraîne conséquemment un investissement gouvernemental de l'ordre de \$8.000.000. en vue de l'agrandissement des installations de l'aéroport international de Port-au-Prince et des aéroports des provinces.

Sur le plan des télécommunications, la même foule est de rigueur. L'Haïtien et l'étranger vivant au pays ne sont plus coupés de l'extérieur: l'État comme il se doit, ayant hardiment pris en main l'amélioration du réseau des communications. Une conversation téléphonique d'ici (Montréal) avec Haïti, est aussi claire et limpide qu'un entretien téléphonique Montréal — St-Agathe.

La radio nationale est en train de se doter d'un équipement ultra-moderne et d'un service efficace. Et bientôt, annonce-t-on officiellement, avec l'installation de la télévision nationale, la fré-

quence de l'une des nombreuses stations actuelles — la 4VRD — "permettra de couvrir par le son et par l'image tout le territoire national et, au-delà des frontières haïtiennes, les pays du continent américain et une partie de l'Europe Occidentale".

Dans le cadre de l'exécution du 1er plan quinquennal 1971/1976, on peut mentionner l'achèvement de 300 kms de route reliant Port-au-Prince au Cap-Haïtien (Nord) et aux cayes (Sud) ainsi qu'à Jacmel (Sud-Ouest). Pour être plus précis, la route du Nord est maintenant terminée et livrée à la circulation. Elle a coûté \$35.000.000. Quand à la route du Sud, réalisée par une compagnie canadienne, la SINTRA, elle est à 90% achevée et aura coûté plus de 16 millions de dollars. Il faut, bien sûr, souligner que la route Carrefour-Dufort — Jacmel, mise en service depuis 1976, est offerte à Haïti et exécutée par la France. D'où sa dénomination: "Route de l'Amitié" franco-

mal à Port-au-Prince des services essentiels. Cependant que parallèlement les usagers étaient l'objet d'un rationnement plus que chiche de l'électricité. Suivant des précisions fournies par le président Jean-Claude Duvalier: "Les investissements dans ce secteur se chiffrent à plus de 7.700.000. de gourdes. Ils ont servi à poursuivre les travaux d'amélioration du réseau de distribution du courant électrique, tant à la capitale et à Kenscoff, Pétienville, Croix-des-Bouquets, Carrefour, Léogane, que dans les principales villes de provinces: Cap-Haïtien, Port-de-Paix, Gonaïves, etc. etc. Avec l'appui d'organismes étrangers, le PNUD et l'ACDI, les inventaires des ressources hydrauliques déjà entamées se poursuivront rendant plus précis et plus large le potentiel énergétique du pays et ouvrant de cette façon la voie à la concrétisation du programme d'électrification à l'échelle nationale. Ainsi à Drouet, dans l'Artibonite, la chute sera équipée et une usine hydro-

par
ABNER NAPOLÉON

■ L'auteur de cette libre opinion est conseiller en investissement à ANACAONA, agence montréalaise qui se spécialise dans les importations et exportations entre le Canada et Haïti.

haïtienne.

Le lancinant problème des routes étant résolu, l'organisation progressive de la Cité s'amorce, le processus d'urbanisme est mis en place avec la participation agissante et constante d'experts étrangers, tandis que des travaux de génie municipal sont enregistrés ici et là au pays.

Alors que l'embargo est mis à présent sur les constructions privées érigées anarchiquement, une série de mesures subséquentes renforcent la politique gouvernementale d'urbanisation. C'est bientôt l'arrivée à Port-au-Prince du matériel commandé en vue du curage des égouts, du reconditionnement des bassins de décontamination et de la canalisation de leur trop plein vers les ravins appropriés.

Ce sont là des faits tangibles, vérifiables. Ils ont la tête dure. On ne saurait les balayer du revers de la main.

Eau potable

Pour faire face à l'insuffisance d'eau potable et à sa distribution inadéquate, le gouvernement s'attaque aussi de front au problème hydraulique. À cette fin, il s'est, je crois, adressé à la firme mondiale connue: "METCAF & EDDY". Aussi, conformément au plan d'action de cette compagnie, la refonte en profondeur du réseau de distribution est-elle effectuée de façon satisfaisante. Et cela, par les soins de la société canadienne "MIRON LTÉE".

Sitôt après, se poursuivaient sans désenparer l'augmentation réelle de la quantité d'eau, entraînant conséquemment l'amélioration des conditions de distribution, de même que l'extension de réseau de distribution.

Des puits aussi ont été fouillés aux points stratégiques. Des réservoirs en béton armé construits. La pénurie d'eau potable qui affligait tragiquement les familles port-au-prinçiennes, ne sera sous peu qu'un lointain souvenir. Et les provinces, elles aussi, bénéficieront à leur tour, dans les meilleurs délais, des grandes lignes de ce programme.

Énergie électrique

Tout le monde sait que Haïti, il n'y a pas longtemps, était plongée dans l'obscurité: la sécheresse qui s'est malencontreusement abattue sur le pays a entraîné la baisse du niveau d'eau du lac alimentant l'usine hydro-électrique. Celle-ci devenue quasiment inopérante, a été incapable de fournir l'énergie aux zones vitales desservies habituellement. Il a fallu faire appel aux puissances voisines nanties qui ont pourvu aussitôt au fonctionnement nor-

électrique sera installée. Ce projet pressé terminé a été réalisé avec l'assistance de la République Fédérale d'Allemagne. Les structures mises en place depuis Péligre évoluent à la satisfaction générale."

L'agriculture

Au cours du 1er plan quinquennal, l'agriculture était décriée Priorité Nationale. Et pour cause. Aussitôt, les responsables du service de conservation des sols et forêts, dans un coude à coude aussi urgent que compréhensif avec les collègues du programme de l'ONU pour le développement, déclenchaient la campagne de reboisement: l'érosion qui ronge les montagnes constituant un fléau à juguler au plus tôt. C'est ainsi que, à l'époque, 350.000 arbres furent alors mis en terre, tandis que, en même temps une pépinière d'un demi-million de plantules forestières voyait le jour. Depuis, cette croisade trop longtemps négligée, certes, se poursuit incessamment. Elle s'intensifie. En effet, aujourd'hui, c'est avec une certaine satisfaction légitime que l'on en constate les heureux effets dans les zones concernées.

D'un autre côté, une stratégie spécifique tenant compte du "caractère nettement privé" de l'agriculture haïtienne devait être ébauchée. Elle a, entre autres, visé selon les sources consultées: à la mobilisation du capital-travail représentant le réservoir de main-d'oeuvre ordinaire; à la création de stimulants entraînant au seuil du programme arrêté, l'adhésion de 700.000 centres de décision constituant la masse des petits exploitants (en majorité analphabètes) afin d'obtenir la modernisation des techniques archaïques de production remontant "au déluge" et l'organisation de coopératives, ou d'associations paysannes à l'intérieur des îlots de développement.

Durant cette même période dont je fais partiellement état et qui remonte à plus de 4 ans, des réalisations substantielles étaient également enregistrées: curage par l'ODVA (Organisme de développement de la vallée de l'Artibonite) de centaines de kms de canaux et de drains permettant la remise en culture de 4.000 hectares de terre abandonnées dans l'Artibonite; curage aussi de la plaine des Gonaïves où de nouveaux puits susceptibles d'arroser des centaines d'hectares de terre, sont mis en service; intensification de la production des vivres alimentaires; promotion des cultures industrielles; amélioration, en coopération avec l'AID et le BCA, des petites plantations caféières sur une superficie de vingtaine de milliers d'hectares, environ; etc.

LIBRE OPINION

De tels résultats sont obtenus moyennant, je m'en voudrais de ne pas le mettre en relief, la précieuse collaboration de techniciens chinois (Formose) et israéliens attachés, avec quelle vocation, à la formation de techniciens et paysans haïtiens.

On attendra évidemment des années encore avant que l'agriculture haïtienne s'épanouisse pleinement. Cela est bien évident. Toujours est-il que des changements majeurs s'opèrent de façon accélérée dans l'effort gigantesque de reboisement méthodique, l'élevage, la santé animale, l'irrigation, le drainage, l'augmentation évidente de la production agricole, la commercialisation des produits. En un mot, les structures nécessaires semblent être mises en place en vue de la transformation progressive et harmonieuse du milieu rural haïtien.

Secteur industriel

3 milliards 887 millions 482 mille gourdes: il s'agit là certainement d'un montant modeste, Haïti ne disposant certes pas des ressources de pays favorisés par le hasard de la géographie. Toutefois, c'est cette valeur appréciable pour elle, étant donné la nature des choses, qui alimentera le fonctionnement du 11ème plan économique, social et régional devant couvrir la période 1976/81.

Néanmoins, à travers toutes les conversations que j'ai eues avec les officiels haïtiens, perçue la ferme volonté de relance du secteur industriel, générateur d'emplois. Car l'État essoufflé, ne doit plus, presque à lui seul, trainer le fardeau séculaire du sous-emploi. Ainsi donc, le secteur privé est chaque jour convié à contribuer plus efficacement au processus de production en vue du démarrage visé. Le plein-emploi n'est pas pour demain. Mais le chômage chronique qui sévit en Haïti, reculerait de plusieurs crans. J'ai personnellement constaté que toute démarche d'ordre industriel est ipso facto encouragée. D'où l'explication de l'éclosion remarquable de multiples entreprises de manufacture et de construction.

En même temps, s'élabore, "un nouveau code d'investissement pour donner une base juridique plus dynamique et plus souple, et favoriser les industries ayant un haut coefficient de valeur ajoutée."

Je rappellerai, entre autres, quelques-unes des mesures s'inscrivant dans la sphère de la politique gouvernementale de promotion des investissements: établissement prochain d'une banque de développement industriel pour le secteur privé; création d'un centre de documentation qui tiendra lieu de banque de données; installation cette année en Haïti de la "Caisse centrale de coopération économique de Paris; attention spéciale à la promotion des exportations; implantation bientôt dans le Plateau Central, dans la Vallée de l'Artibonite et à Quartier-Morin (NORD) de deux centrales sucrières et d'une distillerie de grande capacité commerciale pour la fabrication de l'alcool sous toutes ses formes.

■ Les données fournies dans ce texte sont authentiques. Je ne les ai pas inventées. Elles sont de plus à la portée du premier venu désireux d'être objectivement renseigné. En les rapportant ici moi-même, je n'ignore pas que je ne saurais venir à bout, comme par magie, des bruits les plus invraisemblables entourant la situation en Haïti. Cependant, j'aurai eu au moins la satisfaction légitime de payer en quelque sorte mon tribut de gratitude à mon pays d'origine, en présentant — pourquoi pas? — l'endroit des choses... Il me semblait nécessaire de le faire, car l'assistance fournie à Haïti dans le cadre d'une coopération internationale plus ou moins bien comprises n'est nullement jetée "dans un tonneau sans fond".

(1) La gourde a la même valeur que le franc français: 1/5 d'un dollar US.

**LA CONTRE-RÉFORME CATHOLIQUE**
Oeuvres écrites et enregistrées de l'abbé Georges de Nantes
Goulog ou chrétienté
RÉPONSE AUX NOUVEAUX PHILOSOPHES
(Gluckemann, Clavel, Bernard-Henri Lévy, etc.).
Cette conférence fut prononcée à Paris en novembre dernier, dans la Grande salle de la Mutualité; elle est publiée dans le n° 124 de la CRC (50 sous); on peut également en demander l'enregistrement sur mini-cassettes (2h.30 \$7).
CRC Canada, 12062, rue Ranger, Montréal.
Catalogue gratuit envoyé sur demande

"Beaucoup de gens ont besoin qu'on leur réapprenne à vivre" Dr Hans Selye.

RÉAPPRENDRE À VIVRE
STRESS, INQUIÉTUDE, NERVOUSITÉ...

Tout ça, c'est le résultat inéluctable de l'incompréhension de soi et de la vie et de l'abus que l'on fait de ses forces, de son corps et de sa santé, souvent par ignorance et sans même s'en rendre compte. La meilleure solution pour s'en sortir, c'est de se prendre en main soi-même, c'est de se décider, une bonne fois, à être soi-même pour JOUIR de la vie au lieu de la subir.

Depuis quelques années, le Centre culturel et de Loisirs St-Édouard Inc. continue toujours à offrir ces agréables rencontres qui ont aidé des centaines à se relaxer pour mieux profiter de leur vie.

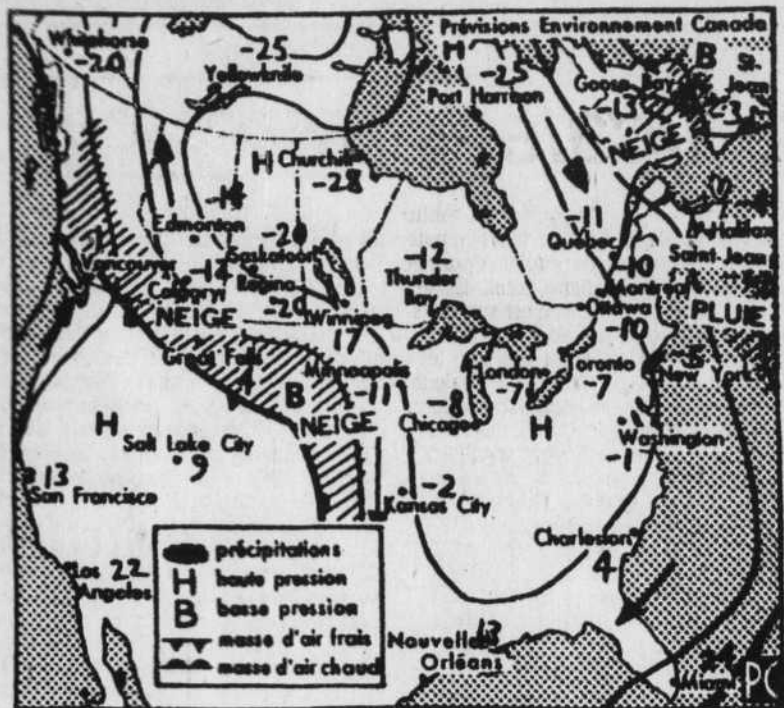
Chaque groupe, de huit à dix personnes, se réunit dans un magnifique salon où un bref exposé sur l'organisme humain, le STRESS, ses causes et ses conséquences, précède des exercices très simples et naturels de relaxation complète. Ces rencontres s'adressent à tous, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes de tout âge.

Les animateurs et conseillers hautement qualifiés accordent une attention spéciale aux couples.

Ces rencontres se font en matinée, en soirée ou le samedi matin à dix heures.

Pour renseignements, réservations ou rendez-vous, téléphonez à 277-0841, 277-9415
"Peut-on vraiment aider quelqu'un sans lui réapprendre à vivre?" Roan Russel.

la météo



À midi, aujourd'hui

Une faible perturbation à traversé le sud-ouest hier en ne donnant des nuages qu'à l'extrême sud de nos régions. Une zone de haute pression continuera à se bâtir sur l'ouest au cours des deux prochains jours maintenant le beau temps froid. Cependant une dépression qui se déplace lentement à l'est de Terre-Neuve amènera des nuages sur le bas du fleuve surtout samedi.

Abitibi, Chibougamau, Haute-Mauricie, ensoleillé et froid. Maximum -18 à -20. Aperçu pour samedi: peu de changement.

Pontiac-Témiscamingue, Haute-

Mauricie, Laurentides, Québec, Trois-Rivières, Lac St-Jean: ensoleillé et froid. Vents modérés dans les régions du Lac St-Jean et de Québec, Trois-Rivières. Maximum -13 à -16. Aperçu pour samedi: peu de changement.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: ensoleillé et froid. Maximum -12 à -14. Aperçu pour samedi: peu de changement.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski, Gaspésie: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Maximum -10 à -12. Aperçu pour samedi: nuageux et froid.

butation étrangère de \$350,000 au PQ. Les recherches de la GRC n'avaient pu confirmer ou infirmer ce renseignement. Les services de sécurité croyaient plutôt que le PQ avait pu recevoir une somme de \$200,000 via un compte dans une banque suisse.

En 1972, la GRC détenait des renseignements qui lui laissent croire que le Parti québécois disposait d'une somme d'environ \$200,000 sous forme de chèques post datés conservés précieusement dans un coffre-fort à la permanence nationale.

Bien que la GRC n'ait pas tenu un dossier sur le PQ, M. Starnes a admis que tous ces renseignements se trouvaient dans des dossiers des services de sécurité. Et ce sont ces dossiers que le commissaire Jean Keable a réclamés pour le 14 février 1978.

Le commissaire Jean Keable a déjà demandé tous les dossiers de la GRC relatifs au Parti québécois dans une assignation du 3 novembre 1977. Le solliciteur général du Canada ne lui a remis que les documents relatifs à l'opération "Ham" elle-même et a refusé de produire les autres. Le commissaire doit annoncer la semaine prochaine son attitude à l'égard de ce refus.

Par ailleurs, Me Yves Fortier, procureur de M. Jean-Pierre Goyer, solliciteur général du Canada en 1972 au moment de la perquisition sans mandat dans les bureaux de l'Agence de presse libre du Québec (APLQ), a demandé un délai avant de contro-interroger M. John Starnes. "Il est devenu évident, a-t-il dit, que je devrai avoir recours à des documents qui, ou bien ont fait l'objet d'un affidavit, ou bien, si je dois les déposer devant vous, provoqueront des objections des procureurs du solliciteur général". Le délai demandé et obtenu doit permettre à Me Fortier de négocier avec les procureurs du solliciteur général un modus vivendi.

Me Michel Décarie a tiré immédiatement un leçon de cet événement. "Parce que des documents ne sont pas devant la Commission, il y a un risque d'une atteinte injuste envers une personne. C'est un exemple frappant..."

Et le témoignage de M. John Starnes sur l'opération "Bricole" n'a réduit en rien les doutes au sujet du comportement de M. Jean-Pierre Goyer au lendemain de la perquisition sans mandat dans la nuit du 6 au 7 octobre 1972.

M. Starnes a maintenu qu'il ne pouvait affirmer catégoriquement avoir renseigné le solliciteur général au sujet de la participation de la police à une opération illégale. Tout comme l'ancien commissaire, de la GRC, M. W.L. Higgit, il a déclaré

qu'il aurait été surpris de ne pas l'avoir fait et, souligne-t-il, les documents déposés à la Commission démontrent clairement qu'il avait l'intention de le faire.

Ennuagé comme un Anglais un jour de pluie par la persévérance de Me Décarie, M. John Starnes a déclaré qu'il n'avait rien à ajouter à la version de l'affaire telle qu'exprimée en juin à la Chambre des communes par le premier ministre et le solliciteur général.

Durant les trois années qu'il a dirigé les services de sécurité de la GRC, M. John Starnes n'a jamais su en quoi consistait une opération "Cathédrale" (interception du courrier) de type "C". A son arrivée, la GRC l'a informé des diverses méthodes d'enquête y compris des opérations "Cathédrale" de types "A" ou "B" lesquelles ne conduisent pas nécessairement à l'ouverture des enveloppes.

Le témoin a aussi affirmé qu'en tant que membre civil de la GRC, il n'avait pas le pouvoir d'imposer des sanctions disciplinaires à des policiers. Tout au plus, pouvait-il manifester son mécontentement, ce qu'il fit en octobre 1972. Le commissaire de la GRC n'a imposé aucune sanction disciplinaire estimant que la colère de son directeur général des services de sécurité suffisait dans les circonstances.

JOE CLARK

publiques est passée de 34 pour cent à 41 pour cent en 10 ans, soit de 1963 à 1978. Il a également noté qu'il existe plus de 340 sociétés de la Couronne mais que le gouvernement lui-même n'est pas en mesure de préciser le nombre exact d'agences dans lesquelles il détient des actions.

Quant aux règlements du gouvernement, ils rempliraient selon lui 12,000 feuilles d'ordinateurs, soit quelque chose comme 15 volumes de 800 pages. Il a mentionné à ce sujet qu'une enquête a déjà démontré que les hommes d'affaires américains consacrent 35 pour cent de leur temps à se conformer aux demandes du gouvernement ce qui, appliqué au Canada, représenterait des pertes de \$5 milliards.

"Un gros gouvernement ne signifie pas nécessairement un meilleur gouvernement, a-t-il dit, nous avons trop gaspillé si bien que nous ne pouvons plus dépenser pour des choses nécessaires."

Au cours de son allocution, le leader conservateur a mentionné seulement deux organismes publics qui devraient être abolis d'ores et déjà, soit Petro-Canada et l'Agence de tamisage des investissements étrangers. Il a mentionné au passage que le ministère des Affaires urbaines constitue un cas d'ingérence dans les affaires provinciales et qu'on devrait revoir son rôle.

Petro-Canada est une cible habituelle des conservateurs qui accusent cette créature de gouvernement de livrer une concurrence déloyale aux industries pétrolières du pays.

M. Clark n'a pas indiqué si ces coupures budgétaires devraient inclure l'assurance-chômage, les allocations familiales ou les pensions de vieillesse.

Le porte-parole du NDP, M. David Irlin, s'est servi de ce manque de précision pour dénoncer la motion des conservateurs affirmant notamment qu'elle représentait "un retour aux années de la dépression en 1930 alors que le secteur privé s'est écroulé".

JEAN-JACQUES BLAIS

celui-ci l'a choisi pour ses qualités d'administrateur, son zèle à bien étudier des dossiers, et "son sang-froid aux moments de tension". Même quand l'opposition tendait à en faire sa tête de turc, en effet, M. Blais préférait en rire que s'alarmer.

Sa nomination n'a cependant pas fait l'unanimité dans les rangs libéraux, où plusieurs ont la nostalgie de M. Francis Fox. Même au sein du cabinet, où l'on avait discuté de toutes les hypothèses la veille, un groupe de ministres restait convaincu qu'il fallait nommer là un personnage plus expérimenté, à l'heure où deux importantes commissions d'enquête scrutent non seulement la GRC mais ses relations avec les instances gouvernementales.

Mais selon un ministre très proche de M. Trudeau, le choix était restreint. "Il fallait que ce soit un avocat et qu'il soit bilingue, dit-il avec pragmatisme. Nous avions vite fait le tour, il n'y en avait pas des douzaines." Le bilinguisme était essentiel à la fonction, explique-t-on, parce que les enquêtes sur la GRC portent en très grande partie sur des actes commis au Québec.

Franco-ontarien, M. Blais est bilingue. Avant de se lancer en politique en 1972, il a fait, dit-on, une excellente carrière en droit criminel à Toronto.

Dès son assermentation à Rideau Hall, hier matin, M. Blais a indiqué qu'il s'instruirait des dossiers auprès de M. Fox, dont il a admiré l'habileté au cours des derniers mois. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il adoptera la même stratégie dans l'affaire de la GRC, a-t-il précisé au cours de l'après-midi devant quelques journalistes. "M. Fox, dit-il, avait un style précis, une philosophie distincte."

Non seulement assume-t-il ce portefeuille au milieu des enquêtes sur la GRC, mais encore aura-t-il à poursuivre la contestation qu'a entreprise le gouvernement fédéral à propos de la constitutionnalité de la commission Keable, instituée par le gouvernement du Québec.

Le pouvoir du gouvernement fédéral, rejeté en première instance par la Cour supérieure du Québec, a été entendu par la Cour d'appel les 16 et 17 janvier. Le jugement devrait normalement être rendu d'ici quelques jours.

Outre ces dossiers, le nouveau solliciteur général, qui a charge du système pénitentiaire canadien, assume ses nouvelles fonctions au moment où deux prises d'otages dans des pénitenciers, l'une en Colombie-Britannique et l'autre au Nouveau-Brunswick, défraient les manchettes.

L'opposition a accueilli les nominations avec flegme. Le leader conservateur, M. Joseph Clark, s'est contenté de remarquer que M. Blais "devrait faire montre de plus de bon sens et de compétence à titre de solliciteur général qu'il n'en a eu comme ministre des Postes".

Le député conservateur John Crosbie a déridé ses collègues, au début des travaux parlementaires, en suggérant par voie de motion que le gouvernement affecte des fonds à l'achat d'une porte tournante à Rideau Hall, la résidence du gouvernement général, afin de faciliter les entrées

Goyer maintient qu'il ignorait tout de la participation de la GRC

OTTAWA (par Lise Bissonnette) — Tout en refusant de croiser le fer avant l'heure, le ministre des Approvisionnements et services, M. Jean-Pierre Goyer, maintient "fermement" avoir tout ignoré de la participation de la Gendarmerie royale du Canada au cambriolage de l'Agence de presse libre du Québec, en octobre 1972, alors qu'il était solliciteur général du Canada.

L'ex-commissaire de la GRC, M. William Higgit, a soutenu mercredi devant la commission Keable, qui enquête à Montréal sur les activités illégales de la GRC au Québec, qu'il lui semblait "improbable" qu'il n'ait pas informé le solliciteur général de l'événement au cours d'une de leurs rencontres régulières, le 3 novembre suivant.

Hier après-midi, l'ex-directeur du service de sécurité de la GRC, M. John Starnes, qui assistait lui aussi à cette réunion du 3 novembre, a repris les mêmes alléga-

tions devant la commission Keable.

A sa sortie des Communes à Ottawa, au même moment, M. Goyer a d'abord refusé de commenter les déclarations de M. Higgit. Il a rappelé qu'il se présenterait d'ici peu devant la commission Keable et que, d'ici là, il réserverait tous ses commentaires. Mais, a-t-il dit en quittant les journalistes, "je maintiens fermement la déclaration que j'ai faite aux Communes à ce sujet."

M. Goyer a toujours soutenu qu'il avait été tenu dans l'ignorance de la participation de la GRC au cambriolage et qu'il en avait appris l'existence en même temps que le commun des mortels, quand l'ex-agent Robert Samson l'avait révélé, en mars 1976, au cours d'un procès sans lien avec cette affaire.

Ce n'est pas la première fois que MM. Higgit et Starnes laissent entendre qu'ils ont peut-être informé le ministre du cambriolage, en novembre 1972.

Le 17 juin dernier, en faisant aux Communes toute l'histoire de cette affaire, l'ex-solliciteur général, M. Francis Fox, disait que les deux hommes "seraient surpris de ne pas avoir verbalement informé le solliciteur général de la participation de la GRC." Quatre jours plus tard, toujours aux Communes, M. Goyer faisait à son tour une déclaration niant avec véhémence ce qui ressemblait déjà à une accusation.

Depuis lors l'opposition n'a jamais manqué une occasion de mettre en doute la parole de M. Goyer. Hier encore, le député conservateur Allan Lawrence, a demandé au nouveau solliciteur général, M. Jean-Jacques Blais de faire la lumière sur les déclarations contradictoires de MM. Goyer et Higgit. M. Blais, qui n'était solliciteur général que depuis un peu plus de six heures, a réclamé un sursis d'au moins une journée pour prendre connaissance des dossiers.

ministre adjoint à la réforme parlementaire et électorale.

François Dagenais, économiste à l'UPA et péquiste notoire, occupe maintenant le poste de sous-ministre adjoint à l'Agriculture.

Mais il s'agit de cas isolés, la règle générale en matière de nomination de sous-ministre adjoint aura plutôt été d'agir par voie de promotion au sein de la fonction publique, ou encore de muter des gens qui occupaient déjà un poste similaire dans un autre ministère.

Ainsi une bonne dizaine de nouveaux sous-ministres adjoints étaient auparavant directeurs généraux dans les ministères où ils ont été promus. D'autres avaient déjà rang de sous-ministre adjoint ailleurs dans le gouvernement, par exemple, Bernard Bonin qui est passé de l'Immigration aux Affaires intergouvernementales.

D'autres enfin, mais ils sont loin de constituer une majorité, viennent carrément de l'extérieur. A cet égard, l'apport de l'Université Laval est intéressant puisque outre M. Ouellet, MM. Marcel Deneau, maintenant à l'Industrie et Commerce, Fernand Dumont, sous-ministre associé au Développement culturel et Hubert Reid, sous-ministre associé au Développement social, viennent de cette institution.

Quant à ceux qui sont partis, environ 25, à peu près la moitié ont pris leur retraite ou sont maintenant à l'emploi de l'entreprise privée tandis que l'autre moitié a été réaffectée dans d'autres tâches gouvernementales ce qui, dans bien des cas, signifie purement et simplement un "tablettage", en attendant autre chose ou mieux encore dans leur esprit, un changement de gouvernement.

Il convient de signaler, en terminant, que tous ces changements, n'ont pas affecté au même titre et à un même degré, la vingtaine de ministères québécois.

Ainsi, certains ministères, comme celui des Affaires intergouvernementales par exemple, ont une direction administrative chargée du tout à tout, tandis que d'autres, comme le Revenu, n'ont subi aucun changement.

Par ailleurs, des ministères comme ceux des Affaires sociales ou encore de l'Industrie et du Commerce, ont subi plusieurs changements d'importance.

Aux Affaires sociales, le sous-ministre en titre a été changé et seulement trois des sept sous-ministres adjoints y étaient du temps de Claude Forget, fort encore partie de la direction du ministère.

Même chose à l'Industrie et au Commerce où des sept sous-ministres actuels, deux seulement font partie du groupe en poste au moment de l'élection de 1976.

A l'inverse, certains ministères n'ont subi à peu près aucun changement, dont celui des Institutions financières, des Communications, de la Justice, des Terres et Forêts et du Tourisme Chasse et Pêche.

Fait à noter, le ministère de l'Éducation, en dépit de sa taille, n'a pas subi ce vent de changement.

Ainsi, aucun nouveau sous-ministre n'a été nommé tandis qu'on enregistre que deux départs sur le groupe de dix personnes qui sont à la direction administrative de ce ministère.

Ce sont ceux de MM. Sylvester White, qui a pris sa retraite au moment de la discussion de la loi 101 et de M. Gaston Choulette qui est, dit-on, "en instance d'affectation".

EN OGADEN

base aérienne éthiopienne à Godé est tombée aux mains des forces somaliennes en juin après de violents combats.

On ignore combien d'avions à réaction de construction soviétique l'Éthiopie possède. Mais, selon certaines informations, les Éthiopiens disposent de sept pilotes qualifiés pour piloter des Mig-23 soviétiques.

Le président Siad Barré et d'autres responsables somaliens ont affirmé ces jours derniers que la Somalie était disposée à négocier avec l'Éthiopie pour mettre fin aux combats en Ogaden.

Mais des diplomates occidentaux doutent que les Soviétiques, après avoir fourni du matériel militaire à l'Éthiopie, soient prêts à discuter d'un règlement négocié à ce stade.

Les observateurs dans la corne de l'Afrique se demandent, à la suite de ces informations, si ces raids marquent ou non le coup d'envoi de la grande offensive annoncée par Addis Abeba. Ils soulignent que, si ils peuvent être le prélude à cette offensive, aucun mouvement des troupes de terre (blindés, artillerie, infanterie) n'a, jusqu'à présent, été signalé.

Ces observateurs font d'autre part remarquer que la simultanéité, pour la première fois, des raids sur le front nord et sur le front sud, pourrait laisser penser que Addis Abeba a bien l'intention de reprendre l'Ogaden sans franchir les frontières internationales.

Par ailleurs, le département d'État a estimé hier que des chars M-41 d'origine américaine avaient pu tomber aux mains de la Somalie. Interrogé sur des informations faisant état de la présence de telles armes en Somalie, le porte-parole, M. John Tattner, a noté que des chars M-41 avaient été vendus il y a quelques années par les États-Unis à l'Éthiopie.

suites de la première page

VERSION ANGLAISE

avaient circulé la semaine dernière au sein de la communauté journalistique à l'effet que M. Lapointe avait refusé de sanctionner la version anglaise de la loi 101 parce que les députés n'avaient jamais étudié et encore moins voté le texte anglais de la centaine d'amendements que le gouvernement a soumis à son texte original au moment de l'étude de la Charte en commission parlementaire.

Ces informations n'ont évidemment jamais été confirmées par M. Lapointe qui, comme on le sait, a refusé de rencontrer les journalistes tout au long de cette affaire.

Le premier ministre qui, encore la semaine dernière, ne semblait attacher aucune importance à ce refus du lieutenant-gouverneur, s'est empressé de corriger la situation dès cette semaine et s'est réjoui hier que sa démarche permette "d'éliminer toute ambiguïté", même si, selon lui, toute cette question se résume à "un détail de procédure".

LA GRC

décrit les influences étrangères que la GRC croyait avoir décelées dans l'organisation du PQ.

Depuis plusieurs années, la GRC avait repéré, pénétré et décodé un réseau d'espionnage étranger. Pas moins de six pays avaient des agents dans la région de Montréal et au moins deux pays s'intéressaient de près aux mouvements nationalistes québécois. Le contre-espionnage canadien a eu encore plus de difficultés lorsqu'il a constaté que les agents d'un pays avaient pénétré le réseau d'agents d'un autre pays.

De plus, le Comité sur la sécurité du cabinet avait informé la GRC d'une contri-

au fil des mots

Licence ou baragouin (3)

par Louis-Paul Béguin

Télé globe Canada (remarque l'abus du mot télé — Télé-Université, pour "université au loin" et non par télévision, ce qu'on pourrait comprendre) n'est qu'une affaire de téléphone, ce n'est pas de la télévision et ce n'est pas le globe "au loin". Il paraît nous dit son slogan que *télé globe* rapproche les gens et les continents. Les gens, oui, les continents, jamais. Mal dit, ce slogan. L'anglais déclare: *a telex to Paris is no big deal*. Cela parce qu'il ne coûte que \$2.25. Le "no big deal" est devenu en français "Une affaire de rien". Comme dit l'autre: "Y a rien là!" (there's nothing there).

Silhouette, en anglais, nous dit, vantant ses services de culture physique et de conditionnement comme on dit maintenant: *it feels good to feel better*. Ben, mon vieux, La Palisse c'était un Anglais? N'ayant pas le français, je vous le donnerai quand on l'aura traduit, ce slogan... Le traducteur ne "filait" pas sans doute ce jour-là.

Nous arrivons maintenant à la cigarette. Besoin, vice, danger, ou compagnie? On ne sait. Moi, je m'en passe facilement, tant mieux. J'ai des amis qui ne peuvent penser sans un mégot au bec, que voulez-vous. Malgré l'avis de Santé et Bien-être social (sic) Canada qui considère que le danger pour la santé croît avec l'usage (de quoi? des fèves au lard?) — éviter d'inhaler! (to inhale dans ce cas se dit: avaler la fumée, inhaler est un mot réservé à la médecine), de nouvelles cigarettes

sont de temps à autre lancées sur le marché. Elles sont toutes: *mild*, c'est-à-dire douces de course, dans la version française traduite servilement. Une cigarette est forte, quand l'intensité de son tabac agit sur le goût, tout comme un café fort, un alcool fort. Le contraire n'est ni faible, ni doux, mais *LEGER*. On dit d'une cigarette qu'elle est *léger*. De même un café léger, contraire de café fort, ne contient pas beaucoup de caféine. L'anglais emploie *strong* et *mild*. La cigarette est forcément de nos jours de plus en plus "mild", palliant le "danger" qu'ont révélé les docteurs de tous les pays. Nos cigarettes devraient être de plus en plus légères, et non de plus en plus douces. Celle qui fait l'objet de ma critique est déclarée comme la plus... *faible*. L'anglais de la cigarette Médaille (Medallion en français, ma chère) est dite *ultra mild* sur le paquet, du côté anglais et *oeuf course* *ultra douce* du côté français (sic). Le slogan qui accompagne la photo du paquet de Médaille déclare: *aucune n'est plus faible*. Notez l'absence de générique. On ajoute, pour mettre les gens en train: *Allez-y faible!* Je connais, en argot douteux et parisien: *Vas-y mou!* mais *allez-y faible* me ramolli, en fait, les ménages. Je reste perplexe. Voyons la version originale anglaise: *nothing's milder*. C'est tout. C'est de l'anglais "South of the border" trop court, rétréci, etc., constipé. Mais rien qui rappelle *Allez-y faible!* Trouville du francophone en mal d'inspiration, sans doute. Pauvre, pauvre, pauvre. Ah, la publicité et ses licences (hura, hum).

L'hémorragie des terres agricoles

● Québec prépare une intervention radicale

par Bernard Descôteaux

Une menace connue

QUÉBEC — En dépit des mythes persistants sur l'immensité du territoire du Québec, l'espace agricole québécois est à ce point limité qu'il représente moins de deux pour cent de l'ensemble de la superficie totale du Québec. Qui plus est, cet espace agricole est même allé diminuant depuis 25 ans, passant de 8,8 millions d'acres à 6,5 millions. A certains égards, la situation peut être qualifiée de dramatique puisque les sols à très bon potentiel agricole représentent à peine 1,5 millions d'acres, et ce sont ces sols qui justement sont menacés par des phénomènes comme la spéculation.

En fait l'agriculture québécoise est victime d'une hémorragie que le gouvernement québécois, après des années d'hésitation, se propose de stopper dès la prochaine session de l'Assemblée nationale par deux mesures radicales: une loi sur le zonage agricole et des dispositions fiscales anti-spéculation.

Cette menace qui pèse l'agriculture québécoise est connue depuis longtemps. L'Union des producteurs agricoles (UPA) réclame depuis des années une loi sur le zonage agricole, promise d'ailleurs par le gouvernement libéral de Robert Bourassa, qui n'est cependant jamais venue. On a même vu une municipalité comme Saint-Denis-sur-le-Richelieu tenter de pallier à l'incurie gouvernementale d'alors par l'adoption de règlements municipaux de zonage très sévères.

Le Parti québécois avait promis lui aussi de s'attaquer à ce problème. Depuis un an au Comité ministériel de l'aménagement dirigé par le ministre d'État à l'Aménagement, M. Jacques Léonard, au ministère de l'Agriculture et au ministère des Finances on prépare des projets de loi et mesures fiscales qui en fin de semaine obtiendront, à moins d'un recul de dernière minute toujours possible, l'approbation du Conseil des ministres.

En raison de la nature même de ces mesures, on fait preuve au gouvernement d'une extrême discrétion tant pour éviter d'alerter les spéculateurs que pour éviter de trop perdre la face si à la dernière minute on reportait encore une fois aux calendes grecques ces projets.

Quatre problèmes principaux

Malgré tout, à partir de certaines informations de nature générale, on peut dresser un tableau des grandes lignes des intentions gouvernementales. Au cabinet de M. Léonard, on situe d'emblée la prochaine intervention gouvernementale dans le cadre général du triptyque "aménagement-

décentralisation-développement régional". Mais parce que le problème des terres agricoles est l'un des plus graves et des plus urgents dans le domaine de l'aménagement, aussi parce qu'il y a besoin d'uniformité sur tout le territoire du Québec en ce domaine, le gouvernement agira d'autorité plutôt que de laisser le zonage agricole à des instances régionales tels les conseils de comté.

La démarche suivie par les fonctionnaires les a amenés à identifier quatre problèmes principaux, ou autrement dit quatre menaces à l'espace agricole québécois: Il y a d'abord l'urbanisation qui gruge toujours les meilleurs sols parce que les principaux établissements humains sont situés dans les meilleures régions agricoles. Il y a ensuite la destruction des fermes par l'abandon de la culture, la spéculation foncière et l'aliénation à des non-résidents du Québec, un phénomène lié de très près à la spéculation.

La spéculation est généralement liée à l'urbanisation, le développement des villes, des routes et des industries. Elle est aussi très souvent la cause première de la destruction des fermes. La spéculation est enfin souvent engendrée — en plus du système de profit — par une absence complète de planification du développement et de l'aménagement du territoire. Bref on se retrouve devant un cercle vicieux.

Sur le plan agricole, l'une des conséquences les plus graves de cette situation est une dépendance toujours plus grande du Québec envers l'étranger sur le plan agricole. On calcule que pour chaque 100,000 acres de terres cédées à la spéculation dans la plaine de Montréal, la dépendance du Québec envers l'étranger augmente de six pour cent pour ce qui est des besoins en céréales. Le Québec importe déjà 40 pour cent de ses aliments de l'étranger.



M. Jacques Léonard, ministre d'État à l'Aménagement.

décision doit être prise par le Conseil des ministres. Si tous reconnaissent la nécessité d'une telle intervention, on est conscient qu'elle est une mesure qui dans plusieurs milieux sera impopulaire, heurtant non seulement les spéculateurs et les entrepreneurs de tous crins, mais aussi les agriculteurs dans certains cas. Rappelons que le gouvernement Bourassa n'avait jamais réussi à vaincre ses hésitations à ce sujet.

La région de Montréal

Peu importe l'ampleur que l'on donnera au projet de loi sur le zonage agricole, il est sûr que cette loi devra être accompagnée de mesures dites complémentaires. Par exemple "l'option de développement" que le gouvernement proposera sous peu pour l'agglomération montréalaise devrait limiter le plus possible l'expansion du territoire urbain, ce qui favorisera la protection des terres agricoles en périphérie de Montréal. Une autre mesure complémentaire consistera à favoriser une production agricole maximale sur l'espace agricole et dans la mesure du possible à susciter une reprise de la culture sur les fermes abandonnées. A cela pourrait s'ajouter une protection de la couche arable du sol.

La loi de zonage agricole

Une des principales constatations faites par le gouvernement pour briser ce cercle vicieux a trait à la protection des terres agricoles pour tenter de stopper l'hémorragie que l'on connaît! Les mesures envisagées sont de divers ordres.

Il y a tout d'abord une loi dite de zonage agricole qui détermine les terres qui sont réservées à l'agriculture et qui ce faisant détermine aussi les terres qui seront accessibles à l'urbanisation. Il faut laisser des poumons aux villes et un certain périmètre d'expansion.

Faut-il zoner tout le Québec, seulement les basses terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais ou encore uniquement un point névralgique comme la plaine de Montréal? Cette

Au ministère des Finances, on prépare aussi une mesure complémentaire à ces dispositions anti-spéculatives. Souvent la spéculation était pour les agriculteurs un moyen de se constituer un fonds de pension à la fin de leur vie active. La vente de leurs terres à des fins commerciales, industrielles ou domiciliaires leur rapportait beaucoup plus qu'une vente à des fins strictement agricoles. Pour pallier à une telle situation, on étudie la création d'un régime de retraite pour les agriculteurs.

Quelques chiffres éloquentes

Si par le passé les gouvernements ont longtemps hésité au point de ne pas agir en ces matières, ce n'est pas faute d'information sur la situation de l'espace agricole. A partir de documents du ministère de l'Agriculture notamment, on peut tirer le portrait suivant de la situation.

En 1971, les sols défrichés au Québec représentaient une superficie de 6,5 millions d'acres, soit 1,92 pour cent de la superficie totale du territoire québécois. Cela équivaut à 1,1 acre par habitant, alors que les organismes internationaux tels la FAO considèrent que les besoins per capita sont de deux acres. Sur ce plan, le Québec se situe au huitième rang des provinces canadiennes.

Notons que depuis 1951, la superficie du sol défriché n'a cessé de diminuer. A cette époque elle était de 8,8 millions d'acres, soit une diminution de 27 pour cent en 20 ans, au cours des cinq dernières années, se serait encore accentuée.

Les 6,5 millions d'acres de sols défrichés ne sont pas tous des sols à bon potentiel agricole. Tenant compte des facteurs sol, climat et topographie, le Québec dispose

d'à peine 1,5 million d'acres de sol à très bon potentiel agricole, soit 0,44 pour cent du territoire total. Et le plus souvent, c'est sur ces sols que se pratiquent la spéculation et la destruction, les deux principaux facteurs de la réduction de l'espace agricole.

Destruction du sol

La destruction du sol agricole consiste tout simplement en une sous-utilisation du sol agricole, en une stagnation ou encore plus simplement en l'abandon de la culture. Ce sont par exemple toutes ces terres laissées en friche surtout à la périphérie des grands centres urbains en attendant qu'on y fasse des développements domiciliaires ou industriels qui ne viendront possiblement que dans 10 ans ou 20 ans.

Ainsi, en 1966, l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) avait estimé que 366,354 acres de terres agricoles avaient connu une destruction alors que le besoin réel pour l'urbanisation n'était que de 33,808 acres, soit 10 fois moins, ceci uniquement pour la région sud de Montréal. Une extrapolation pour l'an 1986 démontrerait que pour des besoins réels de 93,345 acres, les superficies détruites atteindraient alors 675,000 acres.

Les terres agricoles détruites sont souvent les mêmes qui ont fait l'objet de spéculation, ayant été achetées par des "non-producteurs agricoles". Les données disponibles à ce sujet ne concernent que les basses terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais où près de 27,700 propriétaires, "non-producteurs agricoles", se partagent 839,000 acres de terres considérées en spéculation probable. Cette superficie représente 17,5 pour cent des basses terres. On considère en spéculation probable les terres

abandonnées et celles utilisées à des fins agricoles mais sans travaux culturaux et appartenant à des non-producteurs agricoles ou à des non-résidents du Québec.

L'aliénation des fermes à des non-résidents est un troisième phénomène inquiétant. Pour l'ensemble de la province, à la fin de 1975 on constatait que 9,273 non-résidents possédaient et sous-utilisaient une superficie totale de 501,216 acres de terres agricoles. Environ 60 pour cent de cette superficie fut aliénée au cours de la période 1965-1975. Près de 25 pour cent de ces terres aliénées se trouvent dans les basses terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais, donc dans les meilleures terres agricoles.

Une industrie importante

Il convient de souligner d'autres utilisations du sol agricole qui viennent diminuer la superficie du territoire agricole. La population québécoise est concentrée (80 pour cent) dans les basses terres du Saint-Laurent. Cette concentration commande des réseaux routiers, des développements résidentiels, des aéroports. Ainsi le site opérationnel de l'aéroport de Mirabel a commandé l'utilisation de 18,000 acres de terres agricoles, tandis que 25,000 acres étaient perdues pour la construction de l'autoroute 20 entre Montréal et Rivière-du-Loup.

C'est l'ensemble de ces phénomènes qui conduisent à une érosion des meilleurs sols agricoles qui prend l'allure d'une hémorragie. Cela n'est pas sans importance au plan économique puisque l'agriculture est l'industrie primaire la plus importante du Québec. La valeur brute de sa production en 1975 était de \$1,4 milliard et elle employait 86,000 personnes.

ARCHITECTES

**DAVID, BOULVA
CLEVE**
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTREAL - 866-8621

**DÉCORATEURS
ENSEMBLIERS**

**MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET**
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTERIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

**Tirage spécial
SAINT-VALENTIN
le 14 février**

Choyez ceux et celles qui vous sont chers
avec les sachets chanceux verts.
Votre cadeau pourrait devenir beaucoup plus gros que vous pensez
surtout avec le tirage spécial du 14 février.

The two first digits of the number of this ticket are:
Les deux premiers chiffres du numéro de ce billet sont:

Loto Canada

Loto Canada fait un tirage spécial pour la Saint-Valentin, télédiffusé au réseau TVA le soir du 14 février! Tous ceux qui auront leurs billets verts pour le grand tirage d'avril auront une chance de gagner.

Le tirage de la Saint-Valentin est un tirage spécial supplémentaire et tous les billets restent valides pour le tirage des 12 millions du 2 avril. **HÂTEZ-VOUS!**

Loto Canada
La loterie nationale

**le 28
JOURS
ROCHETTE**
Du 1^{er} au 28 février

**LE SOLDE ANNUEL DE
TAPIS**

PLUS DE CHOIX QUE JAMAIS/MEILLEURS PRIX jusqu'à

50% DE RABAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

**ÉMILIE
ROCHETTE**

555 De la Couronne (au pied de la côte d'Abraham)
LA MAISON DU TAPIS À QUÉBEC

Laberge réclame le retrait de la GRC

La Fédération des travailleurs du Québec, par la voix de son président, M. Louis Laberge, a réclamé hier du gouvernement fédéral qu'il retire "sa" police, la Gendarmerie royale du Canada, du territoire québécois.

M. Laberge a décrié le rôle épouvantable et odieux que joue la GRC au Québec, rôle que la commission McDonald, par ses lenteurs et ses chicaneries administratives, essaye d'atténuer. Pour le président de la FTQ, il ne fait aucun doute que la récente démission du Solliciteur général, M. Francis Fox, est attribuable à la GRC.

La Gendarmerie royale du Canada, a noté M. Laberge, est appelée à jouer un rôle dégoûtant, surtout au Québec, où elle a comme mission de discréditer les Québécois et d'entraver le fonctionnement des mouvements syndicaux et autres.

"Les républiques de bananes, où la police contrôle le gouvernement, ne font pas mieux que nous", a-t-il déclaré, en insistant sur le fait que M. Fox avait été victime d'un "chantage éhonté". "C'est terrible que nous en soyons rendus là", a déploré M. Laberge.

Le président de la FTQ s'en est pris à M. Trudeau, qui essaye maintenant de légitimer les actes illégaux de la GRC en

déposant un projet de loi autorisant l'ouverture du courrier, après avoir essayé de camoufler par la création de la commission McDonald "ces opérations vicieuses, corrompues et illégales" de la GRC. Les Québécois seront appelés dans les prochains mois à prendre des décisions politiques cruciales, a fait remarquer M. Laberge, et ils n'ont pas besoin de l'intervention d'une police corrompue pour venir mêler les cartes.

Ottawa doit donc retirer la GRC du Québec pour "nous permettre de prendre sereinement les décisions politiques que nous aurons à prendre".

La GRC, a poursuivi M. Laberge, n'est pas étrangère à des actes de violence qui ont été commis durant des manifestations syndicales. M. Laberge a rappelé qu'aux premiers rangs des manifestants qui ont mal tourné depuis plusieurs années (La Presse, United Aircraft, etc.) se trouvaient des provocateurs que personne n'avait jamais pu identifier, et qui n'étaient pas des syndiqués. "Je suis convaincu que la police a envoyé des provocateurs à ces manifestations", a soutenu le président de la FTQ.

Cette accusation vise également la Sûreté du Québec et la police de la CUM. Mais ce sera une autre bataille pour la FTQ. Celle que la centrale syndicale livre maintenant est dirigée contre la GRC.

Côte nord: nomination d'un administrateur

par Claude Turcotte

Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a finalement annoncé hier la nomination d'un nouvel administrateur pour la municipalité de la côte nord du golfe Saint-Laurent. Il s'agit de M. Richard Monger qui remplacera M. Henri-Paul Boudreau, candidat libéral défait lors des dernières élections provinciales dans le comté de Duplessis.

Communiquée à la presse en fin d'après-midi, cette annonce n'était pas encore connue hier soir par la population de la municipalité, qui au cours des derniers mois a fait des pieds et des mains pour conserver M. Boudreau comme administrateur de la municipalité.

Il y a dans chacun des 15 villages qui composent la municipalité des comités locaux, dont les représentants ont me-

né de démissionner si M. Boudreau ne conservait pas son poste. C'était en 1977. Il est pour l'instant trop tôt pour savoir si ces représentants mettront vraiment leur menace à exécution.

Il faut dire que M. Monger, un avocat originaire du territoire, plus précisément de Tête-à-la-baleine, travaillait déjà pour la municipalité. C'est même M. Boudreau, dit-on, qui l'avait recruté.

Dans son communiqué émis hier, le ministre met l'accent sur le fait que c'est la première fois que le choix de l'administrateur est effectué par un jury à la suite d'un concours public de recrutement. "Il s'agit d'un précédent, dit-il, puisque antérieurement cette nomination était laissée à l'entière discrétion du ministre".

Le ministre a dû tout de même approuver ce choix et le

soumettre au conseil des ministres, puisque la nomination nécessite un arrêté en conseil.

M. Tardif a souligné par ailleurs que la première tâche du nouvel administrateur sera de créer les conditions favorables à une évolution du statut de la municipalité vers une autonomie plus large, basée sur la participation directe des comités locaux à la prise des décisions.

Avant d'en arriver à la nomination de M. Monger, le ministre a organisé un concours; des avis de concours ont paru dans les journaux en octobre et en novembre; l'avis a aussi été communiqué à tous les comités locaux.

Puis le 24 novembre le ministre formait un jury composé de M. Bernard Dionne, maire de Port-Cartier; M. Lionel Nadon, administrateur; M.

Marc-André Laforest, chef du service de la gestion administrative et M. Richard Tanguay, agent de personnel au ministère des Affaires municipales.

Il y a eu six candidats en lice, dont M. Boudreau, qui jusqu'à hier occupait toujours cette fonction d'administrateur.

Nouvelle guerre des chiffres entre la CSN et les métallos

Les employés de la compagnie Noranda Mine, à Rouyn-Noranda, ne sont pas passés à la CSN comme le prétend cette centrale, a déclaré hier M. Jean Gérin-Lajoie, président québécois des métallos.

"La CSN a bel et bien obtenu 456 adhésions, a dit M. Gérin-Lajoie, mais elle oublie que

l'unité d'accréditation en cause ne comporte pas seulement 745 métallos mais bien 1.015, car il faut compter que 270 mineurs ont été mis à pied mais sont toujours couverts par la convention collective pour leur rappel".

Cette nouvelle guerre des chiffres a eu son explication du côté de la CSN. Un perma-

neur. Avant d'être administrateur pour cette municipalité, M. Boudreau avait été pilote sur la côte pendant de nombreuses années.

La parole dans ce débat appartient désormais aux tribunaux.

les tribunaux

Deux courtiers en valeurs condamnés à un an de prison

Deux courtiers en valeurs de la métropole, André Chartrand et Michael Quinn, de la maison de courtage "Chartrand, Quinn, Sénécal et Cie Limitée", ont été condamnés hier à un an de prison chacun par le juge Jean Longtin.

Ils avaient tous deux été reconnus coupables d'avoir détourné une somme de \$75.000, qui leur avait été confiée par divers clients, en mai et juin 1973.

C'est incidemment "Le Groupe Lederic", qui avait été le plus frustré, le délit, dans ce cas, s'élevant à quelque \$50.000. Pour la poursuite, Me Gabriel Lapointe avait réclamé des peines d'incarcération en insistant sur la multiplicité des délits reprochés aux deux hommes, qui étaient respectivement président et vice-président de leur compagnie.

La défense avait prétendu que c'était le contrôleur de la maison qui avait effectué, en fait, les transactions litigieuses.

Mais le juge Longtin devait notamment écarter cette prétention dans le cas de la fraude contre Lederic, en soulignant qu'il était évident que ce sont les prévenus qui avaient décidé de nantir cette somme à la banque, à leur nom, au lieu de livrer les obligations du Canada qui devaient normalement revenir aux acheteurs.

A ce moment-là, incidemment, les états financiers de la maison de courtage indiquaient un déficit de \$101.000.

De nouveau en cour après avoir été condamné à 115 ans en 1970

Roland Langlois, un récidiviste de 28 ans, qui, avec deux autres cagoullards, avait commis un vol à main armée de \$1.311 dans une épicerie de Rivière-des-Prairies, en octobre dernier, a été condamné hier à onze années de pénitencier par le juge Émile Trotter.

Avec deux autres individus, Rémi Bélanger et Gaétan Maheu, le prévenu avait fait irruption au marché Métro-Mérite, 8150, est, boulevard Gouin, et avait rafé le contenu de la caisse pendant que clients et employés étaient menacés de trois armes différentes: un fusil de calibre .16, un autre, de calibre .310, et un revolver de calibre .32.

Devant la cour, le procureur de la Couronne, Me Philip Schneider, avait déposé le dossier judiciaire du prévenu, long de deux pages entières.

Et qui comportait, pour 1970 seulement, une série invraisemblable de condamnations pour d'autres vols à main armée, le total des peines imposées s'élevant incidemment à 115 années.

En raison toutefois de la confusion de celles-ci, c'est 12 années qu'il aurait normalement dû purger l'accusé, qui avait cependant été remis en liberté depuis un certain temps.

Les comparées de Langlois, dont les antécédents étaient tout aussi impressionnants, avaient été précédemment condamnées à des peines de 13 et de 15 ans.

Épicier acquitté: sa viande pour animaux était identifiée

Inculpé, il y a déjà un bon moment, en rapport avec la mise sur le marché de viande supposément impropre à la consommation humaine, l'épicier verdunois Richard Nantel, 28 ans, a été acquitté hier par le juge Guy Guérin des quatre délits qui lui avaient été reprochés.

Devant la cour, le prévenu a pu établir que son établissement était toujours impeccablement tenu mais, qu'en fait, il offrait, en dehors de ses étalages réguliers, de la viande qui pouvait être destinée à la consommation par les animaux.

Dans tous les cas, selon ses dires, les clients étaient avertis de ce fait, même si, semble-t-il, cette viande était quand même d'excellente qualité, sa provenance étant même contrôlée par le prévenu.

Quatre clients, interrogés par le procureur de l'épicier, Me Claude-F. Archambault, ont d'ailleurs soutenu qu'ils en avaient mangé, et qu'ils n'avaient ressenti aucun malaise.

C'est à la suite des révélations faites devant la Commission d'enquête sur le crime organisé que les plaintes rejetées hier avaient été portées contre l'accusé.

Coupable d'avoir pollué les eaux du fleuve Saint-Laurent

Une amende de \$7.000 a été imposée par le juge Albert Ouellet, hier après-midi, au propriétaire d'un navire battant pavillon cubain, qui venait d'être reconnu coupable d'avoir pollué les eaux du Saint-Laurent, lors d'une escale dans la métropole, il y a quelques mois.

Le "Jose Marti" est un navire-école qui, à ce moment-là, servait de base pour l'instruction de quelque 150 cadets-marins.

C'est près du quai Victoria que du carburant avait été déversé dans le fleuve, mais on n'a jamais su en quelle quantité exacte, en raison du fort courant qui existe à cet endroit.

COUPURES DE PRESSE

Voulez-vous savoir ce qu'on dit de vous, de votre organisation dans les publications?

Demandez-le à **clipinc.**

Centre de Lecture des Informations de Presse
Documentation sur demande: (514) 871-8308

*société associée à Telbec Inc.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

AVIS

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le (s) permis suivant(s):

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
BENOÎT, Luc	8847 Chamont Ville d'Anjou 2465 de Salaberry Montréal	1 épicerie
CARACHISARLUDIS, Anastasios	84080 CANADA LEE (Suite à une vente)	1 épicerie
CHAN, Cheung Wah (Douglas)	6976-6980 est, rue Sherbrooke Montréal	1 restaurant avec œuvres musicales
RESTAURANT TIKI DORE INC. (Incorporation)	1, Chemin Sunnydale Dollard-des-Ormeaux	1 épicerie
ESPOSITO, Victor	81853 CANADA LTD. (Suite à une vente)	1 épicerie
FORTIN, Armand	2017 Nicolet Montréal	1 épicerie
FRANGIE, Georges	199 est, Jean Talon Montréal	1 restaurant
(Correction à la parution en date du 6 janvier 1978.)		
GAGNÉ, Serge	6443 Laurendeau Montréal	1 épicerie
GIRARD, Paulette	2432 Châteauguay Montréal	1 épicerie
PELLETIER, Jules	451 est, Rachel Montréal	2 bars avec danse et spectacles
LES ENTREPRISES NOIR & BLANC INC. (Changement de titulaire)	493 Lakeshore Drive Dorval	1 restaurant — 1 bar avec danse
PETROPOULOS, Dimitri (Suite à une vente)	3565 Monselet Montréal	1 épicerie
VENNE, Claude	390, rue Notre-Dame ouest Montréal	1 restaurant — 2 bars
ST-MARTIN, Robert	1471, Crescent Montréal	Autorisation de danse dans le bar existant
RUBIO, Pedro	798 est, Boulevard Henri Bourassa Montréal	1 brasserie avec œuvres musicales
RESTAURANT CASA PEDRO INC.	960, 24e Avenue, Lachine	2 brasseries œuvres musicales
PLUFFE, Armand		
BRASSERIE DU CARREFOUR		
AHUNTSIC (1977) INC.		
(Suite à une vente)		
BAXTER, Léonard		
(Correction à la parution en date du 30-12-77.)		
RENIÈRE, Lévis	4055, rue Hochelaga, Montréal	Permis existants: 1 restaurant — 1 bar — Permis demandé: 1 bar avec danse et spectacles
"CHALET DORÉ BAR-B-Q INC."		
RENIÈRE, Jeanine	4055, Hochelaga, Montréal	Permis existants: 1 restaurant — 1 bar — Permis demandé: 1 bar avec danse et spectacles
"CHALET DORÉ BAR-B-Q INC."		
FECTEAU, Jeannette	350, Strathmore Verdun	1 épicerie
(Suite à une vente)		
LARRIVÉE, Lise Pitt	7997 est, Ontario, Montréal	1 épicerie
(Suite à une vente)		
LYSSIKATOS, Sarantos	7421, Harley, Montréal	1 restaurant
& Panagiotis Kotsopoulos (Suite à une vente)		
PRIMEAU, Françoise Vincent	5025, Wellington, Verdun	1 épicerie
SAFOS, Denis	3417 est, Ontario, Montréal	1 restaurant
"CASSE CROÛTE DAVIDSON INC."		
ROULEAU, Laureanne Fortin	2112 est, Mont Royal Montréal	Changement de capacité et autorisation de danse dans le bar existant
BUFFET DELORMIER LEE (Annulation du Restaurant)		
RACCUGLIA, Giovanni	752 ouest, rue Liège Montréal	1 épicerie
(Suite à une vente)		
JUAREZ, Ildelfonso	400, 410 rue Rachel est Montréal	2 restaurants — 2 bars avec danse et spectacles — 1 réception
BAR SALON LE BANDIT INC.		

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assemblée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 est, rue Notre-Dame, suite 9.200
Montréal, Québec H2Y 1B6



LE CANADA ET LE QUÉBEC SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

sous la direction de
Paul Painchaud

(Publié sous l'égide du Centre Québécois des Relations Internationales)

L'objectif premier de cet ouvrage est de présenter une vue d'ensemble de la politique internationale du Canada et du Québec depuis 1945. Cet ouvrage est donc destiné au grand public de même qu'aux étudiants, qui n'ont à l'heure actuelle que peu d'instruments de référence à leur disposition.

Un volume de 650 pages \$14.95

les presses de l'université du québec

C. P. 250, Succursale N, Montréal H2X 3M4. Tél.: 282-4954
3465, rue Durocher, local 06, Montréal

BON DE COMMANDE

Nom
Adresse

Ci-joint la somme de \$14.95 (chèque ou mandat à l'ordre des Presses de l'Université du Québec.)
[+5% pour frais de manutention]

En vente chez votre libraire et chez l'éditeur

Écoliers privés de transport à T.-R.

Deux nouvelles grèves déclenchées hier dans le transport scolaire de la région de Trois-Rivières portent désormais à 30,000 le nombre d'élèves des différentes régions du Québec sans moyen de transport.

Les deux syndicats de la CSN ayant opté pour la grève sont ceux du Cap-de-la-Madeleine et de Pointe-du-Lac. Les autobus Saucier, de la même région, ont accepté le contrat de travail soumis par l'employeur mais il serait sensiblement supérieur aux contrats des autres entreprises.

Les deux nouvelles grèves touchent près de 6,500 élèves. Par ailleurs, les 10,000 écoliers de Repentigny sont touchés

par un arrêt de travail similaire depuis trois mois et les 13,000 de la régionale de l'Ouataouais sont dans le même cas depuis le 11 janvier.

La Commission des transports du Québec refuse toujours de hausser ses normes, ce qui permettrait aux commissions scolaires d'absorber directement les hausses de salaires que les compagnies d'autobus refusent d'accorder. Il est toutefois question que la commission, qui se refuse de hausser ses tarifs avant la date de leur révision officielle, accepte des barèmes plus élevés l'an prochain pour compenser les pertes encourues cette année par les compagnies de transport privé.

Rail: un conciliateur tente un rapprochement

Les pourparlers contractuels entre les compagnies de chemin de fer et leurs 100,000 employés non-itérants ont été interrompus hier dans la métropole, et les négociateurs syndicaux ont aussitôt révélé qu'ils avaient demandé au ministre canadien du Travail d'intervenir.

Ce dernier, M. John Munro, annonçait peu après dans la capitale fédérale qu'il avait demandé à son conciliateur en chef, M. William Kelly, de tenter de rapprocher les deux parties afin qu'elles en viennent à une entente.

M. Kelly a exprimé le désir de les rencontrer lundi à Montréal, après que M. Munro eut exprimé sa déception, dans un télégramme envoyé à M. Ray Peer, président de l'Associated Railway Unions, qui

regroupe 17 syndicats d'employés non-itérants.

M. Peer a commenté hier que l'offre du Canadien National et de CP Rail était insuffisante au chapitre des salaires.

Un communiqué des deux sociétés fait état d'une offre d'augmentation de 6% rétroactive au 1er janvier, conformément aux directives anti-inflation du gouvernement fédéral, en plus d'une hausse des avantages sociaux. Selon la partie patronale, le salaire annuel moyen des employés serait ainsi haussé de \$938, passant à \$16,563.

Le communiqué fait également état d'un contrat d'un an, alors que la partie syndicale a justement rejeté une offre de deux ans. Elle en désire une couvrant l'année 1978 seulement.

La fusion provoquerait la désunion syndicale (Dubé)

Parlant d'une "unité estrophiée", l'Alliance des professeurs de Montréal, le plus important syndicat de la Centrale de l'enseignement du Québec, juge qu'il est encore trop tôt pour songer à fusionner la CEQ et la Confédération des syndicats nationaux.

En effet, à la suite de la déclaration d'intention relative à l'unité présentée par les deux grandes centrales syndicales québécoises, M. Rodrigue Dubé, président de l'Alliance, a dit hier, au cours d'une conférence de presse, que "pour le moment, il est préférable de maintenir les centrales syndicales actuelles et ne pas s'engager dans une unité qui serait essentielle-

ment formelle".

M. Dubé croit par contre nécessaire de consolider les formes d'unité qui existent déjà — il a notamment parlé des fronts communs et des comités régionaux intersyndicaux — et de promouvoir la collaboration et la solidarité intersyndicale.

Selon lui, ce projet pourrait même provoquer la désunion syndicales.

"En effet, les dirigeants des deux centrales proposent, au nom de l'unité, une nouvelle structure, une nouvelle organisation syndicale capable d'accueillir tous les travailleurs québécois partageant les mêmes orientations en matière d'action revendicative et la volonté de cette solidarité.

"Mais cette nouvelle structure, sous le masque de l'unité, exclut au départ et consciemment la majorité des travailleurs syndiqués du Québec, et en particulier nos confrères de la FTQ. C'est une pseudo-unité que présentent

les dirigeants de la CEQ et de la CSN."

M. Dubé a signalé qu'au cours des prochaines semaines, tous les membres de l'Alliance seront appelés à discuter de l'unité syndicale et à dégager des orientations collectives, dans un "débat trop important pour qu'il soit réservé aux seuls dirigeants syndicaux".



EAU
POTABLE: Utiliser
sons
abuser
ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES
TECHNIQUES DE L'EAU

Drummondville: les cols bleus votent la grève

Les employés de la ville de Drummondville entreront en grève le 11 février à 7 h si d'ici là, les négociations en cours pour le renouvellement de leur convention collective ne leur ont pas donné satisfaction.

Le mandat de grève, donné à l'exécutif, a été voté par une majorité de 90%. Ces syndi-

qués sont affiliés à la CSN. Les travailleurs ont en outre décidé à l'unanimité de ne plus effectuer de temps supplémentaire.

L'essentiel du litige porte sur les salaires, les employés ayant refusé l'offre de 9% faite par la ville pour la première année du contrat de travail.

Les agents de la paix auraient recours à des moyens de pression

par André Tardif

Le bon fonctionnement des tribunaux de la région métropolitaine pourrait fort bien être perturbé à compter d'aujourd'hui, tandis que certains édifices gouvernementaux de la vieille capitale risquent d'être l'objet de manifestations.

C'est ce qu'a révélé hier M. Laurent Caplette, président du Syndicat des agents de la paix de la fonction publique, dans le but d'attirer l'attention du public sur l'impasse totale qui règne dans les négociations pour le renouvellement de leur convention collective, entreprises il y a un an par les 2,600 membres du SAPFP avec le gouvernement du Québec.

"Nous avons jugé opportun de prendre des moyens de pression pour amener le gouvernement à reconsidérer ses offres du 21 octobre que nos membres ont rejetées à 98.5% parce qu'ils les trouvent complètement inacceptables et déguêlées", dit-il.

Le SAPFP regroupe 1,483 surveillants, instructeurs et préposés aux soins dans les établissements québécois de détention (gardiens de prison), 440 agents de conservation de la faune (gardes-chasse), 380 constables des Travaux publics et approvisionnement, 137 inspecteurs des Transports, 76 constables de l'Assemblée nationale, 67 agents des Pêcheries et 50 constables de la Cour du bien-être social. Le droit de grève leur est interdit.

Les négociations en vue d'un nouveau contrat de travail, lequel venait à échéance le 30 juin suivant, ont été entamées par le syndicat le 26 janvier 1977. Or, depuis que le mi-

nistère de la Fonction publique a déposé ses dernières offres, la négociation est rompue.

"Nous avons bien eu droit à des rencontres de discussions au cours des mois de décembre et janvier, plus particulièrement à un comité exploratoire aux effectifs réduits en janvier dans un but de déblayage, mais l'impasse reste totale, dit M. Caplette. Le gouvernement refuse de bouger."

Il craint maintenant que ce dernier n'ait recours à un arbitre, car ce dernier n'aurait pas le pouvoir de se prononcer sur les demandes syndicales au sujet d'un régime d'épargne-retraite, ce domaine étant couvert par la loi.

"Nous ne voulons pas aller à l'arbitrage; tout ce que nous désirons, c'est négocier, car nous croyons avoir des demandes bien étouffées. Mais le gouvernement refuse de changer un seul iota à ses offres. Et le ministre responsable, M. Denis de Belleval, avec qui nous avons eu une brève rencontre lors du débat sur le projet de loi 58 l'automne dernier, n'est pas disponible."

Parmi les demandes du SAPFP, il en est une qui suggère la remise du temps supplémentaire en congés plutôt qu'en argent, au-delà d'une limite à établir, afin de donner une chance aux agents de récupérer physiquement et psychologiquement.

M. Caplette note que le budget provincial pour 1976-77 prévoyait quelque \$4 millions en temps supplémentaire pour les membres de son syndicat. Il suggère que cette somme pourrait servir à embaucher de nouveaux agents, palliant ainsi à un manque de personnel, au lieu de surcharger de

travail les agents actuels en les obligeant à travailler de longues heures supplémentaires. "Le salaire des policiers des villes du Québec ayant entre 10,000 et 100,000 de population

est également basé sur cette échelle, fait-il remarquer. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour nos membres? Nous trouvons qu'ils obtiendraient là un salaire raisonnable."

Pour l'EUROPE

Réservez vos billets d'avion au prix économique

à partir de \$319 Durée de séjour de 14 à 60 jours

Vous choisissez vous-même les dates de départ et retour

LOUEZ votre Renault, Simca, Citroën, etc...

ACHAT ET RACHAT

chez le spécialiste et le pionnier de la location

SERVICE EUROPÉEN

DE TOURISME AUTOMOBILE

1176, rue Drummond, Mt — 861-0200-3906

(TOURING CLUB DE FRANCE)

Permis 73868252-0280

Le Collège Marie-Victorin ouvre ses portes à tous les étudiants du Secondaire V désireux de connaître le monde collégial, le samedi 4 février de 9h à 16h.

Venez rencontrer les membres du personnel et visiter le campus.

Collège Marie-Victorin

7000, rue Marie-Victorin, Montréal H1G 2J6 325-0150

MAISON DE BEAUTE

DÉJEUNERS D'AFFAIRES

LE MIDI SURSEMAINE

320 est, rue notre dame 861-0876

SKI & YOGA

SKIER AU-DELÀ DE SOI-MÊME

Une façon nouvelle d'aborder le ski

Apprendre à se détendre pour mieux profiter de la vie.

- Monte-pente gratuit
- 10 milles de pistes de ski de randonnée
- Sauna
- Cours de Yoga
- Méditation
- Repas végétariens
- Hébergement

pour seulement \$15.00 étudiants \$10.00

Réservations: 279-3545 819-322-3226

CAMP DE YOGA SIVANANDA

8e avenue Val-Morin, Québec J0T 2R0

UNE EXPÉRIENCE UNIQUE!

Vols nolisés à la façon KLM.

Tarif Classe Nolisée 14-60 jours entre Montréal et Amsterdam: à partir de \$319 retour.

Votre séjour en Europe peut ne durer que 14 jours ou atteindre 60 jours, peu importe. Vous pouvez prendre les vols réguliers de KLM vers Amsterdam tout en profitant de nos bas tarifs Classe Nolisée. Quelle flexibilité! Vous partez quand vous le voulez, vous demeurez là-bas aussi longtemps que vous le voulez et vous obtenez par surcroît la qualité du service KLM au prix des vols nolisés. Résumons les avantages de ce service:

• Nouveau en 1978: vous ne payez que le tarif Classe Nolisée de KLM, même si vous demeurez en Europe 2 semaines seulement ou jusqu'à 60 jours!

• Vous pouvez partir n'importe quel jour* sur un vol KLM** vers Amsterdam, le port d'entrée naturel en Europe. Vous volez dans des avions géants, vous profitez d'un service de renommée mondiale.

• Votre séjour en Europe peut être aussi long ou aussi bref que vous le voulez à l'intérieur d'une période de 14-60 jours. Vous êtes également assuré que les vols KLM partiront, qu'il y ait peu ou beaucoup de passagers. Le vol ne risque pas d'être annulé à cause d'un nombre insuffisant de voyageurs.

• Vous pouvez économiser par rapport aux autres tarifs aériens. Par exemple, il n'y a aucun supplément pour les départs en fin de semaine! Et si vous voyagez avec des enfants, ceux de moins de 2 ans sont transportés gratuitement!

Vos réservations pour l'aller et pour le retour doivent être faites au moins 45 jours avant le départ. Au moment de réserver, vous versez un acompte non remboursable de \$50; le solde complet doit être acquitté 45 jours avant le départ. Après cela, des frais d'annulation de \$100 seront requis. Nous vous conseillons donc fortement de vous procurer une assurance annulation. Consultez votre agent de voyages

— La durée de votre voyage (14-60 jours) n'inclut pas le jour du départ.

— La taxe canadienne sur le transport aérien (maximum de \$8 par personne) n'est pas incluse.

Comme sur certains vols il nous faut limiter le nombre des passagers, voyez à réserver le plus tôt possible!

Appelez votre agent de voyages au plus tôt pour faire vos préparatifs de départ.

*Sauf les lundis avant le 13 juin et après le 12 septembre.

**En collaboration avec CP Air.

Quelques-uns de nos bas tarifs Classe Nolisée:	
Jusqu'au 30 avril	\$319*
Du 1er au 17 mai	349*
Du 18 au 31 mai	369*
Du 1er au 21 juin	399
Du 22 juin au 29 juillet	449
Du 30 juillet au 26 août	399
Du 27 août au 30 septembre	369*
Du 1er octobre au 11 décembre	349*

*Vous économisez en voyageant hors saison. Les tarifs applicables après le 1er mai sont sujets à l'approbation du gouvernement.



Fiducie du Québec

un grand choix et un petit guide!

consultez le guide des plans enregistrés d'épargne-retraite et logement de la Fiducie du Québec.

La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins, vous offre un large éventail de plans enregistrés d'épargne-retraite et logement conçus pour répondre efficacement à vos besoins financiers.

Nous vous offrons quatre plans enregistrés d'épargne-retraite:

• **Dépôt Garanti:** pour ceux qui désirent un plan offrant des intérêts élevés et garantis et ne comportant aucuns frais d'adhésion ni d'administration.

• **Fonds Desjardins Hypothèques:** ce plan très flexible s'adresse à ceux qui recherchent un rendement élevé et un coût administratif minime.

• **Obligations d'Épargne:** pour ceux qui veulent augmenter le rendement de leurs obligations d'épargne du Québec et du Canada.

• **Gestion Autonome:** pour ceux qui désirent bâtir leur retraite avec des titres qu'ils ont eux-mêmes choisis.

Et vous trouverez, à la Fiducie du Québec, le plan enregistré d'épargne-logement Fonds Desjardins Hypothèques qui vous offre un rendement élevé et une grande flexibilité.

consultez le guide

Le guide contient une description détaillée de nos plans enregistrés d'épargne-retraite et logement ainsi qu'un tableau comparatif des quatre plans enregistrés d'épargne-retraite.

Pour vous procurer ce guide, téléphonez, écrivez ou rendez-vous visite.

Fiducie du Québec

Service à la Clientèle, plans d'épargne

1, Complexe Desjardins

C.P. 34, succursale Desjardins

Montréal, Québec H5B 1E4

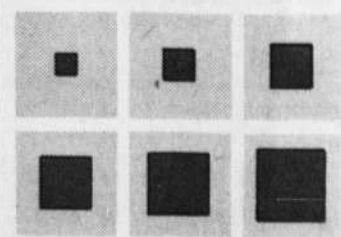
Montréal: (514) 281-8840.

Extérieur: composez sans frais 1-800-361-6840, poste 8840.

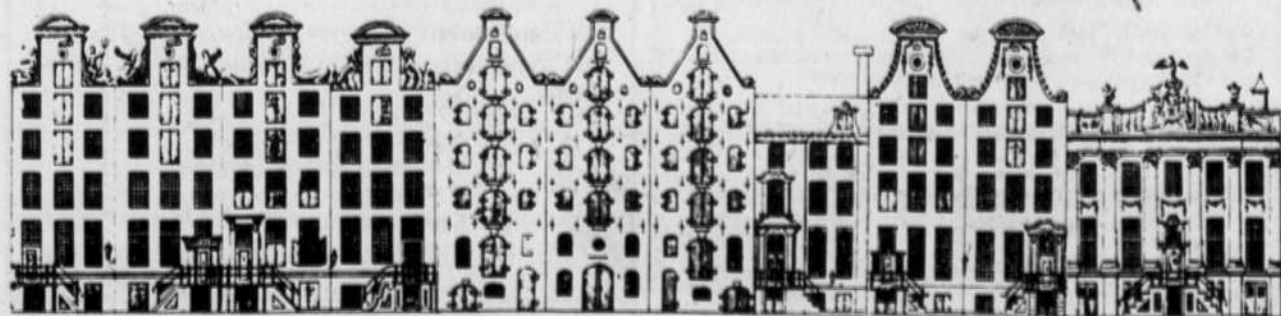


desjardins

Fiducie du Québec



le guide des plans enregistrés d'épargne retraite et logement



Voir autres Carrières et Professions,
en pages 11 et 12

Besoin urgent D'UN MÉDECIN

partiel ou permanent

Pour Poste Côtier de la Baie D'Hudson,
Povungnituk. (Village Esquimaux)

- Sera basé à Povungnituk.
- Équipe de deux infirmières déjà en place.
- Durée du contrat: 1 an pour permanent à déterminer pour partiel
- Début du contrat: le 3 février 1978.

Qualifications requises:

- Détenir un Doctorat et Droit de Pratique du Collège des Médecins de la Province de Québec.
- Bilingue.

Pour plus de détails:

Directeur des Services professionnels
Hôpital Chashasipich
Fort-Georges, Baie James
Nouveau-Québec, J0M 1E0
Tél.: 819-981-2844

LE CANADIEN PACIFIQUE

recherche

Un ingénieur en techniques de construction pour son service Ingénierie (ponts) à Montréal, de préférence avec une expérience pertinente d'au moins 3 ans.

Emploi permanent, avantages sociaux habituels.

Veuillez adresser curriculum vitae à:

Mademoiselle Lee Boudreau
Superviseur, Bureau d'embauche
910 rue Peel
Montréal (Québec)
H3C 3E4

Discrétion assurée.

CP Rail

commission scolaire
chutes-montmorency

OFFRE 2 POSTES

OFFRES D'EMPLOIS

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Attributions:

L'emploi de directeur des services financiers comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière de l'organisme et comprend habituellement la trésorerie, la préparation du budget et des états financiers, le contrôle budgétaire et financier, la vérification interne, les opérations comptables, les analyses financières. L'emploi de directeur financier suppose aussi des connaissances des traitements comptables informatisés.

Qualifications minimales requises:

- 1° Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié notamment en:
 - sciences commerciales
 - administration
- 2° Huit (8) années d'expérience pertinente.
- 3° Connaissance du secteur de l'Éducation.

Traitement:

Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation du Québec.

Modalités:

Les personnes intéressées ont jusqu'au 10 février 1978 à 16.30 hres pour faire parvenir leur candidature. Cette dernière devra être accompagnée d'un curriculum vitae complet.

Faire parvenir le tout avec la mention "Personnel et Confidentiel" et "C-01-78" sur l'enveloppe à:

Commission Scolaire Chutes-Montmorency
Direction générale
2233 avenue Royale, Courville,
Québec 5, G1C 1P3.

AGENT DE GESTION FINANCIÈRE

Nature du travail:

Les emplois d'agent de la gestion financière sont des emplois de professionnel qui comportent plus spécifiquement la réalisation des programmes et des processus de l'administration et l'assistance aux diverses unités administratives de l'organisme concernant la gestion financière, notamment dans les domaines suivants:

- la programmation et le contrôle budgétaire;
- la comptabilité;
- les rapports et les états financiers;
- la perception des revenus;
- la planification des déboursés.

Qualifications requises:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:

- sciences commerciales;
- sciences de l'administration.

Traitement:

Selon la convention collective touchant le personnel professionnel dans les commissions scolaires du Québec.

Modalités:

Les personnes intéressées ont jusqu'au 10 février 1978 à 16.30 hres pour faire parvenir leur candidature. Cette dernière devra être accompagnée d'un curriculum vitae complet.

Faire parvenir le tout avec la mention "Personnel et Confidentiel" et "C-02-78" sur l'enveloppe à:

Commission Scolaire Chutes-Montmorency
Direction générale
2233 avenue Royale, Courville,
Québec 5, G1C 1P3.

Carrières et Professions

REGISTRAIRE

FONCTIONS:

- Relève directement du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche en collaboration avec les doyens;
- a la garde des registres des étudiants;
- a la responsabilité d'établir l'horaire des cours;
- reçoit, compile et communique aux intéressés la liste des cours et leur description en collaboration avec les doyens;
- reçoit les demandes d'admission des étudiants, les coordonne, puis donne avis aux étudiants de leur acceptation ou de leur rejet et selon les cas, procède à leur inscription;
- siège à la Commission des études, mais sans droit de vote;
- vérifie la politique d'obtention des diplômes de l'Université constituante et en recommande l'émission au Conseil d'administration.

QUALIFICATIONS:

- Expérience professionnelle requise dans le milieu universitaire;
- Diplôme de second cycle de préférence.

TRAITEMENT:

Selon les qualifications et l'échelle de salaire des cadres de l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général avant le 10 février 1978 à 17 heures, bureau 7210, Pavillon Louis-Joliet ou C.P. 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8



Université du Québec à Montréal

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

(langue seconde)

Fonctions:

Dans le cadre d'un programme déjà en marche, nous sommes à la recherche d'un professeur de français qui devra donner 20 h. de cours par semaine à des adultes (cours collectifs et leçons particulières).

Il devra de plus, collaborer à certains travaux de recherche en vue de la production de matériel didactique. Il devra de plus, collaborer à certains travaux de recherche en vue de la production de matériel didactique.

Exigences:

- B.A. spécialisé.
- Formation pédagogique reconnue.
- Un très bonne maîtrise du français.
- Être capable de se débrouiller en anglais.
- Connaissance de la méthode "Dialogue Canada", un atout.

Exigences:

Lieu de travail:

Poste à Ottawa, Ontario.

Traitement:

À déterminer, selon la formation et l'expérience. Excellents bénéfices marginaux.

Ce poste est offert aux hommes et aux femmes.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à:

M. K.D. McDonald
Agent à la dotation en personnel
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa, K1A 0G9

COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLETS

23 rue des Violettes, Charlesbourg (Orsainville)

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

CONCOURS DSF-78-01

POSTE CADRE DE NIVEAU 1

ATTRIBUTIONS

L'emploi de directeur des services financiers comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière de l'organisme et comprend la trésorerie, la préparation du budget et des états financiers, le contrôle budgétaire et financier, la vérification interne, les opérations comptables, les analyses financières, le financement à court et à long termes.

QUALIFICATIONS

— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié notamment en:

- sciences commerciales
- administration

Huit (8) années d'expérience pertinente.

La préférence sera accordée aux candidats qui:

- sont membres en règle d'une corporation professionnelle;
- ont une très bonne connaissance du secteur de l'éducation;
- ont oeuvré en collaboration étroite avec d'autres services de caractère administratif.

TRAITEMENT ET BÉNÉFICES

Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation du Québec applicable à cette catégorie pour une commission classe III.

Min. \$20,107, max.: \$33,498.

MODALITÉS

Les personnes intéressées ont jusqu'au 17 février 1978 à 16h30 pour faire parvenir leur candidature. Cette dernière devra être accompagnée des éléments suivants:

1. Un curriculum vitae.
2. Un exposé manuscrit, d'au plus trois cents (300) mots, nous indiquant pour quel vous vous croyez apte à remplir un tel poste.
3. Toutes les pièces pertinentes à la scolarité et à l'expérience.

Faire parvenir le tout avec la mention "Personnel et Confidentiel" en inscrivant le numéro du concours sur l'enveloppe à:

Commission Scolaire Des îlets
Service du Personnel
5275, des Violettes
Charlesbourg (Orsainville)
G1G 5L5

ÉVALUATEUR AGRÉÉ

Membre en règle de la corporation, devant travailler plus spécifiquement en expropriation et contestation d'évaluation municipale et dont les services sont requis immédiatement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et vos exigences salariales à:

Dossier 2899
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

Hôpital Chashasipich

requiert les services de

MÉDECINS

partiels et/ou permanents

- Sera basé à Fort-Georges (hôpital de 42 lits)
- Desservira une population surtout autochtone des villages côtiers de la Baie James.
- Équipe de 4 médecins et 1 dentiste.
- Durée du contrat: permanent 1 an, partiel: à déterminer.

Qualifications requises:

- Détenir un Doctorat et Droit de Pratique du Collège des Médecins de la Province de Québec.
- Bilingue.

Pour plus de détails:

Directeur des Services professionnels
Hôpital Chashasipich
Fort-Georges, Baie James J0M 1E0
Tél.: 819-981-2844



Centre de Services Sociaux de l'Outaouais

POSTES OUVERTS

Praticien(ne) Social(e)

SERVICE SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE:

Poste no 662, concours no 25

Endroit: C.S.R.O., Hull

Rendre des services psycho-sociaux à la population étudiante de niveau secondaire de la Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais. Population d'expression anglaise: Polyvalente d'Arcy McGee, population d'expression française: Polyvalente Alexandre-Taché.

Qualifications:

Détenir un diplôme universitaire en service social. Le candidat doit être parfaitement bilingue.

SERVICE SOCIAL EN MILIEU HÔPITALIER:

Poste no 685, concours no 19

Endroit: C.H. de Maniwaki

Assurer les services psycho-sociaux à la population desservie par le C.H. de Maniwaki ainsi que pour la clinique d'urgence, les cliniques externes spécialisées et la clinique psychiatrique du Centre Hospitalier.

Poste no 691, concours no 23

Endroit: C.H. des Laurentides,

L'Annonciation, Cité Labelle

Assurer les services psycho-sociaux:

- 1) aux usagers de la clinique externe psychiatrique et de l'urgence.
- 2) aux bénéficiaires des unités de soins à court terme en médecine et chirurgie (50 lits) des unités d'hébergement en retard mental (120 lits).

QUALIFICATIONS:

Ces deux postes requièrent un diplôme universitaire en service social, avec expérience pertinente.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, AVANT LE 15 FÉVRIER 1978.

CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS
105 boulevard Sacré-Coeur,
Hull,
J8X 1C5

CONTRÔLEUR

Un des plus importants manufacturiers québécois de véhicules récréatifs et de modules utilitaires transportables est à la recherche d'un contrôleur.

Sous la responsabilité du Directeur des finances, le titulaire aura comme principales tâches l'analyse du prix de revient, la planification et le contrôle budgétaire, la direction des services informatiques et comptables et la préparation des états financiers.

La préférence sera accordée à l'endroit d'un(e) candidat(e) C.A. qui a démontré son leadership et sa compétence pendant au moins trois (3) ans au sein de l'entreprise privée ou dans un bureau de comptables agréés.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

Monsieur Richard Beaulieu
Directeur du personnel
Industries L'Islet Inc.
33, 5ième rue L'Isletville
Cité l'Islet G0R 2C0
Tél.: 418-247-3933

CONTRÔLEUR

Notre client, une compagnie dans le domaine de la construction et de la fabrication, est un leader dans son industrie. Notre client a besoin d'un Contrôleur à son établissement situé sur la Rive Sud pour prendre charge de la comptabilité utilisant des ordinateurs et la préparation des rapports au bureau chef.

La rémunération offerte sera très attrayante. Les candidats doivent posséder au moins quatre ans d'expérience dans un poste similaire et détenir un degré reconnu en comptabilité, préférentiellement celui de Comptable Agréé.

Veuillez répondre en confiance à:

Ike Jetha,
Pannell Kerr Forster & Associés,
Conseillers en Administration,
715 Carré Victoria,
Montréal, Québec.
H2Y 2J1

CAST

L'expansion continue de nos services réguliers de transport maritime a contribué à l'ouverture de postes nouveaux, dans nos services d'affrètement et de transport par cargos de ligne.

La Compagnie

Notre organisation est le rameau nord-américain de l'exploitation, dans un groupe international d'armement qui contrôle l'affrètement d'environ 800,000 tonneaux de vaisseaux modernes. Les activités de cette flotte, à contrat ou à la cueillette, se concentrent surtout dans le bassin de l'Atlantique-Nord.

Les postes

Nous cherchons à engager

Un Courtier d'affrètements principal

Ce poste s'intéresse au marché nord-américain (centré sur New York) de l'affrètement à temps ou à la cargaison et de même, il comporte la liaison quotidienne avec nos bureaux d'outre-mer.

Un Directeur, services pâtes et papiers

Ce poste comporte, au plan technique et au plan commercial, l'exploitation et la direction du service nouvellement constitué que nous appelons Cast Paper Route.

Directeur adjoint, service de ligne

Un poste qui exige la connaissance experte de la documentation import/export.

Les candidats

Nous espérons être approchés par des personnes qui aiment travailler dans un milieu progressif et qui sont vraiment motivées par l'épanouissement de leur carrière.

La rémunération

Cast offre d'excellents avantages et de belles occasions d'avancement, des salaires alléchants dont le niveau dépendra, au départ, de l'expérience des candidats choisis.

Adressez-vous, en confiance, à

M. Théodore Agouris
Vice-président, affrètement
Cast North America Ltd
1 Westmount Square, 8e étage
Montréal, Québec
H3Z 2R8



**MARINE INDUSTRIE
LIMITÉE**

Poste offert :

CONSEILLER JURIDIQUE

Fonctions:

- Étudier et préparer la documentation nécessaire relative à toutes questions légales intéressant la Compagnie, incluant les affaires corporatives et contractuelles.
- Agir comme Adjoint au Secrétaire et Chef du Contentieux.

Exigences:

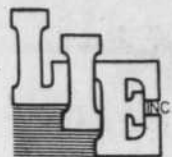
- Membre du Barreau du Québec.
- 3 à 4 années d'expérience relative à l'industrie.
- Lieu de travail: Siège Social, Montréal.

Traitement:

- Salaire intéressant et bénéfices marginaux avantageux.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae qui sera traité confidentiellement.

Agent de Recrutement,
Marine Industrie Limitée,
C.P. 550,
Sorel, Qué.
J3P 5P5



TECHNICIENS EN GÉNIE CIVIL

Recherchons techniciens seniors et intermédiaires en sol et béton de ciment pour travail sur projet de construction et d'exploration à la Baie James.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae ou téléphoner à:

Laboratoire d'Inspection et d'Essais Inc.
6775, rue Bombardier
St-Léonard (Québec) H1P 2W2
(514) 326-0130
ou
3380, boulevard Hamel
Québec (Québec) G1P 2J9
(418) 872-3381

DIRECTEUR DU MARKETING

Manufacturier d'appareils d'éclairage, chef de file dans son industrie est à la recherche d'un professionnel bilingue en marketing.

Son envergure et créativité traceront le succès de notre équipe de vente et de nos produits. Le candidat devra avoir 5 à 10 années d'expérience en la mise en marché de produits au consommateur, publicité et recherches de marché.

Nous offrons un excellent salaire et avantages sociaux. Les candidats peuvent prendre rendez-vous avec Mlle S. Pressey à 636-0670. Toute demande d'emploi sera traitée confidentiellement.

LIGHTOLIER
CANADA



DIRECTEUR RÉGIONAL ASSURANCE COLLECTIVE

Le directeur régional - assurance collective a la responsabilité de la vente et du service de nos produits d'assurance et de rentes collectives par l'intermédiaire de nos agents, de courtiers et actuaires-conseils. Il est assisté de trois représentants.

Lieu de travail: Montréal
Qualifications requises: Diplôme universitaire 5 années d'expérience
Rémunération: Salaire et boni de production.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du Personnel
680 ouest, rue Sherbrooke
Montréal
H3A 2S6

CONTRÔLEUR (QUÉBEC)

Un important agent manufacturier de la région recherche pour son entreprise de Québec, un contrôleur pour s'occuper de toute la gestion financière de l'entreprise sous l'autorité du directeur général.

Pour le seconder, il pourra compter sur une équipe déjà en place qui s'occupe du crédit, des payables, recevables et de la paye à l'aide d'une machine comptable.

La personne recherchée possède au moins 5 années d'expérience, est diplômée R.I.A., C.G.A. ou est en voie d'être graduée.

La rémunération sera proportionnelle à l'expérience déjà acquise et à la capacité d'assumer le poste.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Dossier 2901
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9



**Université
Laval**

PROFESSEURS DE SCIENCES COMPTABLES

La Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval est à la recherche de professeurs permanents ou invités pour son Département des sciences comptables. Le département nommera des professeurs invités et des professeurs permanents en 1978. Le rang des nouveaux professeurs dépendra de leurs qualifications et de leur expérience.

Fonctions: Participer à la recherche et à l'enseignement au niveau des programmes de 1er, 2e et 3e cycles.

Qualifications: L'Université exige de ses professeurs qu'ils possèdent un doctorat. Cependant, les candidats sur le point de terminer leur thèse sont éligibles. De plus, on peut obtenir un congé de perfectionnement pour compléter des études doctorales.

Salaire: Le salaire dépend du rang académique et de l'expérience du nouveau professeur et peut varier, présentement, de \$20,000 à \$38,500.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae à:

Prof. Doris Tremblay, directeur
Département des sciences comptables
Faculté des sciences de l'administration
Université Laval
Cité universitaire, Québec
CANADA G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Carrières et Professions

HÔPITAL CHASHASIPICH

requiert les services d'un

MÉDECIN

pour le 1er avril 1978

- sera basé à Fort-Georges (hôpital de 42 lits)
- desservira une population surtout autochtone des villages côtiers de la Baie James et Poste-de-la-Baleine.
- équipe de 4 médecins et 1 dentiste
- Durée du contrat: 1 an
- QUALIFICATIONS REQUISES:**
 - détenir un Doctorat et Droit de Pratique du Collège des Médecins de la Province de Québec.
 - Bilingue.

POUR PLUS DE DÉTAILS:

Directeur des Services professionnels
Hôpital Chashasipich
Fort-Georges, Baie James,
Nouveau Québec
Tél.: 819-981-2844



INGÉNIEUR CIVIL

Nous recherchons un ingénieur possédant une expérience théorique et pratique de la mise en place du béton et des sols pour un poste à la Baie James.

Le candidat sera membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec et aura une expérience pratique de 3 à 5 années dans le domaine.

En plus des responsabilités techniques, le candidat choisi devra diriger une équipe de techniciens chargés du contrôle de la qualité des matériaux entrant dans la construction de digues et barrages.

S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae ou téléphoner à:

Laboratoire d'Inspection et d'Essais Inc.
6775, rue Bombardier
St-Léonard (Québec) H1P 2W2
(514) 326-0130
ou
3380, boulevard Hamel
Québec (Québec) G1P 2J9
(418) 872-3381



Hôpital Maisonneuve-Rosemont

requiert les services d'un

SURVEILLANT EN ENTRETIEN MÉNAGER

Fonction:

Sous l'autorité du chef de secteur voit au contrôle de la qualité et de la quantité de travail effectué dans sa zone.

Qualifications:

- Diplôme d'étude secondaire et formation professionnelle en service du bâtiment
- Quelques années d'expérience en entretien ménager de préférence en milieu hospitalier
- Sens des responsabilités et leadership

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 février 1978 au:

Bureau d'emploi
5415 boul. L'Assomption
Montréal, Québec
H1T 2M4

FINANCEMENT COMMERCIAL

Une compagnie spécialisée en financement commercial est à la recherche d'un commis senior avec dactylo pour sa succursale de Montréal.

La personne devra avoir quelques années d'expérience au sein d'une banque ou institution financière. Elle devra posséder une connaissance suffisante de l'anglais parlé et écrit.

Les conditions de travail sont excellentes et le salaire est à discuter selon l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

DOSSIER 2886
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

AGENT DE LOCATION ET DE PROMOTION

La Société Immobilière Marathon Limitée recherche les services d'un agent de location et de promotion, pour son centre d'achats, Place Laurier. Le ou la candidat(e) sous l'autorité immédiate du gérant du complexe, aura la responsabilité de la location de kiosques, exhibits commerciaux, et mise sur pied de promotion.

MINIMUM — 3 ans d'expérience.

Le (ou la) candidat (e) doit pouvoir s'exprimer couramment en français et en anglais.

RÉMUNÉRATION — Selon l'expérience.

L'employeur offre un plan complet de bénéfices marginaux.

Faire parvenir curriculum vitae complet avant le 15 février 1978 à l'adresse suivante:

LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MARATHON LTÉE
Tour Champlain, Suite 1000
2700 Boulevard Laurier
Ste-Foy, Québec
G1V 4J9
ATT.: M. Michel Daviault, Gérant - Place Laurier.



Westinghouse

Traducteur technique

Nous sommes à la recherche d'un traducteur en électrotechnique (la connaissance du domaine nucléaire serait un atout) pour notre bureau situé à Montréal. Sous la direction d'un réviseur, le travail consiste à traduire des textes spécialisés, généralement de l'anglais au français, et à conseiller nos différents clients en matière de terminologie.

Le candidat idéal détient un diplôme en traduction, possède au moins deux ans d'expérience pertinente et sa rédaction française est impeccable.

Nous offrons un salaire intéressant, en fonction de la compétence du candidat, et une gamme complète d'avantages sociaux.

Prière de faire parvenir votre Curriculum vitae (discretion assurée) au:

Directeur du service de linguistique
Westinghouse Canada Limitée
606 rue Cathcart, bureau 407
Montréal
H3B 1K9

Ce poste est offert aux hommes et aux femmes.

HÔPITAL MARIE ENFANT

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Pour centre hospitalier de 150 lits qui assure aux enfants et aux adolescents des soins de réadaptation pour handicapés physiques.

NATURE DE LA FONCTION:

Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la gestion des ressources humaines et des relations de travail dans le but d'assurer l'utilisation optimale des ressources humaines dans un milieu de travail favorable.

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences sociales (relations industrielles) ou en sciences de l'administration
- Posséder au moins trois (3) ans d'expérience dont deux (2) à un poste de niveau cadre
- Une expérience accrue pourra suppléer à une scolarité moindre que celle normalement exigible.

RÉMUNÉRATION:

En fonction de la scolarité et de l'expérience, la rémunération peut varier entre \$21,000 et \$29,500.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 février 1978 au:

Directeur général
Centre hospitalier Marie Enfant
5200 est, rue Bélanger
Montréal, Québec
H1T 1C9

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 10 et 12



HOPITAL CHASHASIPICH

COORDONNATEUR COORDONNATRICE:

Assume responsabilités prévues au plan organisation d'un cours de formation d'infirmière-auxiliaires aux autochtones pour le territoire de la Baie James.

Exigences:

Expérience en enseignement (minimum 3 ans)
Expérience en milieu isolé
Bilingue (Français-Anglais)

Salaire:

Selon la convention des Enseignants plus primes d'éloignement et de disponibilité.

Faire parvenir curriculum vitae:

Projet: Cours Infirmière-auxiliaires
a/s Louise Vidal
Hôpital Chashasipich
Fort-Georges, Baie James
Nouveau-Québec, J0M 1E0
Tél: 981-2844



Centre hospitalier
Maisonneuve-Rosemont

REQUIERT LES SERVICES

D'UN TECHNICIEN EN ADMINISTRATION

(Service des Finances)

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur adjoint des finances, le titulaire devra:

- compléter mensuellement différents rapports à partir de registres comptables
- participer à l'établissement de nouvelles procédures
- préparer des rapports financiers et statistiques utiles à l'administration

QUALIFICATIONS:

Un DEC en techniques administratives, option finances et au moins deux (2) ans d'expérience dans une fonction comptable.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum détaillé avant le 15 février 1978 au:

Bureau d'emploi
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
5415 boul. L'Assomption
Montréal (P.Q.) H1T 2M4



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada
Public Service Canada

DIRECTEUR GÉNÉRAL — PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

Traitement : \$33 300 — \$46 300

No de référence : 77-OC-8012 (10)

Expansion économique régionale
Moncton (N.B.)

Le ministère de l'Expansion économique régionale offre l'attrayante possibilité d'occuper un poste comportant des responsabilités pour l'identification et la réalisation de possibilités de développement dans la région de l'Atlantique du Canada.

On cherche à recruter immédiatement un cadre supérieur pour travailler dans le domaine du développement régional. En collaboration avec les autres institutions et ministères fédéraux, les provinces et le secteur privé, le titulaire s'occupera de déterminer les possibilités de développement, de les analyser, et d'élaborer et d'exécuter des projets en vue de leur réalisation.

Le directeur général, en collaboration avec les autres échelons du gouvernement et le secteur privé, déterminera, élaborera et réalisera les projets de développement économique complexes les plus importants. Le ministère s'emploie à créer des occasions d'emploi permanent en s'efforçant surtout d'aider le secteur privé. Le directeur général du développement est spécialement chargé de rapprocher les intérêts des secteurs privé et public pour créer de nouvelles activités économiques. Le titulaire est membre d'un petit groupe de direction chargé de l'ensemble de la gestion des programmes du MEER dans la région.

Il est particulièrement souhaitable que le titulaire possède de l'expérience dans le domaine de l'évaluation et de la gestion de projets et de programmes importants. Une certaine connaissance des rouages du gouvernement constitue un atout mais ce n'est pas essentiel.

Comment se porter candidat

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leurs candidatures mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae au:

Programmes de Direction
Commission de la fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite : le 17 février 1978

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

fonction publique

CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE SERVICE DU BUDGET

FONCTION:

Coordonne et surveille les diverses activités relatives au contrôle budgétaire à l'intérieur d'un module du budget de la ville.

Il est responsable en particulier de la compilation, de la vérification, de l'analyse des données nécessaires à la préparation du budget des dépenses courantes et d'investissements, à la mise à jour des taux pour divers services, ainsi qu'à l'analyse de l'évolution du contrôle budgétaire. Relève du Directeur du service du budget.

QUALIFICATIONS:

Etre détenteur d'un diplôme universitaire en science comptable ou être membre en règle d'une association de comptables reconnue.

EXPÉRIENCE:

Avoir acquis une expérience valable dans le domaine de la comptabilité ou du contrôle budgétaire.

SALAIRE:

Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 17 février 1978 au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535, boul. Chomedey
Suite 240,
Laval, Qué.
H7V 3R2
LAVAL

à surveiller

Lundi 6 février

Trois collectes de sang de la Croix-Rouge, dont deux à Montréal, ont lieu aujourd'hui dans la région. L'une a lieu, entre 13 h 30 et 17 h 40, au Cégep du Vieux-Montréal (4e étage), 255 est, rue Ontario, et l'autre à l'École polytechnique, au 2500, avenue Marie-Guyard, tandis que la troisième se déroule, entre 14 h 30 et 17 h 30, puis de 19 h à 21 h, au Centre culturel, 600 boul. Richelieu, à Beloeil.

M. Pierre Bédard, membre de l'expédition arctique J.-E. Bernier II, donne une conférence sur les plantes arctiques, à 20 h, au Jardin botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke.

Mardi 7 février

"Les outils de notre libération collective", tel est le thème d'une assemblée publique, qui a lieu à 19 h 30, au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, à l'angle du boul. Décarie et de l'avenue Notre-Dame-de-Grâce. Y participent le ministre des Affaires culturelles et des Communications, M. Louis O'Neill, ainsi que M. Denis Vaugeois, député de Trois-Rivières et adjoint parlementaire au ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin. L'entrée est libre.

À 9 h, le Centre des dirigeants d'entreprise tient pour la journée un colloque portant sur les relations de travail et ayant comme objectif de déterminer, avec le concours du ministre du Travail et de représentants du monde universitaire et du monde

des affaires, quelles peuvent être les orientations dites nouvelles dans ce secteur. La rencontre a lieu au salon Westmount de l'hôtel Bonaventure.

Mercredi 8 février

Me Alban Garon, sous-ministre adjoint au ministère de la Justice, traitera de la déduction pour les petites entreprises dans le cadre de la planification successorale, lors du dîner à 18 h, de l'Association québécoise de planification successorale, à la salle Duluth de l'hôtel Reine-Elisabeth.

M. Robert Lahaise parlera ce soir des "Amérindiens du nord-est, les premiers occupants", lors d'une conférence organisée par les services culturels Sophie-Barat, au 555 ouest, boul. Gouin (auditorium Notre-Dame-de-la-Merci).

Jeudi 9 février

À 19 h, débute les soupers pénitentiels des jeudis du carême, suivis de la messe à 20 h à la salle paroissiale Notre-Dame, au 426, rue Saint-Sulpice.

Vendredi 10 février

À 9 h, s'ouvre la 80e assemblée annuelle de l'Association de la construction de Montréal et du Québec, à l'hôtel Bonaventure. Le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, adressera la parole à 9 h 30, immédiatement suivi de M. Guy Dumoulin, président du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (FTQ), qui parlera des relations de travail. Après que le président de l'Association, M. Jean-Maurice Latendresse, se sera adressé aux membres, un porte-parole de l'Office de la construction du Québec viendra expliquer dans l'après-midi le contenu du nouveau règlement sur le placement. En soirée, suivra au même endroit le traditionnel dîner dansant annuel.

des quatre coins du MONDE

19 jours dans une meule

LEXINGTON (AP) — Un jeune homme de 20 ans a été retrouvé mercredi blotti dans une meule de foin près de Lexington, au Kentucky où il a passé 19 jours après une tempête de neige qui a ravagé la région. Selon les médecins de l'hôpital où le jeune homme, M. Tim Caine, est soigné, son état serait critique. Il souffre notamment de gelures. Le jeune homme gagnait en autostop la maison de sa grand-mère, quand surpris par une tempête de neige, il a cherché refuge dans une grange où il s'est enfoui dans une meule de foin. Un fermier qui déblayait la neige entassée devant la grange a entendu 19 jours plus tard un faible appel au secours. "Il était raide comme un bout de bois. Ses bras et ses jambes étaient durs comme du roc, a déclaré l'adjoint du shérif, appelé à l'aide par le fermier. J'ai dû couper ses chaussures pour lui dégager les pieds. Il était totalement déshydraté, et il n'avait rien absorbé."

Plate-forme sauvée

CHERBOURG (AP) — Une plate-forme norvégienne de forage pétrolier Orion faisait route de Rotterdam vers le Brésil lorsque le câble la reliant au remorqueur allemand See Falke s'est brisé au large de Guernesey, mercredi soir. L'état de la mer n'a pas permis aux remorqueurs de rattraper l'Orion — une barge de 10,000 tonnes supportant un derrick et des locaux pour 33 hommes — qui, poussée par le vent et la mer, est allée s'échouer dans les rochers sur la côte ouest de Guernesey, à la pointe de grande roque. Cet échouement a eu lieu au même endroit où, en 1977, avait été dressé le cargo portugais Elmwood Mead. Le sauvetage des hommes, effectué dans la nuit, a été rendu difficile par les mauvaises conditions atmosphériques et les deux hélicoptères de la Royal Navy se sont vus dans l'obligation de procéder au treuillage de l'équipage à une altitude de 20 mètres. Deux autres membres de l'équipage ont été sauvés par canot de la société de sauvetage de Buernessy.

Le Chicago Daily News disparaît

CHICAGO (AFP) — Le Chicago Daily News, l'un des plus anciens quotidiens américains, cessera sa publication à la fin février en raison de la baisse continue de son tirage, apprend-on jeudi à Chicago. La direction du journal n'a pas commenté la nouvelle. Le quotidien, fondé il y a 102 ans, ne tire actuellement qu'à 300,000 exemplaires, contre 500,000 il y a dix ans. La décision d'arrêter la publication devait être rendue officielle vendredi, à moins que les employés du journal ne contribuent à mettre sur pied au dernier moment un plan de sauvetage du quotidien.

Nouveaux séminaristes à Ecône

ECÔNE, Suisse (Reuter) — L'archevêque intégriste français Marcel Lefebvre a accueilli jeudi, à son séminaire d'Ecône, 34 nouveaux séminaristes, parmi lesquels 13 Français et quelques Américains. Plusieurs centaines de personnes, dont beaucoup de Français, ont assisté à la cérémonie d'accueil. Mais les jour-

nalistes se sont vus refuser par l'archevêque de prendre des photos ou des notes. "Nous n'avons pas besoin de publicité", a déclaré l'un des prêtres présents. On croit que le centre de Mgr Lefebvre abrite plus de 100 séminaristes.

Roman Polanski à Paris

PARIS (AFP) — Le cinéaste Roman Polanski est arrivé jeudi matin à Paris, en provenance de Londres. Il doit séjourner plusieurs jours dans la capitale française où il possède un appartement, indique-t-on de bonne source. Il n'est pas du tout certain qu'il apparaisse, comme il en avait l'intention, à la remise des "César" samedi soir, précise-t-on. Roman Polanski, selon un de ses proches qui l'a rencontré la semaine dernière aux États-Unis, a été très affecté par son séjour à l'hôpital où ses conditions de vie auraient été très difficiles, le metteur en scène ayant notamment été plusieurs fois menacé par des malades. "C'est l'enfer", aurait confié à cet ami Roman Polanski avant de quitter le territoire américain. Un mandat d'arrêt a été lancé par la justice californienne contre le cinéaste impliqué dans le viol d'une mineure de 13 ans. Roman Polanski a quitté mercredi les États-Unis pour Londres avant le verdict définitif du procès.

Bombes aérosols retirées en RFA

STUTTGART (AFP) — Les bombes aérosols pourraient être retirées du commerce en RFA d'ici 1980, en raison des menaces qu'elles font peser sur l'ozone, a déclaré jeudi le secrétaire d'État parlementaire auprès du ministre de l'Intérieur, M. Gerhard Baum. Dans une interview à la radio de Stuttgart, le secrétaire d'État a expliqué que le gouvernement cherchait toutefois à conclure des accords avec les fabricants pour qu'ils mettent au point un produit qui remplace les fréons (gaz fluorés). L'emploi de fréons pourrait ainsi diminuer de 25% d'ici 1979.

Nouvel attentat en Corse

BASTIA (AFP) — Après une trêve de près d'un an, un nouvel attentat a été commis contre un village de vacances du "Club méditerranée" en Corse. Une charge d'explosif a en effet causé, jeudi matin, de graves dégâts aux locaux du club de San Ambrogio. Le dernier attentat commis contre un camp du "Club méditerranée" en Corse remonte au 22 avril 1977, date à laquelle les installations du camp de Cargèse avaient été gravement endommagées. M. Gilbert Trigano, PDG du club avait alors fermé les installations de ce site, et avait envisagé de fermer les deux autres camps de l'île: San Ambrogio et Santa Giulia près de Porto Vecchio. Ces camps provoquent, depuis quelques années, de vives protestations d'une partie de la population insulaire et notamment des autonomistes et membres des mouvements séparatistes clandestins tel le "FLNC" (Front de libération national de la Corse), qui avait revendiqué l'attentat du 22 avril. Selon les autonomistes, ces villages constituent une sorte de symbole de la "colonisation touristique", et vivent "en circuit fermé", sans avoir recours à l'économie insulaire.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 10 et 11

SOUS-CHEF CUISINIER

Expérience cuisine américaine
Freeport/Lucaya, Bahamas
Contrat d'un an
Billet d'avion payé.
Envoyer curriculum vitae à:

Mme D. Clément
6750 Boul. Pie IX
Montréal, Québec, H1X 2C8

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

Le candidat recherché doit posséder une expérience en programmation de trois (3) ans, préférentiellement avec les mini-ordinateurs. Le candidat doit pouvoir maîtriser le FORTRAN et le BASIC.

Antécédents scolaires: diplôme universitaire ou l'équivalent.

Salaire intéressant et excellents bénéfices marginaux.

S.V.P. Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Dossier 2900
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

FINANCEMENT COMMERCIAL

Une compagnie spécialisée en financement commercial est à la recherche d'un agent de recouvrement pour sa succursale de Montréal.

La personne devra avoir quelques années d'expérience au sein d'une banque ou institution financière. Elle devra posséder une connaissance suffisante de l'anglais parlé et écrit.

Les conditions de travail sont excellentes et le salaire est à discuter selon l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

DOSSIER 2887
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

ACHETEUR POUR CIE DE TRANSFORMATEUR D'ACIER

Le candidat devra posséder 5 ans d'expérience dans les domaines de l'achat d'outillage, d'équipement de soudure et d'acier. Il/elle devra savoir discerner les nuances dans les prix de l'acier, et maintenir un système de contrôle d'inventaire. Salaire selon expérience.

Si le candidat est un administrateur efficace qui désire s'établir à Québec, prière d'envoyer le curriculum vitae à:

Dossier 2898
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

UN TECHNICIEN (NE) EN ADMINISTRATION

Fonctions: Sous la responsabilité du Directeur Général, le titulaire effectue les travaux administratifs relatifs à la gestion du personnel et à l'organisation scientifique du travail pour l'unité administrative en général.

Exigences: Diplôme d'études collégiales, formation professionnelle en techniques administratives ou l'équivalent, 2 ans d'expérience dans une fonction pertinente.

Traitement: Selon les normes du M.S.A.

Les candidats (tes) intéressés (es) sont priés (es) de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 17 février au:

Directeur Général
FOYER NOTRE-DAME DU ROSAIRE
5136 est Notre-Dame
Montréal H1V 2B3

DIRECTEUR (TRICE) DES SOINS DE SANTÉ ET D'ASSISTANCE

Fonctions: Planifier, coordonner les activités relatives aux soins des bénéficiaires sous la responsabilité du Directeur Général.

Exigences: Diplôme d'études collégiales, formation professionnelle en techniques infirmières ou l'équivalent, 5 ans d'expérience dans une fonction pertinente.

Traitement: Selon les normes du M.A.S.

Les candidats (tes) intéressés (es) sont priés (es) de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 17 février 1978 au:

Directeur Général
FOYER NOTRE-DAME DU ROSAIRE
5136 est Notre-Dame
Montréal H1V 2B3

LA COMMISSION RÉGIONALE JEAN-TALON

POSTE 78-01

Conseiller pédagogique (aide pédagogique industriel)

Éducation aux Adultes - Polyvalente de Charlesbourg

NATURE DU TRAVAIL:

Sous la responsabilité du responsable de la formation professionnelle en institution et en industrie, voir à:

- identifier les besoins de formation de l'employeur et du stagiaire;
- dispenser les services de programmation, d'assistance à l'organisation de la formation, d'aide pédagogique à l'instructeur et aux stagiaires;
- effectuer des évaluations diagnostiques des stagiaires;
- produire un rapport périodique et final sur le déroulement de la formation;
- déterminer les ressources humaines propres à assurer la formation technique des stagiaires;
- effectuer d'autres tâches connexes en formation professionnelle aux adultes.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié. Expérience industrielle souhaitable.

SALAIRE:

Selon la convention collective actuellement en vigueur.

Toute candidature devra parvenir, accompagnée du curriculum vitae, le ou avant le 10 février 1978 pour 16h.30 au bureau du:

Directeur du Service au personnel,
335 ouest, 76ième rue,
Charlesbourg G1H 4R4.

la fédération de Québec des caisses populaires desjardins



Technicien - gestion documentaire

La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins sollicite des candidatures pour un poste de technicien en gestion documentaire.

Fonctions:

- voir à la mise en application du système de gestion documentaire de la Fédération
- est responsable de l'organisation d'un centre de documentation selon les besoins des différents utilisateurs à Montréal.

Qualifications:

- D.E.C. en bibliothéconomie ou l'équivalent, bonne connaissance de l'anglais écrit et connaissance générale de l'informatique, ainsi que trois (3) années d'expérience dans des fonctions connexes.

Lieu de travail: Montréal.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées de faire parvenir un curriculum vitae à la direction du personnel interne, la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, 1, complexe Desjardins, C.P. 7, succursale Desjardins, Montréal, Qué. et ce, avant le 15 février 1978.

La Cour des petites créances condamne la compagnie Noranda

par Gilles Provost

Dans un jugement qui a valeur de précédent à Rouyn-Noranda et probablement au Québec, la cour des petites créances vient de donner gain de cause à 14 citoyens de Rouyn-Noranda qui avaient vu leurs arbres, leurs fleurs, leur pelouse et leur jardin dépérir en juillet 1976 à cause des émanations d'anhydride sulfureux toxique émises par la compagnie Noranda. En conséquence, il a condamné l'entreprise à verser au total \$1,822 de dédommagements aux plaignants.

Bien conscient du précédent qu'il créait, le juge Jean-Charles Coutu a pris soin de rédiger un jugement écrit de onze pages, fait exceptionnel aux "petites créances", pour expliquer sur quels critères il se fondait pour établir le dédommagement.

Fait tout aussi exceptionnel, le juge s'est permis de déplorer à plusieurs reprises la faiblesse de la preuve présentée devant lui et il a reproché au Mouvement anti-pollution de Rouyn-Noranda de n'avoir pas davantage aidé les plaignants après les avoir poussés à présenter leur cause au tribunal.

Tout en donnant raison aux citoyens lésés, le juge précise qu'il ne lui appartient pas de présenter la preuve à leur place et qu'il ne peut accorder dédommagement que pour les dommages démontrés par les plaignants.

"Il est donc possible et très probable, écrit-il, que plusieurs requérants recevront des indemnités qui n'équivalront pas à leurs dommages réels mais, ces dommages réels n'ayant pas été prouvés devant moi, je ne pourrai aller au-delà de la preuve soumise."

Quoi qu'il en soit, les dédommagements accordés en

fin de compte sont deux fois plus élevés que les montants offerts hors-cour par la compagnie et de 36% supérieurs aux évaluations monétaires des dommages faites par les spécialistes du ministère des Terres et Forêts. Malgré tout, ils ne représentent que le tiers des sommes réclamées par les plaignants.

Aux yeux du juge Coutu, la responsabilité de la compagnie ne fait aucun doute, et elle n'a même pas été sérieusement contestée par les représentants de l'entreprise. D'ailleurs, les Services de protection de l'Environnement avaient démontré, après enquête, qu'il y avait effectivement eu des dégagements exceptionnels d'anhydride sulfureux à la mine Noranda; les 11 et 12 juillet 1976, et ils avaient montré que la végétation en porte les marques dans toute la zone où le vent avait poussé les gaz.

Aux yeux du juge, cette forme de pollution relève des

principes généraux de responsabilité civile selon lesquels "toute personne capable de discerner le bien du mal est responsable du dommage causé par sa faute à autrui, soit par son fait, soit par imprudence, négligence ou inhabileté."

Cependant, le juge a refusé de se prévaloir de la "Loi sur la protection des arbres" qui lui permettait d'imposer à la compagnie une amende spéciale pour "dommages exemplaires", et il a décidé de ne tenir compte que des dommages réellement subis par les plaignants.

Pour justifier cette décision, le juge Coutu rappelle que le Gouvernement du Québec, lors de l'implantation de la Noranda Mines, avait voté l'article 122 de la loi des mines qui mettait explicitement la compagnie à l'abri de toute poursuite pour les dommages que pourraient causer ses émanations toxiques.

Cet article de loi, qui démontre que le gouvernement

québécois connaissait très bien les dangers provenant de la Noranda Mines, a été abrogé en 1965 et remplacé par un autre qui soumet les compagnies minières, sans exception, au régime ordinaire de la responsabilité civile.

Néanmoins, le juge estime que cette disposition légale dénote une attitude sociale et c'est pourquoi il refuse d'imposer des dommages exemplaires à la compagnie, maintenant que les valeurs sociales ont changé.

"Il semble bien, écrit-il, que nos gouvernements, jusqu'en 1964, permettaient la construction d'usines, en particulier à Rouyn-Noranda, en donnant au préalable un genre d'absolution pour tous dommages qui auraient pu être causés par les gaz délétères. On ne peut donc blâmer l'intimité d'avoir d'une certaine façon profité de cette situation puisque cette situation était tolérée par l'ensemble de la société."

Les journalistes du Soleil lancent une nouvelle revue

QUÉBEC (PC) — Les journalistes du Soleil, en grève depuis plus de cinq mois, lanceront prochainement une deuxième revue, constituée cette fois d'articles "information et d'analyse portant sur le thème "Le Québec de demain".

Intitulée "Ecris et tais-toi" et publiée en novembre, la première revue avait rapporté près de \$60,000 de bénéfices nets au syndicat des journalistes du Soleil et à celui des 30 employés de soutien de la rédaction. Le syndicat des journalistes doit faire face à des frais d'administration et des prestations de grève élevées de \$100 à \$145 par semaine.

De précédente plus soignée, cette revue sera tirée initialement à 8,000 exemplaires et sera vendue au même prix que la précédente.

D'autre part, on apprend hier que le ministre des Affaires culturelles et des Communications, M. Louis O'Neill, a communiqué dans la journée avec le président du syndicat des journalistes, M. Jean Garon, afin de le rencontrer dans les prochains jours. Le ministre aurait manifesté le désir d'obtenir plus d'information à propos du conflit en cours, et le syndicat écarte la possibilité que M. O'Neill profite de l'occasion pour faire pression sur lui afin de hâter le règlement du litige. Le ministre a déjà déclaré qu'à l'instar du ministre du Travail, il se refusait à toute intervention dans les conflits qui paralysent les activités de trois quotidiens québécois.

D'autre part, une rencontre individuelle entre le nouveau conciliateur nommé dans le dossier, M. Bernard Crevier, et chacune des parties doit

avoir lieu mardi. Le conciliateur entend, par ces rencontres, explorer les voies possibles de reprise des négociations.

Quant aux syndicats de métier de l'entreprise, bien que des ententes de principe aient

été conclues avec eux à la mi-décembre, il est peu probable qu'on en vienne à des signatures de contrats ou à des ententes de retour au travail tant que le conflit avec les syndicats de la salle de rédaction ne sera pas réglé.

Radio-Québec offre des hausses de 35%

par Louis-Gilles Francoeur

La direction de Radio-Québec a déposé mercredi ses premières propositions salariales, deux jours avant que ses employés n'obtiennent légalement le droit de déclencher la grève.

Les syndicats, pour leur part, avaient déposé leurs demandes salariales en juillet. Le directeur des relations publiques de Radio-Québec, M. Philippe Piquet, a précisé hier que ce "long retard" s'expliquait par le détour que ces propositions ont dû faire au Conseil du Trésor pour être approuvées.

Selon le communiqué de la société d'État, l'augmentation moyenne de la masse salariale consentie par Radio-Québec s'élèverait en moyenne à 35,82%. Ce chiffre très élevé, qui pourrait dans certains cas dépasser les demandes syndicales, du moins dans son expression officielle, laisse pressager une autre "guerre des chiffres" assez fréquente dans le secteur parapublic.

Les employés de Radio-Québec sont les premiers à tester, en quelque sorte le "préjugé favorable aux travailleurs" du gouvernement en matière de politique salariale.

Selon le représentant de l'employeur, "des augmentations de 26,68% à 75,5% selon les échelles salariales et les catégories d'emploi" ont été offertes. La proposition patronale comprend en outre quatre semaines de vacances payées, une prime de 15% en sus du salaire pour le travail exécuté à l'extérieur, un accroissement de 15% des prestations réservées au régime d'assurance-maladie et une garantie d'emploi complète à la fin d'un congé de maternité, susceptible d'être prolongé sans solde jusqu'à un an.

Devant le dépôt de cette proposition, les représentants du syndicat auraient décidé de convoquer leurs membres pour lundi. D'ici là, les négociateurs syndicaux rencontreront la direction à plusieurs reprises, y compris au cours du week-end.

ST-BRUNO

sur la Montagne

L'endroit par excellence ou vivre

Beauté ! Tranquillité !

Exclusivité !

20 minutes du centre-ville.

5 minutes du nouveau super centre d'achat "GALERIES ST-BRUNO" (170 magasins)

À VENDRE

A. Bungalow, 3 chambres à coucher, salon, salle à dîner, cuisine luxueuse, foyer, garage double, terrain boisé, bref un vrai bijou !

B. Cottage, tout briques, 3 chambres à coucher, cuisine luxueuse, foyer, garage double, terrain 13,500 p.c.

LES DEUX POUR OCCUPATION IMMÉDIATE

Tél.: 332-5987

Nicaragua: la rébellion populaire croît

MEXICO (d'après AFP et Reuter) — La rébellion populaire au Nicaragua croît d'heure en heure contre le régime du président Anastasio Somoza et elle gagne progressivement les villes de province où des attaques de guérilleros ont été signalées au cours des dernières heures, a-t-on appris hier à Mexico.

Pratiquement paralysée depuis dix jours par une grève générale à laquelle ne cessent d'adhérer de nouveaux secteurs de l'activité nationale, Managua semble actuellement une ville occupée. Des pelotons de la "Guardia nacional", l'armée nicaraguayenne, circulent dans ses rues nuit et jour, bayonnette au canon, alors que les denrées alimentaires, même les plus essentielles, commencent à manquer. Environ 80% des magasins sont fermés.

Des fonctionnaires et des employés d'hôpital nicaraguayens se sont joints hier à la grève générale. Les nouveaux grévistes, les premiers fonctionnaires à se rallier au mouvement, appartiennent au ministère du Travail, à la Banque de crédit populaire et au cadastre. La fédération nationale des travailleurs de la santé a, quant à elle, annoncé pour aujourd'hui une grève générale des ses 10.000 membres, ce qui risque d'entraîner une paralysie de tous les hôpitaux du Nicaragua.

Mercredi, une véritable bataille rangée s'est déroulée à Matagalpa, à 120 kms au nord de la capitale, entre manifestants et forces de l'ordre. Cinq civils et un soldat ont été tués, des véhicules ont été brûlés et des dégâts importants ont été causés.

En outre, plusieurs journalistes, parmi lesquels des ressortissants étrangers, auraient été frappés et détenus par la garde nationale. Un journaliste mexicain aurait reçu plusieurs coups et a dû recevoir des soins médicaux, indiquent-ils à Managua. Il aurait été arrêté, précise-t-on d'autre part, plusieurs heures et interrogé dans les locaux de la garnison de Matagalpa, en compagnie d'un journaliste nicaraguayen de La Prensa, et de deux journalistes guatémaltèques.

Des incidents ont également

été rapportés dans les villes de Leon, de Mazaya et de Chinandega. La seule raffinerie du pays, celle de la Standard Esso Oil, a repris partiellement ses activités, mais sous la menace des soldats armés. De source autorisée, on affirme que le pays dispose de réserves de carburant pour un mois, mais des files de voitures s'étendent devant les pompes à essence encore ouvertes dans la capitale.

Cette explosion de colère a été provoquée par l'assassinat, le 10 janvier, de Pedro Joaquín Chamorro, leader indiscuté de l'opposition, directeur du journal La Prensa et catalyseur des mouvements civils opposés au régime.

L'assassinat de Chamorro a été la mèche qui a mis le feu à cet énorme baril de poudre qu'est le Nicaragua. L'opposi-

tion a eu une nouvelle occasion de se lancer dans la rue et d'essayer de renverser le président Anastasio Somoza, fils du général du même nom qui a fondé le régime en 1933.

Depuis, la famille Somoza n'a jamais abandonné les rênes du pouvoir, directement ou par le truchement d'un homme de paille.

Aux manifestations de masses s'ajoutent les attaques de

la guérilla, constituée par le Front sandiniste de libération nationale. Ces attaques sont démenties actuellement par le gouvernement mais des voyageurs arrivés à Mexico affirment que des soldats blessés au cours de combats en province sont évacués un peu partout au Nicaragua.

La force réelle des sandinistes n'est pas connue. Divisés en trois fractions différentes

mais toutes marxistes, les sandinistes se seraient regroupés ces derniers jours dans un nouvel effort pour essayer de provoquer la chute du président Somoza.

L'épreuve de force qui met aux prises actuellement le régime de Somoza et l'opposition pourrait cependant ne pas être la dernière, selon des informations parvenues à Mexico.

Panama: 62 sénateurs pour le traité

WASHINGTON (AFP) — La causerie au coin du feu du président Jimmy Carter, consacrée mercredi soir aux traités sur le canal de Panama, a été diversement appréciée par les sénateurs, selon les premières réactions recueillies. Tous sont d'accord toutefois pour dire que l'issue d'un vote au Sénat sur ces traités est encore actuellement impossible à prédire.

M. Robert Byrd, leader de la majorité démocrate au Sénat, a perçu le discours du président Carter comme un pas nécessaire et important pour calmer les inquiétudes de beaucoup de gens à propos des

traités. "Lorsque les faits sont mis sur la table, comme ils l'ont été, cela doit provoquer un changement dans les positions", a-t-il dit.

Le sénateur républicain Barry Goldwater au contraire, n'a pas trouvé de mots assez durs pour qualifier le discours. "J'ai entendu beaucoup de causeries prononcées par de nombreux présidents, et je n'en ai jamais eue une aussi remplie de fausses interprétations, de manque d'honnêteté, de bonne foi que celle de ce soir", a-t-il affirmé. Il a ajouté: "Je ne sais pas pourquoi le président ne peut pas dire la vérité au peuple

américain sur la somme d'argent que ces traités vont coûter au peuple américain".

Plusieurs autres sénateurs ont abondé dans le sens de M. Goldwater et ont trouvé curieux que le président Carter ne parle pas des charges financières supplémentaires que, selon eux, l'application des traités sur le canal de Panama fera porter sur le contribuable américain.

S'efforçant de convaincre les derniers indécis, le président Carter a assuré mercredi soir les Américains que les traités prévoyant d'accorder en l'an 2000 au Panama le contrôle du canal de Panama

présentaient un intérêt certain pour les États-Unis.

Le président Carter a expliqué que ces traités, qui seront examinés par le Sénat cette semaine, permettront aux États-Unis d'accroître leur influence en Amérique latine. Le président a ajouté que les États-Unis monteraient, en adoptant ces traités, qu'un pays vaste et puissant sait traiter équitablement avec un pays souverain "fier mais plus petit".

"Panama souhaite que le canal soit ouvert et neutre", a assuré le président Carter, qui a également rappelé que les dispositions contenues dans ces traités protègent les intérêts vitaux des États-Unis et que le canal "sera toujours neutre et ouvert aux navires de tous les pays". "En cas d'urgence, les bâtiments américains disposeraient d'un droit de passage prioritaire et les forces armées américaines auraient le droit permanent de défendre" cette voie d'eau inter-océanique, a réaffirmé le président Carter.

Pour le chef de l'État américain, il vaut mieux choisir de ratifier les traités que d'envoyer "nos fils et nos petits-fils combattre dans la jungle panaméenne".

"Les nouveaux traités transformeront Panama en un partenaire actif, dont les intérêts vitaux seront servis par un canal fonctionnant bien," a poursuivi le président Carter.

"Les traités accroîtront l'influence de notre nation dans l'hémisphère, contribueront à réduire toute incompréhension et manque de confiance, ôtant ainsi une source majeure d'hostilité anti-américaine", a conclu le président Carter.

La ratification des traités requiert un vote favorable de la majorité des deux-tiers du Sénat.

Particulièrement vives au moment de la signature des accords, les oppositions semblent avoir reculé. Selon certaines estimations, 62 sénateurs sur 100 seraient prêts à ratifier le texte alors que 67 voix sont nécessaires.

La commission des affaires étrangères du sénat a recommandé à l'Assemblée d'adopter les deux textes de façon à ce qu'il soit indiqué clairement que les États-Unis pourraient intervenir militairement pour protéger le canal contre toute menace extérieure, une fois que Panama en aurait pris le contrôle.

La commission propose également que les navires de guerre américains aient un droit de passage prioritaire en cas d'urgence.

Le président Carter et le général Omar Torrijos, chef du gouvernement panaméen, ont accepté ces deux conditions, mais la commission voudrait inclure dans le texte même des traités.

Rome: la DCI divisée

ROME (d'après AFP et Reuter) — La tension monte au sein de la démocratie chrétienne, à la veille de la réunion de la direction du parti qui devrait décider aujourd'hui, de l'admission ou non des communistes dans une majorité pour la constitution du nouveau gouvernement italien.

Les réunions se sont multipliées hier dans une atmosphère parfois nerveuse. Au sein du parti, un "groupe des cent", rassemblant des parlementaires nettement anti-communistes, a publié mercredi au terme d'une longue réunion nocturne un document dans lequel il rejette catégoriquement toute idée d'accord avec les communistes. "Un tel tournant irait contre les intérêts réels du pays, aggraverait la crise économique et dégraderait les rapports internationaux", enfin "trahirait les engagements de la DC devant l'électorat", affirme le document.

Mais un "groupe des trente", plus disposé à l'ouverture, préconise une majorité incluant le PCI sur un programme précis, afin d'éviter des élections anticipées.

Si la démocratie chrétienne n'arrive pas à se mettre d'accord sur une formule, une solution, indiquent les observateurs, pourrait éviter des élections: la formation d'un "gouvernement à terme" dont la composition, comportant un groupe fourni de techniciens, serait acceptée par tous et per-

mettrait d'arriver sans vide de pouvoir jusqu'à l'élection du président de la république en décembre 1978.

Autre hypothèse: il serait offert aux communistes de jouer un rôle plus direct. Ils soutiendraient directement le nouveau gouvernement, sans doute un autre cabinet démocrate-chrétien dirigé par M. Andreotti, videraient son investiture et seraient associés à la préparation et à l'approbation du programme législatif.

Telles sont les idées qu'exposent aux députés et sénateurs de leur formation M.

Andreotti mais aussi MM. Aldo Moro et Benigno Zaccagnini, respectivement président et secrétaire général du parti démocrate-chrétien. Dans leur esprit, il s'agirait d'un accord limité au vote d'investiture et à l'approbation de la législation essentielle sans qu'il soit pour autant question de former une majorité politique avec les communistes. Ils expliquent que les voix socialistes, social-démocrates et républicaines suffiraient aux démocrates-chrétiens pour disposer d'une majorité sans devoir compter sur celles des communistes.

L'ORIENT c'est de nos affaires

Seul CPAir vous transporte d'un bout à l'autre: de Montréal jusqu'en Orient

Depuis le temps que nous relient le Canada et l'Orient, nous avons bien raison d'en faire notre affaire... Près de 30 ans de service 'outrepacifique'.

Chaque jour, vous pouvez faire Dorval-Toronto à bord de notre vol de 7h30, qui correspond avec notre vol 747 sans escale Toronto-Vancouver.

Les mercredi, vendredi et dimanche, en arrivant de Toronto, vous pouvez profiter de notre excellente correspondance 747 sans escale vers Tokyo et vous rendre ensuite à Hong Kong sans changer d'avion. Personne d'autre ne vous offre des vols directs Vancouver-Hong Kong et autant de vols 747 de Vancouver jusqu'en Orient.

A partir du 4 avril, nous aurons un quatrième vol sans escale vers Tokyo, le mardi (sous réserve de l'approbation du gouvernement).

De plus en plus de gens d'affaires partent contents avec nous. Ils le disent tout haut, car rien ne pèse tant que le secret des bonnes choses.

Forfait excursion "Les Splendeurs de l'Orient" IT8CP1TT01

A compter de **\$2892*** depuis Montréal

Nous vous offrons les services d'un accompagnateur francophone pendant tout le voyage. Vous visitez, entre autres, Hong Kong, Bali en Indonésie, Singapour, Bangkok, Manille et le Japon. Vous séjournez aussi à Honolulu, au retour. Si vous êtes en quête d'exotisme, voici votre chance!

Appelez votre agent de voyages. Ou encore, CPAir: 931-2233 si vous êtes dans la région de Montréal. Dans certaines parties du Québec, composez 1-800-361-8026 sans frais d'interurbain.

*Ce forfait comprend le tarif aérien aller-retour établi pour un groupe minimum de dix personnes formé à votre intention, les correspondances entre l'hôtel et l'aéroport, les taxes d'aéroport, deux repas par jour, des visites et excursions avec guide de langue française, ainsi que l'hébergement (22 nuits dans d'excellents hôtels, deux personnes par chambre). Ce prix, qui peut être modifié n'importe quand, n'inclut pas la taxe canadienne de transport jusqu'à concurrence de \$8 par personne.

LA VENTE LA PLUS ATTENDUE EN VILLE

Tricofil

LA VENTE ANNUELLE

DÉBUTE LE 2 FÉVRIER

AU

PALAIS DU COMMERCE

angle Berri-De Maisonneuve

- Chandails, pantalons, jupes, ensembles en tricot de velours ou de laine
- Robes de chambre en ratine de velours
- Chemises de chasse en lainage
- Chandails et vestes pour hommes, T-shirts
- Couvertures de laine
- Tissus à la verge
- Fils pour vos travaux d'artisanat

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

PRIX DE LA MANUFACTURE

Nous acceptons la carte ChargeX et Master Charge

Tricofil

à Montréal, au Palais du Commerce, 1650, rue Berri
à St-Jérôme, 55, rue Castonguay

Soares rend hommage au CDS

LISBONNE — En présentant hier le programme de redressement économique de son nouveau gouvernement, le premier ministre portugais, M. Mario Soares, a rendu hommage au Centre démocratique et social (CDS) pour avoir permis un accord mettant fin à la crise politique.

Le chef du parti socialiste portugais a en même temps lancé un appel à l'opposition sociale-démocrate et communiste pour qu'elle aide à faire régner la paix sociale et politique pour que le deuxième gouvernement constitutionnel du Portugal puisse résorber la grave crise économique et renforcer la démocratie née de la révolution de 1974. "Si nous dérivons de crise en crise, la démocratie elle-même sera en péril," a-t-il dit.

M. Soares, dont le cabinet comprend onze socialistes, trois membres du Centre démocratique et social et deux indépendants, a dit qu'en tête du programme du gouvernement figurent: la présentation du budget de 1978, un plan de stabilisation de l'économie, et la reprise de négociations avec le Fonds monétaire international en vue d'un emprunt.

"Il ne s'agit pas maintenant, a affirmé le premier ministre, de construire le socialisme, et seuls les utopiques peuvent penser qu'étant donné le rapport de forces intérieur et la conjoncture internationale il est possible d'avancer vers le socialisme démocratique. Il s'agit de reconstruire l'économie pour maintenir et sauver la démocratie".

Pour vaincre la crise, M. Soares a souligné la nécessité d'une politique d'austérité "dont les coûts sociaux seront très élevés", et d'un accord avec le Fonds monétaire international.

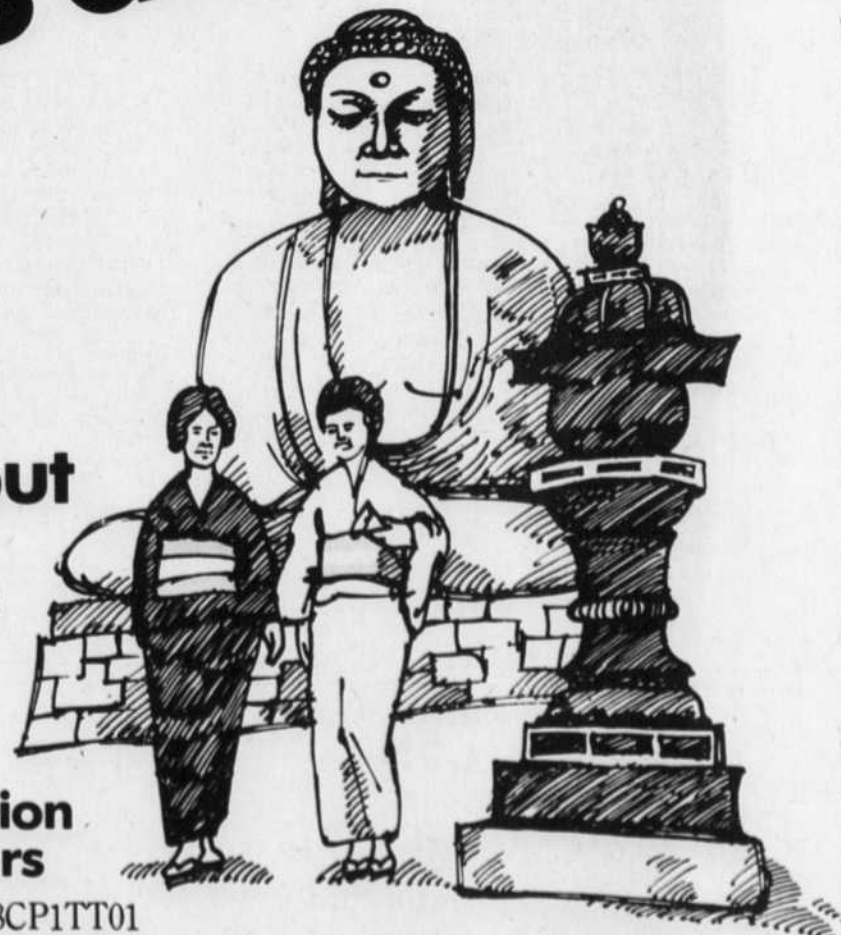
Aucun parti, a souligné M. Soares, n'a présenté de solution de rechange à un accord avec le FMI, indispensable pour l'octroi du prêt international de 750 millions de dollars, et les négociations sont donc un fait acquis. Mais, a-t-il ajouté, nous "n'irons ni en vaincus, ni en convaincus d'avance" du bien-fondé des exigences du FMI.

Pour appliquer la politique d'austérité qui s'ensuivra, le premier ministre a souligné la nécessité du dialogue et de la concertation tant avec l'opposition qu'avec les partenaires sociaux afin d'arriver à un consensus et à une pause. "L'opposition doit laisser le gouvernement gouverner", a-t-il dit, et il a mis en garde contre les conséquences "tragiques" que pourraient avoir pour la démocratie l'agitation sociale et "la politique du pire".

M. Soares a affirmé que les lois seraient appliquées, comme la loi sur la réforme agraire, mais dans cette même ambiance de dialogue et "non à la pointe des baïonnettes".

Le "compromis historique" signé avec le CDS — qui "ne ferme pas les portes aux autres partis" — permettra au gouvernement de se maintenir jusqu'en 1980, a assuré le premier ministre.

Si M. Soares a affirmé placer "le réalisme politique au-dessus de l'utopie", il a cependant, en conclusion, exprimé l'espoir que ce programme permette au Portugal de vaincre la crise et de réaliser "à longue échéance les transformations rêvées, auxquelles, a-t-il dit, nous ne renonçons pas".



"Partez content"



CPAir

La dissuasion remise en question?

2) Menace sur les Minuteman

par
MICHEL TATU
Le Monde

Un premier article ("LE DEVOIR" du 2 février) a décrit les principaux éléments de l'accord sur la limitation des armements stratégiques en préparation entre l'U.R.S.S. et les États-Unis (SALT-2). Ses dispositions seront plus contraignantes que celles des précédents accords, sans pour autant conduire à une uniformisation des forces.

L'histoire semble se répéter. Il y a un peu moins de vingt ans, la grande querelle qui agita les stratégies américaines était celle du "missile gap": l'écart en fusées stratégiques que l'administration Eisenhower aurait laissé se créer au profit de l'U.R.S.S. Il fallait quelques années — et l'apparition des satellites espions — pour s'apercevoir que Khrouchchev avait concentré presque tous ses moyens sur les fusées à portée moyenne et intermédiaire (contre l'Europe, dont il faisait un "otage"), et avait délibérément négligé les missiles intercontinentaux. Mais entre-temps Kennedy avait mis sur les rails son grand programme de "rattrapage": 1,054 fusées terrestres, dont 1,000 Minuteman et 556 missiles marins Polaris. L'U.R.S.S. n'atteignit ces chiffres que près de dix ans plus tard.

Ce que redoutaient les alarmistes du "missile gap" en 1960 — le plus connu d'entre eux, Joseph Alsop, s'en était expliqué plus tard — c'était moins le déclenchement de l'apocalypse contre les villes américaines que l'éventualité d'une "première frappe désarmante" des missiles soviétiques contre les moyens américains de dissuasion. À l'époque, ces moyens étaient essentiellement les bombardiers B-52, une armada formidable en soi qui pouvait être gravement atteinte par une attaque sur un nombre relativement faible de bases: une cinquantaine de coups au but étaient considérés comme suffisants. Or l'on s'attendait à ce que l'U.R.S.S. disposât de 150 missiles intercontinentaux en 1961.

L'argument n'est pas très différent aujourd'hui, à cela près que la préoccupation porte sur la seule composante terrestre de la "triade" stratégique. Les 1,000 Minuteman et les 54 fusées Titan 2 sont devenus vulnérables, même si, à la différence de leurs devanciers des années 60, ils sont maintenant enterrés dans de puissants silos bétonnés.

L'adversaire premier des Minuteman est sa contrepartie d'en face, les fusées russes basées à terre. Une attaque contre un tel système n'a de sens que si elle est subite, non prévue par la victime, faute de quoi l'assaillant ne frapperait que des silos vides.

L'avion, trop lent, est donc exclu et il faut aussi une très grande précision, de l'ordre de deux à trois cents mètres tout au plus, pour détruire ou obturer un silo. La fusée sous-

Accord SALT 1

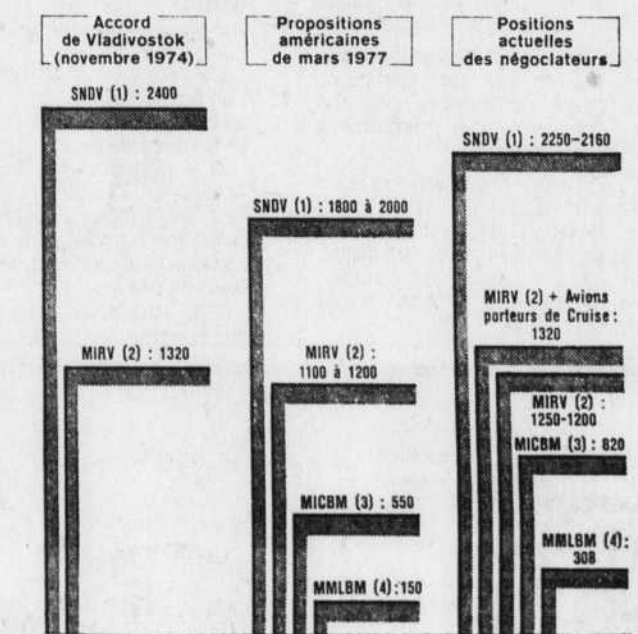
Ce tableau permet de constater l'évolution des positions des deux parties depuis l'accord de Vladivostok (1) y a trois ans et de comparer l'état présent des négociations avec les propositions américaines de mars 1977, qui ont été rejetées par l'U.R.S.S. Dans tous les cas, la limite fixée pour chaque catégorie d'armement est un maximum, qui n'exclut pas une "liberté de mixage" entre cette catégorie et la catégorie supérieure dont elle fait partie. Par exemple, dans la situation actuelle de la négociation (troisième colonne), les États-Unis sont libres d'avoir plus que les soixante-dix ou cent vingt avions porteurs de missiles de croisière, qui ressortent de la différence entre les plafonds 2 et 3. Mais ce sera alors au détriment des missiles balistiques à têtes multiples (MIRV), qui ne pourront pas atteindre la limite des 1 250-1 200 unités prévues.

	ÉTAT des forces en juin 1972	MAXIMUM autorisé par l'accord
ÉTATS-UNIS:		
Missiles terrestres intercontinentaux (I.C.B.M.)	1 054	1 054 (1)
Missiles sous-marins (S.L.B.M.)	656	656 (1)
Bombardiers	531	illimité
Total lanceurs	2 241	
U.R.S.S.:		
Missiles terrestres intercontinentaux (I.C.B.M.)	1 618 (2)	1 408 (3)
Missiles sous-marins (S.L.B.M.)	740	308 (3)
Bombardiers	140	illimité
Total lanceurs	2 498	

(1) Les États-Unis étaient autorisés à avoir sept cent dix S.L.B.M., mais à condition de renoncer à leurs cinquante-quatre Titan-2, qui constituent une partie de leur arsenal I.C.B.M. Ils n'ont pas utilisé cette possibilité.

(2) La différence des engins américains, tous opérationnels en juin 1972, les chiffres soviétiques comprennent aussi les missiles en construction à l'époque de l'accord.

(3) L'U.R.S.S. était autorisée à augmenter de deux cent dix unités son arsenal sous-marin, à condition de renoncer à un nombre égal d'I.C.B.M. A la différence des États-Unis, ils ont utilisé cette possibilité.



(1) SNDV : Strategic Nuclear Delivery Vehicles, ou nombre total de lanceurs d'armes nucléaires stratégiques.
(2) MIRV : Multiple Independently targetable Reentry Vehicle, ou fusée à têtes multiples.
(3) M.I.C.B.M. : Mirved Intercontinental Ballistic Missile, ou missile intercontinental (basé à terre) à têtes multiples.
(4) M.M.L.B.M. : Mirved Modern Large Ballistic Missile, ou grand missile intercontinental moderne à têtes multiples; dans l'esprit des négociateurs, cette définition ne s'applique qu'à deux types de missiles, tous deux soviétiques : le SS-9 et le SS-18.

marine, lancée d'un point mobile dont les coordonnées ne peuvent être calculées avec une exactitude parfaite, n'atteint pas encore à cette perfection. Il faut enfin des charges nucléaires relativement puissantes (d'autant plus fortes que la précision du vecteur est moindre) et suffisamment nombreuses pour pallier les défaillances possibles.

Toutes ces conditions sont en passe d'être réunies par l'arsenal terrestre de l'U.R.S.S. qui a fait l'objet d'un développement accéléré

ces dernières années. L'effort avait déjà été spectaculaire dans les années 60, puisque l'U.R.S.S. avait rattrapé les États-Unis en ce qui concerne le nombre des I.C.B.M. dès 1969. Mais tous les missiles en place à cette date sont déjà en voie d'être remplacés par une nouvelle génération d'engins. Trois modèles nouveaux sont devenus opérationnels au cours des quatre dernières années seulement, un quatrième est à l'essai. En comparaison, les États-Unis n'ont mis en place depuis 1970 qu'un seul

nouveau modèle, le Minuteman-3, et ils n'en sont encore qu'à la mise à l'étude de son successeur, le MX.

L'inquiétude des spécialistes tient surtout à la taille et à la puissance des nouveaux engins soviétiques. Comme le montre le tableau ci-dessus, le seul missile américain qui puisse leur être comparé est le Titan 2, le plus ancien de tous et qui n'est déployé qu'à cinquante-quatre exemplaires. Comme le MX dont la production n'est d'ailleurs pas encore décidée, ne peut être attendu avant 1986 au moins, le déséquilibre à prévoir dans huit ans, à l'expiration du traité SALT-2, se sera considérablement aggravé.

Passons sur le détail des calculs produits ces derniers temps aux États-Unis par de nombreux experts, notamment par M. Nitze un ancien négociateur de SALT-1 passé dans le camp des critiques, ainsi que par les auteurs d'une étude publiée à la fin décembre par la commission des forces armées de la Chambre des représentants. Les uns et les autres concluent sur le "scénario de l'horreur" suivant en 1985, l'U.R.S.S. déclenche une attaque surprise sélective contre les silos de Minuteman — qu'elle détruit dans leur quasi-totalité — et contre les bases américaines de bombardiers, dont elle élimine une bonne partie. Elle n'a utilisé pour ce faire qu'une fraction de ses propres forces. Les États-Unis se retrouvent avec une partie de leur bombardiers et leurs six cent cinquante-six missiles sous-marins. Ils sont en mesure de détruire les villes soviétiques en représailles, mais le feront-ils? Non, répond M. Stratton, le représentant démocrate de New York qui a commandé l'étude du Congrès mentionnée plus haut, car "les Soviétiques ayant en réserve des milliers d'ogives nucléaires, toute décision de notre part de lancer nos missiles sous-marins en représailles serait suivie selon toute probabilité d'une contre-attaque immédiate contre nos villes". Le président américain recule donc. Les dirigeants du Kremlin

peuvent alors passer à la poursuite de leurs objectifs, par exemple en déclenchant une attaque en Europe. Le Vieux Continent est probablement ravagé par les armes nucléaires tactiques et de toute façon dominé par l'armée rouge.

On peut contester à l'infini, bien entendu, la "crédibilité" d'un tel scénario devant lequel les Soviétiques, pour commencer, lèvent les bras au ciel. Mais le seul fait que des experts militaires sérieux, proches des centres de décision, avancent des hypothèses de ce genre montre que quelque chose ne va plus au royaume de la dissuasion. Que faire pour y ramener la sérénité? Trois solutions sont théoriquement possibles:

1) Conclure avec Moscou un accord limitant non plus seulement le nombre, mais la puissance des missiles. Il faudra bien en venir à un jour, ne serait-ce que pour éviter une surenchère poussée jusqu'à l'absurde. Il y a déjà le SS-18, mais rien ne s'oppose, en l'état actuel du contrôle des armements, à l'apparition d'un monstre d'apocalypse tel qu'un "MIRV à mille têtes", capable de détruire un continent à lui tout seul.

Pourtant, c'est dans ce domaine que les Soviétiques sont les plus réticents. M. Carter, dans ses propositions de mars, voulait limiter à cent cinquante le nombre des "grands missiles intercontinentaux modernes à ogives multiples", c'est-à-dire des SS-18. Finalement, il a dû accepter de porter cette limite à trois cents, mais même ce résultat est encore contesté par les Soviétiques. "Rien n'a été décidé dans ce domaine, nous a dit un de leurs représentants. Nous n'accepterions de limiter les missiles lourds que si les États-Unis lèvent de leur côté le tabou qu'ils imposent sur d'autres sujets, comme leurs systèmes avancés en Europe". Si c'est bien leur position finale, on est encore très loin d'un accord, car c'est précisément sur ce point que les "chiens de garde" du Congrès, comme le sénateur Jackson, se préparent à "éplucher" le

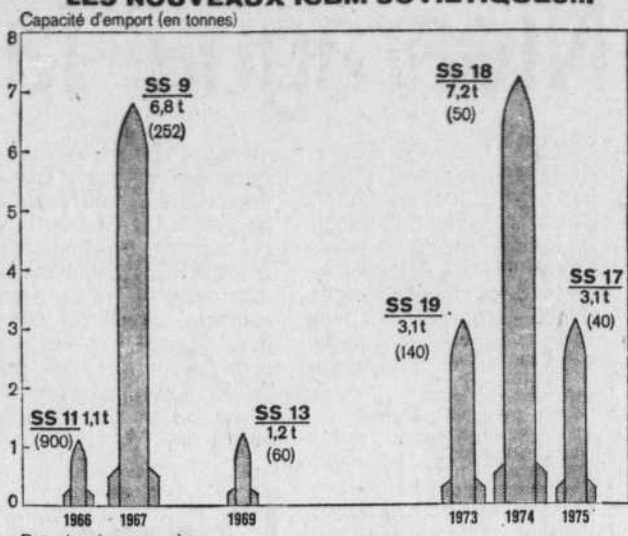
texte du futur traité. Et une majorité des deux tiers des sénateurs est nécessaire à sa ratification.

En fait, selon les experts de l'administration américaine, le projet de traité tel qu'il est en partie rédigé inclut une limitation des missiles lourds, mais selon une formulation très indirecte, semblable à celle qui avait été utilisée dans l'accord SALT-1: les parties s'y engageaient à "ne pas convertir des lanceurs d'I.C.B.M. légers, ou d'I.C.B.M. de type ancien mis en place avant 1964, en lanceurs d'I.C.B.M. lourds d'un type mis en place après cette date". En clair, cela signifiait que le nombre des SS-9 (308 à l'époque) ne serait pas augmenté. Il en irait de même aujourd'hui pour le SS-18, qui prend la place du SS-9. Mais le fait que les Soviétiques déclarent ne rien savoir d'un tel arrangement et refusent d'avancer aucun chiffre laisse prévoir des complications dans l'avenir.

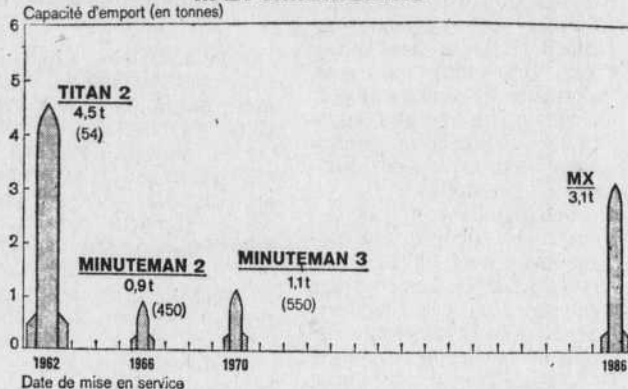
2) Riposter aux Soviétiques sur le même terrain en bâtissant un nouveau système d'I.C.B.M. moins vulnérable. Il s'agit du MX, qui est supposé échapper par sa mobilité permanente aux coups de l'ennemi. Toutefois, on est en droit de se demander s'il vaut bien la peine de dépenser quelque têtes nucléaires, il pourrait être "perçu" par les Soviétiques comme une menace contre leurs silos, incitant le Kremlin soit à tirer le premier en cas de crise soit à mouvoir à son tour ses missiles, etc. Le missile mobile, c'est un peu la démonstration par l'absurde de l'impasse dans laquelle sont enfermés aujourd'hui les systèmes terrestres.

3) La meilleure solution serait donc de renoncer une fois pour toutes à ces systèmes terrestres et de se reposer sur les seuls sous-marins et bombardiers. Malheureusement, l'U.R.S.S. qui a installé à terre la plus grande partie de ses forces, n'envisagera pas de si tôt d'y renoncer. Les États-Unis peuvent-ils s'y résoudre seuls? Il n'est pas bon, dit-on au Pentagone, de mettre tous

LES NOUVEAUX ICBM SOVIÉTIQUES...



... ET AMÉRICAINS



La capacité d'emport (throwweight) portée en ordonnée équivaut en fait à la charge utile emportée par les engins à distance intercontinentale. Les dates indiquées en abscisse sont celles de la première mise en place des engins considérés. Le chiffre porté entre parenthèses indique combien d'unités de ce type figuraient dans les arsenaux au début de 1977.

Les engins "mirvés" (porteurs de charges multiples) sont, du côté américain, le Minuteman-3, qui véhicule trois ogives de 200 kilotonnes environ (1 kilotonne = 1 000 tonnes d'explosif classique; la bombe d'Hiroshima avait une puissance de 20 kilotonnes). Le MX, encore en projet, le sera aussi: il pourra transporter jusqu'à onze charges de 400 kilotonnes.

Du côté soviétique, les missiles SS-11, 17, 18 et 19 ont été testés sous la forme de MIRV. Le SS-18 peut véhiculer de huit à dix charges de 1 mégatonne chacune (1 mégatonne = 1 000 kilotonnes ou 1 million de tonnes d'explosif classique). Certains seront mis en place dans la variante non "mirvée" à avec une seule ogive de 25 mégatonnes.

ses oeufs dans un même panier ni même dans les deux. Le jour où, par exemple, une "percée technologique" permettrait à l'U.R.S.S. de s'en prendre aux sous-marins, les États-Unis, sans les I.C.B.M., seraient encore plus démunis. La triade complique la tâche d'un agresseur, chacune de ses branches épaulant l'autre sans pouvoir lui être substituée ni même comparée. Enfin, les fusées basées à terre, affirmait M. Rumsfeld, ministre de la défense de M. Ford, dans son dernier rapport annuel en janvier dernier, seraient, grâce à leur précision, le meilleur instrument d'une "réponse déléguée, contrôlée et sélective". Leur abandon unilatéral créerait une grave dissymétrie, donc une "déstabilisation".

En attendant, la déstabilisation provient surtout de ce que le maintien des I.C.B.M. va aujourd'hui à l'encontre d'un principe jugé à bon droit comme la base de toute bonne dissuasion: l'invulnérabilité des forces de représailles. Si le sentiment d'une vulnérabilité nouvelle amène les stratèges à envisager de mettre à feu leurs missiles à la première alerte, comme l'a laissé entendre M. Harold Brown, successeur de M. Rumsfeld, le remède s'annonce pire que le mal. Le fait qu'on en vienne à illustrer la confusion qui s'est installée aujourd'hui dans les doctrines.

Prochain article: Ce n'est pas le "Cruise"

LES MICROFILMS DU DEVOIR

Des idées, des événements, des hommes... Depuis 1910, Le Devoir a toujours été à la fine pointe de l'actualité. Aujourd'hui, en plus de demeurer fidèle à son image, Le Devoir est l'outil d'une excellente documentation.

Les microfilms du Devoir

Ils sont encore plus petits, vous permettant ainsi de sauver temps et espace en plus de vous éviter tout autres ennuis que comporte l'accumulation des journaux. Et ils sont maintenant disponibles depuis les tout premiers numéros!

Le Devoir sur microfilms

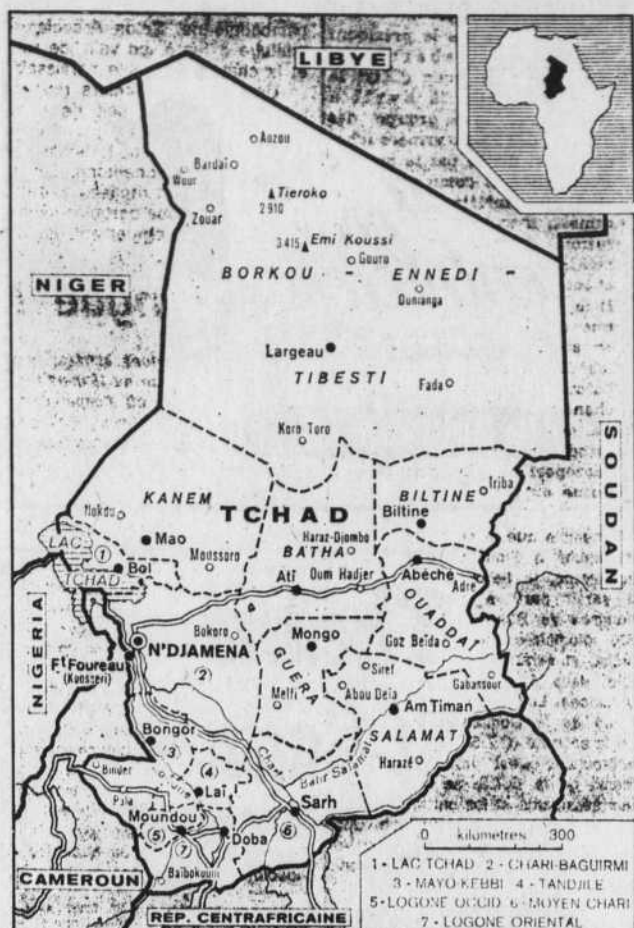
est source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement...

Pour plus d'information écrivez à:

Le Devoir
Service du microfilm
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Qué.
H2Y 1X1

ou téléphonez à
M. Bertrand Soucy,
844-3361, poste 245.

844-3361 JEUNES PORTEURS DEMANDES pour faire la livraison du journal LE DEVOIR



Deux otages suisse et français aux mains du Frolinat

Des combats font rage au Tchad-Nord

(d'après AFP et Reuter) — Alors que des combats font rage entre l'armée tchadienne et des forces rebelles au nord du pays, le Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) a annoncé hier détenir deux otages, un Français et un Suisse, et a exigé une forte rançon et le retrait des forces françaises du Tchad en échange de leur libération.

Un jeune Français de 20 ans, M. Christian Marie-Jean Masse, étudiant, se trouve aux mains du FROLINAT, a-t-on confirmé officiellement hier soir à Paris. Ce jeune homme, qui faisait du tourisme en Afrique centrale aurait été capturé le 18 janvier dernier dans la région du lac Tchad, après avoir visité le Nigeria et le Cameroun.

L'otage suisse, M. André Kummerling est un monteur électricien de 27 ans, originaire d'Onex (près de Genève), apprend-on. On ignore pourquoi il se trouvait au Tchad. Sa mère, qui habite Onex, a indiqué à l'AFP que son fils travaillait au Cameroun mais qu'elle avait reçu récemment une lettre du Tchad. Elle ne semblait pas savoir où se trouvait exactement son fils.

Le mouvement rebelle tchadien exige, pour la libération de l'otage Français d'ici le 12 février à midi: premièrement, le retrait des troupes françaises du Tchad, deuxièmement une rançon de 500 millions de francs CFA (environ deux millions de dollars) qui devra être fournie partiellement sous forme d'équipement militaire et troisièmement la libération par les autorités de N'djamena de Moustapha Adoum Adam, un membre du "Conseil de direction de l'armée occidentale" du FROLINAT.

En ce qui concerne la libération de l'otage suisse le FROLINAT réclame un rançon de 500 millions de francs CFA qui devra être versé le 20 février au plus tard. Selon le représentant à Lagos, les deux hommes étaient accompagnés au moment de leur capture par un soldat de l'armée régulière tchadienne qui a été tué.

Un porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a indiqué à Genève que deux représentants du FROLINAT étaient attendus à Genève la semaine prochaine pour discuter du sort des prisonniers. Le CICR est en contact avec les deux parties en conflit au sujet de la question des prisonniers en général, a-t-il dit sans pouvoir confirmer la capture d'un Français et d'un Suisse récemment.

Pendant ce temps, des combats entre l'armée tchadienne et les forces rebelles font rage dans le nord du Tchad depuis dimanche dernier et l'aéroport de Faya-Largeau, préfecture de la région, serait tombé mercredi aux mains des FROLINATS, affirme ce mouvement dans un communiqué diffusé à Paris.

De source française informée, on qualifie la situation dans la région de "grave", on fait état de durs combats sur l'aéroport mais on déclare ne pas être en mesure de confirmer sa prise.

On se refuse toutefois à préciser si le gouvernement du général Félix Malloum a demandé une aide militaire française, comme il l'avait fait en juillet dernier lors de l'attaque des villes de Bardai et de Zouar, dans le Tibesti, par les rebelles. La France avait alors fourni un appui logistique au Tchad pour l'évacuation des garnisons de ces deux villes, tombées aux mains des rebelles.

On indique cependant à Paris que les coopérateurs militaires français en poste à Faya-Largeau — essentiellement des pilotes — ont été évacués sur la capitale, N'djamena, à la suite de la disparition de trois sous-officiers français aux commandes d'un DC-3 de l'armée de l'air tchadienne abattu dimanche par les rebelles. On ne conserve guère d'espoir à Paris de revoir les trois hommes vivants. Le FROLINAT affirme de son côté dans son communiqué que les trois pilotes français ainsi que deux militaires tchadiens ont péri carbonisés.

Le ministère français de la coopération a rappelé hier que, "selon l'accord de coopération militaire signé en mars 1976 entre la France et le Tchad, des assistants militaires techniques français ne peuvent participer directement à des opérations dans des zones d'insécurité".

"Les autorités françaises résidant à N'djamena sont donc appelées à contrôler l'emploi de ces assistants dans les opérations décidées par le gouvernement tchadien. C'est dans

ce seul cadre de décision qu'intervient l'ambassade de France", a souligné le ministère dans un communiqué. Ces "assistants militaires techniques" sont, officiellement, au nombre de trois cents au Tchad.

Selon le FROLINAT, les forces de la "deuxième armée du nord" du FROLINAT, commandées par le chef toubou Oueddei Goukouni, ont lancé mille hommes dans la bataille de Faya-Largeau.

Outre l'aéroport de cette importante palmeraie, chef-lieu du vaste département désertique regroupant trois régions — Borkou, Ennedi, Tibesti (BET) — Le FROLINAT assure s'être également emparé des quartiers de Tchanguous, Yougour et Billi, à Faya-Largeau.

Les pertes que le FROLINAT dit avoir infligées aux forces gouvernementales de Faya-Largeau — dont la garnison est, croit-on d'environ deux mille hommes — auraient été mardi et mercredi de l'ordre d'une centaine de morts.

Le FROLINAT affirme que ses propres pertes à Faya-Largeau et sa périphérie ont été de trois morts et deux blessés. De source française on assure en revanche que les pertes du FROLINAT sont très élevées.

Toujours à Paris, on remarque que la dégradation de la situation au Tchad a coïncidé avec la liaison opérée en août dernier entre les deux principales forces rebelles du FROLINAT: la deuxième armée du nord et la première armée opérant dans le centre-est.

Ces deux mouvements, leurs dirigeants le reconnaissent bénéficient d'un soutien militaire actif de la Libye, qui occupe depuis 1973 la "bande d'Aouzou" territoire à l'extrême-nord du pays.

A N'djamena enfin, on continue d'observer le plus grand mutisme sur les opérations militaires et les démarches diplomatiques depuis la diffusion mardi d'un communiqué annonçant l'attaque rebelle contre deux avions de l'armée de l'air tchadienne.

Des oranges espagnoles empoisonnées

(d'après Reuter et AFP) — Après la découverte, mercredi, d'oranges israéliennes empoisonnées au mercure en Hollande et en Allemagne de l'Ouest, ce sont maintenant des oranges en provenance d'Espagne et du Maroc qui ont subi un traitement identique dans les deux mêmes pays.

Un certain nombre d'oranges espagnoles traitées au mercure-métal ont été trouvées dans une ville du Bade-Wurtemberg, et une autre à Kerkade, au sud des Pays-Bas. Cependant en fin de soirée, les services de santé ouest-allemands n'étaient plus certains de l'origine de l'orange empoisonnée découverte dans le Bade-Wurtemberg. Des vérifications sont en cours et le ministère s'efforcera de clarifier la situation a annoncé un porte-parole.

En outre, une orange empoisonnée au mercure découverte hier à Flensburg provenait du Maroc, a indiqué à Kiel un porte-parole du ministère régional des affaires sociales du Schleswig-Holstein.

Cette orange, rappelle-t-on, était vieille d'une semaine et déjà relativement pourrie. A Kassel, une nouvelle orange empoisonnée provenant d'Israël a été trouvée dans la journée.

Une orange portant une marque suspecte et paraissant avoir été contaminée au mercure a été également trouvée à Trelleborg dans le sud de la Suède. Les résultats de l'analyse concernant ce fruit ne

sont pas connus. Les examens menés par le ministère de la santé sur d'autres oranges n'ont donné aucun résultat. La suède avait reçu, comme 18 autres pays, une lettre annonçant que des oranges israéliennes destinées à l'exportation avaient été empoisonnées. Le ministère suédois de la Consommation a mis le public en garde mais la vente des oranges israéliennes n'a pas été interdite en Suède. Elle l'a par contre été en Italie.

D'autre part, outre les cinq cas signalés mercredi aux Pays-Bas, plusieurs personnes de la région de Francfort (RFA) ont été intoxiquées à leur tour hier. Il s'agit, selon la police de Francfort, de deux enfants et de plusieurs pa-

tients d'un sanatorium de Bad-Soden (Hesse). Des traces d'injection — mais le porte-parole n'a pu préciser s'il s'agissait de mercure, pas plus qu'il n'a pu dire si les oranges incriminées étaient israéliennes — ont été découvertes sur les fruits. Une analyse chimique a été ordonnée. A la suite de la découverte d'une orange espagnole traitée au mercure, à Kerkade dans le Limbourg néerlandais, le gouvernement des Pays-Bas dirige également son enquête sur les fruits en provenance d'Espagne.

Un porte-parole a réaffirmé que les oranges israéliennes jusqu'à présent retrouvées ne sont pas véritablement "empoisonnées", car le mercure n'est pas assimilé par le corps humain.

Les contrôles sanitaires ont néanmoins été renforcés dans les dix-huit pays européens et arabes destinataires de la lettre d'une certaine "Armée arabe révolutionnaire commandement palestinien", qui revendique l'empoisonnement des oranges, mais dont l'existence est démentie par l'Organisation de libération de la Palestine. Celle-ci estime qu'il s'agit "d'une manoeuvre visant à porter atteinte à la résistance palestinienne".

Il n'en reste pas moins que, hier matin, un correspondant affirmait être le porte-parole de ladite "Armée arabe révolutionnaire" à affirmer à l'AFP, par téléphone, que cette "action de résistance... a été commise en Palestine". Il a également "mis en garde" les consommateurs français "qui aident souvent inconsciemment l'agression juive".

Pour leur part, les États-Unis condamnent l'empoisonnement au mercure d'oranges en provenance d'Israël, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. John Tattner.

"Nous trouvons que c'est une forme particulièrement méprisante de terrorisme international", a-t-il souligné. Il a enfin ajouté que tous les chargements d'oranges en provenance d'Israël seraient vérifiés à leur arrivée aux États-Unis.

En Israël, la presse accuse "les terroristes palestiniens" qui, selon le Jerusalem Post, "s'abaissent aux formes les plus ignobles de la guerre". Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a indiqué hier que le gouvernement se félicite de ce que les autorités européennes, et plus particulièrement les autorités belges et ouest-allemandes, ont fait le nécessaire pour réduire l'incident des "oranges empoisonnées" à ses justes proportions et ont enrayé le début de panique qui se manifestait au sein des consommateurs.

Carter va prôner la patience à Sadate

WASHINGTON (Reuter) — Le président Jimmy Carter prônera la patience à M. Anouar Sadate lors de leurs entretiens, ce week-end, à Camp David (Maryland), déclarait-on hier dans les milieux autorisés américains.

L'arrivée, aujourd'hui, du chef de l'Etat égyptien dans la capitale fédérale marque une nouvelle étape dans la bataille engagée au Caire et à Jérusalem pour se disputer le soutien des Etats-Unis. En entreprenant ce voyage, M. Sadate ambitionne en effet d'obtenir l'appui de la très influente communauté juive américaine qui avait été séduite par la décision du président égyptien de se rendre en personne à Jérusalem le 19 novembre dernier.

M. Sadate, qui s'est entretenu pour la dernière fois avec le chef de l'Etat américain le 4 janvier à Assouan, entend inviter son hôte à exercer des pressions pour réduire l'"intransigeance" d'Israël sur les principaux obstacles à un règlement, déclare-t-on de source égyptienne.

Exceptionnellement, les journalistes ne seront pas autorisés à pénétrer dans la retraite présidentielle, située à

une centaine de kilomètres au nord de Washington. Cette décision illustre apparemment le désir de la Maison-Blanche qu'une "diplomatie discrète" reprenne le pas sur des initiatives spectaculaires et désordonnées. La rencontre ne donnera certainement pas lieu à des décisions importantes, déclarait-on à la Maison-Blanche.

Du côté américain, on assure que M. Carter, dans son rôle de médiateur, ne soumettra à son hôte aucune proposition nouvelle susceptible d'aplanir les divergences entre l'Egypte et Israël sur la question palestinienne et celle des colonies juives du Sinaï. Le président américain tentera en revanche de rétablir le climat d'espoir qui a prévalu au Proche-Orient au lendemain du 19 novembre.

Pendant ce temps, le second sommet des pays arabes et mouvements palestiniens hostiles aux initiatives de paix égyptiennes s'est ouvert hier à Alger par une allocution du président algérien Houari Boumediène, qui a sévèrement critiqué la politique du président Sadate et s'est engagé à déjouer "tous les plans impérialistes".

La politique égyptienne, a dit le chef de l'Etat algérien, va à l'encontre de toutes les résolutions adoptées lors des précédents sommets arabes. Le peuple palestinien, a-t-il ajouté, n'a jamais chargé le président Sadate de parler en son nom.

Le "sommet de la fermeté" réunit, outre M. Boumediène, son homologue syrien, le président Hafez Assad, M. Abdoul Ismail, secrétaire général du Front national sud-Yéménite, M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, et le chef du gouvernement libyen, le commandant Abdel Salam Jalloud. Le chef de l'Etat libyen, le colonel Mouammar Khaddafi était attendu mais aucune raison n'a été donnée à son absence.

Fiducie du Québec

9 %

DÉPÔTS GARANTIS

5 ans, intérêt annuel
dépôt initial minimum
\$1000.

Pour information:
281-8840
extérieur, sans frais
1-800-361-6840, poste 8840

Institution inscrite
à la Régie
de l'assurance-dépôts
du Québec

desjardins

Choisissez bien votre entourage...

BROSSARD

MAISON BONAVISTA

7 modèles: foyer et sous-sol entièrement finis dans certains modèles. Chauffage électrique. Poutrelles en acier.

Direction: De Montréal, franchissez le pont Champlain, tournez à droite à la sortie Laprairie menant au boulevard Taschereau, passez devant le centre d'achats Woolco, tournez à droite sur le boulevard Rome jusqu'à la rue Trahan et de là aux maisons modèles.

672-0334
671-5916

ST-LAMBERT

PARC PRÉVILLE

Cottage 4-5 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bains, salle de séjour, salle à manger, cuisine avec coin repos, salle familiale, foyer, garage, terrain aménagé, entrée de voiture asphaltée, chauffage électrique, solives et poutres en acier.

Direction: Pont Champlain, sortie Sorel, virage à droite, puis route de service (boul. Marie-Victorin) jusqu'aux feux de circulation, virage à droite sur le boulevard Simard et à Pas-de-Calais.

Heures d'ouverture:
Lun.-Jeu.: 1h à 5h, 6.30h à 9h.
Sam.-Dim.: 12.30h à 6h.

672-1175
671-5916

GRUPE Bonavista

ÂGE D'OR TRAVELAIDE

Vos amis les Moniteurs de l'Âge d'Or vous invitent à venir les consulter sur les beaux voyages organisés pour l'hiver

Odetta L'Esperance

Jeanne Bacon

Votre dernière chance de réserver. Quelques places disponibles seulement sur certains voyages.

COSTA DEL SOL 19 février, 50 jours \$739.
30 mars, 30 jours \$665.

PALMA DE MALLORCA 16 février, 30 jours \$573.

SORRENTO & AMALFI 16 février, 34 jours \$1088.

VOYAGES TRAVELAIDE

911 est, Beaubien (angle St-Hubert)
Métro Beaubien — 273-2581
Permis du Québec

Bondi: vente d'inventaire !

Échantillons de plancher, sofas, fauteuils, modules au

PRIX DE GROS +10%

CHAMBRES À COUCHER jusqu'à 25% de réduction

SALLES À DINER Jusqu'à 33% de réduction

TABLES À CAFÉ Jusqu'à 50% de réduction

UNITÉS MURALES Jusqu'à 25% de réduction

NOS MEUBLES SONT RÉPUTÉS POUR ÊTRE DIFFÉRENTS !

D'UNE MAIN-D'OEUVRE SOignée ET D'UNE DISTINCTION PARTICULIÈRE

Bondi

L'UNIQUE DU MEUBLE

5610, rue PARÉ à l'ouest de Décarie

Tél.: 735-6122

LUNDI-JEUDI 9h-5h
VENDREDI 9h-9h
SAMEDI 9h30-5h

DIRECTEMENT DANS LA SALLE DE MONTRE DU MANUFACTURIER

"Jonathan Livingston le goéland"
Musique de Neil Diamond
Un film de Hall Bartlett

Harold et Maude
Musique de CAT STEVENS
Un film de HAL ASHBY

la boîte à films
1313 BELANGER EST 272-5290

LES DEUX GRANDS SUCCÈS ÉROTIQUES DE L'ANNÉE RÉUNIS !

Bilitis
de DAVID HAMILTON

on les appelle **LES FILLES DE Madame Claude**

PLACE VICTORIA LONGUEUIL
PLACE VICTORIA 878-1451 PLACE LONGUEUIL 877-7933

théâtre du rideau vert

MARDI À SAMEDI 20 h. DIMANCHE 19 h.
une comédie de
GEORGE BERNARD SHAW
Mise en scène : Hubert Noël

CANDIDA

Andrée Lachapelle - Gérard Poirier
Daniel Gadouas - Jean Dalmain
Jean-Luc Montminy - France Desjarlais

Décor : Marcel Dauphinais Costumes : François Barbeau

RÉSERVATIONS de 12h à 19h, 844-1793
Metro Laurier, sortie Gifford — 4664, rue Saint-Denis

ISABELLE HUPPERT • YVES BENEYTON

Leurs routes n'auraient jamais dû se croiser, mais l'amour...

La Dentellière
un film de CLAUDE GORETTA

le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

SEM.: 7.30, 9.30.
SAM.-DIM.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

C'est très très bon et la beauté de ce film, c'est James Whitmore qui joue le rôle du père. S'il ne parvient pas à faire pleurer 87% de la salle, c'est que les gens qui ne savent pas pleurer sont des gens sans cœur.

Jean Morin — Bon Dimanche.

DEMAIN SERA TROP TARD
ST-DENIS 3 (piérot)

Plus: 2e grand film en couleur dans chaque cinéma

st-denis 3 1590 RUE ST-DENIS 845-3222

le paradis 1 845-3222

omega 1 1594 RUE ST-DENIS 845-3222

viau 1594 RUE ST-DENIS 845-3222

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

*** La réussite totale! Un formidable spectacle! Le film coup-de-poing qui secoue le cinéma français.
— LE JOURNAL DU DIMANCHE

*** La vérité dérange, et Boisset la veut la plus dérangeante possible... Le film vient à son heure. Précis et bien rythmé, passionnant, il rappelle que la réalité dépasse la fiction... — LE MONDE

*** Jamais Boisset n'a eu tant de force et de sens du spectacle que dans "Le Shérif". Il nous tient en haleine de bout en bout dans ce film au succès assuré.
— FRANCE SOIR

*** Utile, courageux, ce genre de cinéma? Mieux: indispensable!
— LE NOUVEL OBSERVATEUR

*** Le plus achevé, le plus mûr des films de Boisset. Un film admirable qui va dérange... — L'HUMANITÉ

*** Film bien fait, "engagé", interprété à la perfection, passionnant comme les meilleurs "policiers"... — RADIO LUXEMBOURG

*** On ne s'ennuie pas avec Boisset. Il a du punch, et nous tient en haleine jusqu'au bout. Un film passionnant et important. — LE POINT

*** Un scénario exemplaire, un témoignage clair, une photographie la plus fidèle possible d'une certaine vie politique souterraine... — L'AURORA

*** Du vrai cinéma! On ne s'ennuie pas une seconde avec ce film qui nous dérange et nous fascine. — EUROPE NO 1

La Compagnie Jean Ducepe
1975 INC. SPECTACLE 3

LA CRITIQUE

"Des Frites, des Frites, des Frites..." le spectacle efficace d'une œuvre remarquable... Une production intéressante d'un texte dense de Wesker, traduit adéquatement par Michel Beaulieu et orchestré de main experte par Claude Maher...
Adrien Gruslin, Le Devoir

"Des Frites, des Frites, des Frites..." une pièce qu'il faut voir où on s'amuse beaucoup... Mise en scène très adroite... merveilleusement bien jouée du début à la fin par une excellente équipe de comédiens.
Pascale Perreault, L'Heure de pointe

Traduction de Michel Beaulieu
Mise en scène de Claude Maher

des frites, des frites, des frites...
de ARNOLD WESKER

PRIX DE LA MEILLEURE PIÈCE "Evening Standard Award" Londres

\$1.00 DE RÉDUCTION SUR PRÉSENTATION DU LIVRET-THÉÂTRE

du 19 janvier au 19 février 1978

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Renseignements: 842-2112

Théâtre de St-Sauveur

Plume
3-4 février

Jean-Pierre Lalande 9 février
Jean-Pierre Ferland 10 & 11 février
Sol 16-17-18 février

Louise Forestier 24 & 25 février
Zachary Richard 2-3-4 mars
Paul Picher 9-10-11 mars
Les Frères Brosse 17 & 18 mars

HEURES DES SPECTACLES
Jeudi et vendredi: 20.30 h.
Ligne directe de Montréal: 861-6652
Samedi: 19.30 h. et 22.30 h.
Local: (514) 227-3747

Sortie N° 60
Autoroute des Laurentides

Une comédie romantique, cocasse et pleine de fantaisie sur les hommes, la vie et l'amour!

ENNEN DE RETOUR! ANNIE GIRARDOT
ANNIE GIRARDOT, chauffeur de taxi, ne vit que pour trouver LE GRAND AMOUR!
Avec une cliente quelque peu excentrique, elles partent à la recherche de l'HOMME IDÉAL...

TAXI

le Dernier Baiser
avec ANNIE GIRARDOT • MARIA PACOME • BERNARD FRESSON dans un film de DOLORES GRASSIAN

st-denis 3 (piérot) 1220-210-400-550-740-930
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

PRIX LOUIS DELLUC 1977 la plus haute distinction du cinéma français.

Il dérange beaucoup de gens... trop de gens... et ceux-ci sont très puissants...

LE JUGE FAYARD dit "LE SHERIFF"
un film de YVES BOISSET
avec PATRICK DEWAERE AURORA CLEMENT PHILIPPE LEOTARD

le DAUPHIN 1 Sem.: 7.30 - 9.30 - 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.30
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

GLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

4e sem
SUCCÈS TRIOMPHAL!
"MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE"
"MEILLEUR RÉALISATEUR"
"MEILLEUR FILM ÉTRANGER"

"L'Œuvre de BUNUEL est à la fois magistrale et exaltante..." A LEROUX Le Devoir

"D'un humour captivant, superbement réussi..." Martin MALINA Montréal Star

UN FILM DE LUIS BUNUEL

Cet Obscur Objet du Désir

Pauline Julien
femmes de paroles

En collaboration avec CIEL-M.F.

SUPPLEMENTAIRES
JEU. VEN. SAM. 2-3-4 février 20h30

billets: \$4.50 et \$5.00, en vente au cinéma, à GEL-MF (Longueuil), à la TABAGIE VARIÉTÉS (Centre Laval), DISCOMANIE (366 Ste-Catherine O.), L'AVANT-GARDISQUES (1606 Fleury E.) et au CARROUSEL (St-Jean)

OUTREMONT 1248 ouest, 277-4145
rue Bernard 277-2001

VIVEZ LES PÉRIPIÉTÉS DRÔLATIQUES DU PLUS IRRESISTIBLE DES "ESCOGRIFFES" DANS LE COUP QUI COURONNERA SA CARRIÈRE D'ESCROC GÉNIAL!

• Un film merveilleux! Montand est génial! Le genre de film qu'il faudrait voir toutes les semaines. Ne le manquez pas!
— JEAN MORIN BON DIMANCHE

• Montand le magnifique donne au titre Le Grand Escogriffe toute sa signification dynamique et envahissante, et le spectateur prendra un bon bain de rire.
— France-Soir

• Le spectateur s'amuse comme un fou aux exploits du Grand Escogriffe.
— Radio Luxembourg

• Yves Montand campe le personnage avec un brio et une verve inépuisables, dans ce film cocasse brillamment conduit.
— Le Monde

du réalisateur de "LA GIFLE" et "LE SILENCIEUX"

LE GRAND ESCOGRIFFE
un film de CLAUDE PINOTEAU écrit par Michel Audiard
avec YVES MONTAND • AGOSTINA BELLI • CLAUDE BRASSEUR

1.15 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.30
CARREFOUR STE-CATHERINE • BLEURY 866-8057

GLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

7e sem
"MR. KLEIN IL FAUT ABSOLUMENT LE VOIR !!!"
LOSEY/DELON

LA RÉPRESSION LA PLUS BRUTALE JAMAIS FILMÉE!
un film de MIGUEL LITTIN

ACTES DE MARUSIA
par le réalisateur de "Chili, Terre promise"

AUSSI: A MOURIR DE RIRE
Ordinateurs Sténographiques Humour & Crime Partout

Jean-Louis Trintignant
L'ordinateur des pompes funèbres

Cinéma 7art
3180 RUE BELANGER 722-0302

Les Films Ambassadeur présentent

Une incroyable histoire comprenant de la puissance, de l'espace du temps et un visiteur inattendu!

14 ANS

David Bowie Dans un film de Nicolas Roeg
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS
avec Rip Torn Version Française de "The Man Who Fell to Earth"

12.30, 2.40, 4.55, 7.10, 9.30
SAMEDI, DERNIER
PROGRAMME COMPLET 11.35

Le PARISIEN 5
486 STE-CATHERINE O 866-3856

Zouc

Un oeil rit, l'autre pleure

par Nathalie Petrowski

Tout de noir vêtue, les cheveux complètement défaits du visage et attachés à la manière d'une soeur, on dirait parfois qu'elle prend plaisir à s'enlaidir ou alors qu'elle cherche à prouver au monde entier qu'au-delà des apparences, c'est la beauté et la transparence de l'âme qui triomphent.

Isabelle Von Allmen, aujourd'hui mieux connue sous le nom de Zouc, nous arrive directement de Paris où elle vient de terminer une série de délires qui lui ont valu le faveur d'un public grandissant, public qui semble tirer une immense satisfaction dans la contemplation chronique de son ego endolori. Cette semaine, elle rencontra la presse dans un restaurant suisse, lieu de méditation idéal pour la petite Suissesse de Saint-Imier qui décide un jour qu'elle en avait assez d'être le clown du village et qu'elle pourrait, à la place, exploiter la face plus dramatique de sa personnalité.

Inutile de dire que nous étions tous passablement intrigués par ce personnage étrange au sujet duquel on avait entendu les pires rumeurs, certaines la voulant complètement folle et schizophrène, d'autres la voulant comédienne et ambitieuse ou d'autres encore ne sachant pas trop où la situer dans le contexte d'une société saine, normale et équilibrée. En fait, tout le monde en a eu pour son compte puisque Zouc, qui a déjà passé un séjour fort instructif en asile psychiatrique et qui semble faire preuve de perceptions extra-sensorielles, a le don de transformer une anodine conférence de presse en une véritable dynamique de groupe.

Le personnage est imposant et intense, son regard est difficile à soutenir parce qu'on dirait toujours qu'il voit au travers des gens et comme elle le dit si bien "les gens n'aiment pas qu'on les regarde, ils ont peur de se montrer, peur de se mouiller". Ce qui semble la fasciner, voire même l'obséder, ce sont les rapports de force qui soutiennent les relations humaines, tout ce qui ne se dit pas dans la ronde des apparences à sauvegarder. Elle dit refuser le rapport de force de l'artiste contre le public et demande simplement que les gens perçoivent son spectacle par l'intermédiaire de leur propre vécu, comme en thérapie finalement, qu'ils fassent appel au langage émotif qui tisse leur propre inconscient.

De retour d'un séjour à l'hôpital où elle a subi une opération pour la colonne vertébrale, elle a eu l'idée de monter un spectacle qui recréerait l'ambiance quasi lunaire de l'hôpital. Après la souffrance de l'âme dont elle rendait compte dans son dernier spec-



Au-delà des apparences, la beauté de l'âme...

tacle, vient la souffrance du corps, la blancheur et la nudité des murs dans un temps indéfini et éternel qui se nomme la douleur. "L'hôpital est une réalité qui possède sa beauté toute particulière, dit-elle, une beauté harmonieuse dans laquelle les classes sociales disparaissent et dans laquelle tout le monde finit par se ressembler. Je ne choisis pas de montrer un hôpital pour effrayer les gens, pour les déprimer mais pour qu'au contraire, si jamais ils sont appelés à vivre cette expérience, ils aient le réflexe de dépasser la terreur et l'écoulement pour s'ouvrir complètement à la sensation et être en contact immédiat avec leur sensibilité."

Tantôt homme, tantôt femme, personnage sans véritable sexe défini, il lui importe avant tout de retrouver à chaque instant, l'humain, le vécu, la sensation à l'état brut, celle qui évolue

à l'extérieur des corporations et des fausses représentations. "Aujourd'hui on ne prend plus le temps de s'arrêter à ses sensations, on se bourre les poches de livres, de théâtre, de cinéma, on aime ou on n'aime pas mais sait rarement pourquoi, on évite de comprendre, d'expliquer, de trop approfondir." En conférence de presse ou en spectacle, Zouc choisit justement de faire le contraire, de s'attarder, de prendre le temps d'expliquer même si elle demeure parfois nébuleuse quant aux véritables motivations de sa démarche. Elle se livre mais non sans une certaine férocité à son égard, comme quelqu'un qui se connaît par coeur et qui finit parfois par vivre un peu en dehors d'elle-même, à la limite entre l'illusion, la folie, l'asile, l'hôpital, cherchant la vérité du moment dans une vie qui n'a de raison d'être que sur une scène.

théâtre

Le Bâtiment, ou le vaisseau dort

par Adrien Gruslin

Questionnement de la mémoire, du temps passé dans un ton qui n'a de poétique que le vouloir, *Le Bâtiment* trouve sa source au coeur de la légende. Il était une fois un habile constructeur de bateaux nommé Ti-Jean. Il entreprit un long voyage vers le château, celui de la princesse assurément. Ayant pris à son bord tous ceux qui lui en faisaient la demande, Ti-Jean traversa les embûches, aidé de ses compagnons de hasard, et atteint son but. Derrière le conte léger et souriant se dégage l'allégorie du pays.

L'histoire ancienne nous est contée en guise d'introduction au *Bâtiment*, la création collective de "La Manufacture" présentée au Centre d'Essai de l'Université de Montréal depuis mardi et jusqu'au 24 février. L'entrée en jeu est effectuée par les trois musiciens du groupe: Yves Labbé, Pierre Murray et Paul Picard. En plus de jouer de la musique, tous trois se font conteurs. Mais hors Yves Labbé, comédien de formation, ils ne parviennent pas à nous "accrocher". L'articulation est molle et sourde, la conviction absente de sorte que le spectateur en perd des bouts.

Arrivent les acteurs, dissimulés sous le manteau aussi fantastique que féérique d'un immense vieillard aux longs cheveux blancs. Est-ce le roi de la légende ou le vaisseau imaginaire de Ti-Jean et ses compagnons? On ne sait. L'image est belle et grave qui gravite lentement l'escalier circulaire, intéressant et original dispositif scénique conçu par Dominique Gagnon. Elle suggère essentiellement le passé. "Ma mémoire s'étire dans l'obscurité..." entend-on dès le début.

Du début à la fin de la production de La Manufacture, les réglages de mise en scène, signés Jean-Denis Leduc, se montrent soucieux de l'image esthétique. Les choix visuels, appuyés par des éclairages très marqués, permettent d'assister à des tableaux suggestifs. En dépit de cette dimension intéressante, la création collective déçoit au plus haut point.

Créé collectivement par les comédiens, les musiciens, le metteur en scène, le décorateur et l'auteur François Beaulieu, *de Bâtiment* ap-



Les comédiens et musiciens de La Manufacture.

paraît décomposé, dilué, cherchant confusément le fil d'une trame absente et véhiculant peu d'éléments dans un registre pseudo-poétique qui jamais ne s'installe vraiment avec efficacité. En somme, la pièce ennuie profondément malgré sa réalisation plastique soignée et son contenu musi-

cal de la plus haute qualité. Quelques belles phrases, telle "Aux yeux de qui naissons-nous dans le lit de nos rêves..." redites inlassablement à la fois pour créer l'ambiance et pour combler le terrible vide du contenu. Des thèmes effleurés: solitude, amour, départ, peur de la vie,

de la mort, cosmos, passé, indépendance... perdus dans un agencement maladroit. Dans les circonstances, les quatre comédiens (Raymond Bouchard, Louise Laprade, Robert Lalonde et Christiane Raymond) se débrouillent sans trop de mal. Il y a bien une chanson-solo pénible précédant la finale mais l'ensemble des exécutions reste adéquate.

Le spectateur a beau chercher et regarder, il n'arrive pas à suivre l'inconstant propos de la création. Au mieux, il se laisse gagner par le charme de l'intéressante partition musicale. D'ailleurs, *Le Bâtiment* vaut bien plus à ce niveau qu'à celui du théâtre. Pour le groupe de La Manufacture, il s'agit d'une première et malheureuse création collective. L'idée, le thème auraient pu donner lieu à une complainte enchantée (c'était vraisemblablement le but visé) mais la piètre teneur de l'écrit empêche d'y songer. Et les trouvailles scéniques et musicales n'arrivent pas à atténuer le déséquilibre, ni effacer l'échec du texte.

VENDREDI SOIR
Prolongation du 7 au 12 février

avec
JEAN-PIERRE BERGERON
CAROLE CHATEL
GHYSLAIN TREMBLAY
DENIS LAPIERRE
et
JEAN-PIERRE TREMBLAY

1297, rue PAPINEAU
Res. 523.1211

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI

*** GUY LATRAVERSE PRÉSENTE**

ZOUC
HUMORISTE

du 13 au 16 février
20h.30

BILLETS de \$4.00 à \$8.00
EN VENTE CHEZ SAUVÉ FRÈRES et
AU 87, ST. CHARLES O., LONGUEUIL

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

L'ACELF tient cette année six salons du livre

Grâce à une subvention du Conseil des Arts du Canada, l'Association canadienne d'éducation de langue française (l'ACELF) organise, pour une deuxième année, la tenue de six salons du livre "le livre canadien d'expression française".

Ce vaste programme de coopération culturelle assure une collaboration entre l'Association des éditeurs canadiens, les conseils scolaires, les collèges d'enseignement, les universités, les associations d'enseignants, les libraires locaux

ainsi que les associations culturelles des régions. L'ACELF, par la réalisation de ces salons, cherche à intensifier les communications entre les différents agents de l'éducation et également à donner l'occasion à la population en général de côtoyer et se familiariser avec les oeuvres canadiennes-françaises les plus récentes.

Au-delà de 50 éditeurs exposeront les dernières parutions, les auteurs francophones les plus prestigieux participeront à l'un ou l'autre de ces salons et se prêteront alors à des séances de signature de leurs oeuvres ainsi qu'à des échanges de points de vue avec la population.

Parmi les écrivains qui seront présents lors de ces manifestations, mentionnons: Jean-Yves Collette, Yves Thériault, Gilles Archambault, Louis Caron, Nicole Brossard, Paul Chamberland, Émile Martel, Normand Rousseau, Michel Beaulieu, Marguerite Beaudry, Marcel Bélanger, François de Vernal, Dominique Blondeau, Henriette Major, Jean Parizeau, Bernadette Renaud, Tante Lucille, Cécile Gagnon, Suzanne Martel, Suzanne Paradis, Georges D'Or, Louise Pommerville, Corinne Normand-Hudon, P. André Steinman, Jeanne Lachance, Antonine Maillet, Angèle Arsenault, Francine Lorranger.

La manifestation aura lieu au Collège de St-Jean en Alberta (du 2 au 4 février), à Toronto (du 8 au 11 février), à Ottawa (du 22 au 25 février), à Edmonton (du 1er au 4 mars) à Bathurst (du 8 au 11 mars) et finalement à l'Île-du-Prince-Édouard (du 13 au 16 mars).

Comme l'an passé, l'Office National du Film, a assuré sa participation aux six salons 1978 et projettera des films éducatifs sur la vie et les oeuvres d'auteurs canadiens-français. Le succès obtenu lors des précédentes manifestations culturelles organisées pendant l'année 1977, a encouragé l'ACELF à continuer son programme de coopération pour la présente année afin de faire bénéficier toutes les communautés francophones de cet apport culturel.

*** GUY LATRAVERSE & CKAC 93.7 PRÉSENTENT**

rire aux armes avec Jean Lapointe

DU 12 AU 29 JANVIER

(DU JEUDI AU DIMANCHE)
SEPT. à 20h.30, SAM. à 18h.30 & 22h
BILLETS: \$6.00 à \$10.00
AUSSI CHEZ SAUVÉ FRÈRES

SUPPLÉMENTAIRE
le 20 FÉVRIER
à 20h30
SALLE WILFRID PELLETIER
Billets en vente à la
Place des Arts seulement

WILFRID PELLETIER
PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

tnm
84 ouest, rue Ste-Catherine
dès le 3 février

comédie de henri kleist

la Cruche cassée

traduction
allard de lostalot
adaptation
jean-louis roux

mise en scène
décor
costumes
robert prévost

éclairages
françois bedard

jean louis roux
guy provost
jean pierre chartrand
guy magnault
magie louise dion
denise morelle
denise proulx
jacques piperni
mireille thibault
evelyn regimbald
raymond cloutier

Moins de 25 ans, plus de 60 ans, billets demi-prix en vente 1/2 hr. avant le spectacle.

SPLENDIDE ! UN CHEF-D'OEUVRE !
—Time Magazine —Pittsburgh Post Gazette

DE 1ère CLASSE ! SPECTACULAIRE !
—San Francisco Chronicle —Cleveland Plain Dealer

MAGNIFIQUE ! INOUBLIABLE !
—New York Times —Cincinnati Enquirer

SUPERBE ! A NE PAS MANQUER !
—Philadelphia Enquirer —Miami Herald

POUR TOUS

Le Visiteur

TREVOR HOWARD · MARTIN SHEEN · CYRIL CUSACK · RAF VALLONE

Producteur Exécutif SIDNEY GLAZIER · Producteur BARRY LEVINSON
Directeur JACK GOLD
"Gagnant du prix Peabody"

Au Laval seulement: 2e FILM: "LES 2 SAISONS DE LA VIE"

AUX 2 CINÉS! Le PARISIEN 3 LAVAL 4
486 STE-CATHERINE O. 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776

PARISIEN: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. SAMEDI DERNIER PROGRAMME COMPLET 11.00. LAVAL: SAM & DIM. 12.20, 3.25, 6.45, 8.15. SAMEDI DERNIER PROGRAMME COMPLET 9.50. SEMAINE 6.45.

la boîte à échos

Samedi 11 février le service d'animation du Musée des Beaux-Arts de Montréal présentera en collaboration avec de Dena Davida — danseuse et professeur d'improvisation de contact à Montréal — une soirée consacrée aux *Nouvelles recherches en danse contemporaine* à Montréal. Victoria Tansey,

Edward Locke, Sari Hornstein, Diane Carrière et d'autres présenteront leurs dernières créations chorégraphiques à l'auditorium Maxwell-Cummings à 20 h 30.

L'Oscar "hors concours" de la Presse d'entreprise a été décerné récemment à Paris à la revue québécoise *Antennes*.

revue d'information du ministère des Communications du Québec. Le jury de l'Oscar de la Presse d'entreprise était présidé cette année par M. Claude Bellanger, président de la Fédération internationale des Éditeurs de journaux. Le ministère des Communications a été informé de cette nouvelle par l'Union des Journalistes et journalistes d'entreprise de France à laquelle *Antennes* fait partie. L'U.J.J.E.F. regroupe plus de 450 publications diverses diffusées au total à plus de 10 millions d'exemplaires.

Jean Lapointe donnera une dernière représentation supplémentaire de son spectacle "Rire aux larmes" le lundi 20 février à 20 h 30 à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts. Les billets sont en vente à compter d'aujourd'hui.

Un film documentaire de Jacques Besimon intitulé "20 ans après..." sera présenté en première au Centre Saidye Bronfman, 5170 Côte Sainte-Catherine, le dimanche 19 février à 14 h 30 en présence d'invités représentant les com-

munités juives francophone et anglophone et québécoise car ce film traite de la présence au Québec de près de 200,000 Juifs nord-africains francophones qui commencent à émigrer ici il y a 20 ans et de leurs difficultés d'intégration à la société québécoise. Une discussion entre un panel et l'auditoire suivra la projection de ce film qui sera projeté ultérieurement au cinéma Outremont le 28 février. Jacques Besimon, cinéaste permanent à l'ONF a réalisé ce film dans le cadre du programme "Multi-culturel"

de cette institution.

C'est le samedi 4 février à 20 h 30 que la compagnie des Ballets-Jazz se produira à Laval, à la salle André-Mathieu du Cégep Montmorency. Combinant les éléments de la danse classique avec la fantaisie et la création dynamique inspirées par le jazz et faisant principalement appel à des compositeurs canadiens tels Oscar Peterson et Claude Léveillé, les Ballets-Jazz regroupent 14 danseurs dirigés par Eva Von Gency et Genevieve Salbaing.



Scène du film "Les enfants du paradis" de Marcel Carné (1944), dont les dialogues sont de Jacques Prévert et qui sera présenté prochainement à la Cinémathèque québécoise.

Hommage à Prévert à la Cinémathèque

Du 7 février au 3 mars prochain la Cinémathèque québécoise rendra hommage au poète Jacques Prévert en présentant 12 des plus célèbres films auxquels son nom fut associé comme scénariste et dialoguiste.

Décédé en avril dernier, à l'âge de 77 ans, Prévert fut sûrement le plus lu des poètes français contemporains. Son nom est également étroitement lié à l'histoire du cinéma, plus particulièrement au courant qu'on appelle, à partir des années 40, "réalisme poétique" et dans lequel les noms de Prévert et Carné figurent en tête.

De cette extraordinaire collaboration Prévert-Carné, la Cinémathèque a retenu les œuvres suivantes: *Drôle de drame*, *Le jour se lève*, *Les enfants du paradis*, *Les visiteurs du soir* et *Les portes de la nuit*.

Mais Prévert fut aussi, et dès 1932, le collaborateur de son frère le cinéaste Pierre Prévert, avec qui il tourna trois étonnantes comédies: *L'affaire est dans le sac*, *Adieu Léonard* et *Voyage surprise*; ces films font également partie du programme de la Cinémathèque.

Enfin on pourra voir également le très fameux *Crime de monsieur Lange* que Prévert écrivit pour Jean Renoir. Sorties de Christian-Jaque, *Lumière d'été* de Jean Grémillon, *Les amants de Véronique* d'André Cayatte et un court métrage de Joris Ivens *Le plus petit chapiteau du monde* qui utilise pour commentaire un poème de Prévert dit par lui-même.

Les projections de la Cinémathèque ont lieu à la Bibliothèque nationale du Québec, 1700 rue St-Denis. On peut en obtenir le programme détaillé en téléphonant au 866-4688.



Raoul Sosa, pianiste que Concerts et Artistes Canadiens Inc. présentera le lundi 6 février, 20h30, à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts dans des œuvres de Schumann, Liszt et Moussorgsky. (Publi-Reportage)

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
Tél.: 288-3141
Stationnement \$2.00 après 6.00 p.m. Place des Arts



L'HOMOSEXUALITÉ
3 SIECLES APRES J.C.

un film de Derek Jarman
musique: Brian Eno
vo. latine avec
sous-titres français

SEBASTIANE
L'histoire d'un homme, un martyr.

SALLE 1 12.40 - 2.25 - 4.10 - 5.55 - 7.40 - 9.25

UN SEUL GAG DE 115 MINUTES
... LE FILM LUI-MÊME!

"Le chef-d'œuvre du rire."
— FRANCE SOIR

"Le génie à l'état pur."
— FIGARO LITTÉRAIRE



un film de
JACQUES TATI

SALLE 2 12.25 - 2.35 - 4.45 - 6.55 - 9.05

Les Fleurs du Mal

FRANCE SOIR - Robert CHAZAL:

Claude FARALDO - Un cinéaste de premier plan.

LE POINT - Michel FLACON:
Brigitte FOSSEY, belle comme un Botticelli, illumine de son talent ce huis-clos triangulaire.

PARISCOP - Delfeil DE TON:

Allez voir le film de FARALDO, lui, au moins il vous secoue.

NOUVEL OBSERVATEUR - Michel GRISOLIA:
Grâce à FARALDO, ce sera l'année Brigitte FOSSEY, pudique, angossée, très belle, habitée. C'est la comédienne idéale.



un Film de Claude Faraldo

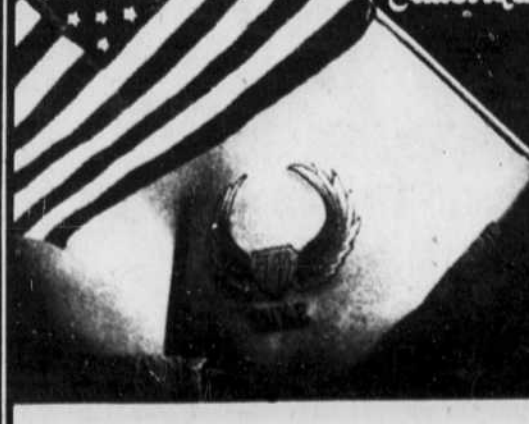
SALLE 3 12.30 - 2.15 - 4.00 - 5.45 - 7.30 - 9.20

Tout s'apprend y compris l'art
de faire des hamburgers
par ordinateur!

OH! AMERICA

UN FILM DE
MICHEL PARBOT

Une
surprenante
Amérique



SALLE 4 1.15 - 2.50 - 4.30 - 6.10 - 7.55 - 9.35

une production
SMC et LUNA ARTS

en collaboration
avec

ckoi

LES CARCASSES



BILLETTS: \$4.50 et \$5., en vente au cinéma, à CIEL-MF (Longueuil), à la TABAGIE VARIÉTÉS (Centre Laval), DISCOMANIE (366 Ste-Catherine O.), L'AVANT-GARDISQUES (1606, Fleury E.) et au CARROUSEL (St-Jean).

OUTREMONT 1248 ouest, 277-4145
rue Bernard 277-2001

Une oeuvre romanesque de
qualité, qui séduira le plus
large public. Une histoire
très prenante où se mêlent
l'amour, le mystère et la
haine dans un sens parfait
du spectacle.
— FRANCE-SOIR

Un spectacle qui enchante,
une distribution éclatante,
un grand film d'auteurs, des
aventures étonnantes, dans
l'un des plus beaux pays du
monde, l'Irlande!
— LE FIGARO

Un film d'une grande
qualité, des numéros
d'acteurs remarquables, et
un accueil extraordinaire
par le public!
— LE PARISIEN

Une oeuvre exceptionnelle...
Le triomphe de la grande
tradition romanesque. Nous
retrouvons les grands vents
des passions éternelles...
— LE JOURNAL DU DIMANCHE

Un Taxi Mauve a tout pour
plaire, et plaira
certainement au grand
public. Et on ne s'ennuie
pas une minute...
— LES ECHOS

Du cinéma commercial,
sans doute, mais au meilleur
sens du terme. Du cinéma
romanesque avec de grands
acteurs, forts et brillants.
— TÉLERAMA

Quels acteurs fascinants!
— TELE 7 JOURS

Un vrai film, du vrai cinéma,
une histoire habilement
filée, une photographie
magnifique, d'excellents
comédiens!
— NICE-MATIN

On se bouscule pour voir Un
Taxi Mauve... C'est le grand
public qui consacre ce film
excellent.
— LE POINT

Des comédiens
remarquables, qui font du
Taxi Mauve un grand succès.
— LE MONDE

Un charme certain,
l'envoûtement de l'Irlande,
vraiment un excellent
divertissement!
— LE NOUVEL OBSERVATEUR

ENFIN A MONTRÉAL APRÈS UN TRIOMPHE EN EUROPE!

La rencontre inoubliable des plus grands comédiens
dans un film grandiose et exaltant où s'affrontent
les puissances de l'amour et les passions humaines

**CHARLOTTE RAMPLING
PHILIPPE NOIRET
PETER USTINOV
AGOSTINA BELLI
FRED ASTAIRE**



Un Taxi Mauve

un film d'YVES BOISSET

d'après le chef-d'œuvre de MICHEL DÉON, Grand Prix de l'Académie Française

CREMAZIE

ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

Sem.: 7.10 - 9.25

Sam.-Dim.: 12.30 - 2.30 -

4.45 - 7.10 - 9.25

Le groupe La Laurentienne présente
LES GRANDS EXPLORATEURS 78

VÉNÉZUELA
Demain l'Eldorado

avec Michel Aubert
qui commente personnellement son film-couleur

PREMIER PRIX 1977-78 d'Aventure et
de Voyage de la revue PARTIR

Ce soir à dimanche soir à 20:30 hr.
Dimanche après-midi à 14:00 hr.

SALLE LE PLATEAU
3710 Calixa-Lavallée
Métro Sherbrooke et Autobus 24 Est

BILLETTS en vente à Explo-Mundo, 1151
Alexandre De Séve, de 9:00 hr. à 5:00 hr. MÉTRO
PARNEAU
Au Plateau de midi à 8 hr., à partir du 30 janvier.

Une production Explo Mundo

Concerts & Artistes
Canadiens Inc.
présente



THE ROYAL WINNIPEG BALLET
ARNOLD SPOHR, Directeur

Ce soir 20h30
"WHAT TO DO TILL
THE MESSIAH COMES"
"PAS D'ACTION"
"LE SACRE DU PRINTEMPS"

4-5 février 20h30
"FESTIVAL"
"GLINKA PAS DE TROIS"
"FEMMES"
"MAHLER IV"

Billets: \$12, \$10, \$8, \$6, \$5. En vente: Place des Arts et Montreal Trust P.V.M.
Groupes, Charges Master Charge: 935-0678

SALLE WILFRID-PELLETIER

La loi 45 ne peut être rétroactive, dit Dufour

par Louis-Gilles Francoeur

Les dispositions anti-scabs de la loi 45 ne peuvent s'appliquer aux conflits déjà en cours au moment de l'entrée en vigueur de la loi mercredi matin, car cela reviendrait à dire que cette loi a un effet rétroactif.

Tel est le point de vue défendu par le directeur du Conseil du patronat du Québec (CPQ), M. Ghislain Dufour, qui a toutefois admis que la loi n'était pas claire à ce sujet et que, somme toute, il s'agissait d'un "sujet assez confus", qui devra être éventuellement démenté par les tribunaux.

Selon M. Dufour, les dispositions anti-scabs de la loi 45 s'appliquent de toute évidence aux conflits déclenchés depuis mercredi.

"Quant aux conflits qui ont débuté avant l'entrée en vigueur, nous ne sommes pas d'accord avec l'interprétation du ministère du Travail, telle que rapportée dans LE DEVOIR d'hier. En effet, nous ne voyons pas comment un employeur pourrait rompre désormais le lien contractuel qui le lie avec un employé embauché avant l'entrée en vigueur de cette loi. A notre avis, la loi pourrait interdire à l'employeur en conflit d'em-

baucher de nouveaux employés mais elle ne peut à moins d'avoir un effet rétroactif viser les employés embauchés avant son entrée en vigueur", poursuit le directeur du CPQ.

Prévoyant une "chaude bagarre de juristes", M. Dufour se demande de quel droit les "12 grévistes des Camions à Incendie de Pierreville pourraient-ils forcer la fin d'une production qui accuse des retards même s'il y a plus de 125 employés au travail?"

Le directeur du CPQ ajoute que les dispositions anti-scabs pourraient difficilement avoir un effet rétroactif alors que les dispositions forçant les votes de grève n'auraient de leur côté aucun effet de ce genre.

Le ministère du Travail faisait savoir de son côté que les dispositions anti-scabs s'appliquaient aux conflits déjà en cours mercredi, un peu comme les lois spéciales s'appliquent à ces conflits ayant débuté bien avant leur introduction à l'Assemblée nationale.

Dans les deux centrales CSN et FTQ, chaque conflit qui pourrait par la présence de bri-seurs de grève être actuellement examiné par des experts afin de voir comment on s'y prendra pour susciter une intervention fructueuse de l'enquêteur gouvernemental prévu par la loi.

Environ 40% des dégâts à Montréal

Les incendies criminels coûtent cher

par Claude Turcotte

Dans son rapport pour l'année 1976, le directeur du Service des incendies de la ville de Montréal, M. René Plaisance, dit "soupçonner" que de 35 à 45% des dommages causés par le feu sont d'origine criminelle.

En 1975 le feu avait causé à Montréal des dégâts matériels de \$26,470,047. En 1976, même s'il y a eu 231 incendies de moins, les dégâts ont néanmoins coûté davantage, soit \$30,697,319.

Et M. Plaisance fait le commentaire suivant: "Si une partie de cet accroissement peut être attribuée à l'inflation, je soupçonne les incendies volontaires d'être directement responsables de ces pertes matérielles dans un pourcentage pouvant varier entre 35 et 45%".

Cette appréciation ne fait pas la distinction entre ce qu'on peut appeler les simples pyromanes et les autres, c'est-

à-dire ceux qui mettent le feu avec des intentions très intéressées, à savoir le "nettoyage" de certains quartiers ou certaines rues pour ensuite faire le jeu de la spéculation sur les terrains.

On sait que le RCM a mené à cet égard de fortes campagnes à l'hôtel de ville pour inciter les autorités à prendre des moyens, au besoin draconiens, pour éliminer ce fléau.



Marcel Pepin

M. Plaisance ajoute dans son rapport que l'incendie volontaire est devenu un crime fort répandu dans toutes les grandes villes d'Amérique du Nord et comme la ville de Montréal est au nombre de celles-là, elle n'échappe pas au phénomène.

"Malheureusement, poursuit-il, il s'agit d'une sorte de crime très difficile à combattre, vu que la plupart du temps les preuves pouvant conduire à l'arrestation de leur auteur sont détruites dans les flammes. Pareille situation

n'est pas sans annuler une partie des innombrables efforts déployés par le Service d'incendie du domaine de la prévention."

En 1976, pas moins de 51 personnes ont perdu la vie dans des incendies à Montréal.

En considérant le coût des dégâts matériels, c'est le district de Sainte-Anne qui a été le plus frappé avec des pertes de \$6,186,280. Puis suivent dans l'ordre, Côte-des-Neiges avec \$4.4 millions; Saint-Edouard avec \$2.84 millions; Saint-Jacques avec \$2.65 mil-

lions et Saint-Louis avec \$2.48 millions.

Les districts les moins affectés sont Saraguay, Marie-Victorin, Rosemont, Mercier et Notre-Dame-de-Grâce.

Certains pourront s'étonner que le rapport annuel du Service d'incendie pour 1976 ne soit diffusé qu'en février 1978. Le fait est que les médias l'ont reçu mercredi. M. Plaisance avait communiqué les informations utiles le trois août dernier au comité exécutif de la ville pour vérification et impression.

"Magoshan" 78: la faim et les droits de l'homme

par Marie Laurier

Une conférence animée par des spécialistes de tout premier plan et des manifesta-

tions populaires hautes en couleur feront de Montréal, du 7 au 10 février, le centre mondial de la lutte contre les injustices sociales.

En effet, parmi les grandes tragédies de notre époque, il faut inscrire la crise alimentaire qui tue chaque année des millions d'êtres humains dans le tiers monde, de même que les violations des droits de l'homme dont les victimes se comptent par dizaines de milliers dans un nombre croissant de pays, quel qu'en soit le régime.

Présenté sous les auspices de "Développement et paix", organisme fondé en 1967 par les évêques canadiens, ce double événement est la reprise, dans un cadre élargi, du fameux "Magoshan" qui, l'année dernière, attira un public nombreux et transforma le complexe Desjardins en un chaudron "rendez-vous avec le tiers monde". Danseurs, musiciens, chanteurs, poètes de divers continents s'y retrouvèrent fraternellement en vue de sensibiliser les visiteurs à la pauvreté et à l'exploitation que subissent plus de la moitié des quatre milliards d'êtres humains.

Conçu dans ce même esprit, le "Magoshan 78" se déroulera également à la place du complexe Desjardins, les 8, 9 et 10 février mais il sera précédé, le 7, d'une innovation de taille: une conférence internationale qui aura lieu au théâtre Port-Royal, à la Place des Arts. Le thème choisi, "La faim ou la colère", réunira une dizaine de personnalités

d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe et la discussion tournera autour de la crise alimentaire mondiale.

Cette conférence se tiendra sous la présidence d'honneur de M. Marcel Pepin, président de la Confédération mondiale du travail.

Les manifestations populaires débiteront à neuf heures le lendemain, 8 février, au complexe Desjardins, pour se poursuivre pendant trois jours. Treize kiosques présenteront aux visiteurs les différents aspects de la crise alimentaire mondiale et illustreront les violations des droits de l'homme, notamment en Afrique du Sud et en Amérique latine. Des documents de toutes sortes montreront au public les divers moyens mis en oeuvre dans le domaine de la coopération internationale, tant sur le plan gouvernemental que privé.

Les 9 et 10 février, des spectacles mettront en vedette des groupes de danseurs et de musiciens de plusieurs pays et les manifestations se termineront le 10 février par une "célébration de la parole", à 21 heures.

Des "Magoshan" régionaux se dérouleront à des dates ultérieures dans plusieurs villes du Québec, et des "Magoshan-Jeunesse" seront organisés dans toutes les écoles élémentaires du Québec qui voudront sensibiliser leurs élèves aux problèmes de la faim et des droits de l'homme dans le monde. Pour renseignements, communiquer avec Jacques Perron, 932-5136 ou Susan Ellesen, 849-0625.

La plupart des parents s'opposent fortement à l'unilinguisation à la Commission Jérôme Le Royer

par Paule des Rivières

La grande majorité des parents de Saint-Léonard est vigoureusement opposée à un projet de la Commission scolaire Jérôme Le Royer (CSJLR) visant à mettre un terme, en septembre prochain, à la cohabitation linguistique dans ses écoles primaires de la région.

Ces écoles, qui existent depuis environ 1965, sont fréquentées par des élèves anglophones et francophones qui, bien qu'ils apprennent sous un même toit, ont un programme et un groupe d'enseignants différents.

Avant d'arrêter sa décision, lors d'un vote qu'elle tiendra le 8 février prochain, la commission scolaire a organisé une série d'assemblées générales de parents qui devait se terminer hier soir et qui, jusqu'à présent, a confirmé le désir des parents de conserver la formule actuelle.

Le président de la commission, M. Guy Desrochers, a déclaré que des motifs d'ordre pédagogique étaient à l'origine de la décision de la commission d'appuyer une vocation unilingue. Il a cependant ajouté que la commission pouvait toujours revenir sur sa décision le 8 février prochain si

les commissaires jugeaient les arguments des parents suffisamment valables.

La décision de la commission de mettre un terme à la cohabitation fait suite à la recommandation d'un comité de vocation linguistique des écoles élémentaires de Saint-Léonard qui déposait son rapport le 15 février 1977.

Le comité recommandait au conseil des commissaires qu'il accepte le principe que les écoles de Saint-Léonard soient divisées selon la langue, selon un schéma d'implantation qui serait déterminé par la commission en vue de ne pas perturber le milieu. Cette propo-

sition fut adoptée le 8 mars 1977 par le conseil des commissaires qui avaient cependant laissé tomber la dernière partie de la recommandation qui invitait les administrateurs à intensifier les rapports entre les deux groupes par diverses activités culturelles, sportives et autres.

Ce même jour, le conseil des commissaires votait également que "le principe d'école unilingue soit implanté à compter de septembre 1977 seulement dans les écoles Dante et Lambert-Closse et que pour toutes les autres écoles l'application, s'il y a lieu, de ce principe fasse l'objet d'une résolution spécifique adoptée par la commission dans chaque cas concerné".

Contrairement aux autres écoles où il y a cohabitation, les écoles Lambert-Closse — aujourd'hui française — et Dante sont situées très près l'une de l'autre puisqu'elles partagent la même cour d'école. Or un des arguments des parents en faveur de la cohabitation est qu'elle évite aux enfants d'avoir à parcourir une grande distance pour se rendre à l'école.

Dans son rapport, le comité de vocation linguistique avait utilisé un autre type d'arguments: le comité estimait que la qualité de l'enseignement était mieux servie dans une école unilingue. En effet, soulignait le comité, nombre de ressources humaines et matérielles doivent être divisées en deux, ce qui diminue les services. À titre d'exemple, on souligne que la bibliothèque de l'école doit être divisée en deux sections, une anglophone

et une francophone.

On a de plus conclu que, dans certains cas les directions et les enseignants ne s'entendaient pas toujours à merveille. Dans la plupart des écoles, pour éviter de multiplier les services, on a un directeur et un directeur adjoint, un francophone et un anglophone.

S'il y a eu consultation avant de remettre le rapport, au moins un des membres de ce comité est d'avis qu'il aurait mieux valu consulter les parents davantage avant de déposer les recommandations.

En effet, la commissaire Marie-Paule Marcarrelle soutient que, faute de temps, la plupart des consultations ont été limitées aux directions d'écoles et enseignants. Elle rappelle en outre que la grève des enseignants de la commission l'an dernier n'a pas aidé le travail du comité qui, en fin de compte, s'est retrouvé un peu à la dernière minute, et pressé par le temps.

Mme Marcarrelle indiquait hier que les quatre des sept écoles cohabitantes qu'elle avait

récemment visitées sont en faveur du maintien du régime actuel. La population scolaire de ces écoles, s'y on y ajoute les quatre écoles unilingues du territoire, est de 6.200.

Le président du comité de parents de la commission scolaire Jérôme Le Royer, M. Pierre Longpré, faisait savoir que le comité n'avait pas encore pris une position officielle mais qu'il avait remarqué un fort mouvement d'opposition à l'unilinguisation à Saint-Léonard Nord.

De son côté, le président du syndicat des enseignants de JLR, M. Bernard Doodridge, dont le syndicat représente les enseignants anglophones et francophones affectés, admettait que les enseignants anglophones de l'école Dante semblaient heureux d'avoir une école unilingue alors que ceux de Lambert-Closse regrettaient un peu la cohabitation. M. Doodridge devait ajouter que le syndicat pourrait bien s'abstenir de prendre une position sur un sujet "qu'il est difficile de discuter de façon objective".

Le reste du Canada sera obligé de négocier, dit Guay

VANCOUVER (PC) — Au plan économique, le reste du Canada n'aura pas le choix et devra négocier une association avec un Québec souverain.

C'est ce qu'a laissé entendre hier à Vancouver le député québécois de Taschereau et adjoint parlementaire du ministre des Communications, M. Richard Guay, qui prenait la parole devant une association d'Anciens de l'Université de Colombie-Britannique.

M. Guay a indiqué que c'est pour des motifs politiques que les premiers ministres des provinces, dont M. William

Davis, de l'Ontario, rejettent l'hypothèse d'une association avec un Québec souverain.

"Mais l'économie reprendra ses droits en temps opportun car autant l'Ontario que le Québec a tout à gagner par une telle association et trop à perdre par son absence", a dit M. Guay.

M. Guay a cité à l'appui une étude effectuée par l'économiste Abraham Rotstein de l'Université de Toronto.

Selon l'étude, il y a 105,800 emplois en Ontario qui dépendent directement du marché

québécois et les entreprises ontariennes exportent annuellement au Québec pour \$4,600,000,000 de biens.

"Il y a près de 300,000 chômeurs actuellement en Ontario, et je doute fort qu'on soit intéressé à en ajouter 100,000 autres", a dit le député de Taschereau en faisant allusion au refus de M. Davis de conclure une association économique avec un Québec devenu indépendant.

M. Guay a également affirmé que 9,000 emplois dans les provinces Maritimes dé-

pendent directement du commerce avec le Québec. Quant aux Prairies, elles vendent annuellement pour \$432 millions de produits au Québec, et 10,000 emplois seraient affectés par la fermeture du marché québécois.

Même en Colombie-Britannique, 3,000 travailleurs seraient affectés par l'absence d'association économique avec un Québec indépendant.

Le texte de M. Guay avait été remis à l'avance à la presse.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Les 100 tours de Centour
9.20 Les Orléans
9.45 En mouvement
10.00 Tam-Tam
10.15 Virginie
10.30 Magazine Express
10.35 Cardiology
11.00 Mangeaille
11.20 Robinson Suisse
12.00 Sesame
12.30 Les coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui: "Théâtre pour enfants"
2.30 Les Ateliers
2.30 Au jardin de Pierrot
3.45 Du soleil à cinq cents
4.00 Bobino
4.30 Le Gutenberg
5.00 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Marcus Welby, M.D.
8.00 Aller retour
8.30 Forum
9.30 Scénario: "La télévision du bonheur"
10.00 Science réalité:
"La nutrition"
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma
"Étranges compagnons de lit" (Comédie — American 1965)
1.00 Ciné-mat:
"Les novices" (Comédie — Français 1970)
2.45 Téléjournal

CFTM 10

7.55 Horaire-bienvenue
8.00 Les petits bonhommes
8.15 Fanfan Dédé
8.45 Les petits bonhommes
9.00 A la bonne heure
10.30 Une heure avec vous
11.30 Les petits bonhommes
12.30 Midi-nouvelles
12.30 Dîner chaud

1.30 Ciné-quiz:
"Le monstre de Venise" (film d'horreur — Italien 1965) ■
3.15 Services à la communauté
4.00 Monsieur Tranquille
4.20 Les nouveaux tannants
5.30 Parle, parle, jase, jase
6.30 Le 10 vous informe
7.00 Médecin d'aujourd'hui
8.00 Cinéma
"La reine africaine" (Américain 1951)
10.00 La corne d'abondance
10.15 Point d'orgue
10.30 Les nouvelles T.V.A.
11.00 Sport au 10
11.10 La couleur du temps
11.25 Canon
12.35 Cinéma
"Le dernier rivage" (drame — Américain 1959) ■
2.00 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

13.30 Mon ami Pierrot et Chapi-Chapo
13.45 Les Orléans
14.00 Les 100 tours de Centour
14.15 Les marmottes
14.45 Dossier Afrique:
"Algérie: conscience et action"
15.15 Mains habiles, mains agiles:
"Les entreprises fleuries"
15.30 Les mystères de l'homme
16.30 Visage
17.30 Passe partout
18.00 À minima la vie:
"La musique"
19.00 Histoire sur le vif:
"Francis, si vous saviez"
20.00 Téléfilm:
"Guerra et paix"
21.30 Le monde des peintres naifs
22.00 L'expérience aidant

CBMT 6

8.45 The Friendly Giant
9.00 Bonjour bon jour
9.15 Davey and Goliath
9.30 Quebec School telecasts

10.00 Canadian Schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.00 Tattletales
1.30 Magistrate's Court
2.00 Ryan's Hope
2.30 The Edge of Night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity Cooks
4.00 One of a Kind
4.30 Friday after School
5.00 The Nature of Things
5.30 All in the Family
6.00 The City at Six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 In the Public Eye
8.00 Tony Randall Show
8.30 Three's company
9.00 Tommy Hunter
11.00 The National
11.22 The City Tonight
11.35 90 Minutes Live
1.03 Station Closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 The Community
10.00 Ed Allen
10.30 The Joyce Davidson Show
11.00 The Art of Cooking
11.30 Definition
12.00 Finestones
12.30 Celebrity Revue
1.30 McGowan and Co
2.00 Alan Hamel Show
3.00 Another World
4.00 Match Game '78
4.30 It's your move
5.00 The Price is Right
6.00 Pulse
7.00 1978 Canadian figure skating Championships
8.00 Donny and Marie
8.30 Rockford Files
9.30 Quincy
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie:
"The French Connection II" (drame 1975)
4.00 Sign-off

cinéma

ATWATER: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Close encounters of the third kind" 1.30, 4.20, 7.00, 9.30
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Purple taxi" 7.30, 9.40
AVENUE: 1225 Ave Greene Westmont 937-2747 "Goodbye girls" 7.00, 9.00
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1932 "Three A.M." 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 et "Sweet taste of Joy" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Lâchez les bolides" 3.00, 6.25, 9.45 et "Vendetta" 1.10, 4.35, 8.00
BONAVENTURE: Place Bonaventure 761-2726 (Salle I) "Star wars" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00 (Salle II) "Jack the ripper" 10.00, 12.50, 3.40, 6.30, 9.25 et "Oriental blues" 11.30, 2.20, 5.10, 8.00
ODEON BROSSARD: 6600 boul. Taschereau Brossard tél: 465-5906 (Salle I) "Close encounters of the third kind" 7.00, 9.30 (Salle II) "La guerre des étoiles" 7.10, 9.25 (Salle III) "Lâchez les bolides" 6.45, 10.10 et "Vendetta" 8.10
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-805 "Le grand escorille" 1.15, 3.20, 5.20, 7.30, 9.30
CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "La guerre des étoiles" 12.10, 2.15, 4.35, 7.00, 9.15 (Salle II) "L'espion qui m'a aimé" 1.25, 3.25, 5.25 et "Le fangeur" 3.30, 7.30
CINÉMA PARALLÈLE: 3682 St-Laurent — 843-4725, Relâche
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 466-7395 "The one and only" 6.00, 7.45, 9.30
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Acte de Marius" 9.10 et "L'ordinateur des pompes funèbres" 7.30
CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Taxi mauve" 7.10, 9.25
COMPLEXE DESJARDINS: 5115 St-Denis "Sebastiane" 12.40, 2.25, 4.10, 5.55, 7.40, 9.25 (Salle II) "Playtime" 12.25, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05 (Salle III) "Fleurs du miel" 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.20 (Salle IV) "Oh America" 1.15, 2.50, 4.30, 6.10, 7.55, 9.35
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "Le sheriff" 7.30, 9.30 (Salle McLaren) "La dentellière" 7.30, 9.30
ELYSÉE: 35 Milton O. 842-0553 (Salle I) "Cet obscur objet du désir" 7.30, 9.30 (Salle II) "Monsieur Klein" 7.15, 9.30
KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "Saturday night fever" 7.10, 9.15
LAKES: 964 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I) "Saturday night fever" 12.10, 2.20, 4.35, 6.45, 9.00 (Salle II) "Semi touch" 12.35, 3.30, 5.45, 7.15, 9.20 (Salle III) "The one and only" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15 (Salle IV) "Looking for

Mr. Goodbar" 1.15, 3.40, 6.10, 8.45 (Salle V) "Death rage" 1.35, 3.30, 5.25, 7.20, 9.15
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa E. 381-6116 "Les montagnes russes" 9.10 et "Le lève-tuto" 7.30
MERCIER: 4269 Ste-Catherine est 255-6224 "Lâchez les bolides" 6.25, 9.45 et "Vendetta" 8.00
MONKLAND: 5504 Monkland 484-3579 "Hold up" 6.20 et "Secrets" 8.05
OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145 Spectacle sur scène: Pauline Julien, 8 h 30
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856 (Salle 1) "Femme fidèle" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle II) "Au-delà de l'amour" 2.25, 6.05, 9.45 et "Automoteur de mes amours" 12.30, 4.10, 7.50 (Salle III) "Le valseur" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle IV) "Le des des adieux" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 (Salle V) "L'homme qui venait d'ailleurs" 12.20, 2.40, 4.55, 7.10, 9.30
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4095 "Julia" 7.15, 9.20
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Grand cinéma) "The catholics" 12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.40, 9.30
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Oh god" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
PUSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Odyssey" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Eleana" 1.30, 4.20, 7.10, 9.50
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "Love and death" 7.30 et "Last tang in Paris" 9.15 et "The rocky horror picture show" 12.00
SNOWDON: 3225 Décarie 482-1322 "Death rage" 6.10, 7.40
ST-DENIS: 860-4211 (Salle I) "Domain sera tout tard" 2.20, 5.50, 8.20 et "Le maestro" 12.45, 4.10, 7.40 (Salle II) "Les naufrages du 747" 12.55, 4.55, 8.55 et "L'enfer mécanique" 3.05, 7.10, 9.10 (Salle III) "Le dernier baiser" 12.30, 2.15, 4.00, 5.50, 7.40, 9.35
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 721-8243 "Pete's Dragon" 6.00, 8.15
VERDUN: 3841 Wellington 768-2092 "Lâchez les bolides" 6.30, 9.55 et "Cours après-moi que je t'attrape" 9.15
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmont 931-2477 "The turning point" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "World's greatest lover" 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.10
CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis 844-8734 "Easy Street" (avec Charles Chaplin) et "Ab ou ira" (de M. Janco — Hongrie 1968) 7.30 et "The property man" (avec Charles Chaplin) et "Paume rouge" (de M. Janco — Hongrie 1971) 9.30
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349 Relâche

sur scène

CASANOÛ: 405 Sherbrooke O. 844-3691 "La bardasse" musique traditionnelle — 22 h 00 et 23 h 30
CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229 "Toronto" de D. Fennello — du mardi au samedi 20 h 00. Dimanche 19 h 00, matinée mercredi 13 h 00. Samedi 14 h 00. Relâche, lundi.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Édouard Montpetit, 945-5521 "Le bâtiment" création du théâtre de la manufacture, 20 h 30.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 284-9352. Relâche pour rénovations.
LA GRANDE PASSE: 411 Ontario E. 844-6284. Nebu, Jazz, 22 h 00 et minuit.
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 4353 Ste-Catherine 253-8674 "Parces" de Tchekov 19 h 30 et Salle Fred Barry: "Encore un peu" de Serge Mercier — du mardi au samedi, 20 h 30, relâche, lundi.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Monique Leyrac chante Félix Leclerc. Semaine et dimanche: 21 h 00. Samedi: 20 h 00 et 23 h 00.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Relâche.
SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke 392-4501. L'Orchestre Symphonique de McGill au pupitre: Uri Mayer — 20 h 30.
SALLE WILFRID PELLETIER: Le ballet royal de Winnipeg 20 h 30.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211. "Vendredi soir" réalisation des productions Théâtre libre. Tous les soirs à 20 h 30. Relâche, lundi.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Ti-Gus et Ti-Mousse: "Du rire pour vrai" 20 h 30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563 "La cruche cassée" de Henri Kleist du mardi au vendredi: 20 h 00. Samedi: 17 h 00 et 21 h 00. Dimanche: 19 h 00. Relâche, lundi.
THÉÂTRE, PORT-ROYAL: "Des frites, des frites, des frites" de A. Winkler — 20 h 30.
THÉÂTRE DE QUATROIS: 10 Ave des Pins, 845-7278. "Soudain l'été dernier" de T. Williams, tous les soirs à 20 h 30. Relâche, lundi.
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis, 844-1793 "Canada" de G.B. Shaw tous les soirs: 20 h 00. Dimanche: 19 h 00. Relâche, lundi.



ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être signalée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte \$5.00 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées,
en pages 21, 22 et 23

Notre service d'

ANNONCES
CLASSEES

est assuré par
l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1

du lundi au vendredi
de 9h.15 à 18h.

465-2145

LE DEVOIR

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER



Signez votre bail avant le 28 février, emménagez
dès maintenant et payez votre loyer plus tard!

Signez simplement un bail d'un an commençant
le 1er mai 1978 à l'île des Soeurs, puis emménagez
à la date de votre choix: vous n'aurez pas de loyer à payer
dici le 1er mai 1978! Incroyable? Vrai!

Castels-jardins, habitations de moyenne
et grande hauteur:

- Studio à compter de \$177, mois
- 1 ch. à coucher à compter de \$233, mois
- 2 ch. à coucher à compter de \$257, mois
- 3 ch. à coucher à compter de \$293, mois
(stationnement inclus)

Maisons de ville de 3 et 4 chambres à coucher
à compter de \$433, mois. Cette offre se termine le
28 février. Venez vite nous rendre visite à l'île des Soeurs
et profiter de cette occasion exceptionnelle!

De Montréal, emprunter la
sortie de l'île des Soeurs sur
le Pont Champlain avant le
poste de péage. Suivre les
indications jusqu'au bureau

de location au 200, rue
de Gaspé.
Semaine: midi à 20h. Fin de
semaine: 10h à 18h.
Tél.: 769-8511.

EN PLUS!

Signez votre bail avant le 11 février et vous obtiendrez un
lave-vaisselle gratuitement pour la durée de votre bail.

l'île des Soeurs

La vie en campagne—à quelques minutes de la ville.

CHÂTEAU-BOULOGNE

10620 Bois de Boulogne

4 1/2. Avec 2 salles de bain et
2 balcons. Ascenseur. Jardin en
face et parc en arrière. 2 auto-
bus 163 et 180. Entre centre d'a-
chats Rockland et Normandie.
Près du métro. Edifice entie-
rement en béton armé.

334-2069 J.N.O.

BROSSARD

2 mois gratuits, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, face
à l'arrêt d'autobus, direct métro
Bonaventure et Longueuil. Station-
nement gratuit, chauffage
électrique, 5 minutes à pied des
Centres d'achat, 2920 Lapinière.
(coin Pittre). 671-4185, 672-1079.
(coin Pittre). 671-4185, 672-1079.

20-2-78

GRAND 3 1/2 chauffé Christophe
Colomb, Jarry, libre, 729-5729 soir. 4-
2-78

APPARTEMENTS, immeuble mo-
derne, piscine, sauna quartier NDG
2 1/2, 3 1/2, tél. après 5 hres, 733-
9489, 6-2-78

CÔTE-DES-NEIGES: 3955 St-Keven,
nouveaux 1 1/2, 3 1/2 meublés et non
meublés, chauffé, électricité payée, ré-
frigérateur, cuisinière, garage. 731-
6083. 27-2-78

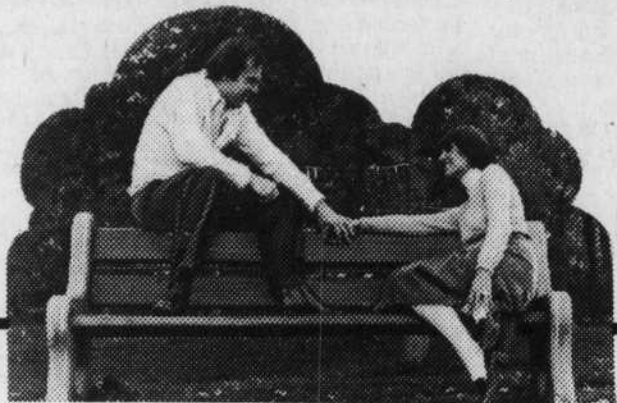
UNIVERSITÉ et Prince-Arthur, maison
centenaire rénovée, toute électrique,
4 1/2, 5 1/2, \$600-\$700. Tél.: 288-
4251, lundi au vendredi 9 hres à 5
hres. 6-2-78

Plessis 2250, 2 1/2 fermé, meublé et
chauffé, neuf, tranquille voisin hôpital
Notre-Dame et parc Lafontaine. 322-
9084, 322-2002. 7-2-78

EDOUARD MONTPEIT, 2541, 3 1/2
chauffé, rénové, boiseries, libre im-
médiatement, \$240.00, 521-1704 et
429-7401. 13-2-78

VILLE D'ANJOU: 4 1/2 chauffé, eau
chaude fournie, très propre, libre im-
médiatement. \$170.00 par mois.
Jour: 467-8615. Soir: 254-
7357. 10-2-78

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER



La vraie vie

Le parc Mont-Royal devient pour vous un terrain
de jeu de 800 acres quand vous vivez à LaCité.

Les Appartements LaCité.
Une promenade agréable, soit
de la Place Ville-Marie, soit de
la Place des Arts. Et, le confort
et le plaisir que vous offre le
complexe LaCité sont à votre
portée au simple toucher d'un
bouton d'ascenseur.

À votre disposition

Une Promenade superbe
pour le magasinage intérieur,
avec son supermarché, ses
boutiques de mode et de spé-
cialités diverses dont la bouti-
que culinaire de Mme Jehane
Benoit, la seule à
Montréal: salon de
beauté, nettoyeurs,
pharmacie, magasin
de disques, banque
et bureau de poste.

Pour vos loisirs

5 restaurants et 3 cinémas,
tennis et courts de squash,
piscine, bars et la discothèque
Au Galop de l'Hôtel Loews
LaCité. De plus, un des clubs
de conditionnement physique
le plus complet à Montréal
(louez maintenant et LaCité
paiera votre carte de membre
pour la première année.) Ça
c'est vivre à LaCité!

Luxe studios et apparte-
ments de 1 à 4 chambres à
coucher—moquettes—air
climatisé—sont maintenant
disponibles.

Visitez nos apparte-
ments témoins, en semaine: 9h à
21h, fin de semaine:
9h à 19h.



350 ouest, Prince Arthur coin Avenue du Parc
845-4173

(Tout juste au nord de la station de métro Place des Arts)

AMEUBLEMENTS
À VENDRE

Vente d'entrepôt, lits jumeaux
\$69.00, lits doubles \$99.00, mobi-
lier cuisine 5 morceaux \$89.00, grand
sofa et fauteuils \$189.00, sofa lit
\$185.00. Aussi ameublements
complets pour 3 pièces à partir de
\$475.00 meubles neufs et garantis.
945 Beaumont. Parc ext. 274-5519
J.N.O.

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et
fabriquons. Vaste choix (commodes,
bureaux doubles et triples, bibliothè-
ques, mobiliers de cuisine, etc.).
Avons aussi matelas toutes grandeurs
à prix d'aubaine. 207 est, Beaulieu.
Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater 935-
6716. J.N.O.

TABLE en pin massif faite à la main
\$300, aussi meubles sur mesure 844-
1217. 9-2-78

MEUBLES DIVERS: frigidaire, laveuse
à tordeur, 2 tapis, 739-8844. 6-2-78

TRES beaux meubles de style
français, table, chaise, causeuse, ta-
pissée, tapis de Perse de Chine et
Indien. Meubles d'enfant, bureau de
coin, chaise haute, voiture de bébé.
Appelez 683-8345. 6-2-78

BEARDED collie, chiots vaccinés, en-
registrés lignée de champions, mai-
son privée. 1-418-543-7016. 7-2-78

AMEUBLEMENTS DE
BUREAUX À VENDRE

Table ronde de conférence, chaises-
fauteuils, machine à timbres automa-
tique Pitney-Bowes, divan et lampe en
fer forgé (pièce unique) frigidaire à
coker etc. 259-5589. 6-2-78

ANTÉQUITÉS À VENDRE

ANDRÉ ANTIQUITÉ LIQUIDATION
pour 1er mai, bail terminant, tout doit
être vendu 1978 Notre Dame Ouest
932-0680 6-2-78

CHINOIS smari, satsuma porcelaine.
Antiquité chinoise meubles. Red chi-
nese screen, objet d'art vendue
cause déménagement d'affaire, tél.:
849-4087. 6-2-78

Superbe chandelier, plafonnier en
bronze massif à 24 branches. Prix:
\$2,000.00, 694-3104 après 6
heures. 6-2-78

PAULINE MULLINS ANTIQUITIES: Li-
quidation, tout en réduction, 4839
Ouest Sherbrooke. 932-3494. 1-3-
78

ANTIQUITES et vieilles choses à
vendre, comprenant meubles, vais-
selles, lampe de porcelaine, argen-
tères et vaisseliers, etc. Tout à vendre
cause déménagement, presque au
prix coûtant. Ouvert jeudi à dimanche
de 13 heures à 18 heures. Deux minu-
tes du centre-ville Montréal. 593
Bvd. St-Joseph, Ste-Julie. Route 20
e. Sortie 62, 10 minutes du tunnel
Lafontaine. 4-2-78

À VENDRE

ANTIQUE LOUIS XVI de style, table de
salle à manger et 6 chaises, antique
en chêne armoire américaine, et
d'autres meubles et objets d'art doi-
vent être vendus cause démé-
nement, tél.: 844-0327. 6-2-78

ARTICLES À VENDRE

BANC de scie circulaire, 8 pouces et
convoyeur pour \$180. 665-4408. 9-
2-78

LUXUEUX tapis Marocain neuf à
vendre, \$600. 514-373-6989. 6-2-
78

À VENDRE une machine à écrire, une
machine à laver, 4 fauteuils et un
grand bureau. Téléphonez entre 5
hres et 9 hres à 843-4658. 8-2-78

ENCEINTE "Monitor" audio MA3, 1
an d'usage, \$800. Contactez Rose-
line 286-2283, samedi 271-3088. 6-
2-78

MANTEAU en chat sauvage à vendre,
grandeur 10, 12 ans, presque neuf.
Valant \$1,200.00. Prix demandé
\$650.00. Après 5 heures 342-
0305. 6-2-78

VENTE aux enchères (par catalogue)
de collections d'objets d'art cana-
diens et européens, meubles anciens,
porcelaine, argenterie, tapis, vais-
selle, ivoire, bijoux; exposition jus-
qu'au mardi 7 février incluant di-
manche jusqu'à 5 heures; le soir,
jeudi et vendredi jusqu'à 10 heures.
Ventes: les antiquités: mercredi, le 8
février de 7h30 à 19h30; les objets
d'art: jeudi le 9 février à 19h30; les
bijoux: samedi, le 11 février à
13h30. Pinney's Art Treasures Ltée,
146 Ch. Bates (coin Vinny), bur.: 303,
Mont. Royal 7-2-78

AUTOS À VENDRE

FIAT 128, 1973, cause départ. am-
fi, carrosserie et mécanique excellente
condition 46,000 milles 389-
4748. 6-2-78

PLYMOUTH valiant Duster, 1976, 6
cylindres, toute équipée 35,000 mil-
les. Prix \$2850. Appelez 332-4674
après 5 hres pm. 4-2-78

PLYMOUTH Volare familiale, 1976,
moteur 360 p. cube. Sièges 60/40,
contrôle de vitesse automatique, vitre
teintée, pneus radiaux, support à ba-
gage, groupe de lumière, carrosserie
à l'état neuf, pour information 655-
3158 après 6 heures. 8-2-78

CAMIONNETTE GMC Suburban 1975,
familiale siéra classique toute équi-
pée. Excellente condition, 47,000 mil-
les, pneus neufs. Vitres teintées. Ra-
dio. Vitesse automatique. \$4,000. ou
meilleure offre. Tél.: 342-2071 après
7 hres p.m. 13-2-78

VRAI aubaine Dodge Dart 1970. Bate-
rie, amortisseurs, muffler neufs, 5
pneus neufs, radio am/fm stéréo cas-
sette 8, prix \$300.00, 322-7853, 253-
3655. M. Crozza. 7-2-78

RENAULT 1972, 40,000 milles en très
bon état pour \$600. 665-4408. 9-2-
78

CUTLASS 1974, 4 portes, air
climatisé, faut voir, \$3,450. J.
Gagnon, jour 871-9000, soir 271-
5606. 6-2-78

ROVER 70, 62,000 milles VI-3500 au-
tomatique remise à neuf, \$2,600. Bur.
Francine B. 932-7184, 728-6244. 6-
2-78

1975 SIROCCO argentée, stéréo
\$2,600.00, Pierre Marcotte 684-
6220. 5-2-78

DUSTER 1974, 6 cylindres, automati-
que, servo freins, servo direction,
60,000 milles, \$1,300. 626-2694
Pierrefonds. 6-2-78

RENAULT 5, GTL, 1976, excellent
état, 727-4828 après 6 heures. 6-2-
78

BUREAUX À LOUER

Luxueux bureau à sous-
louer coins St-Paul et Place
Jacques-Cartier, 1000 pieds
carrés, grandes fenêtres pa-
noramiques, mur de pierre
planchées en marquetterie de
chêne. Loyer très abordable.
866-6966

11-2-78

AHUNTSIC

Il nous reste quelques bureaux à
louer, variant de 800 pieds à
4,000 p.c. dans un édifice neuf
avec climatisation centrale, ascen-
seur, stationnement intérieur
et extérieur, occupation immé-
diate.

580 HENRI-BOURASSA
OUEST
334-9130

8-2-78

Sherbrooke face au parc Lafontaine.
Locaux à louer idéal pour bureaux
de médecins ou professionnels. Rensei-
gnements 276-4843 entre 9hres et
11hres am. 4-2-78

LOCAL à louer \$150, par mois pour
professionnel 322-1347, 352-3020
ext. 28. 6-2-78

CÔTE-DES-NEIGES, près de
Sherbrooke 200 à 2,000 pieds, très
raisonnable, ensoleillé, grandes pi-
èces, belle vue, près du métro, 842-
2579, 847-3061 soir. 24-2-78

VILLE-EMARD: 6158 Laurendeau
coin Jolicoeur, bureau à louer pour
médecin ou professionnel. 767-
9929. 6-2-78

CHALET À VENDRE
OU À LOUER

CHALETs luxueux près Orford, dispo-
nible semaine ou mois, aussi terrains
à vendre. Tél.: semaine 819-563-
7456. Fin de semaine 297-3283. 4-
2-78

CHALET À LOUER

CHANTECLAIR chalets Bavaois lu-
xueux 2 à 6 chambres, près des pen-
tes de ski. Tarifs exceptionnels à la
semaine, au mois, à la saison Mtl.
430-0430 (819) 326-5922 J.N.O.

DOMAINE NEW GLASGOW, chalet de
fond, motoneige, luxueux skis
"Suisse" 2 et 3 chambres à coucher,
foyer, laveuse, sècheuse, 29 milles de
Montréal. Robert Girard 1-438-
1520. J.N.O.

STE-AGATHE: Vacances-repos, lu-
xueux bavaois, flanc de montagne,
cheminée pierre, toit cathédral,
meubles Thibault. Location semaine
(aussi fin de semaine, balance sai-
son). Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-
5836. J.N.O.

CHALET neuf et très luxueux situé à
Val-Deval comprenant 3 chambres, à
louer au mois, semaine ou fin de se-
maine 527-5903 ou 819-322-
6095 4-2-78

LAC BEAUFORT: chalet, location, se-
maine, mois, vaisselle, serviettes, lin-
gerie, t.v., ski, PÉCHE TRUITE. Tél.:
1-418-523-4124 Québec. 1-3-78

BROMONT: (Ski) Bachelors neufs,
meublés, chauffés, vaisselle, literie,
bain-douche, \$16.00 par jour pour
deux personnes. 534-2458. 6-2-78

COMP. Nominique 100 pieds sur le
bord du lac, 600 pieds de profond,
\$8,000.00. Appelez: 677-6879. 4-2-
78

LUXUEUSE résidence 5 c.c., près du
mont Sutton, disponible pour semaine
de ski. Tél.: jour 932-3991, soir 482-
4661, fin de semaine 1-538-
2241. 6-2-78

CHALET À VENDRE

IMMEUBLES
LÉGER INC.

Laurentides

Morin Heights

Le vrai domaine

Maison canadienne en pierre en
excellent état. 3 c.c. 3 salles de
bains, 2 foyers, vue panorami-
que, très privé maison d'invités,
grange, 112 acres de terrain
boisé. Facile d'accès. Sérieuse-
ment à vendre. \$98,500.00.
Agent: Michael O'Connell.

Mont Habitant,
St-Sauveur des Monts

Les pentes, le lac, les tennis, quoi
de plus? Excellent pour une fa-
mille, 5 c.c. 2 salles de bains
complètes. Salon avec foyer,
boudoir, garage séparé, terrain
boisé, vendu meublé. Agent: Mi-
chael O'Connell.

Mont Belvédère Piedmont

Maison pour toutes les saisons,
près des pentes de ski. A trentes
minutes de Montréal. Salon très
confortable avec foyer en pierre.
Belle vue sur piscine creusée.
4 c.c. 2 salles de bain, salle à di-
ner séparée, grande salle de
jeux. Complètement meublée.
Prix demandé \$57,500.00. Agent:
Barbara Bell.

St-Sauveur des Monts

Pied à terre spacieux, chalet
suissse en forme de A avec vue
sur le Mont Habitant, salon avec
foyer en pierre, salle à diner in-
térieur en pin nouveau. Comple-
tement meublé. Prix demandé,
\$44,000.00. Agent: Barbara Bell.

St-Adolphe d'Howard

Bungalow situé au lac Louise,
idéal pour la détente et le repos.
Agent: Paul Nadeau.

Immeubles Légers Courtier
204 rue Principale
St-Sauveur des Monts
227-2611 St-Sauveur
430-5962 Montréal.

4-2-78

ST-SAUVEUR

Domaine privé, maison de pièces
— Près du Mont Habitant
— 3 chambres à coucher
— 2 foyers en pierre
— 2 salles de bain
— lac privé

Communiquez à
1-514-227-4303
ou 1-514-227-5953

4-2-78

VAL DAVID

— Très près des pentes de ski
— Lac privé
— Très grand terrain boisé
— 4 chambres à coucher
— 2 foyers
— 2 salles de bain

Communiquez à
1-514-227-4303
1-514-227-5953

4-2-78

St-Adolphe d'Howard, foyer, lac, ski,
4 saisons, 1-418-667-7215 6-2-78.

CHALET suisse, lac écho, St-
Hyppolite, terrain 15,000 p.c. tapis
mur à mur chauffage électrique, 3
chambres à coucher. Prix \$39,500 à
discuter ou accepterait échange 384-
5530 ou 331-6078. 7-2-78

CHALETs suisses authentiques:
foyer, plage privée, à proximité des
centres de ski, \$28,850. Montréal
430-0430, (819) 326-5922. J.N.O.

CHAMBRES À LOUER

BOULEVARD St-Joseph, 305 est,
métro Laurier, neuf, tout compris,
meublé, poêle, réfrigérateur, évier
chaque chambre. 845-7532. 4142
Dorchester Ouest métro Atwater, 933-
1368 28-2-78

Belle chambre à louer. Tout payé.
Poêle et réfrigérateur dans chambre.
A partir de \$20 à \$24.00 semaine. La-
veuse et sècheuse dans sous-sol.
Pour voir, venez vérifier à 3270 Bar-
clay #3, près du Plaza Côte-des-
Neiges. 738-6832. 13-2-78

CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE avec cuisine (2 pièces)
près université de Montréal, \$35. se-
maine. Téléphonez à: 271-1755. 6-
2-78

OUTREMENT accès à la cuisine et au
salon 271-3158. 4-2-
78

CHAMBRES ET PENSIONS

AHUNTSIC, près métro, pour mon-
sieur travaillant, ambiance familiale,
cuisine française, pension du lundi au
vendredi. Tél.: 384-2212. 7-2-78

OUTREMENT: pension excellente,
garçon, 277-7254. 4-2-78

COMMERCES À VENDRE



RESTAURANT:

NORD-OUEST DE MONT-
REAL: restaurant et salle à
manger, licence complète,
250 sièges, très rentable.
Très grand stationnement.
Chiffre d'affaire vérifiable.
Chouage M.L.S. Adrien Rou-
leau, 621-6100, 430-5225.
4-2-78

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être signalée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte \$5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées,
en pages 20, 22 et 23

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite, 761-3431. J.N.O.

DEMANDES D'EMPLOI

OFFRE mes services pour tous genres de travaux, peinture, menuiserie, électricité, plomberie, rénovation et réparations diverses. Jean-Pierre 663-3218. 9-2-78.

Secrétaire médical diplômé très bonne expérience et référence, prendrait travail de comptabilité et de facturation (R.A.M.Q.) pour médecin de la Rive Sud. Téléphone: 656-3880. 6-2-78

PRENDRAIS travail de dactylo à l'heure. Expérience en droit et en thèses universitaires. 527-4675 4-2-78

DIVERS

SUPER bazar à liquider, (livre, vaisselle, cosmétique, linge 5-10) doit être vendu immédiatement. Téléphonez en tout temps à Mlle Marie-Lou Massé 363-4828. 4-2-78

EQUIPEMENT de dépanneur à vendre. Téléphonez entre 10 h et 2 h 30 p.m. 525-2131. 6-2-78

FORD FORDSON Major, Tracteur avec bûche à neige, industriel, \$3000, la-vue à vaisselle Général Electric \$200, cause maladie 621-0207 ou 621-4219. 9-2-78

EMPLOI DEMANDÉS

Aux petites entreprises dans Ahuntsic, préférentiellement. Prendrais travail de comptabilité à domicile. 20 ans d'expérience. Discrétion et satisfaction garanties. Communiquer entre 8 h et 16 heures à 384-5495. 7-2-78

EQUIPEMENTS DE BUREAU

IPHOTOGRAPHIEUR Gestener, modèle C-10 et duplicateur Gestener couleur modèle 460 pour balance de contrat, 467-1785 4-2-78

A BAS PRIX, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagés, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard J.N.O.

MACHINE comptable Burroughs modèle E4000, électronique, possédant 200 mémoires, utile pour payroll, comp. rec. com. pay. etc. équipement inclus 842-1739 demander Hébert. 6-2-78

ESPACES DE BUREAU À LOUER

Petit édifice à bureaux, moderne, complètement, air climatisé, situé sur la rue Sherbrooke est près de Lormier. 16 grands bureaux avec espaces pour 20 secrétaires, réception, téléphone, salle d'attente, etc. Idéal pour groupe de professionnels, avocats, notaires, courtiers d'assurance ou autres. TRUST GENERAL COURTIER, BERNARD GODIN 866-9641 (b) 645-5227 (r) 7-2-78

2520 est Beaubien, idéal pour professionnels, face au parc, chauffé, air climatisé, tapis mur à mur, électricité payée, 2e étage, libre immédiatement, \$250.00 par mois, Appelez à: 721-5050. 7-2-78

SUPERBES locaux pour bureaux (l'éclairage pour décorateurs, architectes, graphistes) Place Jacques Cartier côté Est compartimentation possible 878-4511 entre 9 h et 5 h 30 p.m. 4-2-78

EQUIPEMENTS DE BUREAU À VENDRE

Cause déménagement, 4 bureaux 30x60, 2 filières, 4 tiroirs, 2 chaises pivotantes, photocopieur 3M-051, comme neuf, 526-9343 entre 9 et 17 heures. 6-2-78

EQUITATIONS

CENTRE ÉQUESTRE DE PIERZAN

- équitation anglaise
- manège intérieur 120 x 60
- club house
- sentier de montagne et
- et parcourt de saut
- leçons d'équitation semi-privée
- présentement 2 box disponibles

467-2480 - m 467-2843 6-2-78

FERMES À VENDRE

CANTONS DE L'EST: (Austin) Ferme 100 acres, 2 bonnes maisons, chauffage central, 825 pommmiers, grande serre commerciale, grange et équipement tél.: 819-843-1960. 6-2-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Disques usagés, très bon état, achats et ventes, Denis 843-4014, 656-2681. 6-2-78

Piano droit, Yamaha, provincial français, 1 an d'usage. Tél.: 484-9928. 6-2-78

Rosemont boulevard, 2598, 3/4 chauffé, moderne 331-1591. 6-2-78

LOCAL À LOUER

ST-DENIS ONTARIO, 800 pieds à louer, idéal pour bureau, salle de montre, atelier et boutique. Appelez W. D'Angelo 484-5791, 933-4861. 6-2-78

LOGEMENTS À LOUER

Logements 3ième, 7 pièces, \$160.00 non-chauffé, rue Laurier près Papi-neau. Tél.: 270-5900. 6-2-78

LOGEMENTS À LOUER

LAVAL: Ste-Rose, grand 4 1/2 tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement 625-3661. J.N.O.

LONGUEUIL: Luxueux 2 1/2, dans triplex meublé, chambres séparées, tapis mur à mur, stationnement, accès cours arrière et piscine, près commodités, \$180, par mois. Tout compris. Appelez 282-9551 ext. 2783 ou 651-0075 après 6 heures. 6-2-78

LONGUEUIL: construction récente, luxueux haut de duplex, bien meublé, 3 chambres à coucher, salon, salle à dîner, accès cours arrière et piscine, clôture, stationnement 2 voitures, près commodités. Références \$390, par mois, chauffage et taxe comprises 651-0075 après 6 heures, jour 282-9551 ext. 2783 6-2-78

SOUS LOCATION à 3 1/2 Place Belle-rive, Chamdey Laval, \$215, par mois, disponible immédiatement. Appelez à 731-9754. 5-2-78

FRONTENAC 2537 près Sherbrooke, 3 1/2, 2e étage \$115, peinturé et vérathane. Semi sous-sol peinturé et tapis \$95, non meublé et non chauffé pour les 2 logements 525-8790 et 274-2777. 4-2-78

LONGUEUIL, 5 1/2, transport C.T.C.U.M. parc et école très près, construction neuve, chauffage électrique, tapis, occupation immédiate, \$230 par mois, 670-0362 après 16 h. 4-2-78

DUVERNAY: bungalow sous-sol fini, garage, piscine, occupation immédiate. Tél.: 661-7303 entre 9 h et 5 h. 4-2-78

OUTREMONT 814 Rockland près de Van Horne, haut de duplex, 7 1/2 pièces, 2 salles de bains, boiserie, stationnement, libre immédiatement \$500 par mois, le jour 934-0381, le soir 279-3374. 7-2-78

FACE À L'Hôpital St-Luc, vieille maison totalement remise à neuf, comprenant 7 logements de 1 à 3 chambres à coucher. Loyers \$184 à \$259 par mois, Jardin muré, près métro et nouvelle U.Q.A.M. Tél.: 866-2810, 849-5125. 6-2-78

CÔTE-DES-NEIGES, grand 7 1/2, fraîchement peinturé, libre immédiatement, bon ci de sous-location après 7 h et fin de semaine. 270-9324. 6-2-78

RUE LOUVAIN EST bas 6 1/2 non chauffé, stationnement, \$300/mois 388-3446. 6-2-78

OUTREMONT rue Stuart, près de La-joie, bas de duplex chauffé, 7 1/2 pièces, sous-sol fini, garage libre en mars. \$525.00 par mois. 272-3575. 6-2-78

AHUNTSIC 5 pièces modernes chauffées eau chaude, air climatisé, tapis m/m, prises pour lessiveuse et sècheuse, 1er plancher \$300/mois. 382-4820. 7-2-78

BOULEVARD ST-JOSEPH, près St-Hubert, 6 grandes pièces chauffées, boiserie, cuisine moderne équipée, ménage fait, libre 1er mars \$340. 526-1481. 6-2-78

NOUVEAU ROSEMONT, près Galleries d'Anjou, haut de luxueux triplex, grand 4 1/2 neuf, libre immédiatement. 353-3637. 6-2-78

Vieux Montréal, atelier studio 20 x 40, \$150 par mois. Libre immédiatement. Tél.: 842-4916 ou 849-4968. 6-2-78

ST-LEONARD 9 duplex chauffés de luxe, 1er étage 6 1/2 avec salle de jeu, foyer, 2 salles de bain, garage, jardin \$350 par mois. Tél.: 326-3773. 4-2-78

Edouard Montpetit, face université. Logement chauffé 4 1/2, cuisine moderne \$280, occupation immédiate. Tél.: 738-2074. 5-2-78

SNOWDON près Reine Marie, 6 1/2 haut de duplex, 2 chambres coucher plus den, salle à dîner séparée, libre autobus et commerce à la porte \$275.00 chauffage non compris 286-3964, 288-7901. 8-2-78

BROSSARD grand 5 1/2, chauffage électrique, stationnement extérieur, tapis mur à mur, chambre à lavage \$200, \$220, 672-6658. 6-2-78

OUTREMONT appartement rez-de-chaussée, 3 chambres, grand salon, salle à manger, cuisine, salle de bain, garage optionnel pour adultes 1er juillet tél.: 271-0722. 6-2-78

ESPLANADE 6071, 4 1/2, 2e étage, pas chauffé, balcon, décoré, immédiatement 688-4952. 6-2-78

Sous-location, Ste-Julie (HAUT-BOIS), 4 1/2, 20 min, de Montréal, 2KM du parc Provincial St-Bruno. Tout équipé, incluant lave-vaisselle... 1 mois gratuit. ROGER LAROCHE 649-3991, 285-3225. 7-2-78

OUTREMONT près église St-Germain, superbe logement de 8 pièces, au 2e étage d'un duplex en pierre. Chauffé, eau chaude fournie, tapis mur à mur, 4 chambres à coucher, buanderie, di-nette, 2 salles de bains, etc. \$750 par mois. Écrire c.p. 117 Brossard, J4C 3J1, Agence Valrain. 6-2-78

LOGEMENT DEMANDÉ

COUPLE professionnel, sans enfant, cherche logement tranquille 5 ou 6 pièces avec garage, dans Outremont, 1er mai, pas d'immeuble. Soir 631-523-1165 (Ottawa) fin de semaine 669-0594. 6-2-78

Dame seule cherche, 4 ou 5 pièces tranquille, propre, prix raisonnable, pour mai ou juillet. Bonnes références. Appelez après 17h30 à 288-6043. 7-2-78

MAISONS À LOUER

MAISONS DE VILLE À LOUER

2-3 CHAMBRES À COUCHER
ENTRÉES INDIVIDUELLES
COMMODITÉS
DE TOUTES SORTES

695-2740 J.N.O.

LOGEMENT À PARTAGER

AHUNTSIC, dame seule, partagerait logement meublé, 5 pièces, près métro avec dame ou Mlle 384-9074 (soir) après 6 h 30 semaine avant 3 h 30 sam. et dim. 6-2-78

MAISONS À LOUER

MAISON DE VILLE OUTREMONT

Boul. Mont-Royal angle Courcellette et Beloeil. Sous-sol, salle de séjour, 2 places de garage, rez-de-chaussée, hall d'entrée, living avec foyer, salle à manger, cuisine à dinette avec porte style patio et terrasse privée. Étage: 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Service d'entretien, chauffage et eau chaude inclus. Disponible le 1er mars 1978, \$775.00 par mois. Pour rendez-vous 342-5402. 6-2-78

MAISON À LOUER

CÔTE DES NEIGES

Comprenant bureaux et logements (tout cathédrale et mezzanine), (rénovations et décorations exceptionnelles), 2 1/2 salles de bains, grandes terrasses, piscine chauffée et creusée. Idéale pour bureau et résidence de professionnels ou pour service de relations publiques de Compagnie. Espace de stationnement. 341-7025, 731-7308. 20-2-78

COTTAGE dans les Laurentides, meublé, chauffage air chaud, puits artésien, grand terrain, à l'année \$250, par mois. 481-3751. 6-2-78

LAVAL SUR LE LAC: Bungalow en pierre, charmant, avec foyer, 2 chambres, grande cour, \$375.00. Im-médiatement. 627-3074. 1-3-78

ST-HUBERT, bungalow 1975, 5 1/2 plus sous-sol, grand terrain clôturé, transport, occupation immédiate, 282-9652 ext. 177, jour, 735-0557 soir. 6-2-78

BROMONT, maison meublée, tapis, foyer, chauffage électrique, à louer à l'année ou à la saison ou à vendre. Près du ski et du golf. Conditions à discuter. Aussi terrains boisés à vendre directement du propriétaire 1-514-372-7129. 6-2-78

Town House 5 1/2 avec sous-sol, grande cour avec stationnement privé, disponible, occupation immédiate, Duvernay. Soir entre 7 et 9 h. 735-3102. 6-2-78

Beaconsfield Sud, \$375, bungalow attrayant, 3 chambres à coucher, location idéale, rue en demi-lune, peu de trafic, accès à pieds à la gare. Fenêtre panoramique dans salon, salle à dîner en forme "L", grand sous-sol élevé, possibilité de blanchisserie, atelier et entrepôt. Arrangements de possession peuvent être discutés avec propriétaire à 697-8072. 6-2-78

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

STE-ADELE, 4 chambres, 3 salles de bains, foyer, tout inclus, \$900, par mois. 279-8139. 6-2-78

Estérel, luxueuse, meublée, foyer, 3 chambres à coucher, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, disponible immédiatement au mois, ou balance de saison. Saison d'été également. Tél.: 737-8802, 1-228-2110. 6-2-78

MAISONS À PARTAGER

OUTREMONT près Université Montréal \$150 par mois 342-3308 soir. 4-2-78

MAISONS À VENDRE

Rosemont, Duplex semi-détaché près hôpital Santa Cabrini, \$60,000 pas d'agent. 285-1812. 4-2-78

Outremont, grande maison, gens sérieux, seulement. Tél.: 279-8278. 7-2-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

DISTRIBUTEURS demandés sans mises de fonds, pour plats à cuisiner, congeler, de préférence déjà dans l'alimentation, 584-2231 après 5 h 30 p.m. 25-2-78

OBJETS PERDUS

BAGUE diamants, perdue entre la rue de la Montagne et l'Avenue Greene, Valeur \$8500. Récompense substantielle promise S.V.P. appelez 484-2025. 4-2-78

PERDU passeport No 069684 au nom de Vahe Ananian, près du Boul. Robert 844-9509 Bur. Rés.: 923-9367. 9-2-78

OFFRES D'EMPLOIS

COMMIS BILINGUE avec expérience dans l'industrie de l'automobile pour concessionnaire G.M. Tél.: 735-3792 - Poste 17 6-2-78

MAISONS À LOUER

MAISONS DE VILLE À LOUER

2-3 CHAMBRES À COUCHER
ENTRÉES INDIVIDUELLES
COMMODITÉS
DE TOUTES SORTES

695-2740 J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE POUR DÉPARTEMENT DE SERVICE

Compagnie de machines de bureau, située près du métro Place Victoria, est à la recherche d'une personne sérieuse pour prendre en charge toutes les fonctions cléricales de son Département de Service.

Le ou la candidate aura eu plusieurs années d'expérience dans une même maison, sera parfaitement bilingue, bonne dactylo et écriture très lisible. Une personnalité agréable dans le traitement de la clientèle est un avantage.

Bonnes conditions de travail et de rémunération ainsi que tous les avantages sociaux.

Pour rendez-vous, appeler:

M. B. Green - 842-1741.

SUPERIOR MACHINES DE BUREAU LTÉE.

4-2-78

MAISON À LOUER

Compagnie de machines de bureau, située près du métro Place Victoria, est à la recherche d'une personne sérieuse pour prendre en charge toutes les fonctions cléricales de son Département de Service.

Le ou la candidate aura eu plusieurs années d'expérience dans une même maison, sera parfaitement bilingue, bonne dactylo et écriture très lisible. Une personnalité agréable dans le traitement de la clientèle est un avantage.

Bonnes conditions de travail et de rémunération ainsi que tous les avantages sociaux.

Pour rendez-vous, appeler:

M. B. Green - 842-1741.

SUPERIOR MACHINES DE BUREAU LTÉE.

4-2-78

MAISON À LOUER

Compagnie de machines de bureau, située près du métro Place Victoria, est à la recherche d'une personne sérieuse pour prendre en charge toutes les fonctions cléricales de son Département de Service.

Le ou la candidate aura eu plusieurs années d'expérience dans une même maison, sera parfaitement bilingue, bonne dactylo et écriture très lisible. Une personnalité agréable dans le traitement de la clientèle est un avantage.

Bonnes conditions de travail et de rémunération ainsi que tous les avantages sociaux.

Pour rendez-vous, appeler:

M. B. Green - 842-1741.

SUPERIOR MACHINES DE BUREAU LTÉE.

4-2-78

MAISON À LOUER

Compagnie de machines de bureau, située près du métro Place Victoria, est à la recherche d'une personne sérieuse pour prendre en charge toutes les fonctions cléricales de son Département de Service.

Le ou la candidate aura eu plusieurs années d'expérience dans une même maison, sera parfaitement bilingue, bonne dactylo et écriture très lisible. Une personnalité agréable dans le traitement de la clientèle est un avantage.

Bonnes conditions de travail et de rémunération ainsi que tous les avantages sociaux.

Pour rendez-vous, appeler:

M. B. Green - 842-1741.

SUPERIOR MACHINES DE BUREAU LTÉE.

4-2-78

MAISON À LOUER

Compagnie de machines de bureau, située près du métro Place Victoria, est à la recherche d'une personne sérieuse pour prendre en charge toutes les fonctions cléricales de son Département de Service.

Le ou la candidate aura eu plusieurs années d'expérience dans une même maison, sera parfaitement bilingue, bonne dactylo et écriture très lisible. Une personnalité agréable dans le traitement de la clientèle est un avantage.

Bonnes conditions de travail et de rémunération ainsi que tous les avantages sociaux.

Pour rendez-vous, appeler:

M. B. Green - 842-1741.

SUPERIOR MACHINES DE BUREAU LTÉE.

4-2-78

MAISON À LOUER

Compagnie de machines de bureau, située près du métro Place Victoria, est à la recherche d'une personne sérieuse pour prendre en charge toutes les fonctions cléricales de son Département de Service.

Le ou la candidate aura eu plusieurs années d'expérience dans une même maison, sera parfaitement bilingue, bonne dactylo et écriture très lisible. Une personnalité agréable dans le traitement de la clientèle est un avantage.

Bonnes conditions de travail et de rémunération ainsi que tous les avantages sociaux.

Pour rendez-vous, appeler:

M. B. Green - 842-1741.

SUPERIOR MACHINES DE BUREAU LTÉE.

4-2-78

MAISON À LOUER

Compagnie de machines de bureau, située près du métro Place Victoria, est à la recherche d'une personne sérieuse pour prendre en charge toutes les fonctions cléricales de son Département de Service.

Le ou la candidate aura eu plusieurs années d'expérience dans une même maison, sera parfaitement bilingue, bonne dactylo et écriture très lisible. Une personnalité agréable dans le traitement de la clientèle est un avantage.

Bonnes conditions de travail et de rémunération ainsi que tous les avantages sociaux.

Pour rendez-vous, appeler:

M. B. Green - 842-1741.

SUPERIOR MACHINES DE BUREAU LTÉE.

4-2-78

MAISON À LOUER

Compagnie de machines de bureau, située près du métro Place Victoria, est à la recherche d'une personne sérieuse pour prendre en charge toutes les fonctions cléricales de son Département de Service.

Le ou la candidate aura eu plusieurs années d'expérience dans une même maison, sera parfaitement bilingue, bonne dactylo et écriture très lisible. Une personnalité agréable dans le traitement de la clientèle est un avantage.

Bonnes conditions de travail et de rémunération ainsi que tous les avantages sociaux.

Pour rendez-vous, appeler:

M. B. Green - 842-1741.

SUPERIOR MACHINES DE BUREAU LTÉE.

4-2-78

MAISON À LOUER

Compagnie de machines de bureau, située près du métro Place Victoria, est à la recherche d'une personne sérieuse pour prendre en charge toutes les fonctions cléricales de son Département de Service.

Le ou la candidate aura eu plusieurs années d'expérience dans une même maison, sera parfaitement bilingue, bonne dactylo et écriture très lisible. Une personnalité agréable dans le traitement de la clientèle est un avantage.

Bonnes conditions de travail et de rémunération ainsi que tous les avantages sociaux.

Pour rendez-vous, appeler:

M. B. Green - 842-1741.

SUPERIOR MACHINES DE BUREAU LTÉE.

4-2-78

MAISON À LOUER

Compagnie de machines de bureau, située près du métro Place Victoria, est à la recherche d'une personne sérieuse pour prendre en charge toutes les fonctions cléricales de son Département de Service.

Le ou la candidate aura eu plusieurs années d'expérience dans une même maison, sera parfaitement bilingue, bonne dactylo et écriture très lisible. Une personnalité agréable dans le traitement de la clientèle est un avantage.

Bonnes conditions de travail et de rémunération ainsi que tous les avantages sociaux.

Pour rendez-vous, appeler:

M. B. Green - 842-1741.

SUPERIOR MACHINES DE BUREAU LTÉE.

4-2-78

MAISON À LOUER

Compagnie de machines de bureau, située près du métro Place Victoria, est à la recherche d'une personne sérieuse pour prendre en charge toutes les fonctions cléricales de son Département de Service.

Le ou la candidate aura eu plusieurs années d'expérience dans une même maison, sera parfaitement bilingue, bonne dactylo et écriture très lisible. Une personnalité agréable dans le traitement de la clientèle est un avantage.

Bonnes conditions de travail et de rémunération ainsi que tous les avantages sociaux.

Pour rendez-vous, appeler:

M. B. Green - 842-1741.

SUPERIOR MACHINES DE BUREAU LTÉE.

4-2-78

MAISON À LOUER

Compagnie de machines de bureau, située près du métro Place Victoria, est à la recherche d'une personne sérieuse pour prendre en charge toutes les fonctions cléricales de son Département de Service.

Le ou la candidate aura eu plusieurs années d'expérience dans une même maison, sera parfaitement bilingue, bonne dactylo et écriture très lisible. Une personnalité agréable dans le traitement de la clientèle est un avantage.

Bonnes conditions de travail et de rémunération ainsi que tous les avantages sociaux.

Pour rendez-vous, appeler:

M. B. Green - 842-1741.

SUPERIOR MACHINES DE BUREAU LTÉE.

4-2-78

MAISON À LOUER

Compagnie de machines de bureau, située près du métro Place Victoria, est à la recherche d'une personne sérieuse pour prendre en charge toutes les fonctions cléricales de son Département de Service.

Le ou la candidate aura eu plusieurs années d'expérience dans une même maison, sera parfaitement bilingue, bonne dactylo et écriture très lisible. Une personnalité agréable dans le traitement de la clientèle est un avantage.

Bonnes conditions de travail et de rémunération ainsi que tous les avantages sociaux.

Pour rendez-vous, appeler:

M. B. Green - 842-1741.

SUPERIOR MACHINES DE BUREAU LTÉE.

4-2-78

MAISON À LOUER

Compagnie de machines de bureau, située près du métro Place Victoria, est à la recherche d'une personne sérieuse pour prendre en charge toutes les fonctions cléricales de son Département de Service.

Le ou la candidate aura eu plusieurs années d'expérience dans une même maison, sera parfaitement bilingue, bonne dactylo et écriture très lisible. Une personnalité agréable dans le traitement de la clientèle est un avantage.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être signalée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte \$5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations

Voir autres annonces classées,
en pages 20, 21 et 23

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE

Une position intéressante pour une personne parfaitement bilingue avec expérience dans le secrétariat pour le directeur du personnel. La candidate doit posséder un solide bagage.

Excellente échelle de secrétariat et des aptitudes dans la variété des tâches à accomplir.

Les bénéfices et le salaire sont au-dessus de la moyenne.

S.V.P. Faire application en détaillant votre expérience vos qualifications et votre échelle de salaire. Toutes les applications seront traitées confidentiellement.

Personnel Division Shawbridge 7200 Hutchison Street Youth Center Mt.

6-2-78

PRÉPOSÉE À LA COUR

Pour étude d'avocats au centre-ville, communiquez avec Monsieur Cousineau 842-9841.

10-2-78

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

2 ans d'expérience.

Tél.: 527-2101

JNO

Courtier en Valeurs dans Centre-Ville recherche:

STENO-DACTYLO

Bilingue, bonne grammaire dans les deux langues et initiative. Pour entrees, appelez Mlle Dubé 871-8095.

4-2-78

RECHERCHE

jeune fille ou jeune femme avec expérience de 3 ans ou plus dans librairie abordable nécessaire. Ne pas appeler sans qualifications, salaire au-dessus de la moyenne et bénéfices sociaux. Soir M. Roy 679-7317.

4-2-78

SECRÉTAIRE BILINGUE: bureau légal, centre ville, expérience nécessaire. Mme Renaud 878-9411 poste 231. 6-2-78

SECRÉTAIRE D'AVOCAT: Etude d'avocats du centre ville (métro Peel) recherche une secrétaire bilingue avec expérience domaine légal. Salaire selon expérience. Appeler Monsieur Joyal 849-5311. 7-2-78

SECRÉTAIRE légale avec expérience, steno française et anglaise, bureau centre ville. 288-5171 8-2-78

Un représentant au compte, avec expérience en perception. Grande possibilité de carrière. Monsieur Lacombe. Téléphone: 523-3154 du lundi au vendredi. 6-2-78

Commis pharmacien 10 ans d'expérience. Bilingue. Temps partiel. Téléphone: 725-3665 4-2-78

Secrétaire bilingue régulier ou partiel Steno-Dactylo. Petite entreprise, centre-ville. Appeler: M. Robert 937-4636 13-2-78

OFFRES D'EMPLOIS

CAPITAL D'INVESTISSEMENT DEMANDE

COMPAGNIE BAHAMIAN INC. DEPUIS 1968

Recherche promoteurs ou associés pour investissements financiers à Freeport dans l'île de Grande Bahamas pour projet de développement touristique.

Toute personne intéressée devra correspondre avec

L'AGENCE VALRAIN C.P. 117 BROSSARD DOSSIER 119

Toute réponse sera traitée confidentiellement.

4-2-78

DACTYLO JUNIOR

Notre firme demande une jeune personne pour dactylographier les bons de commande et prendre les appels. Une bonne connaissance du travail de bureau et langue française sont des atouts majeurs.

La personne intéressée par cette position à St-Laurent ouest, téléphoner à Mrs. Jean Moon 341-6161.

4-2-78

COMPTES À PAYER

— Personne maîtrisant l'anglais et capable de prendre responsabilités, demandée par compagnie dynamique située dans le secteur Jean-Talbot/Décarie.

— Bonnes conditions de travail.

S.V.P. appelez Jean Guy Ratté à 341-7611

6-2-78

STENO DACTYLO bilingue avec expérience, bureau avocats, 866-8674, Mme Beaulieu. 6-2-78

Technicien de service pour groupe électrogène et gaz diesel et contrôle électrique. 638-8180 pour rendez-vous. 9-2-78

NOTAIRE: secrétaire juridique avec ou sans expérience 285-1341, Carole Vaillancourt. 4-2-78

SECRÉTAIRE JURIDIQUE: Place Ville-Marie. Grande étude légale située à P.V.M. cherche secrétaire avec connaissance de l'anglais. Expérience et stabilité requise.

Dicta, bonne ambiance de Travail, Salaire selon expérience.

Téléphone: David Samain 879-1353 13-2-78

SECRÉTAIRE EXECUTIVE: Le Vice-président d'une importante société située à Ville d'Anjou, est à la recherche d'une personne bilingue, steno, ayant beaucoup d'initiative et capable d'assumer des responsabilités. Salaire intéressant. Communiquer avec Yolande Legault à: 878-2691 11-2-78

TECHNICIENS EN RADIO COMMUNICATION: Travail dans la région de Montréal. Deux années d'expérience aux travaux personnels dans domaine connexe. Envoyez curriculum vitae immédiatement à C.P. 1,005 Station A Montréal, Qué. H3C-2W9. 6-2-78

Femme demandée pour ménage, le lavage etc. Appelez: 683-8345. 6-2-78

OFFRES D'EMPLOIS

Représentante à commission L'EFFORT:

Pour une publication voyage.

— Une personne dynamique n'ayant pas peur de l'effort et du travail, bilingue, libre de voyager, dépenses de voyage payées.

— Les compensations: Relatives au résultat fourni, 2 vacances par année à l'étranger payées. Possibilités d'avancement à l'échelle, mondiale dans les autres magazines. C.P. 117 Brossard, J4Z 3J1 Dossier B 128.

6-2-78

RÉCEPTIONNISTE DACTYLO

Bilingue avec expérience âgée de 25 à 30 ans.

Bureau de Syndic, Place Ville Marie

Appelez Mme Bourgeois 861-6721

6-2-78

Besoin couple marié, doit être âgé de 23 ans et plus, sérieux et ambitieux pour gérer commerce à temps partiel. 352-4072.

4-2-78

PHARMACIEN licencié service des laboratoires, temps plein ou partiel, bilingue, 933-3674 Loc. 1507. 4-2-78

RECEPTIONNISTE DACTYLO BILINGUE pour agence de publicité, très bonne maîtrise du français, appelez Mlle Elkhovitch 844-1965. 4-2-78

HYGIENISTE dentaire bilingue, avec ou sans expérience, 4 1/2 jours 271-8587 ou 271-4026. 4-2-78

SECRÉTAIRE / ASSISTANTE. Le poste est varié et intéressant. Idéal pour une personne bilingue qui est sûre et responsable. Nous sommes un assez petit bureau pour l'Est du Canada, d'une société multinationale. Nous sommes situés dans la Ville de Montréal près des magasins, etc. Téléphonez R. Fraser 731-1121 6-2-78

SECRÉTAIRE Compagnie internationale de cosmétique recherche secrétaire bilingue et expérimentée, information D.G.E.P. est un atout, excellente chance d'avancement, pour la personne qualifiée et responsable située rue Crescent 844-2633 poste 220. 6-2-78

PROFESSEUR FRANÇAIS LANGUE SECONDE: 550 heures, expérience minimum. Dialogue Canada, temps partiel 861-8442 6-2-78

RECHERCHONS gens sérieux pour travail à temps partiel seulement. Téléphonez 937-9840 entre 5:30 hres et 7:30 hres le soir. 4-2-78

PERSONNEL

ETRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit sur demande.

Tél. 282-0058

ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

Face à Face. Un service de rencontres respectables et efficaces pour se faire de nouveaux amis. Pour gens libres seulement. 288-5253 et 659-2248. J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b. pédagogie, b. philosophie, licence en lettres. Tél.: 524-3852, Sherbrooke 777-2865. J.N.O.

PERSONNEL DEMANDÉS

SECRÉTAIRE D'EXPÉRIENCE

Si vous êtes bilingue, si vous avez le sens des responsabilités et voulez travailler pour une Compagnie dynamique dans des bureaux agréables situés près du métro, téléphonez-vous à 844-2841. Votre salaire sera proportionnel à vos qualifications.

7-2-78

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 10 1/4%, 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. J.N.O.

Bas intérêts, 1ères et 2èmes, \$5,000, \$25,000 et plus, jour, soir, Mlle Leona Laberge Courtier. 486-1108. JNO

PENSIONS

Ambiance familiale pour personnes âgées, femmes seulement. S'adresser en allemand ou en anglais 481-4918 17-2-78

PENSIONS DEMANDÉES

JE SUIS UNE FEMME DE 24 ans qui parle anglais et je veux demeurer avec une famille française ou un groupe de jeunes personnes qui parlent français. Préférence près de l'Université de Montréal. Ce que je demande est une chambre privée et une chance de parler français. Appelez-moi 737-6242 après 20:30 hres. 6-2-78

SERVICES DIVERS

COMBATTEZ L'INFLATION

Rénovations extérieures et intérieures. Appelez Robert, 642-5785 4-2-78

Impression de T-shirts de tous genres, chandails de sport, d'auto-collants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu 484-3479 ou 343-7790. Le T-shirt fait un cadeau original. JNO

AMAIGRISSEMENT par repos physiologique sous surveillance compétente dans le calme chambre des Cantons de l'Est. Tél.: 819-839-2323. 1-3-78

Skis-Prix, 998 Gouin Ouest, 336-4797. J.N.O.

TAILLEURS.

DROLET: Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits, paletots sur mesure. \$149. Tél.: 388-2532, -8300 Drolet. 4-2-78

TERRAINS À VENDRE

Montreal Trust

BELOEIL

Pleine campagne, terrain 28,392 pieds, coteau pièce sur pièce, extérieur rénové, pierre, aluminium, 6 pièces, chauffage central, foyer, boiserie, planches embouffettes. Gisèle Snap. 467-1120, 467-3212, 866-1307.

courtier 4-2-78

Rosemère, coin Orléans et Greendale, quartier résidentiel de qualité 11,000 pieds carrés, Prix \$6,600. Tél: 695-9415 après 6 heures. 6-2-78

100 arpents boisés sur montagne, traversés par un ruisseau à proximité d'un lac. Exclusif! Appelez Yolande Bissailon 467-8115 Fiducie du Québec 467-1211 6-2-78

PIERREFONDS: Boul. Gouin, près Montée St-Charles, 27,000 p.l. c. façade 172 p.l. zone commerciale, 34,000 p.l. de terrain avec potager, serre et remise dans un environnement exceptionnel.

ST-HILAIRE: 1820 p.l. c. 2 ch. de b. salle familiale fantastique avec foyer mural, jolie vue de montagne, beaucoup d'espace. MLS. Suzanne Thomson 464-0296, 467-9362.

ST-HILAIRE: Split aluminium et pierre, garage, 4 chambres, 2 chambres de b. très belle cuisine fonctionnelle, terrain paysagé. Adrienne Walker, 467-2119, 467-9362.

STE-MADELINE, résidence 7x28, très spéciale, 2 foyers, magnifique terrain 27,750 p.l. boisé. Privé, garage double, 2 balcons, etc. Pat Lessard, 467-9428, 467-9362.

ST-MARC: Sur rivière Richelieu, Grand terrain. Prêt à construire. 25 milles de Montréal. Léo Bouchard, 467-9461, 467-9362.

ST-BRUNO: Bungalow colonial, pierre naturelle, aluminium, 10 grandes pièces, salle dîner, 2 salles b. b. foyer, 2 garages. Plusieurs arbres, \$58,500. Janine Hudson, 653-1576, 653-2701.

ST-BRUNO: Vaste cottage semi-détaché 1970, 8 pièces, salle dîner, salle familiale, 4 chambres, 1 1/2 salle de bain, abri d'auto, \$35,900. Janine Hudson, 653-1576, 653-2701.

4-2-78

TERRES À VENDRE

Montreal Trust

ST-DENIS

Terre agricole 104 arpents à culture, 9 arpents boisés, partie culture maraîchère et partie grande culture, grange 30 x 120, peut se vendre en deux parties, 35 milles de Montréal. Prix demandé \$45,000. Lionel Hébert: 467-1120, 866-1307.

courtier 4-2-78

90 acres (70 acres forêt), ruisseau, maison rénovée, 2 étages, garage, grange, Cantons de l'Est \$45,000. 621-1463 7-2-78

VILLÉGIATURES

VACANCES AU SOLEIL FLORIDE: Appartements Concorde neufs modernes, calmes, plage Fort Lauderdale offrent encore cuisine, salle à manger, salon, chambre, meublé avec 20% d'acompte ouverture pour février, avril et mai. Si réservation rapide 1-305-566-6389, près tennis, golf, attractions restaurants. 6-2-78

Ski de fond, raquette séjour fin de semaine, accueil individuel ou groupe, apporter sac de couchage, Auberge plein bois, 2 heures de Montréal avec Trappe-Québec 332-4193. 6-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAMBERT: Cottage, 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bain, salon, salle de séjour avec foyer, salle à manger, cuisine finette, proximité du métro et des écoles, possibilité de bureau pour exécutif ou professionnel. 672-9960 J.N.O.

BRIGHTAM, maison de campagne Style Canadien avec terrain 150x267, 2 étages, 7 appartements 1 mille du village. Téléphone: 263-5923 7-2-78

Aubaine, fait vendre, Montréal-Nord 2 par 4 1/2. Sous-sol avec bachelors détachés. Pas d'agent. Téléphone: 322-3163. 6-2-78

Ville St-Laurent. Cottage semi-détaché Novelle, Structure d'acier, 9 pièces, paysagé, prix \$45,500.00 pas d'agent. Téléphone: 336-9557. 11-2-78

Maison de ville, coin, 3 chambres, près centre d'achat, Desormeaux, près autobus, Longueuil, \$31,000.00. Tél.: 677-6879 4-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal

Courtier

OUVERT AUX VISITEURS

SAMEDI, 2 HEURES À 4 HEURES P.M.

CARTIERVILLE 12100 JASMIN

Bungalow split, 3 c.c. 2 foyers, garage. C.

Couture, 337-5170, 748-9960.

VIMONT: cottage canadien pierre, 7 pièces, grand terrain 75x100, près de l'hôpital Laval. Mme V. Gendron, 661-6660, 381-4145.

KIRKLAND: Adorable bungalow, huit pièces, bâti 1973, occupation le premier juin, clôturé, \$36,900. M.L.S. Marcella Daigle, 695-0640, 684-5297.

KIRKLAND: 3 km. à l'ouest de Fairview, très charmant bungalow, foyer de pierres, 3 chambres, sous-sol fini, garage, grand terrain. M.L.S. Jeanine Seidel, 636-9610, 631-1097.

CANDIAC: Parc Laurier, Magnifique split-level, 10 pièces, garage, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle familiale, foyer, grand terrain. Financement facile. J.G. Marier, 672-6020, 678-0748.

GREENFIELD PARK: Bungalow 3 chambres à coucher, cuisine dinette, 1 1/2 salle de bain, près des écoles, comptant 10%.

Lina Aubrey, 672-6020, 245-3468.

GREENFIELD PARK: \$25,900. Joli cottage, chauffage électrique, 6 pièces, 3 chambres à coucher, garage. Pour vente rapide, comptant \$15,500. J.G. Marier, 672-6020, 678-0748.

BROSSARD: Section prestigieuse, Grande maison à piliers, 4 chambres à coucher, salle à dîner, sous-sol fini, garage. A. Barbeau, 672-6020, 465-2892.

LONGUEUIL: Bungalow pour professionnel. Rien à faire à l'intérieur comme à l'extérieur. Hypothèque à 7 1/4%. Garage chauffé, foyer sous-sol. Terrain clôturé plus haie de chèvreuilles, potager. Plusieurs arbres fruitiers. Claudette Tourigny, 651-2000, 651-2499.

LONGUEUIL: \$59,000.00. Canadienne pierre des champs, construit 1977, 4 c.c., 2 salles de bain, foyer. Occupation vite. Vrai bijou. Gazonné à l'avant, Nivelé arrière. Comptant 10%.

Claudette Tourigny, 651-4900, 651-2499.

OTTERBURN: Bungalow style espagnol, 7 pièces, 3 c.c., salle à dîner, porte-patio, salle familiale, terrain clôturé, arbres matures. Jean-Yves Emond, 467-5591, 467-9362.

OTTERBURN: Superbe split "Custom built", foyer, 4 chambres, salle familiale, très beau terrain boisé 18,000 p.c. sur croissant, transfert Adrienne Walker, 467-2119, 467-9362.

BELOEIL: Bungalow split entrance, cuisine dinette, porte-patio, terrain clôturé, près d'un parc. Jean-Yves Emond, 467-5591, 467-9362.

BELOEIL: Enfin! Construit 1968, 8 grandes pièces, salle à dîner séparée, foyer, garage. Hypothèque 7 1/4%. Occasion rare! Pat Lessard, 467-9428, 467-9362.

BELOEIL: Bungalow surélevé, 8 pièces, Franklin, garage, très belle cour clôturée. Près des écoles, piscine. Roland Wengert, 467-1058, 467-9362.

BELOEIL: Près de la rivière. Bungalow tout brique, foyer, garage, 4 chambres, sous-sol fini, secteur boisé. Doit être vendu. Adrienne Walker, 467-2119, 467-9362.

ST-HILAIRE: rue Du Château, Cottage trois grandes chambres à coucher, salle à dîner, salon, foyer pierre. AUBAINE! Jean Maurice Quenelle, 467-5767, 467-9362.

ST-HILAIRE: Récemment inscrit Maison immuclée, 5 c.c., 2 ch. de b. salle familiale fantastique avec foyer mural, jolie vue de montagne, beaucoup d'espace. MLS. Suzanne Thomson 464-0296, 467-9362.

ST-HILAIRE: Split aluminium et pierre, garage, 4 chambres, 2 chambres de b. très belle cuisine fonctionnelle, terrain paysagé. Adrienne Walker, 467-2119, 467-9362.

STE-MADELINE, résidence 7x28, très spéciale, 2 foyers, magnifique terrain 27,750 p.c. boisé. Privé, garage double, 2 balcons, etc. Pat Lessard, 467-9428, 467-9362.

ST-MARC: Sur rivière Richelieu, Grand terrain. Prêt à construire. 25 milles de Montréal. Léo Bouchard, 467-9461, 467-9362.

ST-BRUNO: Bungalow colonial, pierre naturelle, aluminium, 10 grandes pièces, salle dîner, 2 salles b. b. foyer, 2 garages. Plusieurs arbres, \$58,500. Janine Hudson, 653-1576, 653-2701.

ST-BRUNO: Vaste cottage semi-détaché 1970, 8 pièces, salle dîner, salle familiale, 4 chambres, 1 1/2 salle de bain, abri d'auto, \$35,900. Janine Hudson, 653-1576, 653-2701.

4-2-78

MONT ST-HILAIRE *1886*

Au 370 Richelieu Nord entre la rivière et la montagne, cottage à la française, typique de la région datant de 1886, modernisé, 34,000 p.l. de terrain avec potager, serre et remise dans un environnement exceptionnel.

ST-HILAIRE *1820*

Chemin de la Montagne, près du Centre de la Nature McDill. Un ancien relais de poste (auberge) dont l'extérieur a été préservé et rafraîchi, cache un intérieur maintenant restauré et fait "au naturel". Unique... toute l'ambiance d'une autre époque. Huit pièces dont une vaste pièce centrale avec une grande cheminée de pierres (hauteur 26 pieds) dans un cadre de verdure et d'horizon — 63 pomriers et

VILLAGE STE-MARTINE *1823*

Sur la rivière Châteauguay à 21 milles de la Place Ville-Marie (Pont Mercier), Maison canadienne de 12 pièces classée monument historique fin XVIII siècle. Le tout est en excellent état, une restauration récente fait revivre certains éléments d'origine. Grand terrain de 39,000 p.l. c. Comptant \$20,000. André B. Thomas 866-9641 (b) ou 731-6307 (r).

TRUST GÉNÉRAL,

Courtier 4-2-78

OUTREMENT, cottage 8 pièces réparations majeures terminées récemment, garage. Téléphone: 271-9411. Entre 5 heures et 7 heures. 10-2-78

ROSEMÈRE, résidence contemporaine d'un architecte, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, abri de voiture, terrain boisé, 15,000 p.l. carrés. Près écoles et transport \$56,000, pas d'agent. Téléphone: 621-5406. 4-2-78

Chomedey est, bungalow 30x40, 3 chambres, salle de jeu, avec foyer, bar avec évier, tapis mur à mur, \$49,500, pas d'agent. Téléphone: 667-0096 13-2-78

ONTARIO: Grand bungalow, Angel Stone, moderne, accès rivière Outaouais, une heure de Montréal, 1/2 heure (1/2) heure d'Ottawa, 4 chambres à coucher, chauffage électrique, une (1) acre de terrain. Téléphone 819-663-6022. 8-2-78

Outremont, immeuble en co-propriété, 5 1/2 pièces dans zones de rénovations, renseignements 276-4843 entre 9h et 11h a.m. 4-2-78

DES ROSIERS

RIVE-SUD 651-1904

LONGUEUIL: 23 unités, 5.7 fois rev., tapis M/M dans appartements, près transport C.T.U.M., hypothèque 9%, comptant \$20,000. Loué 100%. Faire offre.

LONGUEUIL: 6 unités, 4 x 5 1/2 et 2 x 4 1/2 pièces. Très belle propriété. Loué 100%. Revenu \$13,800. Hypothèque 9%.

MONTREAL NORD: 23 unités très bien situées. Revenus \$50,000. Hypothèque moyen 9 1/2%. Loué 100%. Possibilité d'augmentation. Comptant \$30,000.

LONGUEUIL: pour propriétaire locataire. Vieux Longueuil. Revenu \$16,140. Chauffage électrique locataire.

SPECULATEURS: 16 unités, 5 1/2 pièces. Chauffage électrique. Compteurs individuels. A sacrifier. Motif vacances. Comptant \$25,000. Très bien situé à Longueuil.

4-2-78

VILLE ST-LAURENT: grande maison de ville très éclairée, 1974, condition impeccable, 3 chambres à coucher, chauffage électrique, garage, sous-sol fini, cour clôturée, au nord de Canadien. Vente privée \$40,000. 3350 rue Lauriat après 6 hres. 334-41

Jugement le 31 mai

L'avocat de Flamand parle d'un coup monté

ROUYN (PC) — L'ancien député de l'Union nationale et ex-candidat du Parti québécois aux élections de 1973, M. Antonio Flamand, connaît son sort le 31 mai prochain relativement à 10 chefs d'accusation d'attentat à la pudeur sur sept adolescentes de la Maison Rouyn-Noranda pour jeunes délinquants qu'il a dirigée entre 1970 et le 31 mai 1977.

C'est ce qu'a indiqué, hier au Palais de justice de Rouyn, le juge Mark Dubé, de la Cour provinciale, qui a présidé le procès depuis le 23 janvier, procès qui a pris fin hier par une longue plaidoirie de trois heures de l'avocat de la défense, Me Guy Bertrand, en

faveur d'un acquittement total de l'accusé.

"Je vous demande, M. le juge, d'acquiescer M. Flamand en ne laissant le moindre doute de culpabilité et, sans vous dicter une ligne de conduite, si possible, une phrase dans votre jugement qui réhabiliterait cet homme que tout le monde a trouvé coupable de ces crimes à cause de rumeurs incessantes semées par ceux qui ne voulaient autre chose que sa peau", a dit Me Bertrand au président du tribunal en conclusion de son exposé devant une foule de curieux rassemblés dans la grande salle

du Palais de justice.

Pour sa part, le procureur de la Couronne, Me Jean Morin, n'a pris que 25 minutes pour faire part des arguments de la partie adverse mais il n'a pas réclamé que l'accusé soit condamné pour les délits reprochés, laissant au juge Dubé seul le soin de décider de son verdict.

Dans sa plaidoirie, Me Bertrand a principalement tâché de démontrer l'absence totale de fondement des deux seules accusations qui n'ont pas été niées par les plaignants lors d'un procès l'été dernier et le peu de crédibilité que l'on doit accorder au témoignage des deux adoles-

cents, dont l'une séjourne présentement dans une institution psychiatrique.

Il a également reconstitué le "scénario" qui a précédé l'inculpation de son client, en soulignant au passage le délai "inexplicable" entre la commission présumée des délits reprochés et la mise en accusation, soit cinq ans dans certains cas, et remis en place les pièces de ce qu'il a appelé "un casse-tête" représentant "un coup monté par ceux qui voulaient se débarrasser à tout prix de la présence de M. Flamand dans la région de Rouyn-Noranda".

A ce propos, Me Bertrand, qui a mis dans le même sac la

Sûreté du Québec, la police municipale de Rouyn et d'autres personnes de la région, a donné des coups de griffes au ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, qui, d'après l'avocat, a négligé d'intervenir auprès de ses subalternes, y compris la police, qui aurait été soit négligente, soit complice d'une présumée manœuvre de fabrication de preuves contre M. Flamand.

Il a réclamer une fois de plus la tenue d'une enquête publique entourant toute cette affaire et surtout le rôle du lieutenant Roger Soucy, alors responsable du Bureau des enquêtes criminelles du nord-

ouest de la SQ, du chef de police Aryl Picard, de Rouyn, qui aurait collaboré, selon Me Bertrand, avec un ennemi juré de M. Flamand, l'ex-journaliste Jean-Pierre Bonnevill, avec l'enquêteur privé de Montréal, Gérard Rivard, un ancien membre de la SQ, notamment, pour avoir la tête de M. Flamand.

L'avocat de la défense a carrement accusé le ministre de la Justice "d'incompétence" pour ne pas s'être informé davantage sur les agissements des policiers sous sa juridiction. Il a accusé d'autre part les enquêteurs de la SQ et Rivard "d'immoralité" pour avoir ainsi fouillé dans la vie privée de son client pour des motifs de "haine, d'animosité".

DESMAIS Eva — A Montréal, le 1er février 1978 à l'âge de 86 ans, est décédée, Mme veuve Joseph Philippe Desmarais, née Eva Brodeur. Elle laisse ses enfants: Yvette (Mme R. Angignon), Marguerite (Mme J. Mignault), Jacqueline (Mme R. Bertrand), Philippe (époux de Yolande Mongeau), Pierrette Desmarais-Perreault, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi 4 février. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgeois Ltée. No 745 boul. Crémazie, pour se rendre à l'église St-Thomas Apôtre où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

reseau Barrette. Père de Richard (époux de Louise Lacombe). Les funérailles auront lieu samedi 4 février. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgeois Ltée. No 745 boul. Crémazie, pour se rendre à l'église St-Thomas Apôtre où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFontaine, Berthe. — A Dorval, le 1er février 1978 à l'âge de 75 ans, est décédée, Berthe Robillard, épouse de feu Paul Lafontaine, mère de Denise (Mme Bernard MeLoche), Louise (Mme Pierre Veilleux), grand-mère de Lyse (Mme Paul Cartier), Jacques, André et France Meloché ainsi que Lucie et Claude Villeneuve. Les funérailles auront lieu vendredi 3 février. Le convoi funéraire partira du Salon Lakeshore Cardinal Inc. No 560 rue Bord du Lac, Dorval, pour se rendre à l'église de la Présentation, Dorval où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD Annette. — A Montréal, le 30 janvier 1978 à l'âge de 59 ans, est décédée, Mme Annette Therrien, épouse de Roger Robillard. Elle laisse une fille, Claire, et deux fils, Jacques (époux de Carole Levasseur) et Marc-André, sa mère Mme Edwige Therrien ainsi que ses frères et sœurs et neveux et nièces. A la demande la défunte, le corps ne sera pas exposé. Une messe sera chantée samedi, le 4 février à 2:00 hrs. à l'église St-Pascal Baylon à Montréal, Côte-des-Neiges et Barclay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dans les fonds Annette Robillard, Ecole Peter Hall, Ville St-Laurent.

YACCARINI, Maurice. — A Montréal, le 1er février 1978 à l'âge de 63 ans, est décédé, M. Maurice Yaccarini, rédacteur en chef du "Journal Le Progrès Égyptien" et commandeur de l'Ordre de St-Gregoire le Grand. Epoux de dame Yvonne Hamoui. Il demeurait au 2405 du Havre, Longueuil. Il laisse outre son épouse, ses enfants: M. Mme Antoine Yaccarini (Monique), ses trois petits-enfants: Anouk, Patrick et Olivier. M. Mme Jean Yaccarini (Christiane), ses frères, beau-frère et belles-sœurs: Benoit, M. Mme Edmond Yaccarini (Lada), Jean M. Mme Hubert Yaccarini (Marcelle), Odette, Mme Solange Yaccarini, M. Mme Joseph Beyrouth (Marie-Thérèse), sa tante Angèle Camille ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi 3 février. Le convoi funéraire partira de la Coop Funéraire du Plateau No 260 rue des Franciscains, Québec à 13 h 30, pour se rendre à l'église de St-Mathieu où le service sera célébré à 14 h 00, et de là au cimetière Mount Hermon lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT Albert Révérend père — A Montréal, le 2 février 1978 à l'âge de 75 ans, est décédé, Révérend père Albert Legault de la Congrégation des pères du Très Sacrement après 48 ans de vie sacerdotale. Outre sa famille religieuse, il laisse ses sœurs: Germaine (Mme Gérard Séguin), Soeur Berthe, S.S.A., Mme Jeanne Legault, Soeur Marguerite, S.S.A., son frère Fortuna (époux de Selidica Geoffroy) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi 6 février. Le convoi funéraire partira du Salon A. Bazinet et Alfred Dallaire Inc. No 1922 boul. Rosemont à 1:30 heures, pour se rendre à l'église du Très Sacrement où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMANDIN Hubert — Subitement à Richelieu le 1er février 1978 à l'âge de 48 ans, est décédé M. Hubert Normandin, époux de Jacqueline Haas. Il laisse ses fils Yves, sa mère Mme Emilienne B. Normandin, sa sœur Claire (Mme André Racine), son frère Gilles (pharmacien à Chambly) et Maurice (époux de Marie Normandin) ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi 6 février. Le convoi funéraire partira du Salon Yvon Desnoyers et Fils. No 20 rue des Carrières, Chambly, pour se rendre à l'église Paroissiale de Richelieu, et de là au cimetière de Richelieu lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi à 7 hrs.

JOLY Marcel — A Montréal, le 2 février 1978 à l'âge de 61 ans, est décédé M. Marcel Joly époux de Thérèse.

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

BLANCHET, Charlotte Mlle — A l'Hôtel Dieu de Montréal, le 31 janvier 1978, est décédée, Mlle Charlotte Blanchet fille de feu Joseph William Blanchet et de feu Maria Gohier. Elle laisse ses sœurs: Cécile C.N.D., Marie-Ange et Simone, ainsi que son frère Jacques. Les funérailles auront lieu vendredi 3 février. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgeois Ltée, angle boul. Décarie et Ave Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHABOT René — Subitement à Ville Emard, le 2 février 1978 à l'âge de 38 ans, est décédé M. René Chabot jr., Principal à l'école élémentaire St-Emile. Epoux de Agathe Martel. Outre son épouse il laisse Danielle. Les funérailles auront lieu samedi 4 février. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgeois Ltée. No 2805 rue Allard, pour se rendre à l'église St-Jean de Matha où le service sera célébré à 2:30 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dans la société pour les enfants infirmes du Québec seraient appréciés (1455 Rochon, St-Laurent).

Avis légaux - Avis publics

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-051577-780

LA CAISSE POPULAIRE LAVAL CENTRE

Partie Demanderesse

—C—

DAME GHYSLAINE LESSARD

Partie Défendresse

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défendresse DAME GHYSLAINE LESSARD est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

Montréal, le 30 janvier 1978.

A. BEAULIEU
Protonotaire, C.S.M.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-06862-778

EDITH PERPIGNANO, opératrice, résidente et domiciliée au 2112 Rosemont, #2, Montréal, dit district,

requérante

—VS—

WILFRID IGNACE, de lieux inconnus

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, WILFRID IGNACE, est par les présentes avisé qu'un jugement conditionnel de divorce a été rendu le 21 décembre 1977, dont copie a été laissée à la division des divorces à son attention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 30 janvier 1978

ME BENJOT GENDRON
400 est. rue Jarry,
Montréal, P.Q.
381-2504

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-12-074873-781

VIERGELA DOLCE

Requérante

—VS—

MAXIMILIEN ALBERT JEAN-FRANÇOIS

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'INTIMÉ, MAXIMILIEN ALBERT JEAN-FRANÇOIS, est par les présentes avisé qu'un jugement de divorce a été rendu le 21 décembre 1977, dont copie a été laissée à la Division des Divorces à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 13 janvier 1978

(S) DESCHAMPS
REGISTRARE

JEAN-PAUL LALONDE,
1000 rue St-Jacques,
suite 904, Montréal, Québec
PROCEUREUR DE LA REQUÉRANTE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

TRANSFERT

PRENEZ AVIS QUE BRAZEAU LOCATION (1976) INC. 380 rue Burke, Rouyn, Qué. détenteur du permis no. Q-600269 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander en conformité de l'article 39 de la Loi sur le transport d'approuver sa fusion avec la compagnie Transport D.L.F. Inc. (anciennement Brazeau Transport Inc.) St-Jérôme Express Ltee. Place Donavan Inc. et elle-même LOCATION BRAZEAU INC. Les lettres patentes émises par le service des compagnies domant comme nom cette maison LOCATION BRAZEAU (1976) INC. et sa version anglaise BRAZEAU LEASING (1976) INC.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.591 du règlement (21976) sous les règlements de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est. rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: 1er février 1978.
2e publication: 2 février 1978.
3e publication: 3 février 1978.

ADRIEN R. PAQUETTE
RIVET & GROULEAU
2000 ouest St-Jacques

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

PRENEZ AVIS QUE OMEN JULIEN détenteur du permis no. 22960-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin de remplacer l'expéditeur Gilbert Gonthier mentionné à la clause de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports, 505 est. rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: jeudi, 2 février 1978
2ème publication: vendredi, 3 février 1978
3ème publication: samedi, 4 février 1978

PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT,
RIVET & GROULEAU
2000 ouest St-Jacques,
suite 900, Mt.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Division des Divorces)

NO: 500-12-074870-785

ATHANASE TZICOLAAGIAS, résident et domicilié au 3710, rue Cte Ste-Catherine, apt. 6, à ville et district de Montréal.

Requérant

—VS—

DAME ELBA-RIEVA FLORES, présentement d'adresse inconnue

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, DAME ELBA-RIEVA FLORES, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 23 janvier 1978

Mes Hadjis & Feng, Avocats,
Suite 706, 1117 rue, Ste Catherine Ouest,
Montréal, Québec
Procureurs du requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

PRENEZ AVIS QUE BRAZEAU LOCATION (1976) INC. 380 rue Burke, Rouyn, Qué. détenteur du permis no. Q-600269 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander en conformité de l'article 39 de la Loi sur le transport d'approuver sa fusion avec la compagnie Transport D.L.F. Inc. (anciennement Brazeau Transport Inc.) St-Jérôme Express Ltee. Place Donavan Inc. et elle-même LOCATION BRAZEAU INC. Les lettres patentes émises par le service des compagnies domant comme nom cette maison LOCATION BRAZEAU (1976) INC. et sa version anglaise BRAZEAU LEASING (1976) INC.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.591 du règlement (21976) sous les règlements de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est. rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: 1er février 1978.
2e publication: 2 février 1978.
3e publication: 3 février 1978.

ADRIEN R. PAQUETTE
RIVET & GROULEAU
2000 ouest St-Jacques

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Division des Divorces)

NO: 500-12-074842-784

JOSEPH NAPOLEON FRENETTE, des ville et district de Montréal, domicilié et résident au 6805 21ème Avenue, Rosemont

Requérant

—VS—

MARIE LOUISE YVONNE POIRIER, de lieux inconnus

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée FERNANDO F. ALVAREZ est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 27 janvier 1978

A. Beaulieu
Registrare-Adjoint

Mes. Pollock Teitelbaum & Cohen
800 ouest Boul. Dorchester
Suite 1410
Montréal, Québec
H3B 1X9

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 465-2145

• Chaque parution coûte \$5.50 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule mention erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 465-2145

• Chaque parution coûte \$3.00 maximum 25 mots
• Tout mot supplémentaire coûte 0.10 chaque mot

Voir autres annonces classées, en pages 20, 21 et 22

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CENTRE VILLE: Cottage en excellente condition, 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bain, 2 foyers naturels, sous-sol fini, entrée séparée, excellent pour professionnel. **Paul De Serres 277-4603, 739-3265.**

OUTREMONT: Duplex 6 1/2, 7, sous-sol fini, très bonne construction, maison en excellente condition, 2 1/2 chambres de bain, garage double. **Paul De Serres 277-4603, 739-3265.**

SNOWDON: Duplex 2 x 6 1/2, boiseries naturelles, cuisine moderne, salle de jeux, sous-sol, garage double, prix réduit \$59,000. **Yvonne Leblanc 733-8713, 739-3265.**

TRUST GÉNÉRAL
Courtier 4-2-78

BOUL. GOUIN OUEST

Face Rivière
Cottage 9 pièces + sous-sol fini, terrain 9,300 p.c. Piscine creusée. Arbres arbustes etc.... Complètement rénové 2 1/2 ans.

SUR RENDEZ-VOUS PAS D'AGENT TEL: 332-4948 4-2-78

Montreal Trust C.D.N.

Wilderton-Triplex attaché. 5 1/2 pièces, 3 chambres à coucher. Investissement intéressant, très bon revenu. **MLS Pauline D. Girard 735-2281, 731-6738.**

Courtier 4-1-78

VILLE MONT-ROYAL

Cottage semi-détaché, 4 chambres, 2 1/2 salles de bain, grand salon, foyer, salle à manger, cuisine et salle à déjeuner. Salle de séjour, garage, grand jardin. **Stella Mongeau 342-5747, Sherbrooke Trust 849-4553.** 7-2-78

ESTRIE centenaire, pièces sur pièces, 4 chambres à coucher, poutres apparentes, 4 arpens, arbres matures. Garage double, près rivière. Prix à discuter. **514-548-2584.** 6-2-78

BROSSARD: Très ensoleillé ce bungalow aux pièces fonctionnelles, foyer naturel, garage double, aspect extérieur, tout brique. **LOUISE PERRON 656-0660. DES ROSIERS LE MAÎTRE COURTIER.** 4-2-78

OUTREMONT côte Ste-Catherine coin Déom, luxueux duplex 3 chambres à coucher, salle de jeux avec foyer, garage, bon revenu, maison ouverte le dimanche de 2 hrs à 5 hrs **387-3110** 13-2-78

CARTIERVILLE cottage très spécial 1973 10 pièces, 2 1/2 salles de bain, 5 chambres magnifiques allonge vitrée, bachelier, garage, près autobus, école. Comptant \$10,000 à \$15,000. **259-5729 Immeubles Bartel.** 259-2224. 6-2-78

ÉBÉNISTE

ÉBÉNISTE: dessin et exécution de meubles modernes. Restauration de meubles anciens. **Jean Gilbert Josen, Atelier: 486-4377. Résidence: 488-5545.** 4-2-78

COLLECTIONNEURS

TIMBRES-POSTES CANADA — ÉTATS-UNIS
Collectionnez comme les experts le font, sans accumulation inutile. Envoyez \$1.00 (remboursable au premier achat) pour recevoir nos listes illustrées et vous procurer les timbres qui vous manquent.

OMNIPHILA
(Dépt. D.) C.P. 729
station OUTREMONT H2V 4N9 4-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT
Nouveau, exclusif
Cottage en pierres détachées de 11 pièces, 5 ou 6 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine moderne, 3 salles de bain complètes, 1 powder room, sous-sol fini, garage double, beau jardin. **Communiqué avec Stella Mongeau, Bur: 849-4553, rés: 342-5747.**

SHERBROOKE TRUST
Courtiers 6-2-78

LORRRAINE EN HAUT: Près pistes ski de fond. Site idéal, bungalow façade briques, salon, salle à manger. On demande \$39,000. **MLS. Nicole Gauthier: 879-1903 ou 463-2421.**

TRUST NATIONAL
courtier 4-2-78

CHOMEDEY-LAVAL

SPLIT-LEVEL, 4 chambres à coucher, vivoir décoré, salle familiale additionnelle avec foyer, air climatisé, tapis, accessoires fournis, pas d'agent.

688-0077 6-2-78

FAITES OFFRE

Pierrefonds, cottage de luxe, 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bain, foyer, salle familiale, valeur \$69,000, doit être vendu avant lundi le 6 février. Venez visiter et faites une offre. La meilleure offre l'emportera. **Tel: 626-9510 - 620-1031.** 6-2-78

OUTREMONT

Maison moderne détachée, 8 pièces, très éclairées, foyer naturel, 2 salles de bain, "powder-room". Jardin paysagé, vente privée. 77 ave. Belloil. **342-3618.** 4-2-78

ANJOU luxueux bungalow colonial 1977 tout window, près métro \$75,000. **Tel: 354-8237.** 4-2-78

STE-JULIE (Hautbois) cottage suisse, styer et cèdre, 8 pièces immenses, foyer, lave-vaisselle encastré, terrain 11,000 p.c. entièrement clôturé, piscine creusée, entrée double, garde-soleil et remise 12x12 en styer attenant, autres commodités. Offre raisonnable acceptée. Pas d'agent. **649-5736.** 6-2-78

PIERREFONDS aubaine, bungalow 5 pièces, 2 salles de bain, garage, près des écoles, transports excellente condition. Comptant \$5,500. **697-4130 soir.** 6-2-78

LETOURNEAUX-ADAMS 3-7 pièces, bas vacant. **MLS GILLES ASSÉLIN 871-8851 IMMEUBLES CLAREMONT UN COURTIER FIABLE.** 4-2-78

ÉGLISE: (rénovée) près parc Lafontaine, 2 grandes salles, **GILLES ASSÉLIN 871-8851 IMMEUBLES CLAREMONT UN COURTIER FIABLE.** 4-2-78

LONGUEUIL: Très luxueux triplex avec foyers à chaque étage. Intercom. Garage. Excellents revenus. Seulement \$69,000. **JACQUELINE GÉRALDES 651-5710, 655-9532. IMMEUBLES BEAUDRY INC.** 4-2-78

ST-HYPPOLYTE: Magnifique cottage en cèdre, 7 pièces avec piscine chauffée, 200x115, bar extérieur, comptant \$6,000. **MLS GILLES CÔTÉ 354-5955 DES ROSIERS LE MAÎTRE COURTIER.** 4-2-78

BROSSARD: Secteur "T", Cottage 8 pièces, 4 ch à coucher, salle à dîner, salle familiale avec foyer. **Garage. FAUT VENDRE. MLS HUGUETTE CLOUTIER 656-5300, 676-9803 IMMEUBLES BROSSARD** COURTIER. 4-2-78

ST-HUBERT: Aubaine. Occupation immédiate. Bungalow 5 pièces, chauffage électrique. Faites offre. **MLS JEAN BARRETTE 656-5300, 656-9316 IMMEUBLES BROSSARD** COURTIER. 4-2-78

BOUCHERVILLE: Split-level 1974, 9,000 p.c. de terrain, garage double, foyer, pièces, décoration supérieure, près du golf. **MLS LUCIE FLEURY 655-3060, 655-8004. PROBITEC COURTIER.** 4-2-78

BLAINVILLE: Duplex stucco, 4 1/2, près de tous services, voir. **EXCLUSIVITE ADRIENNE SIEBEN 435-6954 ou 621-3800 DES ROSIERS LE MAÎTRE COURTIER.** 4-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CANDIAC: Occupation immédiate, superbe bungalow, garage double. Foyer. Dans parc Laurier. Moins de \$50,000. **MLS Raymond Rajotte 659-2961 ou 659-2825.**

ST-LAMBERT: Voulez vous travailler chez vous? Cottage 9 pièces avec bachelier adjocté et 2 entrées extérieures, parfait pour professionnel ou immense famille. **MLS Micheline Parent 465-2510 ou 672-4955.**

A.E. LEPAGE & WESTMOUNT INC.
Courtier 4-2-78

STANLEY-WEIR, voisinage collé Marie de France, duplex luxueux, occupation bas, 6 pièces plus 2 1/2 salles de bain, salle de jeux de 25 x 25, grand salon, salle à manger séparée, cuisine très moderne incluant appareils et buanderie adjacente, chambre principale spacieuse; salle de bain complète, propriété très soignée, seul propriétaire. Occupation double. **MLS Isabelle Lafrenière Courtier, 482-1381.** 11-2-78

Outremont: Cottage semi-détaché, 7 pièces, sous-sol fini, 4 chambres à coucher, foyer naturel, cuisine entièrement rénovée \$66,500. particulier. Agent s'abstenir. **272-7082.** 4-2-78

BOUCHERVILLE: Bungalow 3 chambres, foyer en pierre, sortie de cave, abri d'auto, près de tous les services. **MLS MARIE CLAUDE MORIN 655-3060, 655-7986.** 4-2-78

STE-JULIE: Bungalow 1976, salle à dîner, 3 chambres, vue sur la montagne, maison de qualité à un prix incroyable. Faut voir. **MLS MARIE CLAUDE MORIN 655-3060, 655-7986.** PROBITEC COURTIER. 6-1-78

CHOMEDEY OUEST: MAISON VIDE. Gigantesque bungalow, tout brique, 5 chambres, 3 salles de bain, salon combiné avec salle à dîner, 28x15 p.c. cuisine et dinette plus porte patio, chambre des maîtres 16x15 avec salle de bain attenante, baie window, garage double, tapis mur à mur, draperies, beaucoup d'extras!! Immenses salles familiales. C'EST TOUTE UNE REDUCTION! **DEBIS DUBOIS 625-6977 IMMEUBLES DUBOIS** 4-2-78

ST-ÉLIE D'ORFORD: Près Mont, face Lac Montpelier. Maison style canadien. Terrain boisé 70,000 p.c. Foyer pierre. Chauffage électrique, 6 appartements. Chemin asphalté. Communication facile. 6 à 9 hrs p.m. **819-845-2679.** 4-2-78

BOUCHERVILLE: Propriété luxueuse 7 pièces, garage double, magnifique terrain paysagé **MLS CHANTAL TRUDEL 655-3060, 655-1166 PROBITEC COURTIER.** 4-2-78

CHOMEDEY OUEST: Faites vite... C'est une aubaine... Cottage détaché, tout brique 27x35 Const. 1976, 4 chambres, 3 salles de bain, salle à dîner, combinée avec le salon, cuisine et dinette, sous-sol avec salle familiale 25x12' garage, intérieur fantastique!! Prix demandé seulement \$48,000. **Dénys Dubois 625-6977 Immeubles Supérieurs.** 4-2-78

St-Lambert: split-level, 3 c.c., salle à manger et salon L. Salle familiale au premier plancher. Garage double, tapis mur à mur. Finition extérieure en brique et aluminium. Rue tranquille. **671-9676** 6-2-78

Avis légaux – Avis publics – Appels d’offres

Prenez avis que la requérante, Maniwaki Montréal Transport Ltée de 302 des Oblats, Maniwaki, P. Qué., demande à la Commission des Transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
TRANSPORT RESTREINT — REMORQUAGE — CONTRAT

TRANSPORT PAR REMORQUAGE, POUR TIRER LES REMORQUES ET/OU semi-remorques vides ou chargées, en possession légale de la requérante, conjointe Quirion Transport Inc., détentrice du permis no. 9573-V, qui agit comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de chacune des clauses du permis du roulier précité. Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque. Tout intéressé peut faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la 3e parution du présent avis.

1ère parution: 1er février 1978
2ème parution: 2 février 1978
3ème parution: 3 février 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
C.T.O.
TRANSPORTEMENT

PRENEZ AVIS QUE JOHN TUREVITCH, R.R. No. 1, Jordan Station, Ontario détenteur du permis no. 20638-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour céder son système de transport à William Cain, Pelham, dans la municipalité de Niagara, Ontario.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est rue Sherbrooke, — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: 2 février 1978
2e publication: 3 février 1978
3e publication: 4 février 1978

SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques, Suite 900
Montréal, Qué. H2Y 1M1

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er mars 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Trudy of California Sports-wear Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ème jour de mars 1977, sous le numéro 2764070.
Ce 26ème jour de janvier, 1978.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 janvier 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES FOURRURES ABE & A. KERR CIE L.T.EE, ABE & A. KERR FURS CO. LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 25ème jour de janvier 1978, sous le numéro 2845157.
Ce 27ème jour de janvier, 1978.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

TRANSMISSION PAR DECES

Avis est donné que: Dame Jeannine Beland Poulin, (légitime universelle) 1842 rue Carreau, Duberger, Qué., s'adressera à la Commission des Transports du Québec, aux fins de demander à cette dernière, de transférer en sa faveur le permis, 11105-V, que détenait son époux, feu Georges Henri Poulin, (POULIN TRANSPORT ENR.) conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C et 36 de la loi des transports. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 2 février 1978
2ème parution le 3 février 1978
3ème parution le 4 février 1978

SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC L.T.EE.
360, Est, Boul. Charest, suite 303,
Québec, G1K 3H4
Tél.: (418) 524-3581

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 janvier 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MANUFACTURE DE CHAPEAUX DE FOURRURE ALMAR L.T.EE, ALMAR FUR HAT MFG. LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 25ème jour de janvier 1978, sous le numéro 2845158.
Ce 27ème jour de janvier, 1978.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Arthur Quillet, 175 La Salle, Abitibi-Est, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Roger Dumais, St-Benoît Lacorne, Abitibi-Est, le permis M-500258 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08 c. artisan. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 2 février 1978
2ième publication: 3 février 1978
3ième publication: 4 février 1978

Voir autres Avis légaux, en page 23

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que la Compagnie AUSTRIAN MEAT & SAUSAGE DELICATESSEN INC., constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social dans la Ville de Montréal, demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.

DATE à Montréal ce 6ème jour de janvier, 1978.

MARTIN WARGA — Président.

Avis est donné par les présentes que le Certificat d'enregistrement No. C2829 était accordé le 20 décembre, 1977 à The Non-Marine Underwriters, Members of Lloyd's London, England, les autorisant à exercer au Canada des affaires dans les catégories assurance biens, assurance accidents et maladie, assurance accidents d'aviation, assurance automobile, assurance chaudières et machines, assurance abus de confiance, assurance grêle, et d'assurance responsabilité.

Monsieur J.A. Madill, C.A. de la Ville de Montréal, Province de Québec, a été nommé agent principal de la compagnie au Canada.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un chèque visé représentant 20% de l'offre, seront acceptées au bureau du soussigné jusqu'à 2:30 P.M. mardi le 14 février 1978 pour l'acquisition des articles suivants.

Lot 1/ 1000 actions ordinaires sans valeur au pair dans le capital social de Lunel Management Ltd. L'actif de Lunel comprend du mobilier et des appareils d'agencement décorant présentement le magasin en opération dans le district de Beauharnois, Québec, sous les termes d'un contrat se prolongeant du 1er août 1976 au 11 décembre 1977.

Lot 2/ Ameublement de bureau comprenant pupitres & chaises.

L'inspection de l'actif et du contrat ci-haut mentionnés est possible et communiquant avec le bureau du soussigné.

Des soumissions seront sujettes aux termes et conditions de vente lesquelles peuvent être obtenues au moment de l'inspection ou en communiquant avec le bureau du soussigné.

On ne s'engage à accepter ni l'offre la plus élevée ni aucune des offres présentées. Toutes taxes de ventes et autres taxes pouvant être exigibles devront être ajoutées au montant soumis et devront être payées par l'acheteur.

Les Enveloppes cachetées contenant les soumissions devront clairement indiquer la mention "SOUMISSIONS: MARCHÉ UNION INC."

MORLEY B. MILLER, C.A.
Agent pour le syndicat

OFFICE:
Miller, Rabinovitch, Goldsmith & Co.
4950 Chemin de la Reine Marie, ch. 320
Montréal, P.Q. H3W 1X3
Tél.: 739-4756

LA COMMISSION DU TARIF THE TARIFF BOARD

ANNONCE
ENQUÊTE DE LA COMMISSION DU TARIF, RENVOI 156
OBJETS ANTIQUES, DE COLLECTION ET ÉQUIPEMENTS POUR LES LOISIRS

Le Ministre des Finances a demandé à la Commission du tarif d'entreprendre une étude en ce qui concerne les dispositions du Tarif des douanes pour:

1. Les objets antiques et autres articles vieux de plus de 50 ans.
2. Objets de collection qui ne sont pas compris dans la catégorie susmentionnée.
3. Matériel servant à un passe-temps exaltant le matériel de sports.

La Commission a été enjointe de déterminer si les catégories d'articles mentionnées ci-haut devraient faire l'objet de dispositions particulières dans le Tarif des douanes, et le cas échéant, de recommander la nomenclature et les taux de droits appropriés. La Commission espère pouvoir commencer ses audiences publiques en mai 1978. Dans l'interim, la Commission aimerait recevoir des suggestions sur l'étendue et les limites des principaux champs de l'enquête ainsi que l'agenda et la structure des audiences publiques. Les organismes ou les individus qui ont un point de vue à faire valoir ou qui tout simplement veulent être tenus au courant du déroulement de l'enquête sont priés d'en aviser la Commission le plus tôt possible. En retour ils recevront une copie d'un livret de renseignements pertinents que la Commission est à colliger; ils seront aussi dûment avisés des arrangements qui seront proposés en ce qui regarde les audiences publiques. Lors de cet avis, la Commission invitera les parties intéressées à présenter leur mémoire ou exposé par écrit.

Les communications avec la Commission devraient se référer au numéro du renvoi 156, et être adressées à:

Le Secrétaire
Commission du Tarif
Ottawa, Ontario
K1A 0G7

SERVICE DE LA POLICE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

41-78 — Modifications à un système de ventilation existant

Le Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal recevra, jusqu'à 12:00 heures (heure locale), le 17 février 1978, les soumissions sous enveloppes scellées pour l'appel d'offres mentionné en titre.

Chaque soumissionnaire devra remettre sa soumission en utilisant le formulaire préparé à cette fin par le Service de la Police et y joindre un chèque ou un bon de garantie équivalent à 5% du montant total de sa soumission, fait au nom de la Communauté urbaine de Montréal. La soumission devra être remise en duplicata dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier des charges ainsi que toutes les informations pertinentes, à compter du 3 février 1978, en s'adressant à monsieur Michel Trotter, Administrateur, Approvisionnement et Équipements, 507 Place d'Armes, suite 1700, à Montréal (Tél.: 872-6960). Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés, le 17 février 1978, à 12:00 heures (heure locale), au Secrétariat du Conseil de sécurité publique, 507 Place d'Armes, suite 1700, à Montréal.

Le Conseil de sécurité publique ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Montréal, le 30 janvier 1978.

GUY CAMPION,
Secrétaire,
Conseil de sécurité publique,
507, Place d'Armes, Suite 1700,
Montréal, Québec.
H2Y 2W8

Roger T. Trudeau, ingénieur
Directeur Général

OBJET: AVIS D'EXTENSION DU DÉLAI FIXÉ POUR LA CLÔTURE D'APPEL D'OFFRES

Projet: Modifications au système principal de ventilation, École Kateri - Caughnawaga, P.Q.

Vous devez prendre note que le délai fixé au 27 janvier 1978 (15:00 hres - 3:00 hres PM) pour recevoir les soumissions relatives au projet ci-dessus mentionné est reporté au 10 février 1978 à 15:00 hres (3 hres PM).

Le Conseiller régional intérimaire, GÉNIE & ARCHITECTURE, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Affaires indiennes et esquimaudes, 1141, route de l'Eglise, C.P. 8300, Ste-Foy, Québec, G1V 4C7

Société centrale d'hypothèques et de logement Central Mortgage and Housing Corporation

Nous sollicitons des soumissions pour des travaux de démolition et de déblaiement du terrain au quai Jacques-Cartier dans le vieux port de Montréal, à Montréal (Québec).

Des soumissions scellées, clairement marquées quant à leur contenu, seront acceptées par la Société à son bureau situé dans l'immeuble Place du Canada, pièce 900, Montréal (Québec) H3B 2N2 jusqu'à midi, le 15 février 1978, au plus tard.

On peut obtenir les documents pertinents à l'adresse susmentionnée en déposant un chèque visé de \$50, libellé au nom du secrétaire de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Ce dépôt sera remboursé au complet si les documents du contrat sont retournés en bon état dans les dix jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission déposée et, en particulier, si elle ne reçoit qu'une seule soumission, elle se réserve le droit de la refuser.

Société centrale d'hypothèques et de logement
Groupe de la recherche et de la démonstration

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

avis
RECHERCHE DE LOCAUX

La Société des alcools du Québec recherche un espace commercial à louer pour l'aménagement d'une succursale libre-service à:

Drummondville

- Emplacement situé sur la rue Lindsay entre les rues St-Georges et Marchand.
- Façade minimum de 30 pieds. Superficie approximative de 5,500 pieds carrés.
- Facilités de livraison et de stationnement.

Le local offert devra être conforme à toutes les lois, tous les règlements et décrets fédéraux, provinciaux et municipaux.

Toute offre de location devra se faire en envoyant les détails du local et de son emplacement, accompagnés d'un plan et de photos, avant le 27 février 1978.

Adressez votre offre à:
Société des alcools du Québec
Service de développement immobilier
Case postale 1058, Place d'Armes
Montréal, Québec
Tél.: 873-5765

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

avis
RECHERCHE DE LOCAUX

La Société des alcools du Québec recherche un espace commercial à louer pour l'aménagement d'une succursale libre-service à:

Sherbrooke

- Emplacement situé sur la rue King est entre les rues St-François et Murray.
- Façade minimum de 30 pieds. Superficie approximative de 5,500 pieds carrés.
- Facilités de livraison et de stationnement.

Le local offert devra être conforme à toutes les lois, tous les règlements et décrets fédéraux, provinciaux et municipaux.

Toute offre de location devra se faire en envoyant les détails du local et de son emplacement, accompagnés d'un plan et de photos, avant le 27 février 1978.

Adressez votre offre à:
Société des alcools du Québec
Service de développement immobilier
Case postale 1058, Place d'Armes
Montréal, Québec
Tél.: 873-5765

CEGEP JOHN ABBOTT COLLEGE

APPEL D'OFFRES
AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DU CAMPUS DE STE-ANNE-DE-BELLEVUE

PROPRIÉTAIRE	JOHN ABBOTT COLLEGE OF GENERAL VOCATIONAL EDUCATION B.P. 2000 Ste-Anne-De-Bellevue, Québec H9X 3L9 (514) 457-6610
ARCHITECTES	SANKEY & PARTNERS, architects Gilles S. Bonetto/Jacques H. Derome, architects 418 rue St-Sulpice, Suite 300 Montréal, Québec H2Y 2V5 (514) 849-6396
INGÉNIEURS EN STRUCTURE ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	DAHL/DESCHENES ASSOCIÉS 785 rue Plymouth Suite 212 Ville Mont-Royal, Québec H4P 1B3 (514) 733-5339
INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ - COMMUNICATIONS	KEARNS GENDRON LEGAULT & ASS. 276 ouest, rue St-Jacques Suite 725 Montréal, Québec H2Y 1N3 (514) 281-1675
MÉCANIQUE DES SOLS	WARNOCK HERSEY SERVICES PROFESSIONNELS LTÉE 128, rue Elmslie Ville LaSalle, Québec H8R 1V8 (514) 366-3100
PAYSAGISME	JOHN SCHREIBER/RON WILLIAMS 1253, Avenue du Collège McGill Montréal, Québec H3B 2Y5 (514) 866-9167
SERVICES ALIMENTAIRES	BERNARD ET ASSOCIÉS INC. 5450 Chemin de la Côte des Neiges Suite 114 Montréal, Québec H3T 1Y6 (514) 342-2652

John Abbott College of General & Vocational Education, propriétaire demande des soumissions pour la construction du Centre Multifonctionnel à Ste-Anne-de-Bellevue, Québec. Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des architectes, à compter du mardi 7 février 1978, 10:00 heures contre un dépôt de (\$100.00) cent dollars en chèque visé à l'ordre des architectes, Sankey & Partners, Gilles S. Bonetto/Jacques H. Derome, qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les (30) trente jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les plans et devis pourront être consultés à l'Association de la Construction de Montréal et du Québec, 4970, Place de la Savane, Montréal, Québec.

Les soumissions devront être accompagnées 1) d'une garantie de soumission égale à sept cent mille dollars (\$700,000) soit sous forme de chèque visé à l'ordre du propriétaire, soit sous forme d'un cautionnement, valide pour une période de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions; 2) d'une lettre de consentement de la caution attestant de fournir un cautionnement de garantie d'exécution et un cautionnement d'obligations pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50% du montant de la soumission.

Les formules de soumissions (original et deux copies), ainsi que les autres documents mentionnés dans les Instructions aux soumissionnaires, seront reçues au collège John Abbott, 15, avenue Maple, Ste-Anne-de-Bellevue, Québec, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, jusqu'à 14:00 heures, heure en vigueur localement, le 17 du mois de mars 1978 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessus mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de spécialité.

SPECIALITÉS	Montant du chèque visé ou cautionnement de soumission en dollars
Ventilation	\$45,000 (quarante-cinq mille dollars)
Plomberie	\$30,000 (trente mille dollars)
Chauffage	\$30,000 (trente mille dollars)
Contrôles	\$10,000 (dix mille dollars)
Réfrigération	\$20,000 (vingt mille dollars)
Electricité	\$100,000 (cent mille dollars)
Communications et Audio-visuel	\$4,000 (quatre mille dollars)
Etanchéité	\$6,000 (six mille dollars)
Isolation thermique	\$10,000 (dix mille dollars)
Gieleurs	\$5,000 (cinq mille dollars)
Maçonnerie	\$65,000 (soixante-cinq mille dollars)
Toiture et tôle	\$30,000 (trente mille dollars)
Charpente d'acier	\$45,000 (quarante-cinq mille dollars)
Équipement Théâtre	\$15,000 (quinze mille dollars)
Parqueterie de bois	\$9,000 (neuf mille dollars)

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'une garantie de soumission au montant stipulé ci-dessus soit sous forme de chèque visé fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Les soumissions qui doivent être remises au Bureau de Soumissions déposées du Québec seront reçues jusqu'à 14:00 heures le 9 du mois de mars 1978.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

Luc C. Henrico
Directeur général

Gilles Villeneuve file à la vitesse de Ferrari

par Gilles St-Jean

Gilles Villeneuve ignore quand il remportera sa première victoire en Formule Un. Ça se comprend fort bien. Il reste que le Berthierlois, de passage au Québec cette semaine entre deux grands prix, croit que celui qui aura lieu à Kyalami en Afrique du Sud le 4 mars prochain, pourrait marquer le jour qu'attendent de nombreux admirateurs du pilote québécois.

«Je connais ce circuit pour y avoir déjà couru en Formule Atlantique. Nous allons dans un mois avoir terminé les essais et nous être acclimatés à la nouvelle 312-T3, une voiture fantastique. Cette machine a déjà atteint une vitesse égale à celle de la T-2,

qui est rodée depuis un bon bout de temps, et elle n'en était qu'au stade des essais. Ça signifie qu'elle va nous donner, à Carlos Reutemann et moi, des chances encore meilleures de gagner des courses».

Villeneuve estime important l'apport des pneus Michelin, que Ferrari a utilisés au cours des deux premiers grands prix de la saison. Ferrari et Michelin ont d'ailleurs paré samedi dernier un contrat en vertu duquel Ferrari ne roulera désormais que sur Michelin.

«La victoire extrêmement facile de Carlos (plus de 50 secondes devant Emerson Fittipaldi, deuxième) au GP du Brésil dimanche, a probablement porté un coup dur à Goodyear, qui possédait le mono-

pole des pneus de Formule-1 depuis quelques saisons. Carlos a prouvé à qui de droit que les Michelin peuvent faire de grandes choses, surtout sur des Ferrari».

Modeste, comme il l'a toujours été, Villeneuve ne parle pas des vertus que doivent posséder les pilotes pour vaincre...

Villeneuve sait trop bien que de nombreux Québécois, certains chroniqueurs en tête, ont affirmé il y a quelques mois que sa jeune carrière en F-1 ne durerait pas longtemps, à cause de l'accident qu'il a subi au GP du Japon. Il a affirmé hier, lors de la conférence de presse où l'on a dévoilé qu'il sera commandité sur la scène internationale par

la brasserie Labatt, que ce contretemps n'a eu aucune répercussion sur sa carrière, ce qu'il avait déjà répété de nombreuses fois.

«Ma carrière va très bien. Ni l'accident du Mont Fuji ni ma sortie de piste au GP d'Argentine n'ont suscité de commentaires défavorables chez Ferrari. Ils m'ont affirmé qu'ils ne me jugeront pas avant la fin de la saison actuelle, et me laissent le temps de faire mes preuves. C'est tout ce que leur demande. Le fait que la saison ait démarré plutôt lentement — huitième place en Argentine et 13e au Brésil — ne signifie rien. J'ai simplement besoin de prendre encore de l'expérience; ça ça veut tout dire.»

En cinq courses, Villeneuve

en a terminé deux. Cela constitue une excellente moyenne, puisque, en effet, la moyenne de tous les coureurs de F-1 gravite entre 30% et 50% de courses complètes. «Mes 40% sont donc un bon résultat, compte tenu de mon peu d'expérience», a répliqué Villeneuve à un confrère anglophone.

«Si je veux terminer toutes mes courses, je dois rouler lentement et respecter la prudence la plus extrême. Ce n'est pas comme ça que je vais gagner. Tous les pilotes vous diront qu'il faut prendre des risques. Beaucoup de risques.»

Villeneuve estime par ailleurs insuffisante la couverture que font les journaux canadiens des activités de Formule 1. Insuffisante et erronée...

«Une grande agence canadienne a rapporté dimanche, après mon abandon à Rio, que l'incident s'est produit à cause de mes freins, qui auraient bloqué. C'est faux: c'est moi qui ai fait "barrier" mes roues avant en freinant trop sec. C'est entièrement ma faute et nullement celle de la voiture.»

Le Suédois Ronnie Peterson, dont la voiture est entrée en collision avec celle du Québécois à Rio, accuse Villeneuve, dans la livraison de lundi du journal sportif L'Équipe, d'avoir provoqué un accrochage en début de course, et l'encourage à «apprendre à piloter».

«Je vais lui montrer comment on conduit ces engins-là», a répliqué Villeneuve, piqué mais flegmatique. «Il a bien tort quand il affirme que l'accident qui l'a sorti de la piste est de ma faute. Tous les témoins — ça s'est passé devant mon stand — m'ont confirmé que j'étais au moins une demi-longueur devant lui quand son aile m'est entrée dans l'arrière. Pour ma part, j'ai juste senti l'arrière de mon auto qui levait. Mais je sais que j'étais au moins nez à nez avec lui.»

Quatre mois de vie en Europe n'ont pas changé Villeneuve. Calme, sûr de lui mais simple, il croit sincèrement en sa bonne étoile et n'hésite pas à remercier ceux qui l'ont aidé à se hisser jusqu'à Ferrari.

«Ils m'ont donné ma chance, et je veux tout faire pour leur démontrer ma reconnaissance. J'espère que je vais gagner bientôt.»



Gilles Villeneuve, de passage au Québec, estime que ses chances de remporter bientôt un grand prix de formule un sont bonnes. Il participe début mars à celui d'Afrique du Sud, à Kyalami, une piste avec laquelle il est familier.

(Photo Jacques Grenier)

Ingemar Stenmark efface l'amer souvenir d'Innsbruck

GARMISCH - PATENKIRCHEN (AFP) — En devenant champion du monde de géant, hier à Garmisch-Partenkirchen, le timide Suédois Ingemar Stenmark a récolté les fruits d'une maîtrise et d'un talent exceptionnels, effaçant, en à peine plus de trois minutes, l'amer déception des Jeux olympiques d'Innsbruck où seule une petite médaille de bronze était dévolue à celui qui dominait, déjà, la Coupe du Monde.

Sous une neige que l'on croyait devoir ralentir le parcours pendant la seconde manche, Stenmark a dominé la course de bout en bout, laissant à la distance respectueuse de 2.04 ses rivaux. Ceux-ci ont été, à la surprise générale, deux coureurs du Liechtenstein qui symbolisent peut-être la continuité des succès de ski de la petite principauté. Le jeune Andreas Wenzel a décroché la médaille d'argent à l'âge de 19 ans, le «vieux» Willi Frommelt (25 ans) celle de bronze.

Dès le passage intermédiaire du premier parcours (1.355 m, 400 m de dénivellation et 63 portes placées sur terrain très peu pentu par l'Allemand de l'Ouest Peter Andress), le Suédois réalisait le meilleur temps en 57.89, précédant de 21/100 Frommelt et de 38/100 l'Américain Phil Mahre. Dans la partie inférieure, il rattrapait en 37.59 précédant Heini Hemmi, champion olympique de la

spécialité, de 20/100 et Mahre de 76/100. Il terminait en 1.35.48 avec déjà 1.14 d'avance sur Mahre, 1.23 sur Frommelt et 1.47 sur le très jeune Autrichien Hans Enn, qui avait négocié le parcours avec un seul bâton, forçant l'admiration des 20,000 spectateurs.

Non content de cette domination, Stenmark força encore sur le second parcours (mêmes données et 61 portes par l'Américain Harald Schoenherr). Il passa en 54.74, devançant de 22/100 que Stenmark manqua le meilleur temps, réalisé en 32.28 par Wenzel. Mais au total de la manche, Stenmark était en-

core en tête en 1.27.04, laissant à 20/100 Wenzel et à 62/100 Hemmi, dont la remontée ne suffisait plus pour une place sur le podium.

A l'addition totale, les autres étaient loin. Les 3.02.52 de Stenmark signifiaient une avance de 2.04 sur Wenzel et de 2.23 sur Frommelt. Mais, après cette victoire, deux questions se posent encore.

Dans quelles conditions et pourquoi Stenmark a-t-il été battu dans les trois dernières courses de Coupe du Monde précédant Garmisch? La réponse est malaisée à formuler, et ce n'est sans doute pas l'intéressé, taciturne au possible,

qui la donnera. On est cependant en droit de supposer que dans le cas d'un aussi grand skieur, les préparatifs en vue du championnat du monde ont été conduits de telle sorte qu'après une domination absolue en début de saison (six victoires consécutives), il lui a été assurée une «période de repos» lui permettant de se régénérer physiquement et moralement.

Stenmark va-t-il aussi gagner le slalom spécial, épreuve de clôture dimanche à Garmisch? Quoiqu'il s'en défende, il n'y a guère de doute qu'après la leçon qu'il vient d'infliger à ses adversaires, il part, une fois de plus, favori.

Jan Hoffmann conserve son titre européen de patinage

STRASBOURG (Reuter) — L'Allemand de l'Est Jan Hoffmann a conservé son titre de champion d'Europe de patinage artistique messieurs hier à Strasbourg, un titre qu'il enlève pour la troisième fois.

Le jeune étudiant en médecine de Karl-Marx-Stadt (22 ans) n'a pas été inquiété tant son avance était confortable à l'issue des figures imposées et du programme court. Absent des patinoires en 1974-75 en

raison d'une blessure au genou, Jan Hoffmann avait conquis le titre européen en 1974 et à nouveau en 1977 à Helsinki. Il avait été devancé pour le titre mondial l'an dernier à Tokyo par le Soviétique Vladimir Kovalev, qui doit se contenter cette fois de la médaille d'argent.

La médaille de bronze a été enlevée par le Britannique Robin Cousins, qui a effectué une remarquable exhibition aux figures libres, soulevant l'enthousiasme du public français et également du juge français qui lui a accordé 6, la note maximale, pour la valeur artistique de son programme.

Chez les dames, à l'issue des figures imposées, l'Allemande de l'Est Anett Poetsch, occupe, comme l'on s'y attendait, la tête devant sa rivale ouest-allemande Dagmar Lutz. À la troisième place se trouve l'Autrichienne Claudia Cristofides-Binder.

Plus près de nous, la lutte s'annonce serrée entre les compétiteurs de l'ouest en vue du titre senior, aux championnats canadiens de patinage artistique, à Victoria.

Jim Szabo, de la Colombie-Britannique, et Brian Pockar, de Calgary, dominaient hier, après les figures imposées.

Chez les dames-seniors, la favorite Heather Kemkar de Toronto, le demeure plus que jamais après les figures imposées. Mlle Kemkar devait recevoir sa plus grande opposition de Kim Alletson, qui a dû abandonner à la suite d'une blessure subie à l'entraînement lundi dernier.

Pockar avait vaincu Szabo dans les championnats de l'ouest le mois dernier, mais Szabo a pris les devants hier avec 10 points de place et 37.12 points, contre 11 de place et 36.76 points pour son rival. Les Torontois Gary Beacon et Vern Taylor occupaient les troisième et septième places respectivement.

Chez les danseurs seniors, après les figures imposées, les favoris Lorna Wighton et John Dowdig, de l'Ontario, ont pris les devants comme prévu. En simple féminin, Mlle Kemkar a obtenu les meilleures notes des sept juges, suivie de Peggy McLean, de Calgary, et Janet Morrissey, d'Ottawa. Patricia Fletcher et Michael de la Penitence, de Toronto, ont pris le deuxième rang chez les danseurs, suivis de Marie McNeill et Robert McCall, de la Nouvelle-Écosse, champions juniors canadiens l'an dernier.

Buffalo vainc Boston

Bryan Trottier a marqué son 33e but de la saison hier soir et les Islanders de New York ont remporté une victoire de 5-2 contre les Flames d'Atlanta. Trottier en était à son 14e point en huit matches et il a ainsi porté son total à 50 points cette saison.

Bob Lorimer, rappelé du Fort Worth, a marqué son premier but dans la LNH tandis que Wayne Merrick ajoutait son 2e but sans aide en autant de matches. Bob MacMillan et Guy Chouinard ont répliqué pour les vaincus.

Michel Bossy a ajouté son 36e but de la saison tandis que Denis Potvin complétait le total des vainqueurs avec son 15e but de la saison.

Pendant ce temps, à Buffalo, Danny Gare a réussi deux

buts, le second dans un filet désert à deux secondes de la fin du match, hier soir, et les Sabres ont triomphé des Bruins de Boston 3-1.

Les Sabres s'approchent ainsi à trois points des Bruins et de la première place au classement de la section Charles-Adams.

Jim Lorentz a enfilé le but décisif pour Buffalo tandis que John Lansink a récolté l'unique filet des Bruins.

À Philadelphie, Gary Dornhoefer, qui fêtait son 35e anniversaire de naissance hier soir, a marqué son 2e but de la saison et il a aidé les Flyers à blanchir les Rockies du Colorado 3-0. Dornhoefer en était à son 208e but dans la LNH en 700 matches.

sommaires

Ligue Nationale

Sabres 3, Bruins 1

Première période
1-BOSTON, Wensink 11
2-BUFFALO, Gare 23

Deuxième période
3-BUFFALO, Lorentz 3
Pénalités: Korb 6:40, Dunn 10:13

Troisième période
4-BUFFALO, Gare 24
Pénalités: Ramsay, Lutz

4-BUFFALO, Gare 24
Pénalités: Ramsay, Lutz

4-BUFFALO, Gare 24
Pénalités: Ramsay, Lutz

4-BUFFALO, Gare 24
Pénalités: Ramsay, Lutz

4-BUFFALO, Gare 24
Pénalités: Ramsay, Lutz

Islanders 5, Flames 2

Première période

1-ISLANDERS, Trottier 33
Pénalités: Piet 10:28

Deuxième période
2-ISLANDERS, Lorimer 1
Kaszycki, Bourne

3-ISLANDERS, Merrick 6
Pénalités: Harris 1:14, Bossy 8:23

4-ATLANTA, MacMillan 21
Pénalités: Korb 6:40, Dunn 10:13

5-ISLANDERS, Bossy 36
Pénalités: Korb 6:40, Dunn 10:13

6-ISLANDERS, Potvin 15
Pénalités: Korb 6:40, Dunn 10:13

7-ATLANTA, Chouinard 13
Pénalités: Korb 6:40, Dunn 10:13

8-ATLANTA, Chouinard 13
Pénalités: Korb 6:40, Dunn 10:13

hockey

Ligue Nationale

Mercredi

Islanders 7, Rangers 6
Pittsburgh 6, Minnesota 4
Chicago 3, Philadelphie 1
Cleveland 2, Detroit 0
Boston 5, St. Louis 3
Buffalo 2, Toronto 2
Los Angeles 8, Washington 3

Hier

Montréal à Vancouver
Philadelphie 3, Colorado 0
Islanders 5, Atlanta 2
Buffalo 3, Boston 1

Ce soir

Aucun match à l'affiche.

Association Mondiale

Mercredi

Cincinnati 8, Indianapolis 0
N.-Angleterre 4, Edmonton 3
Hier
Québec 4, Birmingham 2

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTREAL	48	35	7	6	201	104	76
LOS ANGELES	49	22	18	9	157	136	53
PITTSBURGH	50	17	22	11	170	197	45
DETROIT	47	17	23	7	139	162	41
WASHINGTON	51	9	31	11	117	196	29

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
BOSTON	50	32	12	6	195	123	70
BUFFALO	50	27	10	13	178	134	67
TORONTO	49	26	15	8	171	136	60
CLEVELAND	52	18	30	4	149	203	40

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
ISLANDERS	50	31	11	8	210	122	70
PHILADELPHIE	50	29	12	9	201	129	67
ATLANTA	51	20	20	11	158	169	51
RANGERS NY	50	16	25	9	164	181	41

Section Connie Smythe

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CHICAGO	49	20	17	12	134	122	52
VANCOUVER	48	14	22	12	144	186	40
COLORADO	48	11	26	11	152	184	33
ST. LOUIS	49	11	32	6	110	188	28
MINNESOTA	49	11	33	5	128	206	27

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
N.-ANGLETERRE	50	30	16	4	208	160	64
WINNIPEG	48	28	18	2	226	155	58
HOUSTON	47	24	20	3	171	172	51
QUEBEC	46	24	20	2	203	199	50
EDMONTON	48	24	23	1	180	176	49
BIRMINGHAM	48	21	25	2	168	184	44
CINCINNATI	49	20	27	2	176	199	42
INDIANAPOLIS	48	14	30	4	144	203	32

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CORNWALL	52	34	13	5	244	183	73
MONTREAL	50	28	16	6	265	231	62
LAVAL	52	25	20	7	324	271	57
VERDUN	51	23	24	4	271	338	50
HULL	52	22	26	3	258	292	49

Section Dillo

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TROIS-RIVIERES	52	36	12	4	287	177	76
SHERBROOKE	54	31	21	2	370	304	64
QUEBEC	51	21	27	3	234	267	45
CHICOUTIMI	53	14	29	10	241	218	38
SHAWINIGAN	53	2	49	2	189	488	6

Goethe et Lamartine sur patins !

Gilles Houde



Même si le patinage sur glace est une activité pratiquée par la grande majorité des Québécois, on ne peut pas dire que nous sommes familiers avec le patinage de vitesse. La présentation au Stade olympique du Championnat junior de patinage de vitesse sera pour plusieurs d'entre nous une excellente occasion de se familiariser avec cette discipline sportive.

Depuis toujours, il y a eu du patinage de vitesse au Québec et les historiens du sport peuvent même nous rappeler des courses qui eurent lieu au parc Lafontaine et plus récemment encore à l'intérieur de l'ancien stade des Royaux de la rue Desjardins. Depuis 100 ans, à l'occasion de nos carnivals d'hiver, les courses sur patins font partie du programme. Dans plusieurs cas cependant, on courait sur une ligne droite tout comme les pionniers de cette discipline, les Hollandais habitués à courir sur les surfaces gelées des canaux.

Afin de mieux suivre le déroulement des championnats juniors M. Raymond Archambault, le président du comité organisateur a préparé quelques notes historiques ainsi qu'un résumé de quelques règlements qui nous aidera à mieux comprendre ce sport.

Au British Museum de Londres, un patin taillé dans une machoire d'animal est conservé et prouverait que très loin dans la préhistoire l'homme connaissait le moyen de se déplacer sur les surfaces glacées.

Aux 17e et 18e siècles, le patinage devint une forme de loisir auquel s'adonnaient entre autres Goethe et Lamartine. A cette époque également furent inaugurées en Europe des courses inter-cités dont la plus célèbre était la "course des 11 villes", en Hollande. Le premier club de patinage de vitesse connu: "The Skating Club of Edinburgh" fut créé en 1642 au même moment où Maisonneuve fonda Montréal. Evidemment Maisonneuve ne pouvait prévoir que quelque trois cents ans plus tard, un trophée portant le nom de Camille Houde serait donné à des vainqueurs de patinage de vitesse, comme il l'ignorait qu'Arthur Pothier de Vaudreuil serait un des premiers à construire une véritable anneau de vitesse afin de populariser cette discipline.

Les premiers championnats réservés aux hommes eurent lieu au Canada en 1887, aux USA en 1891 et en Russie en 1896, première année des Jeux olympiques modernes tenus à

Athènes. Le patinage de vitesse devint discipline olympique dès les premiers Jeux d'hiver à Chamonix en 1924.

Comme tous les sports amateurs, le patinage de vitesse relève d'un organisme mondial responsable de l'établissement et de la surveillance des règlements ainsi que de l'organisation des principales compétitions. Il s'agit de l'ISU (International Skating Union) qui a ses quartiers généraux à Davos, en Suisse. Le Canada est membre de l'union depuis 1894. Dans notre pays, c'est la CASSA (Canadian Amateur Speed Skating Association) qui est l'organisme supérieur de ce sport. On insiste pour nous dire que le Logo "CASSA" sert en français mais que l'association a été également incorporée en français sous le nom de l'Association de patinage de vitesse amateur du Canada. Ce n'est qu'en 1926 que le patinage artistique se sépara du patinage de vitesse pour fonder sa propre association.

Quoique les éléments fondamentaux du patinage de vitesse soient toujours les mêmes, écrit Jean Grenier, trois styles principaux se sont développés: extérieur avec départ en groupe, intérieur, départ en groupe et le style olympique, dit "paire". Dans les courses extérieures qui se pratiquent sur des pistes de 250 et 400 mètres, les patineurs parcourent très nombreux partent tous en même temps et concourent sur la piste dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

A l'intérieur, surtout en Amérique du Nord sur des patinoires qui servent au hockey, on utilise maintenant une piste modifiée appelée "piste de sécurité"; elle a entre 100 et 125 mètres et est de forme ovale.

Le style olympique utilise une piste de 400 mètres qui est divisée en 2 couloirs. Il y a 2 patineurs sur la piste, simultanément, chaque patineur à l'intérieur de son couloir, croisant, à un endroit prédéter-

miné sur la piste, à chaque tour. Ce croisement permet à chacun des patineurs de parcourir la même distance puisque l'athlète profite tout à tour du couloir intérieur.

Les points sont cependant strictement basés sur le temps afin d'établir les records et les gagnants individuels. Le temps est toujours ramené à la distance de 500m. Ainsi le temps d'un 1000m est divisé par 2. A noter que pour être vainqueur, l'athlète se doit de participer à toutes les épreuves au programme.

Selon quelques experts questionnés, on me dit que sur une distance de 500m, un rapide joueur de hockey pourrait probablement rivaliser avec un patineur comme Gaetan Boucher, mais dans les autres distances le patineur de vitesse serait seul dans la course.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos
MEUBLES et MACHINES DE BUREAU
sur les lieux
Salle de montre unique à Montréal:
dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc...
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

toronto

Forte animation

Le marché boursier torontois a progressé d'une fraction, hier, au terme du marché le plus animé depuis quatre semaines et 4.19 millions d'actions ont été échangées.

L'indice composé a gagné 0.63 à 1.006.62 et trois de ses quatre principaux compartiments ont marqué des points. Les industriels montent de 0.53 à 842.95, les finances de 4.73 à 927.99 et les métaux de 0.55 à 817.94. Les pétroles s'enfoncent de 1.53 et marquent 1.362.24.

Le nombre de titres à la hausse excède celui des baisses par 203 à 185 et 207 sont inchangés.

Au marché des options 801 contrats ont été négociés.

Simpsons a été le titre le plus recherché de la séance.

Parmi les titres industriels traités, Home Oil B monte de 1.12 à \$39.34, Home Oil A de 1.41 à \$41.14, Pacific Petroleum de 3.8 à \$38.14, Thomson Industries de 1.14 à \$1 et Lakes Paper de 1 à \$23.

Cablestems A recule de 1 à \$12. Dome Petroleum de 57 à \$7.12, Maclean Power A de 3.4 à \$31.34 et Norcen Energy Resources de 1.4 à \$16.34.

Roman Corp. avance de 1.4 à \$23.34, Canada Tungsten Mining de 1.8 à \$19.34 et Denison de 1 cent à \$2.59. Giant Yellowknife Mines monte de 3.4 à \$12.12 et Denison de 1.2 à \$6.

Siemens Oil and Gas progresse de 1.34 à \$26, United Canada de 5.8 à \$11.18 et Oakwood Petroleum de 1.8 à \$18. Quasar Petroleum descend de 3.4 à \$14.14.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abilotti	53055	511	511	10%
Abilotti 7/2p	1100	547	547	1/2
Abilotti 10	100	54	54	
Acklands	100	512	512	12
Ackland 2p	100	512	512	12
Adams	1100	63	63	
Advocate	700	310	305	-20
Afton	200	56	56	1/4
Agnico	4200	55	55	1/2
Agria Ind	200	55	55	1/2
Ahe	100	55	55	1/2
Ahe 2p	100	55	55	1/2
Alcan	1000	121	121	121
Alcan 2p	1000	121	121	121
Alcan 3p	1000	121	121	121
Alcan 4p	1000	121	121	121
Alcan 5p	1000	121	121	121
Alcan 6p	1000	121	121	121
Alcan 7p	1000	121	121	121
Alcan 8p	1000	121	121	121
Alcan 9p	1000	121	121	121
Alcan 10p	1000	121	121	121
Alcan 11p	1000	121	121	121
Alcan 12p	1000	121	121	121
Alcan 13p	1000	121	121	121
Alcan 14p	1000	121	121	121
Alcan 15p	1000	121	121	121
Alcan 16p	1000	121	121	121
Alcan 17p	1000	121	121	121
Alcan 18p	1000	121	121	121
Alcan 19p	1000	121	121	121
Alcan 20p	1000	121	121	121
Alcan 21p	1000	121	121	121
Alcan 22p	1000	121	121	121
Alcan 23p	1000	121	121	121
Alcan 24p	1000	121	121	121
Alcan 25p	1000	121	121	121
Alcan 26p	1000	121	121	121
Alcan 27p	1000	121	121	121
Alcan 28p	1000	121	121	121
Alcan 29p	1000	121	121	121
Alcan 30p	1000	121	121	121
Alcan 31p	1000	121	121	121
Alcan 32p	1000	121	121	121
Alcan 33p	1000	121	121	121
Alcan 34p	1000	121	121	121
Alcan 35p	1000	121	121	121
Alcan 36p	1000	121	121	121
Alcan 37p	1000	121	121	121
Alcan 38p	1000	121	121	121
Alcan 39p	1000	121	121	121
Alcan 40p	1000	121	121	121
Alcan 41p	1000	121	121	121
Alcan 42p	1000	121	121	121
Alcan 43p	1000	121	121	121
Alcan 44p	1000	121	121	121
Alcan 45p	1000	121	121	121
Alcan 46p	1000	121	121	121
Alcan 47p	1000	121	121	121
Alcan 48p	1000	121	121	121
Alcan 49p	1000	121	121	121
Alcan 50p	1000	121	121	121
Alcan 51p	1000	121	121	121
Alcan 52p	1000	121	121	121
Alcan 53p	1000	121	121	121
Alcan 54p	1000	121	121	121
Alcan 55p	1000	121	121	121
Alcan 56p	1000	121	121	121
Alcan 57p	1000	121	121	121
Alcan 58p	1000	121	121	121
Alcan 59p	1000	121	121	121
Alcan 60p	1000	121	121	121
Alcan 61p	1000	121	121	121
Alcan 62p	1000	121	121	121
Alcan 63p	1000	121	121	121
Alcan 64p	1000	121	121	121
Alcan 65p	1000	121	121	121
Alcan 66p	1000	121	121	121
Alcan 67p	1000	121	121	121
Alcan 68p	1000	121	121	121
Alcan 69p	1000	121	121	121
Alcan 70p	1000	121	121	121
Alcan 71p	1000	121	121	121
Alcan 72p	1000	121	121	121
Alcan 73p	1000	121	121	121
Alcan 74p	1000	121	121	121
Alcan 75p	1000	121	121	121
Alcan 76p	1000	121	121	121
Alcan 77p	1000	121	121	121
Alcan 78p	1000	121	121	121
Alcan 79p	1000	121	121	121
Alcan 80p	1000	121	121	121
Alcan 81p	1000	121	121	121
Alcan 82p	1000	121	121	121
Alcan 83p	1000	121	121	121
Alcan 84p	1000	121	121	121
Alcan 85p	1000	121	121	121
Alcan 86p	1000	121	121	121
Alcan 87p	1000	121	121	121
Alcan 88p	1000	121	121	121
Alcan 89p	1000	121	121	121
Alcan 90p	1000	121	121	121
Alcan 91p	1000	121	121	121
Alcan 92p	1000	121	121	121
Alcan 93p	1000	121	121	121
Alcan 94p	1000	121	121	121
Alcan 95p	1000	121	121	121
Alcan 96p	1000	121	121	121
Alcan 97p	1000	121	121	121
Alcan 98p	1000	121	121	121
Alcan 99p	1000	121	121	121
Alcan 100p	1000	121	121	121

montréal

Hausse des cours

Hausse générale des cours, hier à la Bourse de Montréal, au terme d'une séance modérée où l'on a vu 473.21 actions échangées.

L'indice composé monte de 0.37 à 172.67, les valeurs industrielles de 0.59 à 165.96, les bancaires de 0.37 à 230.17 et les papeteries de 1.21 à 95.40. Les services publics reculent de 0.27 pour s'arrêter à 159.77.

Sur 156 titres traités 65 terminent en avance, 50 en recul et 41 conservent leur position de la veille.

CP a été la valeur industrielle la plus traitée de la journée, inchangée à \$16.58 dans un volume d'affaires de 31,875 actions. Midex Industries prend la tête des valeurs minières, en baisse de 1 cent à \$16 et 11,500 actions ont été échangées.

Home Oil A progresse de 3.4 à \$41.14, Pacific Petroleum de 3.8 à \$38.14 et Total de 1.4 à \$12.12. Husky Oil monte de 1.8 à \$26.78, Imperial Oil de 1.8 à \$19.14 et Shell de 1.4 à \$15.78.

Zeller monte de 1.4 à \$7.14, Bell de 1.8 à \$23.34, Alcan de 1.8 à \$26.34, la Banque impériale de 1.8 à \$24.14, Brascan de 1.4 à \$14.34 et Northern Telecom de 1.8 à \$25.12. Norcen Energy Resources perd 3.8 à \$16.58, Trimac de 1.4 à \$16.34, Dofasco A de 5.8 à \$23 et Alberta Gas Trunk Line A de 1.4 à \$18.14.

Dans les valeurs de spéculation Noca grimpe de 1 cent et termine à \$1.47 dans un volume d'échanges de 8,000 petits papiers.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abilotti	7325	511	511	10%
Abilotti 7/2p	1100	547	547	1/2
Abilotti 10	100	54	54	
Acklands	100	512	512	12
Ackland 2p	100	512	512	12
Adams	1100	63	63	
Advocate	700	310	305	-20
Afton	200	56	56	1/4
Agnico	4200	55	55	1/2
Agria Ind	200	55	55	1/2
Ahe	100	55	55	1/2
Ahe 2p	100	55	55	1/2
Alcan	1000	121	121	121
Alcan 2p	1000	121	121	121
Alcan 3p	1000	121	121	121
Alcan 4p	1000	121	121	121
Alcan 5p	1000	121	121	121
Alcan 6p	1000	121	121	121
Alcan 7p	1000	121	121	121
Alcan 8p	1000	121	121	121
Alcan 9p	1000	121	121	121
Alcan 10p	1000	121	121	121
Alcan 11p	1000	121	121	121
Alcan 12p	1000	121	121	121
Alcan 13p	1000	121	121	121
Alcan 14p	1000	121	121	121
Alcan 15p	1000	121	121	121
Alcan 16p	1000	121	121	121
Alcan 17p	1000	121	121	121
Alcan 18p	1000	121	121	121
Alcan 19p	1000	121	121	121
Alcan 20p	1000	121	121	121
Alcan 21p	1000	121	121	121
Alcan 22p	1000	121	121	121
Alcan 23p	1000	121	121	121
Alcan 24p	1000	121	121	121
Alcan 25p	1000	121	121	121
Alcan 26p	1000	121	121	121
Alcan 27p	1000	121	121	121
Alcan 28p	1000	121	121	121
Alcan 29p	1000	121	121	121
Alcan 30p	1000	121	121	121
Alcan 31p	1000	121	121	121
Alcan 32p	1000	121	121	121
Alcan 33p	1000	121	121	121
Alcan 34p	1000	121	121	121
Alcan 35p	1000	121	121	121
Alcan 36p	1000	121	121	121
Alcan 37p	1000	121	121	121
Alcan 38p	1000	121	121	121
Alcan 39p	1000	121	121	121
Alcan 40p	1000	121	121	121
Alcan 41p	1000	121	121	121
Alcan 42p	1000	121	121	121
Alcan 43p	1000	121	121	121
Alcan 44p	1000	121	121	121
Alcan 45p	1000	121	121	121
Alcan 46p	1000	121	121	121
Alcan 47p	1000	121	121	121
Alcan 48p	1000	121	121	121
Alcan 49p	1000	121	121	121
Alcan 50p	1000	121	121	121
Alcan 51p	1000	121	121	121
Alcan 52p	1000	121	121	121
Alcan 53p	1000	121	121	121
Alcan 54p	1000	121	121	121
Alcan 55p	1000	121	121	121
Alcan 56p	1000	121	121	121
Alcan 57p	1000	121	121	121
Alcan 58p	1000	121	121	121
Alcan 59p	1000	121	121	121
Alcan 60p	1000	121	121	121
Alcan 61p	1000	121	121	121
Alcan 62p	1000	121	121	121
Alcan 63p	1000	121	121	121
Alcan 64p	1000	121	121	121
Alcan 65p	1000	121	121	121
Alcan 66p	1000	121	121	121
Alcan 67p	1000	121	121	121
Alcan 68p	1000	121	121	121
Alcan 69p	1000	121	121	121
Alcan 70p	1000	121	121	121
Alcan 71p	1000	121	121	121
Alcan 72p	1000	121	121	121
Alcan 73p	1000	121	121	121
Alcan 74p	1000	121	121	121
Alcan 75p	1000	121	121	121
Alcan 76p	1000	121	121	121
Alcan 77p	1000	121	121	121
Alcan 78p	1000	121	121	121
Alcan 79p	1000	121	121	121
Alcan 80p	1000	121	121	121
Alcan 81p	1000	121	121	121
Alcan 82p	1000	121	121	121
Alcan 83p	1000	121	121	121
Alcan 84p	1000	121	121	121
Alcan 85p	1000	121	121	121
Alcan 86p	1000	121	121	121</

Quebecor étudiera le dossier Dupuis "par solidarité"

par Marie-Agnès Thellier

S'il n'a pas donné de véritable accord de principe à Maître Raymond Daoust, le président de Quebecor, M. Pierre Péladeau, est cependant prêt à examiner le dossier Dupuis Frères, à faire des recommandations et, si ces recommandations étaient acceptées, à entrer dans l'affaire.

C'est ce qu'a déclaré hier par téléphone M. Péladeau, à Philadelphie depuis quelques jours. "Quebecor a accueilli d'autres chats à fouetter mais, par solidarité, nous étudions le dossier".

M. Péladeau prévoit que, même si Dupuis était relancé par l'équipe Daoust, le magasin restera fermé trois ou quatre mois ou davantage. Critiquant le "manque de discipline flagrant" qui régnait à l'intérieur du vieux magasin, le président de Quebecor est convaincu qu'il y a un marché pour Dupuis Frères mais qu'il faudra mettre beaucoup d'argent pour relancer le magasin, après avoir défini ses objectifs et son public. Il se dit optimiste dans l'ensemble.

Optimiste aussi est Me Daoust, qui dit avoir reçu hier d'autres appels téléphoniques de personnes voulant investir si Dupuis suit la formule propo-

sée, c'est-à-dire un magasin à rayons avec une approche plus agressive, sans boutiques, donc le Dupuis d'hier avec des méthodes commerciales de demain...

Pour l'instant, certaines négociations semblent piétiner ou être suspendues à la décision que prendra lundi le juge, au sujet de la requête en faillite émise par l'un des fournisseurs de Dupuis Frères. Le syndic de la liquidation M. Claude Mercure est en pourparlers avec les représentants syndicaux en particulier pour l'organisation de la vente de liquidation.

Comme l'avait déclaré M. Daoust

lors de sa conférence de presse mercredi, les investisseurs possibles vont attendre que les opérations de liquidation ou de faillite soient bien avancées pour faire une offre au syndic. "Nous ne voulons pas faire d'offre avant que les dettes soient épurées, même si elles ne sont pas toutes éponnées", a déclaré hier le criminaliste, par ailleurs homme d'affaires.

D'ici le règlement judiciaire de l'affaire peut s'écouler un délai plus ou moins long qui laissera aux experts le temps de répondre à certaines questions: En cas de rachat du nom "Dupuis Frères" par l'équipe Daoust, tou-

tes les dettes en suspens vont-elles être héritées par le nouveau propriétaire? De même, la résurrection d'une entreprise ramène-t-elle d'office le syndicat des travailleurs ou faut-il procéder à une nouvelle affiliation? Quelle sera l'attitude des créanciers importants, Banque Royale en particulier, face aux nouveaux investisseurs? La somme de \$3 millions sera-t-elle suffisante pour relancer un nouveau magasin, racheter un autre stock de marchandises et financer les premiers mois d'opérations? Enfin, compte-tenu des conditions économiques actuelles du quartier, quel est le bon créneau pour Dupuis?

Les organismes publics, Caisse de dépôt et BFD, ne seront contactés par l'équipe Daoust que lorsque tous les éléments financiers d'une éventuelle relance seront précisés. Eventuellement, M. Jacques Francoeur, président d'Unimédia, pourrait s'associer à l'équipe Daoust si le plan concret retenu lui semble viable. Il souligne que la liquidation totale de l'ancien Dupuis, et en particulier du million d'intérêts versé annuellement, pourrait permettre de créer une entreprise plus rentable. Un autre homme d'affaires, M. Régis Desjardins, a confirmé s'associer avec Me Daoust dans ses efforts pour sauver l'est de la ville.

Selon le président du comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal

Le Canada est dirigé par un mauvais gouvernement

par Marie-Agnès Thellier

M. Dominik Dlouhy, président du comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal, a déclaré hier que les mauvaises performances économiques du Canada sont dues à un mauvais gouvernement.

"La question primordiale devant laquelle les Canadiens et le Canada sont confrontés n'est pas tellement l'inflation ou le chômage, mais le retour à un gouvernement responsable", a dit M. Dlouhy devant les membres de la Bourse réunis en assemblée annuelle.

A ses yeux, seule la mauvaise qualité du gouvernement explique que le Canada n'ait pas bénéficié de ses nombreux avantages. "Ottawa dépense près de 30% de plus que ses

revenus pour l'année financière 1978," constate le président du comité des gouverneurs, citant un déficit de \$24.5 milliards de 1974 à 1978 dont \$9 milliards en 1978. "De plus, Ottawa a totalement perdu le contrôle des salaires dans le secteur public, avec le résultat que ceux-ci sont généralement plus élevés que dans le secteur privé", a poursuivi le président.

Les employés de la fonction publique canadienne sont aussi les mieux payés du monde" a dit le président qui condamne la loi interdisant les pensions des fonctionnaires et des politiciens, passée en décembre 1973. Tous les contribuables canadiens font les frais d'avantages sociaux qui ne sont pas à leur portée, constate M. Dlouhy.

Par ailleurs, ce dernier a qualifié de "très nuisibles" certaines politiques du gouvernement québécois, en particulier la nouvelle loi du salaire minimum et de la langue. "Le départ de Montréal des sièges sociaux de compagnies canadiennes et internationales est un problème très sérieux et aura des répercussions profondes et à long terme sur l'économie de Montréal et de la province", a prédit M. Dominik Dlouhy qui craint que Montréal et le reste du Québec ne deviennent des économies subalternes.

"Nous avons la chance au Québec d'édifier une des sociétés au monde les plus progressives et prospères, mais nous échouons si nous tentons d'ériger un mur autour du Québec et qui donnent à l'État de plus en plus de pouvoirs", conclut le président des gouverneurs avant de se déclarer optimiste quand même, tant pour le Canada que pour le Québec.

L'atmosphère y est plus détendue, note M. Dlouhy. "Si notre gouvernement se concentre sur des questions économiques, crée un climat plus hospitalier pour tous et évite des législations pouvant réduire la confiance des hommes d'affaires, le Québec reprendra sa marche vers la stabilité et la prospérité, dit finalement M. Dlouhy.

L'une des raisons qui étaye l'optimisme du gouverneur est la bonne santé de l'entreprise "Bourse de Montréal" en dépit de ses mauvaises performances parmi les autres bour-

ses canadiennes en 1977. La Bourse a enregistré en 1977 un surplus, le premier depuis 1972, alors qu'elle est la seule Bourse canadienne à avoir connu une baisse des transactions. En effet, en 1977, la Bourse affiche un surplus d'opérations de \$78,000 à comparer avec une perte de \$22,000 l'an dernier. Ces bénéfices s'expliquent en particulier par la réduction des pertes des compagnies associées, Chambre de Compensation d'Options et Compagnie d'Imprimerie de la Bourse.

M. Robert Demers, président de la Bourse de Montréal a apporté des précisions sur la régression des transactions tant dans le volume que dans la valeur des actions échangées. La Bourse a échangé 103.6 millions d'actions l'an dernier contre 119.3 millions en 1976, pour une valeur de \$1.3 milliard contre \$1.4 milliard en 1976. La régression s'est faite sentir tant au niveau des industrielles que des mines et pétroles. L'an dernier se sont transigées sur le parquet de la Bourse 79.4 millions d'actions industrielles valant \$1.3 milliard et 24.2 millions d'actions de compagnies d'exploration minière pour une valeur de \$38.7 millions.

Seul a progressé le secteur des options, avec 89.675 contrats contre 69.942 en 1976. Des chiffres records ont été établis pendant la dernière partie de l'année, assurant la rentabilité de ce secteur des options.

1977 a vu se résoudre plusieurs problèmes posés à la Bourse de Montréal: une nouvelle structure de tarif de

courtage est entrée en vigueur en septembre; les taux de marge ont été réduits; une section des valeurs américaines a été créée; les corporations d'options de Montréal et de Toronto ont fusionné. Les relations entre ces deux Bourses s'intensifient et une expérience menée actuellement permettra, si elle réussit, de réaliser à des frais minimes un marché intégré pour l'ensemble des options, estime M. Demers.

De plus, un accord de principe est intervenu récemment entre les bourses de Montréal et de Toronto pour l'adoption de règles développant le rôle des négociateurs professionnels. "Ces règles relègueront dans le passé les barrières intermarché", a déclaré M. Demers.

Les vieilles barrières intermarché sont l'une des trois raisons qui expliquent à ses yeux les difficultés rencontrées par la Bourse de Montréal. Les deux autres

sont l'état de l'économie en général et le climat existant au Québec. M. Dlouhy avait pour sa part rappelé le désaccord de la Bourse sur un projet de loi restreignant les options d'investissement de quelques institutions financières au Québec. Il a aussi demandé à MM. Parizeau et Landry d'améliorer le système de taxation au Québec, tant pour les investisseurs que pour les investisseurs. MM. Demers et Dlouhy ont souligné que le transfert de fonds de pensions et de centres de décisions de placement par quatre institutions financières ou par des grandes entreprises est l'une des causes de la régression des transactions des industrielles

majeures à Montréal.

La Bourse de Montréal essaie des nouveautés pour remédier à cette faiblesse des transactions traditionnelles. Elle vient par exemple de mettre à l'étude l'inscription d'obligations corporatives d'un montant de \$9,000 ou moins. Elle a aussi demandé des modifications à la charte

de la Bourse pour réaliser plus facilement des ententes avec les autres bourses.

Au comité des gouverneurs, siègent en 1978 Mme Pauline Oumet, MM. Cliff Malone, Robert Després, Wilmer Crawford, Yves Ménard et Simon Sénécal. Le nouveau président du comité des gouverneurs est M. Desmond Staker.

SERVICE DE COURRIERS DEMANDÉ

Notre client est intéressé dans l'achat d'une petite entreprise de messagerie. Toute réponse sera traitée confidentiellement. Elle devra référer au dossier 100K.

Dossier 2895
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

AVIS AIDE FÉDÉRALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS.

Dans le but de stimuler de nouveaux emplois pour le développement de nouveaux produits dans les provinces éligibles, le Gouvernement fédéral a mis sur pied un projet nouveau sous la juridiction des programmes fédéraux à forte concentration de main-d'œuvre intitulé: Possibilités d'emploi dans le domaine de l'innovation ou de la mise au point de produits industriels.

Ce programme couvre 75%, de tout salaire versé jusqu'à concurrence de \$7,500 pour tout employé qui adhère à ce programme et ce jusqu'au 30 septembre 1978.

Toutes compagnies qui s'occupent du design, de la mise au point ou de la mise en marché de nouveaux produits ou procédés peuvent se qualifier; qu'il s'agisse de l'industrie du plastique, de l'électronique, du meuble, du traitement des produits alimentaires, d'énergie solaire, etc... il n'y a pratiquement aucune limite à la nature du produit ou du procédé.

Les candidats éligibles à ce programme doivent avoir complété leurs études secondaires et en plus deux ans d'école technique ou CEGEP.

Faites vite! car l'aide financière totale pour ce programme est limitée.

Pour de plus amples informations, téléphonez à frais virés à:

Design Canada
240 rue Sparks, 9ième étage
Ottawa, Ontario
K1A 0H5
(613) 995-5692 ou/ 992-5004

Industrie et Commerce



Nouvelle émission

\$15,000,000

VILLE DE QUÉBEC

\$ 1,600,000 d'obligations à 9% échéant le 1er mars 1979 à 1983 inclusivement
\$ 2,600,000 d'obligations à 10% échéant le 1er mars 1988
\$10,800,000 d'obligations à 10% échéant le 1er mars 1998 (datées du 1er mars 1978)

Prix

Obligations 1979 à 1983 à 99.74, rendement 9.10%
Obligations 1988 à 100.00, rendement 10.00%
Obligations 1998 à 97.48, rendement 10.30%

Nous offrons ces obligations pour notre propre compte sous les réserves d'usage quant à leur émission et livraison.

Molson, Rousseau & Cie
Limitée

Dominion Securities
Limitée

Merrill Lynch, Royal Securities
Limitée

Raymond Camus
Incorporée

Florida Matteau
Incorporée

Nesbitt Thomson Valeurs
Limitée

La Banque Provinciale du Canada

L'épargne-retraite garantie du Trust Général

9 1/4 %

Le Trust Général garantit ce taux d'intérêt annuel sur vos dépôts de 5 ans (minimum de \$500). Les intérêts de vos placements à capital et intérêts garantis sont réinvestis annuellement au taux alors en vigueur pour des dépôts garantis de 5 ans.

Communiquez avec nous pour connaître les autres types de placements auxquels vous avez accès au Trust Général. Nos conseillers en services financiers et fiduciaires vous aideront à choisir le type de placements qui répond le mieux à vos objectifs.

N'hésitez pas à nous téléphoner (demandez le poste 2000)

TRUST GÉNÉRAL

909 ouest, boul. Dorchester, Montréal (514) 866-9641
1, Vincent d'Indy, Outremont (514) 739-3265

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Les agriculteurs attendent une stratégie de développement

Le moment est assez bien choisi pour tenter de faire le point sur l'évolution du secteur agricole: au cours des prochains mois auront lieu tout d'abord le sommet agro-alimentaire organisé par le gouvernement québécois et également la conférence nationale sur l'alimentation (stratégie alimentaire) organisée par le gouvernement fédéral. Les deux gouvernements ont manifesté l'intention de formuler une politique de développement agro-alimentaire cohérente et rationnelle. L'année 1978 sera en quelque sorte une année où l'agriculture sera "en vedette".

À la veille de ces deux réunions d'une extrême importance pour l'avenir de l'agriculture cela vaut la peine de

tenter de prendre un recul par rapport aux variations à court terme de la production, des prix et des revenus et de tenter de faire ressortir les tendances de fond qui sont à l'oeuvre actuellement.

A mon avis, l'indice physique de la production agricole qui est, comme son nom l'indique, une mesure quantitative du volume de la production, est un des meilleurs révélateurs de ces tendances qui orientent le développement de l'agriculture québécoise et canadienne. C'est un chiffre qui ne ment pas.

Un examen attentif de ce tableau révèle, pour le Québec, une augmentation assez régulière de la production jusque vers 1968, évolution qui n'est pas radicalement différente de

celle des autres provinces agricoles du Canada jusque-là. Cependant, et c'est sans doute le phénomène le plus important à noter, après 1968, l'agriculture du Québec semble avoir, dans son ensemble, plafonné. Pendant cette même période, l'agriculture canadienne a connu un essor important, surtout dans les provinces des Prairies.

Cela illustre de façon très claire que l'agriculture du Québec perd de son importance relative dans l'agriculture canadienne. Pour la période couverte par ces chiffres, c'est-à-dire quelque 20 années, la production de l'agriculture canadienne dans son ensemble (comportant le Québec) croissait de 65,0%, pendant que celle du Québec croissait de 39,4%, et cette différence s'est complétement creusée au cours des dix dernières années.

C'est à cette réalité extrêmement troublante que sont confrontés les agriculteurs du Québec, leurs organisations professionnelles ainsi que le gouvernement du Québec. Il est évident qu'il faut, si on veut relancer l'agriculture du Québec, élaborer des politiques de développement agricole à long terme et concevoir des moyens d'atteindre collectivement ces objectifs.

L'autosuffisance alimentaire

Le concept d'autosuffisance alimentaire est souvent évoqué, surtout depuis l'avènement au pouvoir du Parti québécois, comme un objectif possible. Sans entrer dans une discussion approfondie là-dessus, il est clair que le concept d'autosuffisance, en lui-même, n'est pas un objectif de politique économique. Il peut cependant le devenir si la

preuve est faite que les secteurs déficitaires sont justement ceux où les possibilités de développement sont les plus certaines.

Le concept d'autosuffisance qui se définit comme la relation production québécoise consommation québécoise d'une denrée, est, lui aussi, une mesure assez révélatrice de notre performance agricole. Si le taux augmente, cela indique que nous accroissons notre part de marché et, s'il baisse, que nous perdons du terrain sur les marchés.

Avant de tenter de tirer des conclusions du tableau, de l'autosuffisance alimentaire, il faut faire les réserves suivantes: premièrement, la méthodologie statistique de calcul de l'auto - approvisionnement n'est pas tout à fait au point; le taux d'approvisionnement pour les oeufs, surtout pour

bec est exportateur de produits laitiers (la production est supérieure à la consommation), est à peu près autosuffisant dans la volaille et le porc; par ailleurs, nous sommes très largement importateurs de viande de bœuf, de fruits, de légumes et de céréales.

Au chapitre des variations des taux d'autoapprovisionnement au cours des dernières années, certaines tendances se dégagent. En premier lieu, il y a cette augmentation spectaculaire de la production de porc où, en quelques années, nous sommes passés d'importateurs importants à une position d'exportateurs. Dans les produits laitiers et la volaille, malgré des variations à court terme, la situation, du point de vue de l'autoapprovisionnement, est relativement stable. Par ailleurs, malgré la réserve faite

ce pourcentage n'a cessé de diminuer, la production de céréales décroissant pendant que la consommation augmentait considérablement. La période 1970-74 représente justement le moment où cette tendance s'est finalement arrêtée. Les deux années de 1975 et 1976 sont peut-être une indication de possibilités d'une reprise de la production de céréales au Québec.

Parmi les points sombres du tableau, il y a cette diminution de l'autoapprovisionnement en pommes en 1975, qui est due au fait que la production est stable au moment où la consommation de produits de la pomme augmente, ce qui résulte en un accroissement des importations. On constate aussi dans le bœuf une diminution de l'autoapprovisionnement. Ici encore, c'est une situation où la consommation augmente considérablement et où la production ne se développe pas au même rythme. Quand on sait que les Québécois consomment 122 lb de bœuf par capita (ce qui représente 66% de leur consommation totale de viande, le fait d'importer 78% du bœuf que nous consommons devient un facteur extrêmement important dans la balance commerciale du Québec.

Il n'y a évidemment pas de recette magique qui règle tous les problèmes.

À la base de tout progrès agricole, cependant, il doit y avoir un engagement politique ferme de l'État. Car dans l'agriculture plus que dans toutes les autres branches de l'activité économique, l'État, au Québec comme partout ailleurs, est un partenaire indispensable des agents économiques privés que sont les agriculteurs et ce, à plusieurs ni-

de faire la recherche et l'expérimentation indispensables pour améliorer les techniques de production et ainsi réduire les coûts de production. L'État doit s'engager à assumer efficacement cette fonction et à y investir les argent nécessaires. Ensuite, au niveau de la stabilisation des revenus. Il est maintenant universellement reconnu que l'agriculture a atteint un point où, à cause de la spécialisation des fermes et à cause de la très haute capitalisation exigée par les techniques modernes de production, les fluctuations de prix, donc de revenus, qui agitent constamment les marchés agricoles, créent un climat d'insécurité qui ralentit, quand il ne l'arrête pas complètement, le développement des fermes. Les baisses de prix frappent le plus durement les jeunes exploitations dont l'endettement est le plus élevé. Or, pour que l'agriculture pro-

gresse, il faut qu'il y ait une relève, et cette relève devient très difficile s'il n'y a pas une sécurité de revenus. Aujourd'hui, si on veut véritablement développer la production agricole, il faut nécessairement mettre en place des mécanismes de stabilisation des revenus.

Ce que les agriculteurs du Québec attendent du gouvernement, c'est qu'il définisse clairement les objectifs à long terme du développement agricole et qu'il prenne un engagement à long terme de mobiliser les ressources pour les atteindre. Dans un tel contexte, les agriculteurs seront prêts à investir, à assumer des risques et à travailler pour développer leurs exploitations.

■ François Côté est économiste au Service d'études et de recherches de l'Union des producteurs agricoles du Québec.

TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN

Dès MAINTENANT... Contribuez à un "PLAN D'ÉPARGNE DE RETRAITE ENREGISTRÉ"

Le placement de vos contributions, dans un certificat d'épargne garanti, pour une période de 5 ans, vous permettra d'épargner sur l'impôt et en outre de bénéficier d'un taux d'intérêt avantageux non imposable.

9³/₄%*

Contribution minimum \$500.00
AUCUN FRAIS D'ADMINISTRATION
INTÉRÊT PAYÉ ANNUELLEMENT

Un placement de

\$1000.

rapporter

\$558.18

si l'intérêt réalisé est composé dans un compte courant d'un "PLAN D'ÉPARGNE DE RETRAITE ENREGISTRÉ" au taux courant, lequel est de 1% plus élevé que le taux en vigueur.

TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN

Inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec.

TROIS SUCCURSALES À VOTRE DISPOSITION À MONTRÉAL

852 ouest, Jean Talon
Montréal H3N 1S4 273-4233

5101, avenue du Parc
Montréal H2V 4G3 273-1287

1405, rue Peel
Montréal H3A 1S5 844-1106

OUVERT SIX JOURS PAR SEMAINE

*Sujet à changement sans avis

par
FRANÇOIS CÔTÉ

1976, est probablement surestimé. Deuxièmement, il faut se rappeler qu'en 1976, l'indice physique de la production agricole, après 8 ans de stagnation, a augmenté de façon importante. Il est prématuré de considérer les accroissements de 1976 comme des acquis permanents. Troisièmement, en 1976, à cause de facteurs climatiques, la récolte de pommes a été désastreuse et la chute de l'autoapprovisionnement, en 1976, doit être attribuée à ce facteur.

Ces réserves faites, le tableau met en évidence un certain nombre de faits importants. On constate que le Qué-

précédemment au sujet de l'année 1976, l'accroissement, pour cette année-là, de l'autoapprovisionnement en pommes de terre mérite qu'on s'y arrête.

L'augmentation dans la pomme de terre survient après une très longue période de détérioration de la situation. En 1960, par exemple, il y avait quelque 90.000 acres en production de pommes de terre au Québec, mais en 1972, il n'y en avait plus que 46.000. Après 1972, l'acrage a eu tendance à augmenter, de sorte que l'accroissement de l'autoapprovisionnement, en 1976, est peut-être le signe d'une sérieuse reprise de la production

Indice physique de la production agricole (1951-1960: 100)

	1960	1965	1968	1973	1974	1975	1976
Québec	105.5	117.2	132.8	125.8	132.0	129.9	139.4
Ontario	112.8	131	142.9	147.6	156.2	163.2	160.9
Saskatchewan	107.5	126.1	117.1	138.8	124.1	135.0	124.9
Manitoba	108.6	143.9	153.9	163.7	135.7	150.0	177.8
Alberta	100	132.4	147.4	150.2	143.6	164.9	187.9
Canada	106.3	127.1	134.7	142.1	137.5	147.8	165.0

(Source: Statistique Canada 21-203)

Revenus agricoles

■ Des raisons d'espace ne nous ont pas permis de publier la partie du texte de M. François Côté sur le revenus agricoles. Nous en donnons cependant ici un bref résumé, en nous excusant auprès de l'auteur.

Premier indicateur de la conjoncture agricole, les revenus agricoles depuis quelques années décrivent une stabilité à la baisse. Comme les prix agricoles sont en moyenne stables depuis deux ans, on prévoit une très légère augmentation des revenus bruts: 2,5% au Québec et 2,7% au Ca-

nada en 1978. Mais l'inflation frappant les entreprises agricoles comme tous les autres secteurs économiques, les coûts de production continuent leur augmentation régulière, de sorte qu'au bout de la ligne, on assiste à une érosion du revenu net de l'agriculture qui, selon les prévisions de Statistique Canada, diminuera en 1978 de 5,6% au Canada et de 6,9% au Québec après avoir subi l'an dernier une baisse de 11,9% au Canada et de 12,5% au Québec.

C'est d'ailleurs la troisième année consécutive que les revenus nets des agriculteurs diminuent.

au Québec. La même remarque s'applique aux céréales. La trop courte période couverte par le tableau ne permet pas de voir qu'il y a 25 ans, en 1951 plus précisément, le Québec produisait 55% des céréales qu'il consommait. Depuis,

veaux. N'en mentionnons que deux. Au niveau technologique d'abord. Les fermes sont en général des petites entreprises familiales, ce qui comporte une multitude d'avantages économiques. Cependant, ces unités n'ont pas la capacité

AVANTAGE FISCAL

(nouveaux immeubles d'habitation)

Sans engagements financiers

Vous achetez grâce à votre remboursement d'impôts de 1977-1978

Composez

323-8602, M. BRUNO
671-6422, M. FRANÇOIS



Phentex... ou comment rendre les moutons désuets!

En 1966, Léonil Phaneuf découvre une fibre synthétique qui peut très bien remplacer la laine naturelle pour le tricot.

Depuis, sa société, Phentex Inc., n'a peut-être pas réussi à mettre tous les moutons à la retraite, mais elle a franchi des pas de géant. Les laines synthétiques Phentex sont aujourd'hui vendues dans tout le Canada, ainsi qu'aux États-Unis.

Grâce à l'aide de la Société de développement industriel du Québec, Phentex a construit à Saint-Hyacinthe une usine moderne de 66 000 pieds carrés équipée de machinerie à haute productivité.

Dites-nous qui vous êtes et ce que vous voulez faire. Nous verrons ce que nous pourrions faire pour vous.

Si, comme Léonil Phaneuf, vous avez une bonne idée qui puisse contribuer à l'essor industriel du Québec, adressez-vous à la S.D.I. Elle pourra vous donner un solide coup de pouce.

SDI société de développement industriel
Tirez-en votre profit

Tour de la Bourse
bureau 4205
800, Place Victoria
Montréal H4Z 1E8
Tél.: (514) 873-4375

1126, chemin Saint-Louis
bureau 700
Sillery
Québec G1S 1E5
Tél.: (418) 643-5172

Qui sommes-nous?

Nom de l'entreprise: _____

Type d'entreprise: _____

Adresse: _____

N° de tél.: _____

Nos besoins:

Pourquoi?

CELANESE CANADA LIMITÉE

Avis de rachat pour le fonds d'amortissement

CANADIAN CHEMICAL COMPANY, LIMITED

Débitures à fonds d'amortissement, 7% série A

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, qu'en vertu des dispositions de l'article 7.1 de l'acte de fiducie et d'hypothèque daté officiellement le 1er mars 1960 tel qu'amendé et supplémenté, \$796.000, de débiteures échéant le 1er mars 1980 de la compagnie ci-dessus mentionnée sont rappelées pour fonds d'amortissement seulement et seront rachetées le 1er mars 1978 au taux de 100% avec intérêts courus jusqu'à la date ainsi déterminée pour le rachat. Les débiteures rappelées ont été sélectionnées par un tirage au sort par lot par le fiduciaire et les numéros ainsi déterminés sont les suivants:

LES DÉBITURES AU PORTEUR DE \$1.000. PORTANT LE PRÉFIXE AM ET LES NUMÉROS SUIVANTS SONT RAPPÉLÉES:

00019	00025	00052	00070	00071	00080	00081	00085	00117	00133	00146	00147	00178	00191	00220	00239
00254	00294	00295	00304	00328	00370	00396	00444	00445	00452	00470	00473	00476	00484	00500	00508
00533	00535	00544	00555	00563	00604	00639	00654	00659	00674	00707	00712	00715	00840	00858	00864
00871	00876	00894	00904	00925	00928	00937	00954	01001	01003	01027	01083	01085	01111	01137	01157
01159	01165	01176	01178	01187	01189	01194	01297	01322	01324	01376	01383	01385	01390	01405	01421
01431	01442	01447	01452	01460	01487	01488	01550	01567	01601	01636	01664	01695	01701	01720	01757
01768	01786	01802	01822	01873	01886	01904	01916	01924	01942	01950	01986	02070	02072	02079	02032
02099	02101	02113	02161	02271	02428	02442	02498	02665	02685	02744	02817	02820	02897	02904	02908
02962	02980	02982	03004	03007	03030	03054	03196	03300	03415	03443	03465	03496	03503	03504	03591
03593	03753	03754	03759	03781	03883	03890	03901	03903	04058	04059	04063	04078	04150	04225	04236
04283	04296	04336	04349	04411	04427	04463	04492	04531	04561	04571	04582	04592	04745	04788	04840
04895	05074	05100	05105	05112	05281	05282	05322	05445	05514	05541	05559	05597	05603	05621	05631
05635	05764	05765	05787	05852	05890	05940	05942	05945	06144	06294	06315	06374	06378	06382	06389
06424	06480	06668	06692	06855	06896	06899	06976	06987	07057	07103	07111	07114	07119	07125	07135
07325	07328	07392	07396	07475	07486	07493	07496	07518	07520	07531	07553	07560	07725	07743	07784
07821	07852	07898	07905	07936	07963	07988	08049	08057	08151	08215	08223	08242	08254	08328	08358
08362	08363	08368	08370	08373	08377	08404	08408	08410	08422	08424	08484	08486	08488	08497	08506
08511	08523	08540	08553	08570	08576	08578	08591	08593	08598	08602	08605	08607	08610	08613	08615
08618	08625	08627	08630	08632	08639	08641	08644	08646	08648	08654	08656	08670	08710	08769	08808
08862	08965	08968	09007	09016	09027	09030	09032	09050	09060	09062	09068	09071	09075	09076	09080
09082	09087	09091	09093	09094	09096	09098	09103	09105	09131	09134	09137	09157	09158	09181	09189
09208	09211	09225	09397	09445	09447	09452	09456	09544	09549	09580	09593	09655	09713	09756	09784
09787	09790	09835	09873	09889	09890	10068	10583	10784	10787	10873	10900	10938	10950	11004	11005
11101	11115	11123	11124	11167	11248	11265	11265	11484	11593	11633	11645	11652	11691	11693	11723
11726	11753	11841	11941	11954	11965	11972	12020	12060	12132	12133	12148	12157	12163	12164	12174
12207	12216	12227	12299	12322	12345	12352	12369	12383	12388	12391	12417	12420	12457	12467	12485
12496	12516	12523	12526	12533	12568	12637	12685	12822	13154	13157	13162	13258	13260	13287	13585
12720	13769	13814	13872	13947	13966	14180	14184	14187	14328	14571	14573	14576	14578	14579	14796
14948	14950	14952	14953	14969	15062	15126	15128	15129	15178	15264	15266	15489	15479	16127	16129
16135	16137	16138	16311	16334	16339	16342	16346	16347	16378	16380	16983	17052	17500	17533	17538
17887	17888														

Toutes les débiteures ainsi rappelées seront rachetées en monnaie légale du Canada, le 1er mars 1978, sur présentation et remise des débiteures avec tous coupons échéant après le 1er mars 1978, à toute succursale, au Canada de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

AVIS EST EN OUTRE DONNÉ qu'à compter du 1er mars 1978 le paiement d'intérêt sur les débiteures rappelées par les présentes pour être rachetées prendra fin.

Certaines débiteures nominatives et entièrement nominatives de la série A ont aussi été sélectionnées de la même manière pour être rachetées. Les détenteurs seront avisés de leur rachat, par courrier recommandé, par le fiduciaire.

CELANESE CANADA LIMITÉE

André Labonté,
secrétaire général

Montréal,
le 27 janvier 1978